DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

QUARANTE-TROISIÈME ANNÉE – N° 13009 – 4,50 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Fontaine — MARDI 25 NOVEMBRE 1986

En Autriche, le « mariage des éléphants »

Tout est prêt, au lendemain des élections législatives autrichiennes, pour ce que les contestataires appellent le « mariage des éléphants », c'est-à-dire la constitution d'un gouvernement de grande coalition entre les deux partis – socialiste et populiste – qui dominent la vie politique de ce pays depuis l'avènement de la Seconde République.

Cette alliance, qui fonctionne déjà dans la plupart des régions, et qui avait les faveurs des forces syndicales et patronales, était présentée depuis plusieurs semaines comme la conséquence inévitable des élections du 23 novembre. Seul aurait pu éventuellement la faire échouer un recul tellement net du Parti socialiste qu'il aurait donné des arguments à ceux qui, au sein des socialistes viennois notamment, étaient tentés par une cure de régénérescence dans l'opposition.

Si le socialiste Franz Vranitzky a toutes les chances de conserver la chancellerie, si le Parti populiste s'apprête à revenir au pouvoir après seize ans d'opposition, ni pour l'un ni pour l'autre il ne s'agit véritablement d'une victoire, et les résultats ne promettent guère à l'Autriche de lendemains exaltants.

Cette grande coalition, que le pays a connue dans les circonstances historiques particulières de l'après-guerre et jusqu'en 1966, fonde en quelque sorte la culture politique moderne de cet Etat mais est aussi à l'origine de nombre de ses maux. Elle repose sur le principe de la « Sozialpartnerschaft », la solution pacifique des conflits, et a eu pour insigne avantage de permettre au pays de se reconstruire dans la paix sociale. Mais elle a eu aussi pour effet de priver la démocratie de sa substance, d'affaiblir le Parlement, tandis que les deux grandes formations « se partageaient la République » en vertu du système du « Proporz », la répartition négociée des postes et des zones d'influence.

De l'art du compromis à la tentation des compromissions, du refus des conflits au refoulement systématique des problèmes gênants, il n'y a pas loin. Tous les petits scandales qui ont émaillé la vie politique ces dernières années, et, dans une certaine mesure aussi, l'affaire Waldheim trouvent leur origine dans ce système clos, où tout problème est réglé, ou plutôt étouffé, entre soi.

Ce système engendre aujourd'hui un profond malaise, et c'est la raison du succès relatif remporté par les deux petites formations : les Verts, qui vont exiger au Parlement que la vie politique devienne plus transparente ; et les libéraux, conduits par un jeune homme qui, en doublant quasiment le score de son parti, apparaît comme le principal vainqueur de la consultation.

Le succès de M. Haider, c'est avant tout celui d'un poujadisme qui met dans le même sac socialistes et populistes, d'un homme dont l'opportunisme et la démagogie ne peuvent vraiment servir la démocratie. M. Haider, qui a mobilisé les nostalgiques du national-socialisme et qui ne parvient pas à se faire admettre dans l'Internationale libérale, ne contribue nullement à redorer l'image gravement ternie de l'Autriche après l'affaire Waldheim.

Nul doute que dans ce climat de plus en plus de responsables politiques en arriveront à souhaiter que M. Waldheim lève au moins l'une des hypothèques qui pèsent sur le pays, soit en parvenant à rectifier cette image à l'étranger, soit en en tirant lui-même les conséquences.

(Lire nos informations page 4.)

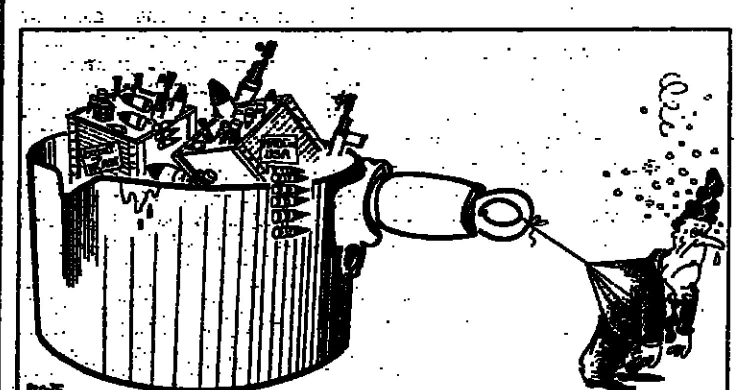
L'affaire des ventes d'armes à l'Iran

M. Reagan affronte la crise la plus grave de sa présidence

La crise de confiance ouverte à Washington par la révélation de ventes d'armes américaines à l'Iran ne s'apaise pas. Un groupe d'amis californiens, proches du président, l'ont exhorté à se séparer de M. Shultz, secrétaire d'Etat, et de M. Poindexter, conseiller pour les affaires de sécurité. Cette crise est la plus grave à laquelle M. Reagan doit faire face depuis son entrée à la Maison Blanche.

Au Caire, le président et le roi Hussein de Jordanie se sont « inquiétés » de la « perte de crédibilité » de Washington dans le monde arabe.

(Lire nos informations page 3.)



L'agitation dans l'enseignement

M. Chirac face à une contestation syndicale et politique

M. Chirac fait face à une double contestation politique et syndicale. M. Mitterrand dont la cote dans les sondages est au plus haut, a presque ouvertement approuvé, la mobilisation des étudiants, des enseignants et de la gauche toute entière contre la politique du gouvernement. Tandis que M. Chirac s'exprimait devant le petit Parti social-démocrate, M. Barre développait sa conception de l'indépendance nationale. Quelque deux cent mille manifestants mobilisés par la Fédération de l'éducation nationale et par le Parti socialiste ont défilé dimanche dans Paris.

(Lire pages 12 et 13 les articles de PHILIPPE BERNARD, GÉRARD COURTOIS et FRÉDÉRIC GAUSSEN.)

Un espace pour M. Barre

Et si M. Barre réussissait ? La question était, il y a huit mois, farfelue. Elle ne l'est plus. Entre un président qui pratique, à visage découvert, la cohabitation-conflit et un premier ministre adepte de la méthode Coué du consensus, M. Barre resurgit. On le croyait condamné par la seule existence de la cohabitation. Il retrouve, huit mois plus tard, une écoute plus forte de l'opinion. Celle-ci privilégie aujourd'hui deux formes de mécontentement, qui s'incarnent en MM. Mitterrand et Barre. Le premier plane : il n'a jamais été aussi populaire. Le deuxième se rapproche des sommets en même temps qu'il a ouvert une véritable campagne : les « cinq conditions de l'indépendance nationale » qu'il a annoncées samedi 22 novembre prennent l'allure d'une charte du candidat Barre.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

(Lire la suite page 8.)

Prix littéraires

Femina : René Belleto et Torgny Lindgren.

Medicis : Pierre Combescot, John Hawkes et Julian Barnes.

Le poids de l'armée aux Philippines

Après le coup d'Etat manqué, le chef d'état-major est devenu l'homme-clé...

PAGE 6

Carrefour du développement

La mise en congé de M. Delebois.

PAGE 14

Le sommaire complet se trouve page 48

L'arrivée à New-Delhi de Mikhaïl Gorbatchev

Des « couacs » dans le concert soviéto-indien

NEW-DELHI
de notre correspondant

La capitale indienne vit depuis trois jours – et vivra jusqu'au week-end prochain – dans la fièvre russe. Expositions, spectacles, éditions spéciales de timbres, déluge de films et de documentaires soviétiques à la télévision et dans les salles, l'« *amitié soviéto-indienne* », qui a, pour reprendre la terminologie officielle, « *défié le temps et les obstacles* », est à l'honneur. M. Mikhaïl Gorbatchev recevra à Delhi, où il est attendu mardi et restera quatre jours, un « *accueil d'une chaleur inoubliable* ».

En avant la fanfare ! Il y aura des éléphants, des dromadaires et des lanciers en grand uniforme. Il y aura aussi des milliers de membres des services de sécurité un peu partout dans la ville, l'œil aux aguets et le doigt sur la détente. Moscou a envoyé 200 spécialistes. La police a invité les 10 000 réfugiés afghans de Delhi à rester chez eux, et plus d'une centaine de suspects ont été assignés à résidence jusqu'à vendredi. Les grandes avenues et les monuments de la capitale sont chargés de banderoles souhaitant la bienvenue au « *croisé de la paix* » qu'est officiellement le camarade Gorbatchev.

Un recueil de discours du « *grand homme* » a été présenté dimanche à la presse par le président de la République en personne. L'ambassadeur indien à Moscou, le très pro-soviétique T. N. Kaul, compare le secrétaire général à l'illustre Nehru. Petite attention finale, un sondage a été réalisé auprès des habitants de Delhi, la semaine dernière, pour rappeler ce que chacun sait : 93 % des sondés estiment que l'URSS est bien la « *meilleure amie de l'Inde* » et 73 % pensent qu'il faut renforcer encore les liens avec elle.

Guerre des étoiles, Cambodge, Afghanistan, Afrique australe, Proche-Orient : sur tous ces grands sujets qui, il est vrai, ne la touchent pas directement, l'Inde est solidaire, à divers degrés, de la position soviétique et soutient la politique de désarmement nucléaire du Kremlin telle qu'elle fut présentée à Reykjavik. En échange, Moscou laisse sa « *grande amie* » affirmer tranquillement sa prééminence sur les affaires du sous-continent.

Tout a été fait de part et d'autre pour que la première sortie de M. Gorbatchev dans le tiers-monde et son premier voyage en Asie soient un succès total. Au cours des quatre dernières semaines, cinq ministres indiens, dont ceux de la défense et des affaires étrangères, se sont succédé au Kremlin. Et une dizaine de délégations soviétiques ont fait des escales plus ou moins longues dans la capitale indienne. Tout est fin prêt pour la « déclaration de New-Delhi » que les deux chefs de gouvernement rendront publique vendredi.

PATRICE CLAUDE.

(Lire la suite page 6.)

Le Monde

ÉCONOMIE

La privatisation de Saint-Gobain

Le lundi 24 novembre marque le coup d'envoi de la privatisation avec la mise en vente de Saint-Gobain. Etape décisive du programme gouvernemental, elle devrait se dérouler sans heurt majeur. Saint-Gobain apparaît comme une valeur sûre. Elle a mobilisé les énergies de bien des intervenants – audits, banquiers, avocats... De plus, le prix choisi – 310 F par action – devrait faciliter l'achat par les petits investisseurs, réalisant ainsi le souhait de M. Balladur, ministre de l'économie, de voir se constituer un actionnariat populaire.

Enfin, l'opération, importante par sa valeur symbolique, reste limitée sur le plan financier. Ce ne sont en fait que moins de vingt millions de titres qui seront mis en vente à la Bourse, soit quelque 6 milliards de francs. Un montant que le marché financier est en mesure d'absorber. Sans laisser préjuger pour autant du succès des privatisations ultérieures.

(Pages 31 à 34.)

Épargne et placements

Les Français épargnent moins qu'il y a dix ans, mais seul l'immobilier a pâti de cette évolution. L'épargne financière, elle, s'est développée. Elle a bénéficié, il est vrai, depuis 1976, de nombreuses faveurs gouvernementales : déductions fiscales voulues par M. Monory, accroissement de la fiscalité sur les dépôts bancaires à terme, plan d'épargne-retraite de M. Balladur aujourd'hui. Cette évolution s'est accompagnée d'une certaine collectivisation de l'épargne grâce aux SICAV et aux fonds communs de placement. Il y en avait une centaine en 1976, on en dénombre plus de deux mille cinq cents aujourd'hui. Avec les privatisations, la mode de l'épargne financière ne devrait pas se démentir même si l'humeur du marché et sa capacité d'absorption seront déterminantes.

Voilà pourquoi *le Monde* consacre six pages à l'épargne et aux placements pour permettre de s'y retrouver entre les actions, les obligations, les diverses SICAV, les placements immobiliers et les produits dits « divers » (diamants, wagons, péniches et autres) qui ont plus souvent défrayé la chronique des faits divers que les pages économiques.

(Pages 35 à 40.)

DURAS
LES YEUX BLEUS
CHEVEUX NOIRS
MINUIT

Philippe Poupon gagne la Route du rhum

Un professionnel des océans

Philippe Poupon a franchi lundi à 4 h 59 mn heure française, la ligne d'arrivée de la troisième édition de la Route du rhum. Fatigué après quatorze jours et quinze heures de mer, le marin breton a réussi à terminer très vite une course particulièrement éprouvante.

POINTE-A-PITRE
de notre envoyé spécial

C'est le 19 juin 1984 à Newport que le grand public avait découvert Philippe Poupon, depuis longtemps considéré dans les milieux de la voile comme le meilleur élève d'Eric Tabarly, qui l'avait embarqué pour sa première course autour du monde en 1978. Ce Breton de trente ans aux cheveux en broussaille, autour d'un crâne déjà bien dégarni, venait de rallier en vainqueur Brentower au terme de la Transat anglaise en solitaire. Il devenait le troisième Français à gagner cette épreuve après Eric Tabarly (1964 et 1976) et Alain Colas (1972), et précédait alors les deux monstres sacrés des océans : Marc Pajot, battu de vingt-trois minutes, et Tabarly, battu de plus de deux heures. Ses yeux brillants trahissaient alors un intense bonheur.

Une joie qui allait être de courte durée : quelques heures plus tard, Philippe Poupon cachait ses yeux et sa détresse derrière ses paumes. Arrivé onze heures après lui, Yvon Fauconnier, l'un de ses meilleurs amis, venait d'être déclaré vainqueur au bénéfice des seize heures passées pour porter assistance à Philippe Jeantot, dont le catamaran s'était retourné.

Depuis, Philippe Poupon a signé quelques beaux succès, notamment dans la Route de la découverte en 1984 et dans la course en solitaire du *Figaro* en 1985. Il a aussi vécu quelques moments pénibles, dont le naufrage de son maxi-catamaran *Fleury-Michon VII*, détruit par un démâtage dans la dernière étape de la Course de l'Europe en 1985. Mais il a dû attendre plus de deux ans pour revivre des émotions aussi intenses que lors de son éphémère victoire dans la Transat anglaise.

GÉRARD ALBOUY.

(Lire la suite page 30.)

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER : Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 526 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 9 kr. ; Espagne, 130 pes. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 120 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 9 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 110 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 11 cr. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,25 $; USA (West Coast), 1,50 $.

LE RAYONNEMENT CULTUREL

Le premier Salon du mécénat vient de se tenir à Cannes. Emmanuel Hoog souligne les raisons de ce fait de société et énumère les résolutions qui doivent en découler. Elargissant le débat, Nicolas Sarkozy trace les grands axes de ce que devrait être une politique culturelle, insistant sur le rôle des départements et des communes.

Le temps des mécènes

La collectivité doit tout faire pour éviter la naissance des « nouveaux pauvres » de la culture

par EMMANUEL HOOG (*)

LE mécénat est un véritable fait de société ; quatre raisons à cela :

● A la veille du vingt-et-unième siècle, chaque nation recense ses forces pour mieux affronter l'avenir. Il est clair qu'aujourd'hui la vocation naturelle de la France est une vocation culturelle. Ne pas en tenir compte, c'est passer à côté de notre destin.

● La baisse durable des ressources publiques renvoie sur le marché un certain nombre de dépenses. Il n'est plus possible pour un Etat, recentré sur ses activités régaliennes, d'assumer une politique culturelle, de la création à la conservation.

● Les entreprises du « troisième type » ont intégré dans leur stratégie de développement l'impératif de communication tant interne avec un personnel, qu'externe avec ses clients. Les mondes de la culture et de la production, sous la pression des besoins de communication, ne feront bientôt plus qu'un.

● Enfin, le mécénat représente la partie émergée d'une économie qui se dématérialise. On assiste aujourd'hui à la naissance d'une économie de l'irréel. Tout notre PIB, se « tertiarise », et la plus-value culturelle sera bientôt l'élément le plus dynamique de notre croissance économique.

Ces quatre considérations conduisent à tirer trois leçons :

● Il n'y pas de culture sans outil de la création. La technique et la science ont envahi les productions artistiques. Les efforts de recherche pour soutenir la concurrence et la nécessaire formation des hommes doivent être accélérés. La rigueur dans la gestion des ressources tant techniques, financières qu'humaines est la clé de tout développement culturel.

● Il n'y a pas de culture sans financement. Il faut débloquer tous les freins fiscaux à la créativité (amortissement, provision, déduction). Un nouveau marché se crée, il faut qu'il puisse disposer de ressources à la hauteur de ses ambitions. Pour ce faire, chaque partenaire doit pouvoir y accéder sans que le ticket d'entrée sur ce marché soit générateur d'un surcroît affectant une plus-value espérée.

● Il n'y a pas de culture sans créateur ni public. D'ici à l'an 2000, le défi culturel est le premier à surmonter. Permettre à chacun de prendre part à ce nouveau défi est un devoir de la collectivité, sous peine de voir surgir des « nouveaux pauvres » de la culture. Les sons, les images, les formes sont autant d'éléments qui doivent être intégrés dans la pédagogie fondamentale de la nation.

Le mécénat est aujourd'hui le lieu privilégié de rencontre de la société économique, de la société civile et de la société légale. Dans une société qui oublie ses solidarités, un tel phénomène mérite l'attention de tous.

(*) Elève de l'ENA. Trésorier du Festival de la poésie du Haut-Allier.

Le fondement de l'unité nationale

Chaque citoyen doit prendre conscience d'appartenir à une communauté qui sauvegarde son environnement intellectuel

par NICOLAS SARKOZY (*)

DEPUIS l'émergence de l'identité française, la définition de celle-ci s'est régulièrement modifiée. Le territoire national s'est considérablement étendu, renforçant le brassage des populations et des civilisations. Les siècles ont forgé une histoire, des valeurs et des traditions communes. Tout cela pourrait être la culture, si celle-ci n'était pas également un perpétuel tourbillon d'idées, un mouvement permanent de l'imaginaire et de la création.

Mais, dans un monde où les frontières perdent une partie de leur signification, où les techniques modernes balaient toutes les autarcies de l'information et de la communication, qu'est-ce qui peut bien préserver l'unité nationale sinon le sentiment d'appartenir à une même culture ? Defendre notre culture, c'est donc affirmer la pérennité de l'unité nationale. Mais cela ne doit pas se faire de manière frileuse et retranchée. L'adhésion à nos valeurs et le rayonnement de celles-ci sont les garants de la place de la France dans le monde.

Encore faut-il responsabiliser chaque citoyen et lui faire prendre conscience de son appartenance à une communauté qui doit sauvegarder son environnement intellectuel. La culture ne peut être le Tout-Etat. Les exemples totalitaires du fascisme, du nazisme ou du stalinisme prouvent combien il faut éviter le contrôle de la culture par les pouvoirs publics. Il ne saurait y avoir de culture officielle uniformisée synonyme de disparition des différences et d'étouffement des libertés individuelles et collectives.

La culture ne peut être le Sans-Etat. Le patrimoine national constitué surtout pas nos monuments historiques ne survivrait pas à l'absence de soutien des pouvoirs publics. Or ils sont essentiels, témoins des succès et des souffrances de la société, ils façonnent souvent le cadre urbain ou le paysage de nos campagnes, apportant ce supplément d'âme qui correspond à l'immuabilité de l'image de la France.

A ce titre, le lancement annoncé par François Léotard d'un grand plan pour le patrimoine monumental et le renforcement des crédits pour sa conservation va dans la bonne direction.

Parallèlement, la culture vivante, l'artiste, ne peuvent vivre aujourd'hui sans une intervention publique. Tout ce qui n'est pas médiatisé a bien du mal à exister, quelle que soit la qualité de l'œuvre. Jusqu'où l'Etat doit-il s'engager ? Si l'on admet qu'une culture ouverte, diverse et intense est un facteur d'unité nationale, mais aussi de rayonnement international, peut-on admettre un 0,7 % du budget pour ce secteur ? La réponse n'est pas simple, malgré les adeptes du mythique 1 % qui ne résoudrait certainement pas les difficultés.

A l'échelon local

La vraie solution n'est plus à l'échelle du seul Etat aussi présent que puissant, mais à l'échelon local. Déjà les différentes collectivités territoriales assurent à elles seules 55 % des dépenses culturelles. Et pourtant toutes les richesses et les potentialités de ce type d'intervention n'ont *pas, loin s'en faut, été exploitées.* Les départements et les communes ont à l'évidence un rôle de première grandeur à assumer pour que vive notre culture. C'est à partir de ce patriotisme culturel départemental et local que se développe, s'enracine, se fortifie, le sentiment d'appartenance à la même communauté nationale.

Déjà quatre cents entreprises ont compris tout l'intérêt de la pratique du mécénat, c'est aussi à ce niveau, loin des rigidités étatiques, que la conscience culturelle peut s'épanouir et doit susciter des initiatives nouvelles. Le rapport Perrin relève le rôle éminent que devrait jouer le mécénat et fait des propositions précises pour faciliter le développement du cofinancement de projets communs par l'Etat, les collectivités locales et les entreprises. De même le Ministère de la culture prévoit la création d'un conseil du mécénat culturel qui devra refuser de se laisser enfermer dans des solutions figées. Ainsi va-t-on vers une redistribution des rôles.

Mais la culture ne peut être un fondement de l'unité qu'à la condition d'entraîner l'adhésion individuelle. Celle-ci n'est possible que par un effort sans précédent dans la formation et l'éducation. Certes, il ne s'agit pas de remettre en cause la professionnalisation des études, mais de rappeler qu'un bon niveau technique sans ouverture culturelle permet l'intégration à la vie active mais non à une société équilibrée et solidaire. Ne pas hésiter à ouvrir les établissements scolaires à l'art, comme aux entreprises, c'est d'autant moins absurde qu'il ne faut pas oublier que d'ici à l'an 2000 près du quart des emplois seront créés dans la culture et la communication. Une culture élitiste casse la nation en deux camps, une culture de masse la rend souvent médiocre, il faut trouver une solution maintenant ses qualités tout en l'ouvrant à davantage d'interlocuteurs.

Défendre le patrimoine, favoriser le mécénat, décentraliser la culture encore trop parisienne en renforçant l'action des collectivités territoriales, susciter l'intérêt ou la vocation dès la période scolaire, voilà les grands axes d'une politique culturelle. Soutenir la francophonie, élargir la communauté nationale par l'adhésion à nos valeurs, affirmer la diversité de nos références, voilà ce qui assurera l'unité nationale. Celle-ci, comme la démocratie dont elle est l'inspiratrice, doit se défendre.

(*) Maire de Neuilly-sur-Seine ; vice-président du Conseil général des Hauts-de-Seine, chargé de la culture ; Conseiller régional d'Ile-de-France.

COURRIER DES LECTEURS

Défense d'Elie Wiesel

Dans sa lettre publiée dans le « Courrier des lecteurs » (*le Monde* du mercredi 12 novembre 1986), M. Fernand Gilbert, de Bruxelles, qui fait de l'esprit en comparant Elie Wiesel à Pierre Dac à propos d'une déclaration qualifiée de « *galimatias* », montre sa totale ignorance de la pensée philosophique juive, et particulièremenet hassidique.

La déclaration de Wiesel au *Monde*, qui lui paraît si emberlificotée, est au contraire d'une clarté cristalline. Ce qui m'intéresse, dit le sage hassidique, ce n'est pas tant la réponse – car je la connais sans doute déjà – que la façon dont la question a été formulée.

Par là, la grande pensée hassidique rejoint sans le savoir la théorie de la connaissance scientifique moderne, qui sait que c'est la façon de poser les questions qui fait progresser la découverte de la vérité, c'est-à-dire que certaines questions sont plus heuristiques que d'autres.

Puis-je rappeler à M. Gilbert, qui dit respecter Elie Wiesel, que celui-ci a aussi écrit, à propos des grands rabbins hassidiques, cette admirable phrase qui semble résumer tout l'effort de transcendance de l'humanité : « *Ce qui compte, c'est ce qui manque, et peu importe qu'on ne le trouve jamais.* » Nous sommes ici très loin de Pierre Dac, que j'ai personnellement connu et admiré, mais qui aurait été bien incapable de résumer en si peu de mots le drame et la noblesse de notre condition. (...)

JACQUES B. HESS
(Paris).

Durs à... cuir

C'est avec attention que je viens de prendre connaissance de votre article concernant l'inauguration du Musée du bois de Delville par le président sud-africain Pieter Botha (*le Monde* du 13 novembre). Malgré ma présence sur place, j'ai découvert, grâce à votre remarquable perspicacité, que les membres du Front national de la jeunesse portaient tous « des gants de cuir ».

Permettez-moi de vous indiquer que je trouve, tout comme le journal *le Monde* que vous représentez, que le port du gant de cuir, lourd de terrifiants symboles, est inadmissible.

Depuis plusieurs années, sur les conseils de votre quotidien, je me suis efforcé de changer le « look » de nos militants. J'ai demandé personnellement à nos jeunes filles et à nos jeunes garçons de cesser de porter le cheveu court, de cesser de se vêtir de blousons de cuir noir, de ceintures de cuir noir... J'avais omis les gants.

Dans le but de vous plaire et de vous rassurer, je viens d'envoyer une circulaire aux 12 000 adhérents du FNJ pour leur signifier l'interdiction formelle de mettre des gants en cuir ainsi que l'obligation de les remplacer immédiatement par des moufles ou des mitaines en laine.

De même, j'attire votre attention sur le développement de campagnes publicitaires dans de nombreux hebdomadaires, concernant la promotion des canapés, des sacs à main et quelquefois même des jupes et pantalons de cuir.

Votre vigilance face à cette campagne insidieuse et ô combien dangereuse ne doit pas se relâcher, à un moment où, sur les ondes, le chanteur Alain Souchon ose proclamer dans le refrain de son nouveau succès : « *J'aime le cuir* » (...)

MARTIAL BILD,
directeur national du Front national de la jeunesse.

LU

« Ça manque de femmes ! »

Le monde selon Plantu

NULLA *dies sine linea* : pas un jour sans une ligne, telle était la devise de Pline l'ancien. *Nulla dies sine Plantu,* telle pourrait être l'une des devises du *Monde*. C'est en tout cas le souhait ardent de nombre de ses lecteurs.

A revoir les dessins de Plantu publiés dans *le Monde* entre octobre 1984 et septembre 1986 et qui viennent d'être édités sous le titre *Ça manque de femmes !,* on comprend mieux le plaisir qu'on y trouve chaque jour et aussi l'irritation sans cesse renouvelée des grincheux et des pisse-froid.

C'est que Plantu a ses têtes. Il ne s'embarrasse pas de nuances, de prudences : il dessine comme on vise, droit au but. Terrible galerie de têtes : les Blancs d'Afrique du Sud et leur casque colonial, Kadhafi et son képi qui ressemble comme un frère à celui de Pinochet, les turbans de l'Orient qui ne vont jamais sans leur kalachnikov, les gros banquiers à cigares de légende, Jean-Paul II et son infaillible calotte, Reagan et sa banane en piste de porte-avions, les lunettes fumées de Jaruzelski, le noir regard de Khomeiny et tout le petit monde – plus rigolo que méchant, à la différence des précédents – de la cohabitation à la française.

Quelle fraîcheur, ce Plantu ! Toujours du côté des pauvres contre les riches, des immigrés contre les policiers à bavures, du tiers-monde contre les empires, des simples contre les compliqués. Quelle naïveté dans ce choix du civil contre le militaire, du droit contre l'arbitraire, de la vérité contre le mensonge ! En ces temps de réalisme sans scrupules et d'efficacité sans manières, il décrit d'un trait grossissant les affreux qui saignent la planète et tous les pollueurs de l'air du temps. Combattant solitaire, il dresse son crayon contre les porteurs de missiles et titille les puissants qu'il parvient à rendre, par un mélange de tendresse et de cruauté, dérisoires et parfois pitoyables. Avec lui, les méchants sont grotesques. C'est la seule concession qu'il leur fait.

Jour après jour, il persiste et signe, en quête incessante d'une idée drôle et juste, ce qui, croyez-le bien, n'est pas si simple, la facilité de ce genre d'exercice n'étant qu'apparente. Allez Plantu : on continue !

Br. F.

★ Dessins publiés dans *le Monde* entre octobre 1984 et septembre 1986. En librairie, éditions La Découverte-*Le Monde*. 192 p., 89 F.

SPECIAL BANQUES

Jeune Afrique Economie a désigné le banquier africain de l'année :

Abdellatif Laraki

P.D.G. de la Banque Centrale Populaire du Maroc

Le classement des 250 premières banques africaines

La banque de l'an 2000

"Risques-Pays" :

les notes de l'Afrique

Dette :

le cas tunisien

POUR ETRE INFORME CHAQUE MOIS

JEUNE AFRIQUE ECONOMIE

160 PAGES - EN VENTE PARTOUT

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter du
10 décembre 1944.

Capital social :
620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.

Le Monde
PUBLICITE
S.A.

5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

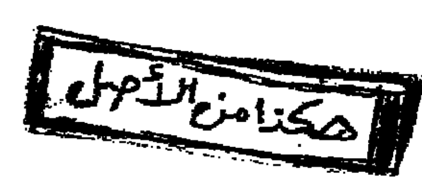
Le Monde
TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez *LEMONDE*



Reproduction interdite de tous articles sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

Le Monde USPS 765-910 is published daily, except Sundays for $ 460 per year by Le Monde c/o Speedimpex, 45-45 39 th street, L.C.I., N.Y. 11104. Second class postage paid at New-York, N.Y. postmaster : send address changes to Le Monde c/o Speedimpex U.S.A., P.M.C., 45-45 39 th street, L.I.C., N.Y. 11104.



L'affaire des ventes d'armes américaines à Téhéran

Des proches de M. Reagan, dont sa femme, l'exhortent à se séparer de plusieurs membres de son équipe

WASHINGTON
de notre correspondant

Plus les jours passent, plus M. Reagan et ses collaborateurs s'empêtrent dans l'affaire des tractations secrètes avec l'Iran. Plus ils se débattent, plus ils s'enfoncent, et plus ils s'enfoncent, plus ils se débattent – chacun espérant que le sacrifice (politique) de l'autre lui permettra de survivre.

De rumeurs malveillantes en fuites organisées, tous les dirigeants américains ou presque sont ainsi démissionnaires ou, plutôt démissionnés. Rien ne réussit plus à cette équipe habituée depuis six ans à sortir indemne de tous les champs de mines. Lorsque, il y a presque deux semaines, M. Reagan s'était à contrecœur laissé entraîner par son entourage à s'adresser à la nation, ses amis étaient persuadés qu'il allait, une fois de plus, retourner la situation en mettant l'opinion de son côté. Et après tout, s'il avait réussi à convaincre les Américains que le sommet de Reykjavik avait été un triomphe diplomatique, pourquoi ne leur aurait-il pas fait admettre qu'il fallait prendre des risques pour tenter de renouer avec l'Iran et que les armes livrées à Téhéran n'étaient pas une rançon pour la libération des otages mais un gage de bonne volonté ?

Les sondages ont rendu leur verdict : pour la première fois, M. Reagan n'a pas été cru, ou plutôt ne l'a été que par un petit cinquième de ses concitoyens. Aussitôt, comme le joueur qui perd et augmente la mise, la Maison Blanche organisait une conférence de presse présidentielle l'exercice dans lequel le *« grand communicateur »* est toujours le moins à son aise.

Résultat : trente minutes, mercredi dernier, de pénibles bredouillements télévisés en direct, au lendemain desquels on apprenait que l'un des présidents les plus populaires de l'histoire américaine avait, sur une semaine, perdu dix points dans les sondages. Depuis, c'est la franche débandade.

Jeudi, le *Washington Post* rapportait que l'homme qui s'était personnellement rendu à Téhéran, au printemps dernier, pour y négocier et accompagner une livraison d'armes, M. McFarlane, estimait que cela avait été une *« erreur »* de vendre des armes à la République islamique. Seuls les obtus ne changent pas d'avis. Mais M. McFarlane ayant été, du temps où il était encore conseiller de M. Reagan pour les affaires de sécurité nationale, l'instigateur premier de ce dialogue avec l'Iran, l'actuel secrétaire général de la Maison Blanche, M. Donald Regan, ne s'est pas privé de faire savoir que lorsqu'on donnait des conseils *« tordus »*, la décence commandait d'en assumer les conséquences.

Là-dessus, M. McFarlane a nuancé son propos mais en accusant le secrétaire d'Etat, M. George Shultz, d'en avoir su plus sur ce qui se tramait qu'il ne voulait bien le dire puisqu'il avait été *« à plusieurs reprises et souvent »* tenu informé. L'accusation ne devait pas être complètement fausse, car M. Shultz a alors reconnu avoir pris part à *« deux discussions d'ensemble »* sur le dossier, le sentiment général étant maintenant qu'il a préféré ne pas être plus étroitement associé à l'affaire pour éviter d'avoir à s'opposer à M. Reagan.

Une véritable pantalonnade

La pantalonnade a atteint un sommet, lorsque le directeur de la CIA, M. Casey, s'est rendu devant les commissions du Congrès pour les affaires de renseignement et qu'il est apparu qu'en fait de livraison *« symbolique »* d'armements l'Iran avait au minimum reçu – sous réserve des révélations à venir – plus de 2 000 missiles antichars d'une valeur de 12 millions de dollars. Commentaire, à la sortie, du sénateur Moynihan (démocrate, New-York) : *« Je ne peux pas croire ce que j'ai entendu et d'ailleurs je ne le crois pas. »*

Les républicains, consternés, ont pressé M. Reagan de reconnaître son *« erreur »* pour pouvoir tourner la page au lieu de continuer à s'enliser. Le président a préféré partir en week-end après avoir fait dire qu'il souhaitait que désormais *« tout le monde la boucle »*.

Il a été obéi, sauf de ses amis les plus proches, ceux du premier cercle de l'entourage californien, qui ont laissé savoir que M. Reagan vivait, à leurs yeux, *« la pire heure de sa carrière présidentielle »* et qu'ils souhaitaient les départs simultanés de MM. Shultz et Reagan et de l'amiral Poindexter, ancien adjoint de M. McFarlane et actuel conseiller pour les affaires de sécurité nationale. Ce groupe comprend non seulement des hommes aussi influents auprès du président que M. Meese, l'attorney général (ministre de la justice), son prédécesseur, M. William French Smith, l'ancien conseiller politique de la Maison Blanche, M. Lyn Nofziger et l'ancien secrétaire à l'intérieur, M. William Clark, mais il aurait aussi le soutien de M. Casey et surtout de Mme Reagan, dont l'opinion compte dans les grands moments. Si ces hommes étaient entendus, Mme Kirkpatrick, l'ancien ambassadeur à l'ONU, pourrait prendre en charge le conseil de sécurité nationale, tandis que l'ancien secrétaire aux transports, M. Drew Lewis, remplacerait M. Donald Regan.

Rien n'est pourtant fait car, officiellement, M. Reagan ne veut se séparer de personne afin de ne pas reconnaître l'existence d'une crise. On le dit néanmoins très irrité d'avoir été obligé de prendre son parti des distances affichées par M. Shultz et d'avoir dû sembler lui céder en annonçant qu'il n'y aurait plus de livraisons d'armes à l'Iran. La presse réclamant de son côté les têtes de MM. Regan et Poindexter, l'hypothèse d'un grand remaniement est donc parfaitement plausible.

Le dilemme est le suivant : en allant trop vite, le président américain donnerait le sentiment de sanctionner des collaborateurs coupables d'avoir fait ce qu'il avait souhaité qu'ils fassent, mais en traînant il laisserait pourrir la situation.

BERNARD GUETTA.

Selon le « New York Times »

L'Arabie saoudite livrerait des produits pétroliers à l'Iran

L'Arabie saoudite aurait livré ces derniers mois *« d'importantes cargaisons »* de produits pétroliers à l'Iran, selon le *New York Times* du 22 novembre. Le quotidien américain ajoute que ces livraisons remontent à loin mais qu'elles se sont accrues récemment et qu'elles sont effectuées *« pour la première fois »* par l'intermédiaire de négociants américains. L'Iran manque cruellement de produits finis depuis les bombardements irakiens de ses raffineries.

Ces livraisons, si elles sont confirmées, illustrent le rapprochement en cours des deux pays, sous la bénédiction de Washington. La stragégie pétrolière de l'Arabie saoudite a changé comme l'a démontré la dernière conférence de l'OPEP, et Ryad plaide désormais aux côtés de Téhéran pour un retour du prix du baril à 18 dollars. Cette volte-face fait aussi l'affaire des milieux pétroliers américains touchés par la trop forte chute des prix du brut. Ces raisons pétrolières s'ajoutent à celles liées à la libération des otages américains au Liban pour amorcer un dégel des relations entre l'Iran et l'Arabie saoudite. Ryad avait récemment décidé de fermer temporairement l'oléoduc qui permet à l'Irak d'exporter du pétrole au travers de son territoire.

Vive réaction du roi Hussein et de M. Moubarak

LE CAIRE
de notre correspondant

Le président égyptien Hosni Moubarak et le roi Hussein de Jordanie ont fait part le dimanche 23 novembre, de leurs préoccupations face aux fournitures d'armes américaines à l'Iran. Dans une conférence de presse donnée au terme d'une visite de vingt-quatre heures du souverain hachémite au Caire, le raïs s'est déclaré *« stupéfait par cette affaire »*. *« J'ai adressé un message au président Reagan où je demande aux Etats-Unis de faire quelque chose afin de ne pas perdre leur crédibilité dans le monde arabe à la suite d'un tel comportement »*, a indiqué M. Moubarak. *« D'ailleurs,* a-t-il ajouté *je crains que la crédibilité des Etats-Unis n'ait déjà commencé à se détériorer. »*

C'est la première fois que le chef de l'Etat égyptien réagit à la fourniture d'armes américaines à l'Iran. La réaction est d'autant plus révélatrice du mécontentement de l'Egypte tend qui soutient diplomatiquement et militairement l'Irak dans sa guerre contre l'Iran, qu'elle intervient à un moment où Le Caire a besoin de façon urgente du soutien de la Maison Blanche. Le ministre égyptien de la défense, le maréchal Abdel Halim Abou Ghazala, se trouve actuellement aux Etats-Unis où il tente d'obtenir de l'administration américaine une réduction des taux d'intérêt sur la dette militaire du Caire à l'égard de Washington (4,6 milliards de dollars). C'est, en effet, le même maréchal Abou Ghazala qui a transmis à la Maison Blanche le message désapprobateur évoqué par le raïs dans sa conférence de presse.

Le roi Hussein a estimé, de son côté, que *« la situation* [était] *d'autant plus grave que les révélations sur les fournitures d'armes américaines à l'Iran étaient de jour en jour plus inquiétantes »*. *« Je ne saisis pas la manière de penser des Etats-Unis dans cette affaire, car les fournitures d'armes à l'Iran ne mettront pas fin à la guerre du Golfe mais constituent au contraire une menace non seulement pour l'Irak mais pour toute l'entité arabe »*, a conclu le monarque hachémite.

Le roi Hussein, qui était arrivé samedi au Caire, s'est entretenu à trois reprises avec le président Moubarak avant de regagner Amman dans l'après-midi du dimanche 23 novembre.

ALEXANDRE BUCCIANTI.

● **La réaction officielle du Koweït.** – *« Le Koweït estime que le changement intervenu dans la position des Etats-Unis vis-à-vis de la guerre irako-iranienne est incompatible avec leur politique précédemment annoncée et l'intérêt qu'ils avaient manifesté pour mettre fin à ce conflit »*, a-t-on indiqué, dimanche, de source officielle dans la capitale koweïtienne. – *(AFP.)*

La guerre entre l'Iran et l'Irak

Représailles et contre-représailles font de nombreuses victimes dans la population civile

L'Iran a annoncé dimanche soir quarante-huit heures de bombardements contre l'Irak à partir de ce lundi matin 24 novembre, en représailles contre des raids irakiens qui avaient fait dans la matinée une centaine de morts.

L'état-major de l'information pour la guerre a aussi demandé à un envoyé du secrétaire général des Nations unies de se rendre dans le pays pour constater les dégâts causés par les derniers raids irakiens. L'Iran recommande à la population irakienne de se réfugier dans les quatre villes saintes du chiisme, Najaf, Kerbela, Samarra et Kazimiyeh, qui seront épargnées.

Ces bombardements, qui devaient commencer à l'aube, sont selon cet organisme officiel, des représailles *« logiques »* après les raids menés dimanche par la chasse irakienne contre les villes de Bakhtaran et Islamabad-Gharb, qui ont tué au moins cent douze personnes et fait de nombreux blessés.

A Bagdad, un porte-parole militaire irakien a annoncé dimanche que *« trois objectifs militaires importants »*, à Bakhtaran et à Islamabad (ouest de l'Iran), avaient été attaqués par l'aviation irakienne. Ces raids, soulignait le porte-parole, interviennent au lendemain du tir d'un missile iranien contre Bagdad – le cinquième depuis la mi-août – ayant fait vingt-huit blessés civils.

Selon Téhéran, ce tir faisait suite au violent raid de la chasse irakienne, jeudi dernier, contre la ville de Ahwaz (sud-ouest de l'Iran), au cours duquel vingt-cinq personnes ont été tuées et cent quatre-vingt-douze blessées.

A la suite de cette attaque, la télévision iranienne avait interrompu ses programmes pour annoncer que l'artillerie à longue portée iranienne bombarderait pendant quarante-huit heures, à partir de jeudi, tous les sites industriels et militaires des villes irakiennes, à l'exception des quatre villes saintes du chiisme.

Par ailleurs, l'agence IRNA a indiqué que l'aviation iranienne avait touché samedi des objectifs économiques et militaires dans la ville de Sadiya, au nord de Bagdad. Selon l'IRNA, quarante-huit heures après les premiers tirs de représailles contre les environs de Bassorah (sud de l'Irak), de *« gigantesques »* flammes embrasent toujours un complexe pétro-chimique et une usine de pâte à papier. – *(AFP.)*

● **JORDANIE : mort d'Anouar Nousseibeh.** – L'ancien ambassadeur et ministre jordanien Anouar Nousseibeh, ardent défenseur de la cause palestinienne, est mort d'un cancer, samedi 22 novembre, à Jérusalem, à l'âge de soixante-treize ans. Depuis sept ans, M. Nousseibeh présidait la Compagnie électrique de Jérusalem-Est, la plus importante firme palestinienne de Jérusalem et de la Cisjordanie occupée. Considéré comme un Palestinien modéré projordanien, il a largement contribué à repousser des initiatives israéliennes pour prendre le contrôle de la firme. – *(Reuter.)*

Déferlement de haine raciste à Jérusalem

« Mort aux Arabes ! »

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Jamais Jérusalem – *« la ville de la paix »* en hébreu – n'aura si mal porté son nom qu'en ce dimanche 23 novembre, jour de colère et de haine, où ses ruelles résonnèrent pendant des heures du grand cri vengeur *« Mort aux Arabes ! »*.

Pour la première fois depuis dix-neuf ans, depuis que Jérusalem réunifiée est à nouveau *« ville ouverte »*, des centaines de juifs défilant à l'intérieur des remparts ont appelé au meurtre, sous l'œil des soldats, contre la population arabe cloîtrée à double tour, et défiée jusque dans son quartier ancestral. Si le sang n'a pas coulé sur le pavé de Jérusalem, il s'est produit tout de même quelque chose de grave et d'inquiétant pour l'avenir d'une ville à l'équilibre éminemment fragile.

Tout avait commencé huit jours plut tôt avec l'assassinat en vieille ville d'un étudiant talmudiste – Eliahu Amedi, vingt et un ans, – poignardé par trois jeunes Palestiniens, venus pour tuer de Jenine, en Cisjordanie. Les meurtriers furent aussitôt arrêtés. La victime fréquentait depuis quelques semaines la *yeshiva* Chouvou Bonim, l'un des deux séminaires juifs installés en plein quartier musulman dans des maisons légalement acquises et occupées par des juifs avant 1948.

Chouvou Bonim, cela veut dire *« Revenez, fils »* : tout un programme. Depuis son ouverture, en mai 1982, cette *yeshiva* a toujours eu mauvaise réputation. Est-ce parce qu'elle abrite nombre d'anciens délinquants *« revenus »* à la foi ? Ou bien parce qu'on trouve parmi ces repentants une proportion inhabituellement faite en pareil lieu d'adeptes du rabbin et député raciste Meir Kahane ? Dès 1983, l'école avait fait parler d'elle en mal, notamment après le meurtre dans des circonstances mystérieuses d'une septuagénaire arabe du voisinage.

Dimanche, le chef de la police déclarait en conseil des ministres que les étudiants intimidaient depuis des mois leurs voisins arabes, allant jusqu'à *« faire leurs besoins »* dans leurs maisons. La police est convaincue, ajoutait-il, qu'ils ont une cache d'armes et de grenades en ville, mais n'a pas pu, à ce jour, la découvrir. Pour nombre de ses élèves venus d'Amérique, il s'agit d'un retour au plein sens du terme. *« Je suis enfin chez moi »*, nous disait un jour avec la force de l'évidence, sur le seuil de l'école, l'un de ces néophytes fraîchement débarqués de Kalamazoo, Michigan.

Depuis la mort d'Eliahu Amedi, les violences anti-arabes étaient quotidiennes, mais sporadiques et cantonnées pour l'essentiel à Shmouel-Hanevi, un quartier populaire de Jérusalem-Ouest peuplé en majorité de juifs sépharades, et où habitait la victime. Mais, dimanche, l'agitation a gagné la vieille ville.

A l'occasion de la cérémonie rituelle du septième jour de deuil, marquée le matin par un service religieux au cimetière du Mont des Oliviers, quelque cinq cents manifestants juifs franchissent, en milieu d'après-midi, la Porte de Damas. Tous les commerçants ont baissé leur rideau de fer, et ils ont eu raison. Plusieurs centaines de soldats, M-16 à la hanche, ont pris position à tous les points stratégiques. Spectacle jamais vu en vingt ans : la Ville Sainte est en état de siège. La police et les gardes-frontière – quelque trois cents hommes – ont préféré se faire épauler par l'armée, d'ordinaire tenue à l'écart de Jérusalem.

Les habitants se sont enfermés chez eux. Devant l'école Chouvou Bonim, les orateurs se succèdent, alternant les prières et, pour certains, les prônes indignés au nom de l'*« œil pour œil »* biblique.

« Un gouvernement de traîtres et d'invertébrés »

On invoque beaucoup Ismaël avant de s'en prendre à ses descendants. On proclame que cette terre appartient aux seuls fils de l'autre branche, celle d'Israël. Dans une ruelle voisine, des affichettes signées des *« frères de sang d'Eliahu »* annoncent, en anglais et en hébreu, de prochains châtiments : *« Nous nous vengerons, fût-ce par des actions suicidaires, et nettoierons la ville de tous ces Arabes. Nous ferons le travail que n'a pas fait ce gouvernement de traîtres et d'invertébrés. »*

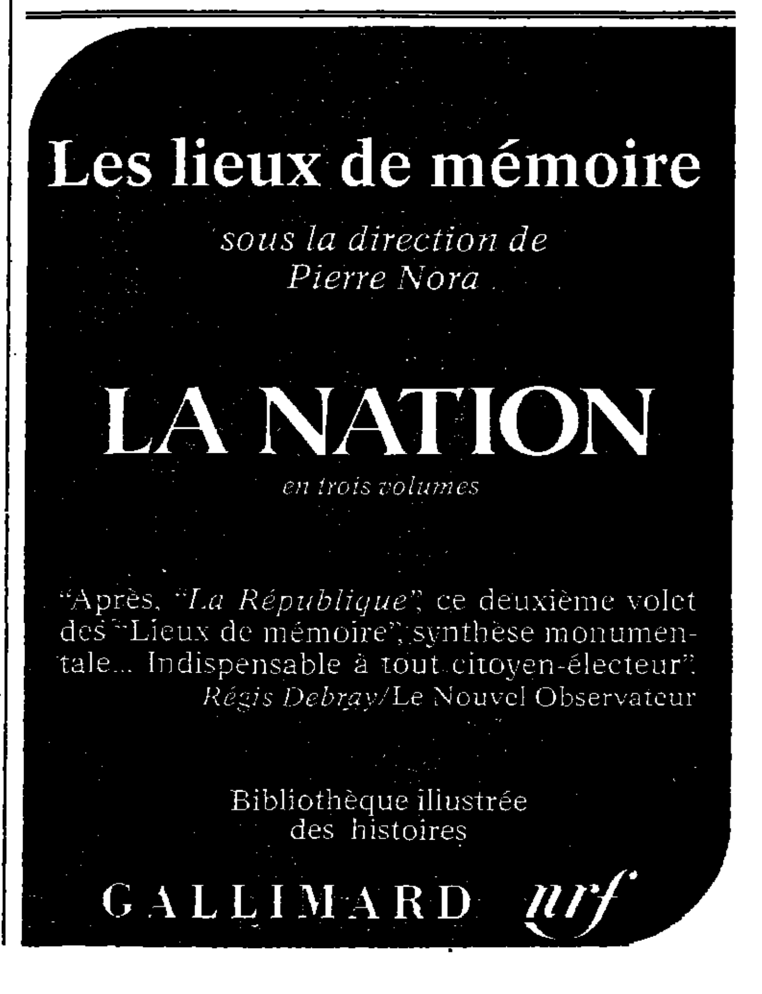
Lorsque le cortège pénètre puis s'étire dans les ruelles, le souk retentit de sa clameur haineuse : *« Mort aux Arabes ! Mort aux Arabes ! »* C'est dans l'ensemble une foule jeune et disparate qui tente de défoncer à coups de pied les portes des échoppes. Les ultra-orthodoxes – kaftans noirs et papillotes – côtoient les résidents de Shmouel-Hanevi, amis de la famille du défunt ; les gros bras du rabbin Kahane se mêlent aux colons du Goush-Emounim – calottes, jeans et parkas – conduits par leur maître à penser, Moshe Levinger.

Les slogans de cette foule sont peu nuancés. Ils visent un peu toujours les mêmes cibles : la gauche israélienne (*« une menace pour l'Etat »*), les médias, tenus pour partiaux (*« La radio d'Israël, c'est la voix de la Palestine »*) et surtout Teddy Kollek, le maire travailliste de Jérusalem depuis vingt ans et la bête noire de l'extrême droite. Une banderole représente un cœur percé d'une flèche avec cette légende : *« Kollek-OLP »*. Un manifestant d'origine française, arrivé en Israël en 1948, nous confie son admiration pour Jean-Marie Le Pen.

Plus tard, la journée s'achèvera sans gros incident : deux Arabes seront légèrement blessés, des vitres cassées et deux pare-brise voleront en éclats. La police anti-émeutes, en quelques charges, dispersera les derniers réfractaires. Six fauteurs de troubles seront arrêtés. Mais là n'est pas l'essentiel, car cette manifestation pose surtout bien des questions sur l'attitude du gouvernement.

Devait-il vraiment, au nom de la liberté d'expression, autoriser ce défilé provocateur ? N'a-t-il pas fait preuve d'un laxisme coupable ? Le premier ministre, M. Shamir, ne joue-t-il pas avec le feu en minimisant systématiquement depuis une semaine les violences anti-arabes, comme en tolérant dimanche, au cœur de Jérusalem, un tel déferlement de haine devant des dizaines de photographes et de cameramen ? Une chose est sûre : l'image soigneusement entretenue depuis vingt ans, notamment à l'étranger, par son maire, d'une Jérusalem harmonieuse, havre de coexistence pacifique entre juifs et Arabes, s'est gravement ternie l'espace d'un après-midi d'automne.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.



Proche-Orient

Le contentieux financier franco-iranien

Un remboursement par anticipation

Après sept ans de blocage et dix mois de négociations incessantes, le règlement du contentieux financier entre la France et l'Iran a commencé à entrer dans les faits. Deux jours seulement après la signature officielle d'un accord au niveau politique (*le Monde* du 19 novembre), un premier acompte de 330 millions de dollars, soit environ 2,1 milliards de francs au cours actuel, a été versé à l'Iran, cette somme, a déclaré le vice-ministre iranien des finances samedi 22 novembre constitue *« le remboursement partiel du prêt de 1 milliard de dollars consenti à la France en 1974 par le régime du shah »*. Paris et Téhéran *« ne sont parvenus qu'à un accord partiel »* sur le contentieux, a-t-il précisé, souhaitant voir *« ce différend entièrement réglé dans un proche avenir »*.

Sur le plan juridique et financier, les choses sont en effet encore loin d'être réglées. Les 330 millions de dollars versés à Téhéran représentent un tiers environ du principal de la dette contractée par le Commissariat à l'énergie atomique (CEA). Ils correspondent, assure-t-on au Trésor, à un remboursement par anticipation des échéances restant à venir sur le prêt. Mais l'objet même du contentieux et le plus gros des sommes dues (correspondant aux échéances déjà tombées et aux intérêts non versés depuis 1979) reste bloqué dans un compte spécial, régulièrement approvisionné par le CEA, mais gelé en raison de l'imbroglio juridique qui s'est greffé sur cette affaire depuis 1979.

Procédures d'arbitrage

L'origine du contentieux remonte à 1974. A l'époque, l'Iran du shah, désireux de se lancer dans l'aventure nucléaire avec l'appui de la France, avait accompagné son entrée au capital d'Eurodif, le consortium multinational à majorité française chargé de l'enrichissement de l'uranium, d'un prêt de 1 milliard de dollars. Consenti au Commissariat à l'énergie atomique, ce prêt était garanti par l'Etat français.

Téhéran s'était engagé, comme les autres pays partenaires de la France, à enlever à terme sa part de l'uranium enrichi produit par Eurodif, et à régler une partie des frais de l'usine. En outre, l'Iran avait commandé deux ans plus tard, en 1977, deux centrales nucléaires à un groupement d'entreprises françaises (Framatome, Alsthom, Spie-Batignolles et Framateg).

Après la révolution, l'Iran a, provisoirement du moins, renoncé à ses ambitions nucléaires. Il a annulé sa commande de centrales et n'a, bien entendu, jamais enlevé l'uranium enrichi correspondant à sa part. Tout en conservant sa participation dans Eurodif – le représentant iranien assiste toujours aux réunions du conseil d'administration, – il a en outre cessé en 1979 d'acquitter comme prévu sa part des frais fixes de l'usine. Du coup, le CEA a gelé le remboursement du prêt de 1 milliard de dollars et cessé d'en régler les intérêts à l'Iran.

Une série de procédures d'arbitrage auprès des chambres de commerce internationales de Genève et de Paris ont eu lieu par la suite. Eurodif ainsi que les constructeurs de centrales s'estimant lésés par la défection iranienne ont réclamé chacun de son côté des dommages et intérêts importants. Pour garantir leurs droits, en attendant l'issue des procès, ils ont en outre obtenu la saisie conservatoire du prêt de 1 milliard de dollars, toujours entre les mains du CEA.

En sens inverse, l'Iran a engagé une procédure d'arbitrage international pour obtenir le remboursement de son prêt ainsi que des intérêts impayés accumulés depuis 1979. Au total, la somme due (principal et intérêts) est estimée entre 1,5 et 1,7 milliard de dollars. Téhéran a, lui aussi, pour préserver ses droits obtenu la saisie-arrêt de sommes correspondantes (15,5 milliards de francs français) sur les comptes de la CEA.

Jusqu'à la semaine dernière, toutes ces saisies en sens contraire gelaient totalement le règlement du contentieux au niveau des sociétés. Subitement, trois jours après l'accord politique intervenu entre les deux gouvernements, deux des jugements de saisie qui bloquaient le règlement de la dette à l'Iran ont été levés par la justice française.

Seule demeure désormais la saisie conservatoire obtenue par Eurodif contre l'Iran pour 9 milliards de francs (1). Elle continue de bloquer le remboursement par le CEA des arriérés dus à l'Iran, gelés sur un compte spécial. C'est la raison pour laquelle l'acompte de 330 millions de dollars versé la semaine dernière correspond à un remboursement anticipé et non au règlement des sommes contestées.

Quels que soient les accords politiques négociés au sommet, le contentieux au niveau des entreprises reste en suspens aussi longtemps que les procédures d'arbitrage sur le fond n'ont pas été jugées.

VÉRONIQUE MAURUS.

(1) Une autre procédure annexe à cette affaire, portant sur des sommes beaucoup moins importantes (750 millions de francs environ) prêtées par l'Iran à Eurodif en 1979 reste également pendante.

● **Paris n'est pas encore devenu « sage », selon « République islamique ».** – Le quotidien *République islamique*, organe du Parti de la République islamique au pouvoir, a estimé, samedi 22 novembre, que s'il était vrai que l'attitude de la France envers l'Iran était plus *« positive »*, Paris n'en est pas pour autant devenu *« sage »*. Pour *République islamique*, l'expulsion de France vers l'Irak du chef des Moudjehedines du peuple, M. Massoud Radjavi, et les déclarations de M. Jacques Chirac, selon lesquelles il avait tenté de dissuader l'Irak de déclencher une offensive contre l'Iran, ne suffisent pas pour considérer que Paris *« a fait sienne la position de l'Iran »* dans ce conflit. L'Iran reconnaît une certaine souplesse de la France à son égard, mais, selon le journal, rien n'indique que les objectifs français vis-à-vis de l'Iran aient changé. – *(AFP.)*

Océanie

En Nouvelle-Zélande et en Australie

Jean-Paul II déplore l'indifférence croissante envers la religion

Le pape est arrivé, le lundi 24 novembre, en Australie. C'est la deuxième visite d'un souverain pontife dans ce pays après celle, très brève, de Paul VI lors de son dernier voyage à l'étranger en 1970. C'est aussi le deuxième voyage de Karol Wojtyla en Australie. Il y était déjà venu comme archevêque de Cracovie lors du congrès eucharistique mondial à Melbourne, en 1973.

Cette cinquième étape de Jean-Paul II sera la plus longue (près d'une semaine) de ce trente-deuxième voyage hors d'Italie et peut-être aussi la plus importante par la teneur de son message politique et social, jusque-là exceptionnellement absent de ses diverses déclarations.

CANBERRA
de notre envoyé spécial

En Australie, véritable île-continent, les catholiques représentent 27 % d'une population à dominante protestante et, dans toutes ses composantes, fortement *« sécularisée »*. Que cet aspect des choses doive être abondamment traité ici, Jean-Paul II en a donné une indication, le lundi 24 novembre, dès sa réponse aux paroles de bienvenue du gouverneur, Sir Ninian Stephen : *« Toutes les lettres que j'ai reçues,* a-t-il déclaré, *me disent que vous attendez du pape qu'il vous remémore des choses que votre cœur vous dit peut-être, mais qui sont souvent noyées sous le tohu-bohu de la vie quotidienne. »* Le pape a également appelé le riche Etat-continent à ouvrir les yeux sur *« les besoins de tous les peuples »*.

Au cours de son week-end en Nouvelle-Zélande, le pape avait déjà déploré *« la croissante sécularisation ambiante »*, *« l'indifférence de fait envers les valeurs religieuses »*, *« la baisse de la ferveur »*, *« le déclin de la participation aux offices dominicaux et aux sacrements »*. Les Eglises protestantes subissent plus durement encore ce choc.

Faudrait-il reconnaître que ce sont là des maux inhérents à une société de bien-être comme l'est si visiblement la Nouvelle-Zélande, avec son *« capitalisme-providence »*, vitupéré par le parti travailliste de M. David Lange lui-même ?

Certes non ! *« Soyez davantage vous-mêmes »*, a déclaré Jean-Paul II. *« Prêchez l'Evangile »*, *« soyez partisans d'unité dans votre Eglise »*, *« n'ayez pas peur de rappeler hardiment, aux non-chrétiens eux-mêmes, la doctrine de l'Eglise sur certains aspects tels que le mariage et la famille : elle peut renverser les fondements mêmes de la vie sociale »*.

La culture maorie à l'honneur

En Nouvelle-Zélande, Jean-Paul II avait surtout traité deux sujets épineux : la place de la culture maorie (indigène) et l'œcuménisme. Dès son arrivée à Auckland, devenu *« Maori d'honneur »* (*le Monde* daté 23-24 novembre), il avait déclaré que *« les points forts de la culture maorie sont souvent les valeurs mêmes que la société moderne risque d'oublier : la dimension spirituelle, un respect profond de la nature et de l'environnement, un sens de la communauté assurant à chacun la certitude de son appartenance, la loyauté à la famille »*.

C'était une réponse on ne peut plus vigoureuse à ceux qui, aux antipodes, s'inquiètent du *« renouveau maori »*, perceptible tant par la forte présence de cette minorité (aujourd'hui 9 % environ des quelque 3,3 millions de Néo-Zélandais) que par la vigueur, parfois l'agressivité, de ses revendications politiques, économiques, sociales et même religieuses. L'Eglise catholique a choisi d'appuyer ce renouveau d'une communauté naguère menacée de perdre son identité culturelle en raison de son exode massif de la campagne vers les villes. Ainsi le symbole graphique de la visite portait-il l'insertion *« Pape Jean-Paul II – Aotearoa »*, ce dernier terme désignant la Nouvelle-Zélande en langue maorie (littéralement : le pays du long nuage blanc).

Mise en garde sur l'œcuménisme

Comment, par ailleurs, être l'Eglise catholique dans un pays où celle-ci, représentant 14 % de la population, est nettement en minorité par rapport aux protestants ? Le clergé et les laïcs locaux ont clairement répondu : par la pratique active de l'œcuménisme, domaine dans lequel la Nouvelle-Zélande se révèle un pays pionnier.

Depuis plus de vingt-cinq ans, en effet, l'Eglise catholique dialogue fraternellement avec le Conseil national des Eglises, qui regroupe notamment les anglicans, les presbytériens et les méthodistes, principales dénominations des réformées. A deux reprises, en 1981 et 1983, catholiques et anglicans ont par ailleurs célébré en commun le service dominical. Enfin, l'épiscopat envisage sérieusement d'entrer dans une sorte de conseil des Eglises chrétiennes, encore en gestation.

Se félicitant, le dimanche 23 novembre, à Wellington, de cette attitude des évêques néo-zélandais, le pape leur a néanmoins adressé une sérieuse mise en garde au cours d'une célébration œcuménique réunissant à la cathédrale de Christchurch, dans l'extrême sud du pays, l'archevêque anglican et des pasteurs presbytériens, baptistes et méthodistes : *« L'unité, c'est beaucoup plus qu'une fédération ou un arrangement de travail. Nous devons honnêtement reconnaître que de réelles différences rendent notre communion incomplète. La participation catholique ne va pas sans de nouvelles exigences pour les autres Eglises et communautés engagées dans le mouvement œcuménique... L'objectif n'est pas un simple partenariat. »*

JEAN-PIERRE CLERC.

● **Attentat à Melbourne.** – Une voiture piégée a explosé, dimanche 23 novembre aux premières heures, devant un immeuble abritant le consulat de Turquie, tuant une personne et blessant une femme de ménage travaillant dans l'immeuble. L'attentat a été revendiqué auprès de l'AFP à Sydney par un groupe se présentant comme le *« front greco-bulgaro-arménien »* qui a annoncé d'autres attentats. Selon la police, l'explosion a été si violente que l'identification de la victime, apparemment un homme, et celle du véhicule étaient sur le moment impossibles.

Europe

AUTRICHE : après les élections du 23 novembre

M. Franz Vranitzky devrait former un gouvernement de grande coalition

VIENNE
de notre correspondante

Les élections législatives du dimanche 23 novembre se sont soldées par des pertes des deux grands partis en lice, le Parti socialiste (SPOe) et le Parti populiste (OeVP). Le Parti socialiste, au pouvoir depuis seize ans, a réussi à maintenir sa majorité relative au Parlement tout en perdant 10 sièges et 4,2 % de ses électeurs. Il sera représenté au nouveau Parlement par 80 députés (contre 90). Le Parti populiste conservateur aura 76 sièges parlementaires (contre 81) et a perdu par rapport aux législatives de 1983 1,9 % de suffrages.

Le grand gagnant du scrutin est incontestablement le Parti libéral qui a réussi sous la direction de son nouveau chef, M. Joerg Haider, à presque doubler le nombre de ses électeurs en obtenant 9,7 % des suffrages, soit une progression de 4,7 points et 18 sièges parlementaires. Enfin, les Verts ont réussi pour la première fois leur entrée au Parlement, avec 9 députés, en obtenant 4,6 % des voix. Ces résultats pouvaient encore être très légèrement modifiés avec le dépouillement, lundi des votes par correspondance.

Succès des petits partis

La première surprise de ce scrutin est sans aucun doute l'ampleur de la victoire de M. Haider, dont l'élection à la tête du Parti libéral en septembre dernier, a été à l'origine de la rupture de la coalition gouvernementale entre socialistes et libéraux.

M. Haider, représentant de l'aide droite nationaliste de son parti, qui a su se donner l'allure d'un « rebelle » de la classe politique, n'a pas reculé dans sa campagne électorale devant la démagogie, en dénonçant le *« partage du pouvoir et de l'Etat depuis quarante ans entre SPOE et OEVP »*. M. Haider a apparemment réussi à mobiliser en sa faveur non seulement les électeurs votant traditionnellement à droite, mais aussi bon nombre d'Autrichiens mécontents de l'empire du « rouge et du noir ». Son score dépasse largement l'électorat traditionnel d'un parti qui, au moment de sa fondation en 1949 (sous un autre nom), était un foyer pour tous les anciens nazis « dénazifiés », nostalgiques du III[e] Reich.

Revers pour les populistes

L'entrée des Verts au Parlement confirme la tendance : déçus par l'incapacité des représentants des deux grands partis d'examiner au moins avec bonne volonté les questions brûlantes de l'environnement, les jeunes surtout, mais pas seulement, se sont tournés vers les écologistes conduits par M[me] Freda Meissner-Blau, ancien membre du Parti socialiste qui avait présenté sa candidature à la présidentielle du printemps dernier.

La scission d'une tendance du mouvement fortement marquée idéologiquement a libéré le Parti Vert de M[me] Meissner-Blau du handicap que représentaient ces querelles internes. Avec leurs neuf sièges parlementaires, les écolos entendent lutter *« contre l'oligarchie des grands partis »*.

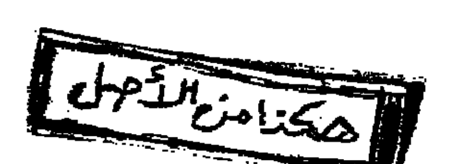
Socialistes et populistes ne peuvent se faire d'illusions sur l'état actuel de leurs formations politiques. Les socialistes, en nette perte de vitesse, doivent leur « succès » d'abord à M. Joerg Haider, qui a réussi en très peu de temps à se présenter comme le seul vrai opposant au système en place, un rôle que l'OeVP n'a toujours pas maîtrisé après seize ans d'opposition. Ils le doivent aussi à la popularité du chancelier Franz Vranitzky, banquier pragmatique de quarante-neuf ans, qui reste cependant controversé au sein du parti pour son rejet pratiquement total des dogmes idéologiques chers aux socialistes.

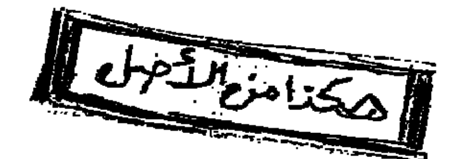
M. Alois Mock a sans aucun doute manqué une chance historique en ne réussissant pas à exploiter à fond les faiblesses des socialistes. M. Mock, qui manque de tout charisme, a eu du mal à faire comprendre aux Autrichiens en quoi consisterait le *« tournant spirituel et moral »* qu'il leur promettait sans manquer la moindre occasion pour se prononcer en faveur d'une grande coalition avec les socialistes. Depuis que ces derniers, sous la pression des réalités, ont habilement repris dans leur programme économique des éléments piqués dans celui des conservateurs (privatisation d'entreprises nationalisées, plus de rigueur dans les finances publiques, allégements d'impôts), les différences entre les conceptions politiques et économiques des deux partis s'estompaient de plus en plus.

Socialistes et populistes semblent fermement résolus à gouverner ensemble. Les négociations entre les deux partis s'annoncent laborieuses, mais une grande coalition sous la direction du chancelier Frang Vranitzky semble être la seule formule de gouvernement possible et a été ouvertement souhaitée par MM. Vranitzky et Mock le soir même des élections.

WALTRAUD BARILY.







DECROCHEZ L'AMÉRIQUE



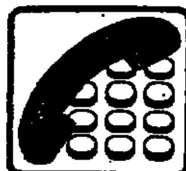
Le fil du téléphone vous aide à resserrer les liens avec vos partenaires outre-Atlantique. Le téléphone, c'est la ligne la plus directe entre hommes d'affaires, et businessmen.

Appelez l'Amérique ! C'est facile, grâce à la coopération entre les Télécoms et AT&T, leaders mondiaux des Télécommunications.

Appelez l'Amérique et faites plus souvent votre numéro aux Américains.







Young & Rubicam 86

Asie

PHILIPPINES : le renvoi du ministre de la défense, M. Enrile

Mme Aquino va former un nouveau gouvernement, conforme aux vœux de l'armée

Le calme régnait, ce lundi 24 novembre, à Manille, où l'on s'attendait que la présidente Aquino fasse connaître rapidement la composition de son nouveau gouvernement – conforme aux vœux de l'armée, – après avoir contraint, la veille, tous ses ministres à démissionner, à la suite d'une tentative de coup d'Etat. Dans un communiqué diffusé dimanche, le chef d'état-major général, le général Ramos, a déclaré que le complot, auquel auraient pris part des éléments de l'armée, avait pu être déjoué sans faire de victimes. On ignore encore si des affrontements ont eu lieu, aucun détail sur les événements de la fin de semaine n'ayant été rendu public.

On n'exclut pas, à Manille, qu'un *modus vivendi* soit intervenu entre la présidente et l'armée pour permettre le départ du ministre de la défense, M. Juan Ponce Enrile, remplacé dès dimanche par le général en retraite Rafael Ileto. Mme Aquino a aussitôt après durci le ton face aux insurgés communistes, une exigence formulée depuis longtemps par l'armée. Le retour, au sein de la nouvelle équipe, des ministres qui représentaient la gauche, est jugé peu probable. M. Enrile, qui a été vu, détendu, à la sortie de la dernière réunion, exceptionnelle, du cabinet, dimanche, paraît désormais avoir les mains libres pour tenir le rôle d'un puissant opposant de droite, à l'approche d'un référendum constitutionnel, prévu le 2 février, dont dépend l'avenir politique de Mme Aquino.

On doute toutefois à Manille que la campagne d'assassinats et d'explosions de ces dernières semaines cesse du jour au lendemain. Les mouvements de troupes, dans la nuit de samedi à dimanche à Manille, qui ont marqué le paroxysme de la crise, avaient été précédés de l'assassinat, dans la capitale, d'une personnalité favorable à Mme Aquino, Ulbert Umawa Tagung, chef de l'un des deux gouvernements régionaux musulmans de l'île de Mindanao (sud de l'archipel).

Enfin, dès dimanche, les Etats-Unis ont fait connaître, par la voix du porte-parole du département d'Etat, leur satisfaction de voir la tentative de coup d'Etat contre Mme Aquino déjouée, et réitéré leur soutien *« ferme et sans équivoque »* à la présidente et à son appel à la conclusion d'une trêve avec les communistes d'ici à la fin du mois.

Le nouvel homme-clé : le général Ramos, chef d'état-major

MANILLE
Correspondance

Après une nuit mouvementée au cours de laquelle des troupes loyales au gouvernement ont pris position autour des points stratégiques de la capitale, la présidente Aquino a convoqué une réunion exceptionnelle de son cabinet dans la matinée de dimanche 23 novembre, et obtenu la démission de tous ses ministres. Celle du ministre de la défense, M. Juan Ponce Enrile, a été immédiatement acceptée. Dans les minutes qui ont suivi, M. Rafael Ileto, – « exilé » sous Marcos comme ambassadeur à Bangkok pour avoir été le seul général à s'opposer à la déclaration de loi martiale en 1972 – est devenu le nouveau titulaire de ce ministère.

Peu après, le porte-parole de la présidence a confirmé qu'un coup de force prévu ce lundi avait bien été déjoué. D'anciens députés de M. Marcos auraient cherché à proclamer un gouvernement « constitutionnel » rebelle. Le nom de M. Enrile n'a pas été officiellement associé à cette tentative. Mais, tôt dimanche matin, les radios nationales diffusaient un message du chef d'état-major général, le général Fidel Ramos, sommant les commandants régionaux d'ignorer toute consigne émanant du ministère de la défense ou d'officiers proches de M. Enrile.

Après avoir occupé le fauteuil de ministre de la défense sans discontinuer depuis 1970, M. Enrile se retrouve donc aujourd'hui simple citoyen. Il avait été un des hommes les plus craints du régime Marcos. De son propre aveu, il fut l'un des artisans de la loi martiale. En semi-disgrâce à la veille de la « révolution de février », il était passé, les armes à la main, aux côtés de Mme Aquino, en compagnie du général Ramos, contribuant ainsi à l'éviction de son ancien protecteur. Un point d'interrogation pèse maintenant sur les intentions de cet homme habile. Privé de son rang de ministre, M. Enrile jouit cependant d'une popularité indéniable auprès des jeunes officiers du Mouvement pour la réforme de l'armée (RAM), comme lui animés d'un anti-communisme virulent et d'ambitions politiques plus ou moins avouées. Récemment, M. Enrile avait menacé de se conduire en « Rambo » si on le « poussait trop loin », sans plus de précisions.

En remaniant son cabinet, Mme Aquino se prépare à se séparer de certains de ses proches amis, qui l'avaient soutenu tout au long de son combat contre Ferdinand Marcos. La volonté qu'elle a exprimée de repartir *« sur des bases nouvelles »* a été interprétée dans les milieux politiques, comme l'annonce d'un rééquilibrage au centre de son gouvernement. Le départ, probable, de plusieurs personnalités qui y représentaient la gauche permet à l'armée, sous couvert d'efficacité, de renforcer son emprise sur l'appareil politique.

La circonspection des communistes

Au fil des dernières semaines, le général Ramos est ainsi devenu l'homme-clé du régime. Abandonnant toute réserve, le général avait tout récemment « conseillé » à la présidente de se défaire au plus vite des ministres jugés « incapables » par l'armée. De même, il s'était fait le porte-parole de ceux qui estiment que trop de temps a été perdu dans la recherche d'une trêve avec les communistes et que le gouvernement se doit d'adopter une politique plus vigoureuse. Mme Aquino semble, désormais, prête à l'écouter. Annonçant dimanche à la télévision le remaniement ministériel, Mme Aquino a déclaré en préambule que, passé la date du 30 novembre, l'étape de la négociation avec les insurgés *« aura pris fin »*. La menace d'une offensive militaire contre les insurgés est claire.

Après un moment de panique initiale, la population semble avoir bien accueilli le remaniement. M. Enrile passait de plus en plus pour un danger pour la démocratie. En revanche, les dirigeants de la guérilla communiste ont réagi avec circonspection, applaudissant eux aussi le départ de M. Enrile, mais regrettant que Mme Aquino les blâme pour *« les aléas qui ont perturbé les négociations »*. Ils ont réitéré leur souhait de parvenir à un accord de cessez-le-feu, même si la date du 30 novembre leur paraît trop proche.

Les insurgés communistes s'inquiètent cependant de la nomination du général en retraite Ileto, artisan de la défaite, de la première insurrection communiste dans les années 60 et connu pour son pessimisme sur les chances d'un cessez-le-feu. Comme le général Ramos, le général Ileto est diplômé de l'académie militaire américaine de West-Point. Aux yeux des communistes, l'influence américaine s'est donc renforcée à Manille.

KIM GORDON-BATES.

Les acteurs

● **Rafael Ileto,** soixante-six ans, nommé dimanche ministre de la défense, est un militaire de carrière à la réputation d'intégrité qui doit son ascension politique actuelle à son désaccord passé avec l'ancien président Marcos sur l'imposition de la loi martiale. Diplômé de West-Point, il a participé à la guerre antijaponaise en Nouvelle-Guinée et aux Philippines au sein des forces américaines. Après l'indépendance, il a organisé les unités de Rangers qui ont fait échouer la rébellion communiste dans l'île de Luçon. Un temps ambassadeur en Iran, puis en Thaïlande, il est considéré comme très anticommuniste et pro-américain. Il occupait depuis février 1986 les fonctions de vice-ministre de la défense.

● **Juan Ponce Enrile,** soixante-deux ans, a été le « numéro deux » du régime Marcos, son administrateur de la loi martiale, avant de voir sa faveur décliner et qu'il se mutine pour rejoindre le camp de Mme Aquino au lendemain du scrutin présidentiel de février. Diplômé de Harvard, il avait travaillé plusieurs années aux côtés de son père, l'un des plus prospères conseillers juridiques de Manille, avant de se lier en 1965 avec M. Marcos. Ministre de la défense depuis 1970, il passe pour avoir amassé une fortune considérable. Son anticommunisme virulent va de pair avec une ambition personnelle qu'il s'efforce à peine de dissimuler.

● **Le général Fidel Ramos,** cinquante-huit ans, chef d'état-major général, qui apparaît de plus en plus comme l'homme fort du régime, s'est taillé une réputation d'incorruptible, une exception parmi les anciens hauts responsables du régime Marcos. Lui aussi formé aux Etats-Unis, il avait été avec M. Enrile l'instigateur de la mutinerie qui porta Mme Aquino au pouvoir. Lorsque les militaires proches de M. Enrile commencèrent à critiquer la présidente, le général Ramos multiplia les mises en garde contre toute agitation dans les casernes.

Des « couacs » dans le concert soviéto-indien

(Suite de la première page.)

M. Gorbatchev l'a réitéré dans un entretien de 90 minutes diffusé par la télévision indienne dimanche soir : *« Les relations avec l'Inde occupent une place prioritaire dans la politique étrangère »* du Kremlin. Et la mission du *« grand communicateur »* à New-Delhi est, somme toute, assez claire : rassurer, consolider, développer. Trois mots-clés pour une visite que les deux parties veulent *« historique »*, et qui l'est déjà puisque le précédent voyage d'un numéro un soviétique à Delhi, celui de Brejnev, remonte à six ans.

Moscou, qui s'est redécouvert, depuis le discours de Vladivostok, en juillet dernier, une puissante dimension asiatique, directement liée à ses ambitions dans le Pacifique, doit, prioritairement, garantir sa position en Inde. *« L'avancée vers l'est du planisphère,* remarque sereinement un général indien, *ne peut se faire qu'avec le soutien de Delhi et à condition que l'URSS soit assurée d'avoir au moins un ami, sinon un allié, en position forte sur l'océan Indien. »* On va donc beaucoup parler cette semaine de l'initiative de paix Asie-Pacifique de M. Gorbatchev – un vieux concept proposé, il y a plus de dix ans, par Brejnev et rejeté alors par New-Delhi, – à laquelle manque toujours l'aval Indien.

Jusqu'à ces derniers temps, les relations soviéto-indiennes s'inscrivaient dans un cadre géostratégique assez clair. Pour l'URSS, l'alliance indienne contribuait à la sécurité de ses frontières asiatiques, à l'isolement de la Chine et à la limitation des visées américaines dans la région. Le pays de Nehru, ce *« laquais de l'impérialisme »* que, selon les termes de Staline, constitue, par ailleurs, un excellent débouché pour les armes et la technologie lourde soviétiques. Vue de Delhi, l'amitié du Kremlin a valorisé la position indienne sur l'échiquier régional et a permis un armement massif au moindre coût.

Axée autour du fameux pacte d'amitié d'août 1971 qui permit, quatre mois plus tard, à Indira Gandhi de démembrer l'ennemi héréditaire pakistanais (1) sans craindre des représailles chinoises, entretenue depuis une trentaine d'années par un nombre incalculable d'accords technologiques, scientifiques, économiques et culturels, la concorde indo-soviétique est déjà entrée, depuis le début des années 80 et surtout depuis l'arrivée au pouvoir de M. Rajiv Gandhi, sur un terrain, disons, moins sûr.

Les dirigeants du *« plus vaste Etat de la planète »* et de la *« démocratie la plus nombreuse du monde »* ont beau entretenir les *« meilleures relations personnelles »*, il n'en reste pas moins que, s'il fut un temps où les intérêts des deux pays coïncidaient étroitement, ce n'est plus entièrement le cas. Le dégel sino-soviétique, pour commencer, préoccupe d'autant plus New-Delhi que cette dernière profita bien plus que d'autres du clivage entre les deux « grands » de la région.

Les Indiens n'en font pas mystère. Les ouvertures du Kremkin à Pékin font d'autant moins leur affaire que, d'une part, comme dit un diplomate soviétique de New-Delhi, *« ils ont toujours considéré les Chinois comme des concurrents économiques et militaires sérieux et dangereux pour leur pééminence sur la région »* et que, de l'autre, New-Delhi éprouve, lui-même, de grandes difficultés à détendre ses relations avec ce puissant voisin. Depuis quelques mois, l'armée chinoise occupe même, aux confins du Tibet et de l'Arunachal Pradesh, une vallée que New-Delhi veut sienne. Le silence de Moscou, quand cette « intrusion » fut découverte et dénoncée à pleins poumons, n'est pas passé inaperçu au Parlement indien.

Le Kremlin a, par la suite, fait savoir *urbi et orbi* que l'Inde ne devait pas s'inquiéter, que, *« en aucun cas »*, les tentatives de normalisation avec Pékin ne se feraient *« aux dépens de la grande amie indienne »*. Clin d'œil ironique à M. Rajiv Gandhi ? Lui-même n'ayant pas cessé, depuis deux ans, de répéter qu'*« en aucun cas le développement des relations avec Washington »* n'aurait lieu *« aux dépens de notre grand ami soviétique »*. C'est le second « couac » dans l'harmonie soviéto-indienne.

La coopération soviétique, grâce à laquelle l'Inde a pu établir les bases de son industrie lourde (2), convient moins bien aujourd'hui à une économie qui n'en est plus au décollage. M. Rajiv Gandhi veut libéraliser et moderniser son pays. *« La technologie soviétique n'est tout simplement plus à la hauteur de nos ambitions »*, résume un jeune économiste de New-Delhi. L'Inde se tourne donc de plus en plus vers l'Ouest, chaque fois qu'elle a besoin de matériel ou de savoir-faire de pointe.

La mauvaise image de Washington

Malgré les avantages financiers insurpassables offerts par Moscou, – toutes les importations indiennes, notamment, sont payables en roupies et non en devises fortes, – la tendance est nette et se répercute dans la balance des échanges bilatéraux : 44 milliards de roupies (une roupie = 0,6 F) dans les deux sens en 1985, 36 milliards seulement en 1986 et 38 milliards prévus pour 1987 (3)... Les échanges avec les Etats-Unis, premier partenaire économique de l'Inde, sont légèrement plus élevés.

Même dans le domaine militaire, qui n'est comptabilisé nulle part dans les statistiques, le souci indien de diversification est de plus en plus net. Mirage et missiles français, avions de combat britanniques, sous-marins allemands, canons suédois et, dernièrement, moteurs américains vendus pour l'avion léger de combat que New-Delhi veut développer seul. La tendance n'est pas encore trop inquiétante pour le Kremlin – qui fournit toujours entre 65 et 70 % des équipements militaires indiens, – mais, comme on dit à l'ambassade soviétique, *« on observe »* avec quelque irritation l'incontestable percée de la technologie occidentale sur le marché local.

Cependant, l'occupation de l'Afghanistan par l'armée rouge autorisant le Pakistan voisin à réclamer et à obtenir toujours plus d'armements américains, l'image de Washington chez les Indiens reste mauvaise. L'Amérique est, en outre, périodiquement accusée de fermer délibérément les yeux sur les programmes nucléaires militaires pakistanais. Les Soviétiques, qui laissent entendre en privé que New-Delhi *« crie au loup nucléaire islamique de manière à préparer l'opinion à la bombe indoue qui, elle, est tout à fait prête »*, jouent sur les deux tableaux et s'apprêtent même à renoncer aux garanties d'usage sur l'uranium enrichi pour vendre une centrale à New-Delhi.

Washington, pour sa part, continue d'insister pour que l'Inde signe le traité international de non-prolifération nucléaire, et cette exigence lui vaut pas mal d'ennemis dans les allées du pouvoir en Inde. La récente et maladroite déclaration de M. Weinberger, secrétaire américain à la défense, selon laquelle les Etats-Unis pourraient livrer des avions de reconnaissance AWACS au Pakistan pour contrer les incursions des Mig afghans en territoire pakistanais, n'a rien arrangé. Le déploiement d'AWACS, avec des équipages américains ou non, permettrait évidemment à l'ennemi pakistanais d'espionner tous les mouvements de l'armée indienne.

Ce n'est encore, semble-t-il, qu'un ballon d'essai, mais Moscou a sauté sur l'occasion pour dénoncer avec New-Delhi *« cette nouvelle escalade dans la course aux armements de la région »* et... offrir ses services. Initialement prévue pour juin 1987, la première livraison de Mig-29, dont l'Inde a commandé quarante exemplaires, se réservant la possibilité d'en assembler cent cinquante de plus sous licence, a été avancée au mois prochain. Annoncée au cours du week-end, cette initiative démontre à ceux qui en doutaient encore à quel point New-Delhi est effectivement une priorité pour le Kremlin. Car, en dépit des récriminations émises par des alliés beaucoup plus proches – Berlin-Est notamment, – aucun pays du pacte de Varsovie n'a encore reçu de Moscou ce nouveau type d'appareil... C'est un diplomate américain qui le reconnaît avec quelque amertume : *« S'il y a une chose que Moscou a toujours su faire mieux que nous, c'est bien flatter l'âme indienne. »*

PATRICE CLAUDE.

(1) Sécession et naissance du Bangladesh en 1972.

(2) Les industries bâties avec la coopération technologique et financière soviétique produisent 80 % de la métallurgie indienne, 60 % des équipements électriques lourds, plus de 50 % de la production pétrolière, un tiers de l'acier et un cinquième de l'énergie électrique.

(3) L'URSS est le premier acheteur du monde de textiles, de tapis, de thé, de cosmétiques et de médicaments fabriqués en Inde (parfois sous licence occidentale). Au total, Moscou reçoit environ 20 % des exportations indiennes et, en dehors des armes, vend principalement à New-Delhi du pétrole (60 % des exportations soviétiques vers l'Inde).

(Publicité)

GÉOPOLITIQUE AFRICAINE N° III

- **AFRIQUE DU SUD** : la longue marche *par Pierre MAYER.*
- **COTE-D'IVOIRE** : une « décentralisation politique centralisée » *par Tessy D. BAKARY*

Abonnements : 300 ou 350 F (avion)
Règlements : au CCP Bruxelles 000 157-912057
ou : virement à la Banque Nagelmackers, 12, place de Louvain, B1000 BRUXELLES compte n° 635-1790901-41
Correspondance : GÉOPOLITIQUE AFRICAINE 216, chaussée de Wavre, 1040 BRUXELLES
6 et 8, square Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie, 75004 PARIS

(Publicité)

UN IMMENSE MARCHÉ S'OUVRE
APPRENEZ LE **CHINOIS**
EN CHINE dans une grande université Pékin, Shangai, Canton... PLACES LIMITÉES
A partir de février 87, UN SEMESTRE 15.500 F + droits inscription. Logement compris.
CEPES, 57, rue Ch.-Laffitte, 92200 Neuilly. 47.45.09.19 ou 47.22.94.94.

Afrique

CENTRAFRIQUE

Près de 90 % de « oui » au référendum constitutionnel

Selon des résultats partiels, environ 90 % des électeurs centrafricains se sont prononcés en faveur du « oui » lors du référendum constitutionnel qui s'est déroulé vendredi 21 novembre. A Bangui, la capitale, les résultats devraient être inférieurs, de l'ordre de 70 %. Les Centrafricains devaient se prononcer sur la nouvelle Constitution (qui prévoit la création d'un Parlement et d'un parti unique) et sur la poursuite du mandat de leur président, le général André Kolingba. D'autre part, l'un des avocats de l'ex-empereur Jean-Bedel Bokassa, dont le procès doit s'ouvrir le 26 novembre, Me Francis Szpiner, a estimé, dimanche 23 novembre, que son client sera jugé d'une manière régulière, les droits de la défense étant, selon lui, respectés.

De son côté, le ministre centrafricain de l'information, M. Da Silva Nzengué, a laissé entendre que le chef de l'Etat pourrait éventuellement gracier Bokassa si celui-ci est condamné à mort. Les autorités, a-t-il ajouté, craignent que ce procès ne soit transformé en manifestation à grand spectacle : le procès ne sera pas retransmis à la télévision. – *(AFP, AP.)*

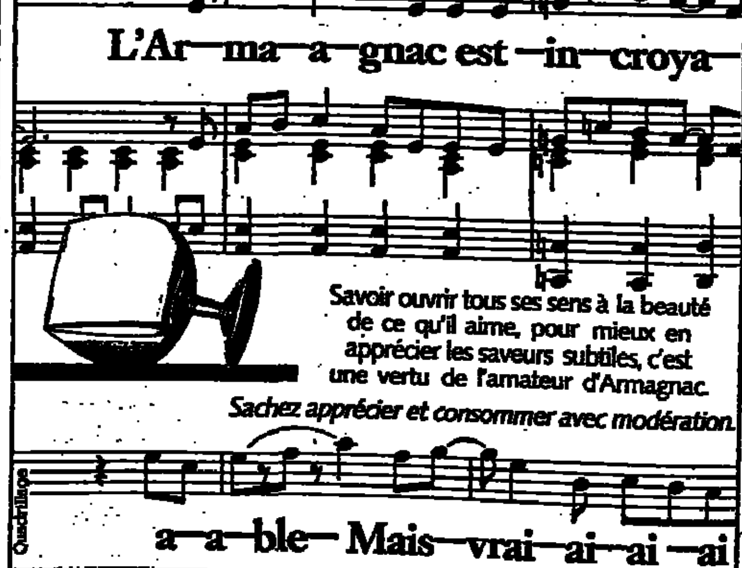
CAMEROUN

Remaniement du gouvernement

Le président camerounais, M. Paul Biya, a procédé, vendredi 21 novembre, à un remaniement ministériel, qui intervient après le remplacement du secrétariat général à la présidence par un cabinet présidentiel et un secrétariat du gouvernement. Cette réforme a pour objectif d'accroître la responsabilité des ministres, dont la plupart des décisions devaient, jusque-là, recevoir l'approbation du secrétariat à la présidence. Ce remaniement est marqué par le départ de M. Menguémé, ministre de l'administration territoriale, de M. Koulla, ministre des finances, et de M. David Abouem Atchoyi, ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique.

Les nouveaux ministres sont M. Michel Mevaa M'Eboutou, nommé ministre délégué à la présidence chargé de la défense (qui était secrétaire général du ministère de la défense), M. Philippe Mataga, ancien directeur de cabinet du chef de l'Etat, qui devient ministre du travail et de la prévoyance sociale, et M. Booto Angon, ancien directeur des impôts, qui devient ministre des finances. M. William Eteki Mboumoua conserve la charge du ministère des affaires étrangères. Neuf membres du gouvernement ont, d'autre part, changé de portefeuille. – *(Reuter, AP.)*

ECOUTEZ : C'EST UNE CAMPAGNE RADIO POUR L'ARMAGNAC





Amériques

Un conflit, à dominante économique, qui s'aggrave

Rien ne va plus entre les Etats-Unis et le Brésil...

RIO-DE-JANEIRO
de notre correspondant

Quand M. Nixon était à la Maison Blanche, il avait donné le Brésil comme exemple en disant que là où ce pays allait le reste de l'Amérique latine suivrait. M. Reagan ne reprendrait certainement pas la formule à son compte, à en juger par les éclats de voix qui marquent les relations entre les deux pays depuis plusieurs mois. Après avoir commencé en sourdine, le conflit est désormais sur la place publique. Un jour, c'est l'ambassadeur des Etats-Unis à Brasilia, M. Harry Shlaudeman, qui menace les Brésiliens de la fermeture du marché américain si leurs frontières ne s'ouvrent pas davantage ; un autre jour, c'est le ministre brésilien de la science et de la technologie, M. Renato Archer, qui accuse les Américains d'exercer des *« pressions abusives »* sur leurs partenaires, parce que, dit-il, ils ont perdu leur compétitivité sur le marché international. Fini le temps où la gauche présentait l'impérialisme brésilien comme un sous-produit de l'impérialisme américain.

« Aujourd'hui, les Etats-Unis et le Brésil sont entrés dans une zone de conflits permanents », affirme M. Paulo Rabello de Castro, l'un des responsables de la Fondation Getulio-Vargas (INSEE brésilien). La querelle a éclaté au grand jour quand M. José Sarney a fait, au début de septembre, sa première visite officielle à Washington. Le président brésilien ne s'attendait sans doute pas à n'entendre que des éloges sur la démocratie retrouvée – et pas trop mal gérée. Mais la dureté de ses interlocuteurs l'a surpris. Ceux-ci ne tolèrent pas le protectionnisme brésilien. Ce qui les irrite plus que tout, c'est le « mauvais exemple » donné par un pays qui n'hésite plus à les heurter de front quand il y va de son intérêt, dans une région du monde disposée d'habitude avec eux à plus de conciliation.

Le combat de l'informatique

Le conflit est économique, et guère politique. La nouvelle République n'a rien qui puisse inquiéter le gouvernement Reagan. Les différents partis communistes, une fois légalisés, ont montré leur audience réelle, qui est restreinte. Les élections du 15 novembre ont réduit l'influence des formations populiste, comme le PDT (Parti démocratique travailliste) de M. Leonel Brizola, ou ouvriériste, comme le Parti travailliste de « Lula », qui donnent volontiers dans l'anti-impérialisme. La victoire quasi totale du PMDB (Parti du mouvement démocratique brésilien), le parti au pouvoir, consolide l'orientation réformiste de M. Sarney, qui exclut tout bouleversement majeur. Même une initiative qui aurait passé pour un affront il y a quelques années – le rétablissement des relations diplomatiques avec Cuba – semble avoir été parfaitement assimilée par Washington.

En revanche, les Brésiliens sont convaincus que les Américains les voient sans plaisir prendre leur place dans l'économie mondiale – la huitième actuellement parmi les pays occidentaux, peut-être la quatrième à partir de l'an 2000 si la croissance se poursuit. Ils estiment, par exemple, que leur endettement extérieur est traité avec moins de compréhension par les Etats-Unis que celui du Mexique ou de l'Argentine. *« Chaque fois que nous avons des problèmes avec les créanciers étrangers, nous nous en prenons aux seuls Etats-Unis, sans doute à cause de leur influence à la Banque mondiale et au FMI »*, explique M. Rabello de Castro.

Les problèmes ont commencé en 1984, quand le Parlement de Brasilia a voté une loi établissant pour huit ans une réserve de marché dans l'informatique. Militaires et nationalistes de gauche étaient tombés d'accord à l'époque – après s'être si longtemps affrontés – pour adopter un tel dispositif, afin de protéger l'industrie nationale de micro et mini-ordinateurs.

Le gouvernement de M. Sarney a confirmé cette politique. Le ministre chargé de l'informatique, M. Renato Archer, est un nationaliste connu, qui a mené quelques batailles dans ce sens avant l'avènement du régime militaire. Il a appliqué la loi au pied de la lettre, car l'informatique, dit-il, n'est pas seulement une industrie, *« c'est la clé de nore développement scientifique, technologique et social »*.

Les Etats-Unis se plaignent, pour leur part, qu'une loi prévoyant seulement un « contrôle » des importations de technologie étrangère soit toujours interprétée dans le sens le plus restrictif pour les firmes multinationales, parmi lesquelles la filiale d'IBM figure en bonne place puisqu'elle occupe près de la moitié du marché brésilien, avec ses ventes de gros ordinateurs.

La controverse divise les Brésiliens eux-mêmes. Les partisans traditionnels de l'ouverture du pays aux capitaux étrangers craignent que l'informatique brésilienne ne prenne du retard en refusant de s'associer avec les grandes firmes mondiales. Ils qualifient les nationalistes intransigeants, comme M. Archer, de *« chiites de l'économie »*.

> *Les Brésiliens sont convaincus que les Américains les voient sans plaisir gagner des places dans la compétition économique...*

Les Etats-Unis ont mis à plusieurs reprises la question sur le tapis et donné un délai au gouvernement Sarney, jusqu'au 31 décembre, pour « assouplir » sa politique d'informatique. Faute de quoi ils menacent d'exercer des représailles contre les exportations brésiliennes, principalement de chaussures, de jus d'orange et d'acier. S'ils restreignaient l'entrée de ces trois produits, il pourrait en résulter pour le Brésil une perte annuelle de 500 millions de dollars. Des experts des deux pays se sont déjà réunis à Brasilia et à Paris pour tenter de trouver un compromis. Ils tiendront à la mi-décembre, à Bruxelles, la rencontre de la dernière chance.

Les Américains ont réagi à une autre menace : celle de voir Brasilia étendre la réserve de marché à la chimie fine et à la biopharmacie, deux secteurs où les intérêts étrangers sont importants. M. Clayton Yeutter, conseiller du président Reagan pour le commerce international, est venu au Brésil pour obtenir du gouvernement Sarney des apaisements à ce sujet.

L'antagonisme américo-brésilien est patent dans les forums internationaux comme le GATT, où les Etats-Unis mènent la bataille pour obtenir une libéralisation des échanges dans les services et la haute technologie. Chaque fois, ils trouvent le Brésil à la tête des opposants, à côté de nations comme l'Argentine et l'Inde. Les nécessités de pays récemment industrialisés ne sont évidemment pas les mêmes que celles des Etats-Unis, déjà entrés dans l'ère postindustrielle et qui comptent sur les services pour garder dans le commerce mondial la part qui leur est disputée par les nouveaux exportateurs de marchandises.

Autre sujet de friction : la fermeté du Brésil face à ses créanciers, au premier rang desquels les Etats-Unis. Depuis l'an dernier, Brasilia n'accepte plus le contrôle du FMI, que les détenteurs de créances – les banques comme les gouvernements – jugent d'habitude indispensable pour « aménager » la dette de leurs clients.

Un « risque politique » ?

On ne voit donc plus se succéder à Brasilia ces missions d'experts que le Fonds envoyait pour mettre le nez dans la comptabilité du pays. La jeune démocratie n'a adressé à l'organisation de Washington aucune de ces « lettres d'intention » par lesquelles le gouvernement antérieur s'était engagé à assainir ses comptes, au prix d'une récession qui a durement secoué la population. M. Sarney et son équipe ont opté pour la croissance, afin de réduire le chômage et les déséquilibres sociaux. Tancredo Neves – l'homme qui est mort sans avoir pu devenir le premier président de la nouvelle République – disait que le Brésil voulait bien payer ses dettes, mais pas au prix de la faim et de la misère des gens.

C'est le même langage que M. Sarney a tenu lors de sa visite à Washington. On a dit à plusieurs reprises que son pays ne constituait pas un risque économique, mais qu'il pourrait devenir un *« risque politique »* s'il continuait de s'appauvrir és annuellement aux créanciers étrangers. Il demande une réduction du taux de ces intérêts et un rééchelonnement sur plusieurs années du principal de sa dette à moyen et à long terme, qui avoisine 10 milliards de dollars avec le premier trimestre de 1987, avec le consortium des banques étrangères. Brasilia est en moins bonne position qu'il y a un an, parce que les aléas de son plan de stabilisation – le plan Cruzado – l'ont obligé à puiser dans ses réserves de devises et à augmenter ses importations, ce qui a réduit d'autant sa capacité de paiement. En outre, les banquiers et experts internationaux estiment que le programme d'assainissement engagé en mars dernier a pratiquement laissé intact le déficit public. Ils souhaitent que Brasilia fasse un effort sérieux dans ce domaine et comptent sur le FMI pour jouer son rôle d'agent technique afin de vérifier le déroulement de l'opération.

Le Brésil s'efforce de parler dur depuis un an devant les organismes financiers internationaux. *« Mais il a une capacité limitée de marchandage*, explique M. Rabello de Castro. *Son langage n'est sans doute pas le bon, mais c'est le même qu'emploient les Etats-Unis. »*

CHARLES VANHECKE.

P

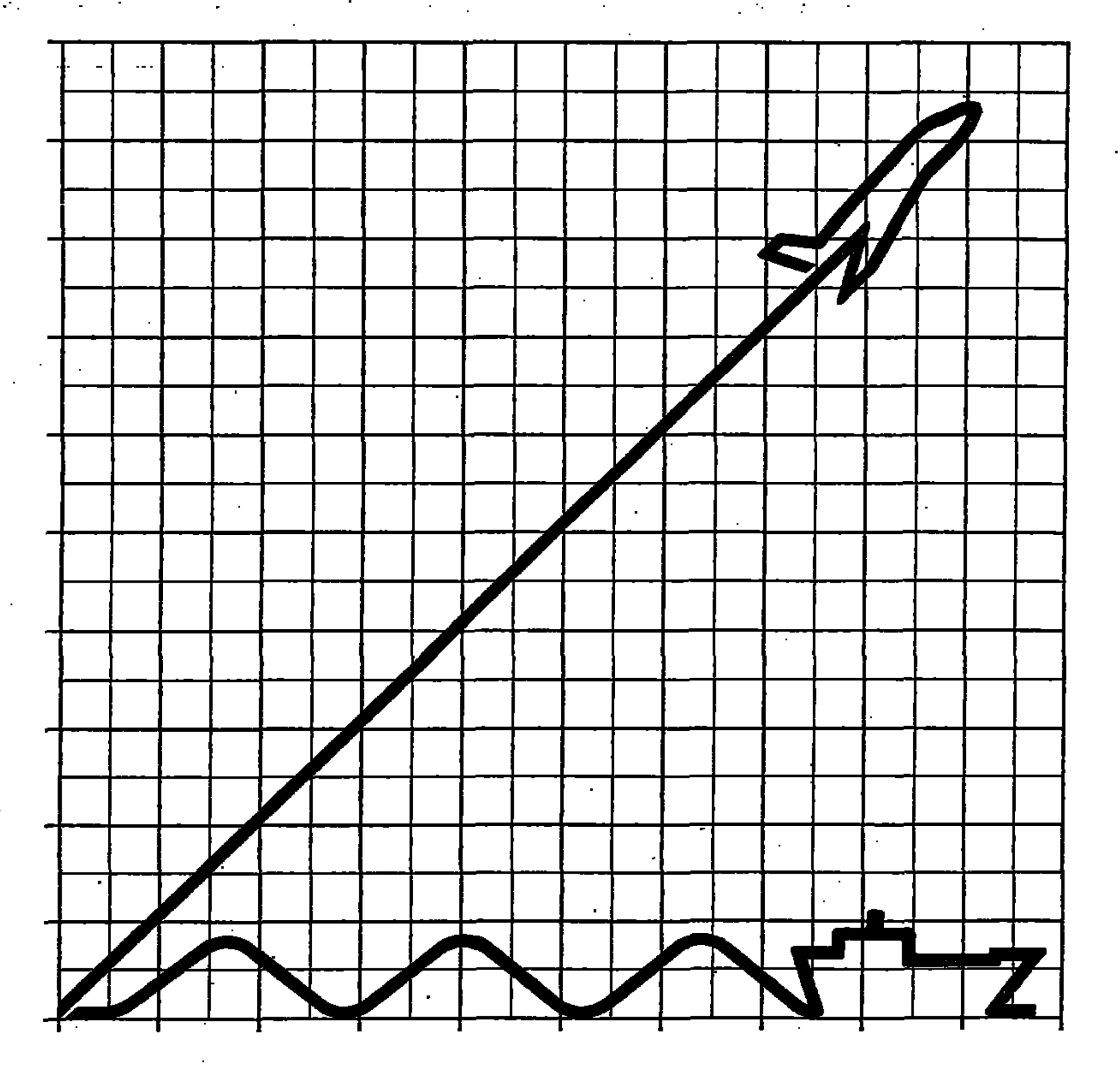
Qu'est-ce qui fait d'un placement FCP une bonne ou une mauvaise affaire?
La vitesse de réaction du gestionnaire.

MICHEL PUGET
AGENT DE CHANGE
7, RUE DROUOT 75009 PARIS TELEX : 650 727 TELEPHONE : 42.46.92.34

ODOUL
AGENT DE demeco
Garde-meubles
42 08 10 30
16, rue de l'Atlas · 75019 Paris

(Publicité)
Aujourd'hui, les toutes dernières affaires en vente de fonds de
COMMERCE
BOUTIQUES - LOCAUX - BUREAUX
aliment., cafés, librairies, div., gérances
dans le journal spécialisé depuis 41 ans
« LES ANNONCES »
En vente partout 4,00 F et 36, rue de Malte, 75011 Paris - Tél. (1) 48.05.30.30

ON SE DEMANDE SOUVENT A QUOI TIENT
LA REUSSITE DE CERTAINES ENTREPRISES.



Tout chef d'entreprise qui se respecte vous le dira : la rapidité est loin d'être le seul avantage du fret aérien. Immobilisation financière quasi inexistante, stockage inutile, délais de livraison garantis, dédouanement facilité, tout cela fait qu'avec UTA Cargo, les marchandises, et donc l'argent, tournent plus rapidement.

Avec 37 vols hebdomadaires sur 29 destinations africaines desservies par des 747 300 combi et 747 tout cargo, UTA Cargo vous assure une souplesse, une régularité, et une précision incomparables dans l'acheminement des marchandises.

Alors calculez, mais calculez tout. A l'heure du bilan, vous verrez que les transports les plus économiques ne font pas forcément gagner de l'argent.

Consultez votre transitaire habituel ou UTA Cargo.

UTA CARGO

UTA CARGO. NOUS EMPECHONS VOTRE ARGENT DE DORMIR.

Doyle Dane Bernbach

Invité de la «convention pour la défense de la Ve République

M. Raymond Barre définit les cinq conditions de l'indépendance nationale

Les pièces de la plate-forme électorale du candidat Barre à l'élection présidentielle de 1988 se mettent petit à petit en place. Le 9 octobre dernier, M. Raymond Barre exposait à Lille ses thèses sur la participation dans l'entreprise et *« l'humanisme social »*. Le 11 décembre, l'ancien premier ministre ouvrira à Toulouse le dossier des droits de l'homme. Patiemment mais en profondeur, M. Barre continue de tracer son sillon sans s'arrêter sur les mauvaises herbes de ce qu'il appelle la *« politique politicienne »*.

Samedi 22 novembre, le député du Rhône était l'invité de *« la convention pour la défense de la Ve République »*, présidée par l'ancien ministre gaulliste et député RPR de Corrèze, M. Jean Charbonnel. Devant un auditoire tout acquis et sous le portrait de référence du général de Gaulle, M. Barre, sur un ton extrêmement professoral, a examiné dans le détail *« les conditions modernes de l'indépendance nationale »*. Un discours sérieux, épais, qui permit surtout à l'orateur de démontrer que la conception gaulliste de la nation n'est pas incompatible avec la notion d'identité européenne. *« L'indépendance nationale*, devait préciser d'entrée M. Barre, *ne saurait être un prétexte au sectarisme politique de ceux qui la brandissent pour condamner les hommes et les femmes qui sont conscients des exigences de l'organisation de l'Europe occidentale et d'une large coopération internationale, et qui ne méritent point de ce fait d'être rejetés dans le « parti de l'étranger. »* De même, a souligné préalablement M. Barre, ce concept d'indépendance nationale ne *« saurait non plus être utilisé pour couvrir certains intérêts économiques et financiers attachés à un protectionnisme à courte vue qui affaiblit la capacité d'adaptation nationale à la compétition internationale et qui engage le pays sur la voie de la stagnation sinon du déclin »*. Ces deux mises en garde établies, M. Barre pose les cinq questions pouvant garantir à ses yeux l'indépendance de la nation française. première condition : *« Une politique globale et vigoureuse en faveur de la famille ne se limitant pas aux seuls avantages financiers »*, sans laquelle la France sera *« au début du troisième millénaire une France fortement ridée »*.

Deuxième condition : une politique de défense crédible, qui impose, selon M. Barre, une réflexion d'ensemble et une grande vigilance : *« Quelle que soit la volonté du pouvoir — et bien que je sois convaincu que la politique de défense ne doit pas être soumise à la politique financière, qui doit être conçue en en reconnaissant la priorité, — il est évident qu'un pays comme le nôtre ne dispose pas de ressources économiques et financières suffisantes pour tout faire à la fois.*

» Il ne faudrait pas qu'un cadre brillant soit vidé de sa réalité opérationnelle et que la dispersion des efforts conduise à un divorce croissant entre intentions et moyens et à des retards techniques impossibles à combler par la suite. La continuité au plan des principes ne dispense pas de choix difficiles au plan des moyens. L'expérience de la seconde guerre mondiale a montré qu'il faut ne pas céder à l'illusion de la protection engendrée par certaines doctrines et leurs conséquences opérationnelles. »

» Il est parfois nécessaire de modifier les structures du système de défense que tendent à maintenir les traditions et les pesanteurs corporatistes. Nous en sommes arrivés, je le pense, au moment où une réflexion d'ensemble sur les conditions et les moyens de notre défense doit s'imposer pour que celle-ci soit mise à l'heure du vingt et unième siècle.

» Notre résolution à cet égard doit être d'autant plus grande que l'évolution des négociations sur le contrôle des armements entre l'Union soviétique et les Etats-Unis risque de conduire à une situation dangereuse pour l'Europe occidentale et pour la France. Les résultats de la rencontre de Reykjavik entre le président Reagan et M. Gorbatchev font ressortir que les Etats-Unis et l'URSS ont été très loin sur la voie de la réduction des armements stratégiques (réduction de 50 % de toutes les catégories d'armement), sans que la structure de l'arsenal soviétique soit prise en compte.

» En ce qui concerne les forces nucléaires intermédiaires, l'option zéro, qui signifie l'élimination totale des SS 20 et des Pershing américains, a fait l'objet d'un assentiment des deux parties. L'échec de Reykjavik ne doit pas nous faire ignorer que le consensus soviéto-américain sur l'« option zéro » en Europe et leur engagement à poursuivre les négociations sur les armes à courte portée expriment la convergence entre la rhétorique antinucléaire de M. Reagan et les objectifs constants de l'URSS en la matière ; c'est-à-dire le découplage de la défense de l'Europe occidentale de celle des Etats-Unis. On peut se demander si l'objectif de l'élimination des armes nucléaires n'a pas fait passer au second plan pour les Etats-Unis leur présence nucléaire en Europe et les dangers du « découplage ».

La solidarité, condition de la cohésion

» Dans ces conditions, notre vigilance ne peut qu'être grande tant en ce qui concerne l'avenir de nos forces nucléaires stratégiques que la sécurité de l'Europe dans son ensemble ; si les Russes et les Américains acceptent de démanteler une large part de leurs moyens balistiques, une forte pression ne manquera pas de s'exercer sur les pays conservant de tels moyens, et notamment sur la France, qui prétend garder ses fusées et moderniser leurs têtes nucléaires.

» On n'a pas suffisamment, à mon sens, porté attention aux déclarations faites le 17 octobre dernier, au lendemain du sommet de Reykjavik, par le secrétaire d'Etat des Etats-Unis, M. George Shultz : approbation de l'idée, que le président Reagan et M. Gorbatchev semblent partager, qu'en fin de compte nous devons trouver un moyen de nous passer d'armes nucléaires ; conviction que si la dissuasion fondée sur les forces conventionnelles est beaucoup plus coûteuse que la dissuasion nucléaire c'est une forme plus sûre [« safer »] de dissuasion ; appel à ce que les pays occidentaux dépensent plus pour leurs forces conventionnelles.

» Comment ne pas être également attentif à cette autre déclaration de M. Shultz, faite le 16 octobre 1986 au sujet des « forces tierces » : « Je pense franchement qu'il serait difficile à n'importe quel gouvernement d'insister pour garder des missiles balistiques si les Etats-Unis et l'Union soviétique procédaient à l'élimination de leurs propres missiles. »

» Il nous faudra une grande résolution pour conserver l'instrument de notre indépendance, si les négociations soviéto-américaines se poursuivent avec succès. »

La troisième condition de l'indépendance nationale relève du *« dynamisme et de la compétitivité de notre économie »*, qui pour M. Barre passe par ces quatre actions prioritaires : *« l'assainissement des finances publiques, un investissement massif, un encouragement de la recherche et un allégement progressif de la dette extérieure »*. *« L'affirmation de la personnalité culturelle de notre pays et la défense de sa vitalité culturelle »* est la quatrième condition, la cinquième étant le renforcement de la *« cohésion sociale au sens de la nation. »*

« A une époque, commente-t-il, *où des centaines de milliers d'hommes et de femmes souffrent de la perte de leur emploi, où des régions tout entières s'interrogent sur leur avenir, où la pauvreté apparaît de nouveau dans nos villes et nos campagnes, la solidarité nationale est la condition de la cohésion nationale, sans laquelle l'indépendance nationale risque d'être minée de l'intérieur par des inégalités insupportables et par le sentiment d'injustice qu'elles engendrent. »*

Dans la seconde partie de son discours, M. Barre s'attache ensuite à démontrer que ce renforcement de l'identité nationale de la France ne saurait en quoi que ce soit conforter le pays dans *« un splendide isolement »*. Pour ce faire, M. Barre rappelle quelques grands principes à ses yeux essentiels. Premier principe : *« La France appartient à l'alliance atlantique. »* Se référant à quelques textes du fondateur de la Ve République, M. Barre souhaite que l'on ne se laisse pas *« enfermer dans une gangue de dogmes et de mythes »*, mais qu'au contraire la position de la France soit sans équivoque : *« Nous vivons sur le continent européen. Nous sommes exposés à une triple menace : conventionnelle, nucléaire, chimique. L'ouest de l'Europe peut être attaqué par des forces conventionnelles très puissantes.*

» Parlons clair ! Ne donnons point l'impression de balancer entre l'alliance et la neutralité à l'ombre de notre force stratégique de dissuasion. La stratégie de la France n'est pas au service de ses seuls intérêts. L'égoïsme sacré serait en ce domaine suicidaire. »

Après avoir souligné qu'*« il appartient au chef de l'Etat d'apprécier nos intérêts vitaux qui ne se limitent pas à la seule protection du sanctuaire national »*, M. Barre insiste sur la nécessaire solidarité européenne en matière de défense :

« La création d'une agence européenne d'armements illustrerait la volonté des nations européennes de se doter, grâce à la conjugaison de leurs recherches et de leurs possibilités industrielles, des instruments modernes de leur défense.

Profession de foi européenne

» Dans tous ces domaines, la France doit prendre des initiatives, proposer à ses partenaires, et en premier lieu à l'Allemagne fédérale, des formules de solidarité dépourvues d'équivoque.

» A eux de dire s'ils veulent donner avec nous un contenu concret à la solidarité européenne en matière de défense. Si cette réponse n'était pas à la mesure de nos espoirs, il nous resterait la certitude que, grâce à notre effort national de défense, nous pourrons faire face à toute éventualité. »

Le deuxième principe énoncé se résume par cette profession de foi : *« Nous sommes tous des Européens. »* La France est en Europe et *la Communauté*, rappelle M. Barre, *ne pourra avancer que si la France est économiquement, financièrement et monétairement solide et peut ainsi agir avec l'Allemagne fédérale sur la base d'une égalité globale »*.

M. Barre assure que *« la constitution d'une union de l'Europe occidentale, organisée dans le domaine politique, et celui de la défense, pourrait un jour aboutir à la solution du problème allemand, problème européen par excellence, qui ne peut être traité de façon efficace et durable que par tous les peuples européens concernés. »*

Un autre principe auquel la France doit se tenir est pour M. Barre son engagement plus avant dans l'aide au tiers-monde. *« Le développement économique et social du tiers-monde*, insiste-t-il, *ne sera pas dissociable dans le monde de demain du maintien de la paix ni d'ailleurs du développement des pays industrialisés eux-mêmes. »* Enfin, M. Barre évoque tout particulièrement la présence française et européenne dans les pays du Proche-Orient.

« Aujourd'hui, la France peut tirer notre Europe de l'absence où celle-ci s'enfonce peu à peu. Je n'en veux pour témoignage que ce qui se passe au Proche-Orient. Les Européens y sont présents par leur commerce, par leur culture, par leur assistance technique, par leur ventes d'armes et, hélas ! par leurs otages.

Mais, tout cela mis ensemble, de quel poids pèse l'Europe dans les affaires de cette région ? La France mène depuis longtemps une politique au Proche-Orient. Ne peut-elle point s'efforcer de la faire partager par ses partenaires européens ou prendre avec eux des initiatives.

Pouvons-nous faire face aujourd'hui au terrorisme qui cherche à déstabiliser les démocraties européennes sans faire preuve avec nos amis et nos alliés et à leur égard de fermeté et de solidarité ?

Rappelant en conclusion que l'Europe et la France se trouvent *« dans une phase historique de transition »*, M. Barre souhaite que l'on ne vive plus aujourd'hui *« avec la mémoire d'hier et la conception de l'indépendance d'hier »*, mais que les Français sachent, pour reprendre l'expression d'André Malraux, montrer aussi *« une volonté de conscience européenne »* parce que *« l'Europe est également devenue une forme de notre destin. »*

Encombrements

UN, deux, trois partez ! Samedi après-midi dans les sous-sols moquettés d'un grand hôtel parisien, M. barre refait surface pour quelques heures. De Gaulle vaut bien quelques messes ! Le 10 octobre dernier, date de sa dernière apparition, M. Barre s'en était allé visiter à Lille la maison natale du général. Cette fois, c'est à l'invitation de M. Jean Charbonnel, l'un des conservateurs en chef de la mémoire gaulliste, grand maître de la convention *« pour la défense des institutions de la Ve République »* dont le libellé est déjà à lui seul tout son programme — que M. Raymond Barre répond. Pendant une heure sous le portrait bienveillant du général en civil, devant un auditoire buvant ses paroles comme du petit lait, M. Barre se pose en digne héritier, distillant doctement ses grands principes en matière d'indépendance nationale pour terminer par une grande gerbe nouant les fils du gaullisme à la trame de l'Europe.

Dimanche une autre convention, celle du PSD dans la ville, Issy-les-Moulineaux, de son unique secrétaire d'Etat au gouvernement M. André Santini. Le PSD : Parti social démocrate, président, Max Lejeune. Souvent inconnu au bataillon de la majorité. L'une des succursal de la grande surface UDF. Sur le podium : MM. Chirac, Pasqua et Toubon. M. Jean Lecanuet s'est fait excuser. Hormi M. Rossinot, les autres dirigeants de l'UDF ont préféré rester au lit. Quand ils se reveilleront, sera sans doute trop tard. Après le Parti radical, le PSD dérive vers le RPR. Pour M. Chirac, le PSD valait bien le sacrifice d'une séance dominicale de jogging. Pas de petit parti, ni de petit profit !

M. Barre fait de l'œil aux gaullistes. M. Chirac poursuit ses manœuvres d'encerclement de l'UDF. Que vouliez-vous que fit M. Giscard d'Estaing ? Ce week-end devait être pour lui un temps de repos. Mais le salut de la majorité vaut bien le dérangement. Profitant d'une journée de formations des nouveaux cadres des clubs Perspectives et réalités, M. Giscard d'Estaing saute à son tour sur une tribune. Il faut qu'il cause. *« A l'heure actuelle*, sermonne-t-il, *la France a moins besoin de candidatures et d'ambitions qu'elle n'a besoin de perspectives. »*

On l'avait compris. Candidatures et ambitions commencent à se bousculer. Les perspectives ? encore plus de soixante-dix week-ends encombrés avant le rendez-vous de l'élection présidentielle. Tiendront-ils ?

DANIEL CARTON.

Un espace pour M. Barre

(Suite de la première page.)

Cinq raisons expliquent en fait que l'ancien premier ministre puisse ainsi tenter de saisir sa chance : le climat politique change ; M. Chirac inquiète ; le RPR en veut trop ; la gauche (malgré le succès de la manifestation de la FEN) reste handicapée ; et la cohabitation, ça use, et ça s'use !

1) Le climat change.

Nous nous trouvons à la charnière de deux périodes. L'une, qui s'achève, était à l'avantage du premier ministre. Il s'agissait, pour le pays, de digérer la victoire de la droite. Ce délai — à défaut d'état — de grâce, consécutif à tout scrutin national, a été artificiellement prolongé par l'union qui a prévalu face au terrorisme. Forte présence du premier ministre, absence du président, mesures spectaculaires que M. Mitterrand s'est contenté d'enregistrer : tout jouait alors en faveur de M. Chirac.

La phase qui s'ouvre sera plus difficile pour lui. Son engagement personnel dans la lutte contre le terrorisme comporte *a contrario* un risque politique personnel en cas de reprise des attentats. Mais, même sans envisager cette éventualité extrême, le passage d'une période postlégislative à une phase préprésidentielle comporte en soi un moindre avantage pour le premier ministre, au contact des difficultés quotidiennes. Ces difficultés, un temps occultées, réapparaissent, en même temps qu'une aspiration encore diffuse à l'action revendicative. Le gouvernement alimente la crainte des catégories populaires (avec ses projets sur la Sécurité sociale) et heurte la jeunesse (sérieusement en mouvement dans les universités). Et le président ne manque pas une occasion de suggérer, voire de souligner que, décidément, ce gouvernement travaille pour quelques privilégiés.

Voilà qui rouvre un bel espace au centre : M. Barre, devenu à Lille le théoricien de l'*« humanisme social »* (fort proche de la doctrine sociale de l'Eglise), compte bien l'occuper.

2) M. Chirac inquiète.

L'intrusion du premier ministre dans un domaine — l'action extérieure — qu'il n'avait guère pratiqué a servi de révélateur. Le numéro d'équilibrisme permanent auquel il se livre nourrit le doute. Le mélange de la fermeté apparente et de la négociation tous azimuts n'est guère savant ; il crée une situation qui peut, à tout moment, se retourner contre M. Chirac, si l'impression dominante devient la suivante : il cède sur l'essentiel sans beaucoup de résultats. Ou pire : il parle, on attend le démenti ! M. Barre, lui, fait toujours dans le style « force tranquille ». Têtu, peut-être, mais sachant (ou faisant mine de savoir) où il va.

3) Le RPR en veut trop.

Est-ce à mettre au compte de l'activisme du premier ministre ? Toujours est-il que la formation dont il dispose n'a pas résisté à la tentation de l'hégémonisme. La philosophie de la nouvelle loi électorale est là pour convaincre les derniers hésitants : si elle préserve les notables de l'UDF, elle réserve les capacités de développement de la droite (aux dépens de l'extrême droite et de la gauche) au seul RPR.

Si bien que l'UDF ne peut plus attendre son salut que d'un miracle présidentiel (1). Autant dire qu'elle se trouve précipitée dans les bras de... M. Barre. Ce dernier a pu ainsi enregistrer le ralliement de Mme Veil, constater les faveurs de M. Lecanuet, compter sur le soutien du CDS, et œuvrer au rapprochement avec M. Giscard d'Estaing. L'allié privilégié de M. Chirac, son complice, le jeune et inexpérimenté ministre de la culture et de la communication, M. Léotard, a dû, récemment, ressortir le discours sur la nécessaire autonomie de l'UDF à l'égard du RPR.

4) La gauche reste handicapée.

Le défilé de Paris était certes un succès pour une famille politique frappée au cœur par un ministre coupable, avant tout, de vouloir réduire la FEN. Or qui dit FEN, dit PS. De telles retrouvailles d'une partie du « peuple de gauche » sont toujours bonnes à prendre. Mais elles n'annoncent pas (ou pas encore) une modification du rapport des forces politiques. La montée des mécontentements est un chose, la capitalisation d'un phénomène de rejet en est une autre. Les scrutins partiels (comme celui de Draguignan) et les sondages sur les intentions de vote, ne laissent, de ce point de vue, planer aucun doute : la droite et l'extrême droite restent nettement majoritaires. La gauche n'est pas sortie de la déception qu'elle a provoquée en s'appliquant à la gestion de la crise. M. Barre, lui, peut espérer rassurer à la fois les déçus du chiraquisme et les déçus du socialisme.

5) La cohabitation, ça use et ça s'use.

Au départ, M. Barre s'est enfermé dans une contradiction : hostile par principe à la cohabitation, son sort paraissait lié à l'échec de celle-ci. La réalité est plus complexe. M. Mitterrand, comme M. Barre, spécule sur l'usure du gouvernement et s'emploie à l'accélérer. Mais M. Barre a sur M. Mitterrand un avantage : lui sortira indemne d'une expérience qui peut toujours (par extraordinaire) mal tourner, ou simplement se déliter.

Or, la coexistence (telle qu'elle est pratiquée) affaiblit la position de la France à l'extérieur. N'est-ce pas Mme Thatcher qui se gaussait (au mieux) de devoir s'expliquer deux fois, pour être sûre que président et premier ministre ont bien compris la même chose ? N'est-ce pas M. Bujon de l'Estang qui reprochait, cet été, au chancelier Kohl d'avoir mis trop de temps à comprendre que le pouvoir n'était plus à l'Elysée ? Les exemples abondent d'une situation qui, pour être justifiée au nom du respect de la Constitution, frise parfois le ridicule (comme ce fut le cas au sommet franco-africain de Lomé, où M. Chirac occupa le plus clair de son temps à harceler le président).

Si bien que les Français, chauds partisans de la cohabitation, voudront peut-être, au bout du compte, la considérer comme une parenthèse. Si le pays aspire à nouveau à une présidence monarchique, viendra peut-être le moment où il saura gré à M. Barre d'avoir su garder ses distances.

Déception persistante à l'égard de la gauche ; usure naissante du gouvernement ; la cohabitation vécue comme une transition : là réside « la » chance de M. Barre. C'est pourquoi il est réapparu, sans crier gare. MM. Mitterrand et Chirac, tout occupés à leur inimitié, feraient bien d'y prendre garde.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

Devant la commission des finances de l'Assemblée nationale

M. Alphandéry (UDF) : consensus de façade sur la défense

Le député « barriste », M. Edmond Alphandéry (UDF, Maine-et-Loire), a critiqué, mercredi 19 novembre, le gouvernement en matière de défense, au cours de l'audition du ministre de la défense par les commissaires de la commission des finances de l'Assemblée nationale sur la prochaine loi de programme militaire 1987-1991.

M. Alphandéry a regretté que le gouvernement n'ait pas cru bon de donner une dimension plus européenne à sa politique de défense. La crédibilité de certains aspects de cette loi de programmation militaire lui semble également contestable. Le député de Maine-et-Loire s'est, en effet, élevé contre l'absence de programmation des crédits de fonctionnement (titre 3). *« Ces crédits pourraient être victimes de restrictions dans l'avenir si le contexte budgétaire devenait plus difficile »*, a-t-il précisé. *« Nous risquons d'avoir des chars performants, mais pas d'essence pour les faire rouler »*, a expliqué M. Alphandéry.

En outre, M. Alphandéry estime qu'il est *« hasardeux »* de prévoir une progression ambitieuse des crédits d'équipement militaire alors que *« la perspective macro-économique dans laquelle cette progression s'inscrit n'a pas été tracée »*.

Le barriste qu'est M. Alphandéry impute le blocage de toute évolution de la doctrine militaire à la cohabitation et à la façon de Matignon et de l'Elysée de préserver *« par facilité »* ce qu'il estime *« un consensus de façade sur la défense »*.

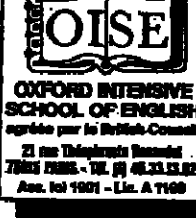
SCIENCES-PO
FORMATION CONTINUE

«LA FRANCE DE LA COHABITATION»
Politique et société en 1987

- Cycle de 20 conférences sur la vie politique en France.
- Sous la conduite d'Alfred GROSSER
- A partir du 26 Janvier 1987, les lundis et jeudis de 18h30 à 20h30
- Destiné à un large public (non étudiant) : cadres, fonctionnaires, enseignants, journalistes ...
- Le programme porte sur l'évolution des institutions, la situation des partis, les syndicats, le contexte économique, l'évolution des médias, les sondages, les problèmes de société, la position de la France dans le Monde, les idéologies...
- Avec le concours de Gérard ADAM, Guy CARCASSONNE, Jean CHARLOT, Michèle COTTA, Olivier DUHAMEL, Jérôme JAFFRÉ, Michel PEBEREAU, Antoine PROST, Jean-Louis QUERMONNE, Bruno REMOND, René REMOND, Jean-Jacques SALOMON, Evelyne SULLEROT, Georges TAPINOS, Gérard VINCENT.

Programme détaillé et inscriptions : Service de Formation continue
INSTITUT D'ÉTUDES POLITIQUES DE PARIS
215, Boulevard Saint-Germain 75007 Paris - Tél. (1) 45.49.50.50
45.49.50.98 - 45.49.50.99

LE CHATEAU EN FRANCE
Direction : J.P. BABELON
Co-édition : Caisse Nationale des Monuments Historiques et Sites
21×30 cm - 440 p. - 350 F.
Berger-Levrault
UN GRAND NOM DE FRANCE



OXFORD INTENSIVE SCHOOL OF ENGLISH
L'ANGLAIS A OXFORD
Stages individuels intensifs à Oxford, toute l'année, toute durée, pour adultes et étudiants

Politique

PROPOS ET DÉBATS

M. Joxe :
Mitterrand candidat

« Le meilleur service que l'on puisse rendre à la gauche, c'est de dire que l'on souhaite que M. Mitterrand soit candidat », a déclaré M. Pierre Joxe, président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, le dimanche 23 novembre au « Forum FR 3 - RMC ». M. Joxe remarque qu'en 1980 la plupart des socialistes ont procédé de cette façon et qu'ils ont obtenu gain de cause. Pour sa part, M. Joxe *« souhaite »* une telle candidature et *« croit »* que M. Mitterrand se représentera. L'ancien ministre de l'intérieur a également noté quelques *« points de concordance possibles »* entre les socialistes et certaines personnalités de la majorité, parmi lesquelles Mmes Veil et Pelletier, MM. Stasi et Barrot.

M. Louis Mermaz, ancien président (socialiste) de l'Assemblée nationale, souhaite lui aussi, la candidature de M. Mitterrand qui en 1988 sera *« l'homme de la situation ».* M. Mermaz a déclaré à Radio CVS : *« Il y a deux personnes qui ne font pas acte de candidature, le président et M. Barre. Entre les deux il y a un candidat effréné, M. Chirac. »* M. Roland Dumas, ancien ministre des relations extérieures, partage l'opinion de MM. Joxe et Mermaz. *« Un renouvellement du mandat de François Mitterrand s'impose dans le paysage politique »,* a-t-il dit.

M. Jospin :
l'Ancien Régime

M. Lionel Jospin a déclaré, le samedi 22 novembre à Villiers-le-Bel (Val d'Oise), à propos des prisons privées : *« L'idée que des hommes et des femmes puissent être emprisonnés dans des lieux qui serviront de champs nouveaux pour le profit est une idée qui rappelle l'Ancien Régime. »* Selon lui, le choix des Français en 1988 s'organisera en fonction de la question suivante : *« Pourquoi sacrifier le social si l'économie ne marche pas mieux, pourquoi restreindre les libertés si la sécurité n'est pas plus grande ? »*

M. Rossinot :
Chirac président

M. André Rossinot, président du Parti radical, ministre chargé des relations avec le Parlement, a déclaré, le samedi 22 novembre, à *Radio 88FM-le Matin,* que M. Chirac *« pourrait faire un président de la République très convenable ».*

M. Giscard d'Estaing :
quotidien

« La France a moins besoin de candidatures et d'ambitions qu'elle n'a besoin de perspectives. La politique française est une politique du quotidien et elle a très peu de perspectives », a déclaré M. Valéry Giscard d'Estaing, le samedi 22 novembre à Paris, devant les clubs Perspectives et réalités.

M. Mestre :
frein

M. Philippe Mestre, député UDF de la Vendée, proche de M. Barre, a déclaré, le dimanche 23 novembre, au « Club de la presse » d'Europe 1 : *« La présence du président actuel à la tête de l'Etat est un frein dans l'application de notre programme. On ne prouve le mouvement qu'en marchant, et je trouve la marche un peu lente. Les aller et retour de la cohabitation ne m'ont pas rendu moins sceptique à son égard. »* A propos du terrorisme, M. Mestre a ajouté : *« Je suis un peu inquiet devant la façon étonnante dont le gouvernement s'exprime. Les Français ne savent plus très bien à quoi s'en tenir, et moi-même je ne sais plus très bien à quoi m'en tenir quand on fait des déclarations et qu'on ne fait pas exactement ce qu'on a dit, ou que, au contraire, on dit des choses et qu'on ne les fait pas. En matière de lutte contre le terrorisme, le gouvernement aurait intérêt à montrer une grande discrétion. »*



CAPEL prêt-à-porter hommes grands hommes forts
● 74, boulevard de Sébastopol Paris 3e
● 26, boulevard Malesherbes Paris 8e
● Centre Com. Maine-Montparnasse Paris 15e
● 13, rue de la République 69001 LYON

Réuni en convention nationale à Issy-les-Moulineaux

Le PSD soutient M. Chirac avec enthousiasme... et quatre députés

Un Parti social-démocrate existe en France, M. Jacques Chirac l'a rencontré. Créé en 1973 par M. Max Lejeune pour regrouper les socialistes hostiles au programme commun de la gauche, affilié à l'UDF depuis 1978, le PSD a tenu le dimanche 23 novembre, à Issy-les-Moulineaux, sa convention nationale en présence de trois invités de marque : le premier ministre, le ministre de l'intérieur, M. Charles Pasqua, et le secrétaire général du RPR, M. Jacques Toubon... Cette manifestation visait trois objectifs : démontrer, comme l'a souhaité son président délégué, M. Georges Donnez, qu'en cet automne *« le PSD vit un nouveau printemps et qu'avec lui la social-démocratie en France refleurit »* ; rappeler, selon l'expression de son nouveau secrétaire général et futur président, M. André Santini, que le PSD peut *« apporter un coup de turbo à l'UDF »* ; affirmer que ce parti a vocation d'être le *« radar social du paquebot libéral ».*

Le PSD dispose d'un nouveau siège à Paris, d'un poste de secrétaire d'Etat au gouvernement, d'une présidence de région, de trois présidences de conseil général. Il vient de quadrupler le nombre de ses députés, passé de un à quatre après les récentes adhésions de MM. Léonce Deprez, député du Pas-de-Calais, maire du Touquet, Daniel Bernardet, député de l'Indre, maire de Châteauroux, et Jean Maran, député de la Martinique

Quatre députés : il n'en faut certes pas plus pour défaire la majorité, mais cette tentation ne semble guère effleurer les responsables du PSD. Au contraire.

Exposant ses thèses sur un sujet cher à ce mouvement, *« l'économie de partenariat »,* M. Deprez a su gré à M. Balladur d' *« avoir tracé la voie d'une nouvelle participation ».* M. Maran a remercié M. Chirac pour *« son action énergique conduite pour le bonheur de la France ».* Traitant de l'immigration, M. Paul Alduy, sénateur et maire de Perpignan, s'est montré en accord parfait avec le gouvernement. *« En raison du poids excessif du chômage en France,* a-t-il insisté, *il doit être mis fin, sauf cas exceptionnels, à l'immigration en provenance de quelque pays que ce soit. »* Le président Max Lejeune y est allé de son couplet flatteur. *« Depuis huit mois,* a-t-il dit à M. Chirac, *vous subissez l'épreuve de la cohabitation. Dans cette coexistence, nous avons découvert chez vous des aspects insoupçonnés de patience dans la dignité constante de votre rôle.* Seul M. Donnez s'est permis de critiquer le gouvernement sur le dossier des prisons privées.

M. Chirac, dressant un bilan de l'action de son gouvernemental, s'est montré résolument optimiste. constatant que *« sur l'essentiel la majorité est profondément unie »* et considérant comme *« encourageante »* la *« coexistence »* actuelle entre *« un pouvoir présidentiel et un pouvoir parlementaire qui n'appartient pas au même courant ».* *« Bien irresponsables,* a prévenu M. Chirac, *ceux qui essayeraient de mettre en cause ce consensus ».* L'avertissement, pour le PSD, était tout à fait superflu.

D. C.

● **La Ligue des droits de l'homme se déclare « totalement opposée » aux prisons privées.** — La Ligue des droits de l'homme est *« totalement opposée au projet de loi sur la gestion des établissements pénitentiaires par une personne morale autre que l'Etat ».*

Dans un communiqué publié samedi 22 novembre, elle estime que *« le recours au secteur privé, non seulement pour la construction de prisons mais encore pour la gestion quotidienne des détenus, leur surveillance, leur discipline, leur travail, est un abandon d'un attribut essentiel de l'Etat ».*

La Ligue ajoute : *« L'introduction du profit dans ce secteur constitue un formidable encouragement à une politique pénale répressive fondée sur le coût carcéral, au détriment de toutes les expériences de prévention qui ont démontré leur efficacité. »*

En conclusion, la Ligue *« invite les parlementaires à combattre le dérapage pseudo-libéral et la dérive sécuritaire qui marquent ce projet de loi, dont la conformité à la Constitution et à certaines règles de droit international est contestable ».*

M. Marchais au « Grand Jury RTL-*le Monde* »

« Tonton » ne tient pas bon !

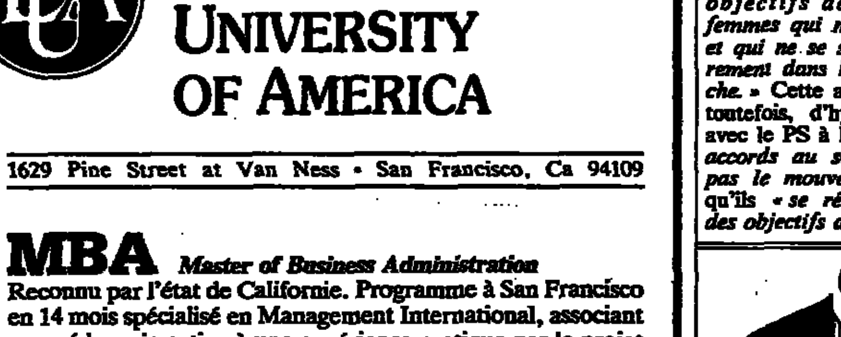
Invité du « Grand Jury RTL-*le Monde* », le dimanche 23 novembre, M. Georges Marchais, secrétaire général du Parti communiste français, s'est félicité du *« grand succès »* de la manifestation organisée le même jour par la FEN, à laquelle il n'a pas participé. Considérant que *« le service public de l'éducation nationale est gravement en danger »,* il a estimé que ce défilé *« ne constitue qu'une étape dans le combat »* du PCF tout en soulignant que la plate-forme de cette manifestation ne correspondait *« pas exactement aux besoins, aux revendications nécessaires pour répondre aux tâches actuelles de l'éducation nationale ».* Il a apporté son *« soutien sans aucune réserve à la lutte des étudiants »* contre « la loi Devaquet ». Contrairement aux manifestants qui scandaient *« Tonton, tiens bon, nous revenons »,* M. Marchais a dit : *« Si « Tonton » tenait bon, nous n'aurions pas la situation que nous avons aujourd'hui dans l'éducation nationale ».* Selon lui, il a fallu attendre cette manifestation *« pour que l'opposition se manifeste autrement qu'avec le seul Parti communiste ».*

Interrogé sur la situation du PCF, le dirigeant a indiqué : *« La santé du parti, ce n'est pas d'écouter les racontars de quelques camarades qui conduisent les journalistes qui le font à se mettre le doigt dans l'œil jusqu'au coude ! »* Il a affirmé que *« l'accord ne cesse de grandir au sein du parti »* sur les bases du dernier congrès ; il a mis en évidence le *« succès »* des huit cents débats organisés par la direction, et a soutenu que le PCF aura *« plus d'adhérents en 1986 qu'en 1985 »,* soit *« plus de six cents mille ».*

Evoquant le prochain congrès du PCF, qui doit se tenir en 1988, M. Marchais n'a pas dit — *« Nous n'en avons pas discuté »,* a-t-il simplement déclaré — aura lieu avant ou après l'élection présidentielle. Il a estimé que *« la cohabitation fait le jeu de la droite »* et du *« patronat français »,* soulignant qu'elle *« se traduit par la mise en œuvre de la politique la plus réactionnaire que nous ayons connue depuis bien longtemps ».*

M. Marchais, qui a réaffirmé *« la priorité absolue »* donnée par le PCF *« au rassemblement et à la lutte des gens à partir de leurs revendications et de leurs préoccupations »,* a cité un passage du vingt-cinquième congrès pour exposer l'attitude de son parti au second tour de l'élection présidentielle : *« Répondre par non ou par oui aujourd'hui* [au sujet du désistement], *alors que nous ne connaissons pas les candidats en présence et leurs programmes, c'est tenir pour nuls les luttes populaires, l'activité du parti et le vote communiste ; c'est choisir soit l'isolement systématique, soit la capitulation devant les exigences de la politique du PS. » « Nous rejetons,* a-t-il poursuivi, *cette politique désastreuse. »*

A propos de la politique de rassemblement populaire prônée par le PCF, il a eu cette phrase : *« La France est pluraliste et nous pouvons rassembler sur de nombreux objectifs des hommes et des femmes qui ne pensent pas pareil et qui ne se situent pas obligatoirement dans la mouvance de gauche. »* Cette assertion n'exclut pas, toutefois, d'hypothétiques accords avec le PS à la condition que *« les accords au sommet ne précèdent pas le mouvement populaire »* et qu'ils *« se réalisent toujours sur des objectifs anti-crise ».*



1629 Pine Street at Van Ness • San Francisco, Ca 94109

MBA *Master of Business Administration*
Reconnu par l'état de Californie. Programme à San Francisco en 14 mois spécialisé en Management International, associant une pédagogie active à une expérience pratique par le projet personnel/professionnel.

3e CYCLE Diplômés de l'enseignement supérieur : Titulaires de maîtrise, ingénieurs, médecins, pharmaciens, architectes, I.E.P...
Programme de 12 à 18 mois préparant au Master of Business Administration (M.B.A.) à Paris et à San Francisco.

2e CYCLE *Intensif :*
Cursus spécifique de deux ans préparant au Master of Business Administration à Paris et à San Francisco.

Informations et sélections : European University of America
3, imp. Royer Collard (M. Luxembourg), 75005 Paris - (1) 46 34 66 06

Communiqué par European University of America • San Francisco • Californie.



CAPEL prêt-à-porter hommes grands hommes forts
● 74, boulevard de Sébastopol Paris 3e
● 26, boulevard Malesherbes Paris 8e
● Centre Com. Maine-Montparnasse Paris 15e
● 13, rue de la République 69001 LYON

L'HISTOIRE CHEZ FAYARD
Pierre Miquel parle de la guerre avec une force et une simplicité qui devraient élargir encore le cercle de ses lecteurs.
La première édition d'un classique.
Fred Kupferman, L'Express
LA SECONDE GUERRE MONDIALE
Pierre Miquel
648 pages
120 F

JE VOYAGE
COMME JE VEUX
AVEC NOUVELLES FRONTIERES


"Le meilleur de ce qui a été créé par la France, pour l'espace, est à votre portée".

30 ans de recherches et de travaux, la participation active de 12 000 chercheurs, ont élevé la France au 3e rang mondial des puissances spatiales.
Le plus grand pari de l'Histoire de l'humanité est une réalité : la conquête de l'espace.
Cette réalité est aussi la nôtre.

Notre univers industriel s'est enrichi d'un capital inestimable d'innovations, opportunités techniques disponibles pour une multitude de secteurs : énergie, électronique, informatique, sport, médical, pharmacie, textile, outillage...
Aux U.S.A., bon nombre d'entreprises ont déjà profité de l'exploitation terrestre de ces technologies nées de l'espace, preuve de l'étendue des possibilités simples et économiques offertes aux industriels déterminés à s'informer et entreprendre.
Les entreprises françaises, votre entreprise, peuvent aussi tirer parti des sommes de talents et de ressources mises en œuvre par notre industrie spatiale.

NOVESPACE (*), expert en transferts de technologies de l'espace, vous offre de partager le savoir-faire de nos entreprises spatiales.
Partenaire de votre avenir industriel, NOVESPACE a pour vocation de vous guider pour optimiser vos procédés, vos produits, leurs performances.

Nous sommes tous convaincus du rôle fondamental que peut jouer NOVESPACE auprès de l'industrie française.

NOVESPACE
15, rue des Halles - 75001 Paris
Tél. : (1) 42.33.41.41

Henri Martre
Président-Directeur Général
AEROSPATIALE

Jacques-Louis Lions
Président
CNES

Jean-Luc Lagardère
Président-Directeur Général
MATRA

Jacques Imbert
Président-Directeur Général
ALCATEL ESPACE

Frédéric d'Allest
Directeur Général
CNES

Michel François-Poncet
Président-Directeur Général
PARIBAS

Christian Marbach
Président-Directeur Général
ANVAR

Bernard Esambert
Président-Directeur Général
COMPAGNIE FINANCIÈRE

Jean Sollier
Président-Directeur Général
S.E.P.

Serge Dassault
Président-Directeur Général
AVIONS MARCEL DASSAULT
BREGUET AVIATION

Jean-Luc Javal
Président-Directeur Général
CRÉDIT CHIMIQUE

Marc Viénot
Président
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Axel Courtois de Viçoze
Président-Directeur Général
BANQUE COURTOIS

Jean-Maxime Lévêque
Président
CRÉDIT LYONNAIS

Pierre Laffitte
Président
TECHNOPOLE SERVICE - SOPHIA ANTIPOLIS

René Thomas
Président
BANQUE NATIONALE DE PARIS

Renaud de la Génière
Président-Directeur Général
INDOSUEZ

Pierre Usunier
Ingénieur Général de l'Armement

NOVESPACE

PEMA 2B

(*) Créé à l'initiative du CNES, de l'ANVAR et des organismes bancaires : Société Générale, BNP, Crédit Lyonnais, Paribas, Indosuez, Compagnie Financière, Crédit Chimique, Banque Courtois.

250 000 ENTREPRISES FRANÇAISES VONT MIEUX ENTREPRENDRE.

Politique

Le premier tour du scrutin de Draguignan

La majorité digère bien les malheurs de M. Claustres

DRAGUIGNAN
de notre correspondant régional

Lassitude ou attentisme, les électeurs de Draguignan ont boudé les urnes pour le premier tour des élections municipales partielles rendues nécessaires par la démission de la plupart des colistiers du maire sortant (RPR), M. Jean-Paul Claustres. Ils étaient appelés à voter pour la troisième fois en trois ans après l'annulation du scrutin de mars 1983 et l'organisation de nouvelles élections en février 1984, qui avait permis à M. Claustres de mettre fin au règne ininterrompu pendant un quart de siècle du maire (PS), M. Edouard Soldani alors sénateur et président du conseil général du Var. Alors que sept listes étaient en présence, le taux des abstentions a atteint 31,06 % au lieu de 14,85 % en 1983 et 15,69 % en 1984.

De graves difficultés de gestion (1) et des querelles personnelles avaient été à l'origine de la désagrégation de la majorité municipale sortante. En dépit des événements qui ont marqué la vie publique à Draguignan depuis des mois, le scrutin fait apparaître une remarquable stabilité du corps électoral. Les malheurs de l'équipe Claustres n'ont pas en effet engendré une perte de crédit de la droite, qui retrouve sensiblement son score de 1984 (45,46 % des suffrages exprimés au lieu de 45,64 %). La liste Piselli soutenue par l'UDF et le RPR n'est pas parvenue cependant à se détacher très nettement de la liste concurrente du docteur Angelin German, maire (div. droite) de Flayosc, ancien député gaulliste du Var. M. Piselli, un transfuge du PS, paraît en l'occurrence avoir pâti de son appartenance à deux municipalités soldanistes successives, de 1971 à 1983.

Même si elle ne franchit pas la barre des 10 % des suffrages exprimés qui lui auraient permis éventuellement de se maintenir au second tour de scrutin, l'extrême droite, représentée par le Front national, améliore en revanche de six points son score de 1984.

Des négociations serrées

La gauche, aussi divisée que la droite, n'obtient que 45,93 % des suffrages exprimés. Elle perd plus de sept points par rapport à 1983 et 2,4 points par rapport à 1984. La liste Sabater, soutenue par le PS et le MRG, a pris facilement l'avantage sur celle *« d'esprit soldaniste »* conduite par M. Basilio, un fidèle de l'ancien maire de Draguignan. Le PC, pour sa part, améliore très légèrement son score de 1984 (8,41 % au lieu de 8,30 %).

Une seule liste, celle animée par l'ancien préfet de police, M. Jacques Lenoir (sans étiquette), est éliminée. Les négociations pour le sixième tour des municipales s'annoncent très serrées. Les abstentions semblent avoir été plus nombreuses à droite, si l'on en juge notamment par le faible taux de participation dans les bureaux où votent les militaires de la garnison de Draguignan. En cas de duel entre M. Piselli et M. Sabater, la droite aurait ainsi probablement les meilleures chances de conserver la mairie, qui a d'ores et déjà échappé au RPR. Le FN pourrait cependant manifester une certaine allergie à l'égard de M. Piselli.

GUY PORTE.

(1) Selon un avis de la chambre régionale des comptes, formulé en avril dernier, les finances de la ville présentaient un déficit cumulé de 50 millions de francs pour les trois derniers exercices budgétaires.

Les résultats

Le scrutin du 23 novembre 1986 : inscr., 18 975 ; vot., 13 083 ; suffr. expr., 12 574. UDF-RPR (M. Max Piselli, div. d.), 3 024 ; PS (M. Gérard Sabater), 3 013 ; div. d. (M. Angelin German, RPR-diss., m. de Flayosc), 2 100 ; div. g. (M. Léopold Basilio, PS-diss.), 1 704 ; FN (Mme Jeannette Adam-Pesse), 1 083 ; PC (M. Jean-Claude Nardini), 1 058 ; div. d. (M. Jacques Lenoir, ss étiq., ancien préfet de police), 592.

[Les élections des 19 et 26 février 1984 : premier tour : inscr., 17 722 ; vot., 14 940 ; suff. expr., 14 630. PC-PS (M. Edouard Soldani, PS, sénateur, prés. du cons. gén. du Var), 7 070 voix ; UDF-RPR (M. Jean-Paul Claustres, RPR), 6 678 ; FN (M. Duval), 730 ; PFN (M. Bonnet), 152. Deuxième tour : inscr., 17 714 ; vot., 15 632 ; suffr. expr., 15 332. UDF-RPR (M. Claustres), 7 824 voix. ÉLU ; PC-PS (M. Soldani), 7 508.

Les élections des 6 et 13 mars 1983 : premier tour : inscr., 17 250 ; vot., 14 688 ; suffr. expr., 14 267. UDF-RPR (M. Claustres), 6 693 voix ; PS (M. Soldani), 6 389 ; PC (M. Nardini), 1 185. Deuxième tour : inscr., 17 257 ; vot., 15 361 ; suffr. expr., 14 957. PS (M. Soldani), 7 543. RÉÉLU : UDF-RPR (M. Claustres), 7 414.

● **M. Anger démissionne de la direction des Verts.** — Le numéro du 22 novembre de la feuille d'information *Verts-Contact*, hebdomadaire des écologistes, annonce la démission de M. Didier Anger du collège exécutif des Verts. Ancien porte-parole, chargé des élections lors de la dernière assemblée générale annuelle (*le Monde* du 12 novembre), M. Anger est en désaccord avec *« le choix politique »* fait à cette occasion par le mouvement. M. Anger est conseiller régional écologiste de Basse-Normandie.

FAITS & ARGUMENTS

LA REVUE MENSUELLE DE RAYMOND BARRE

MOND

Abonnez-vous en téléphonant gratuitement au 05 20 08 30 ou en renvoyant ce bulletin à B.A. FAITS ET ARGUMENTS

B.P. 102 - 92358 Le Plessis Robinson Cedex.

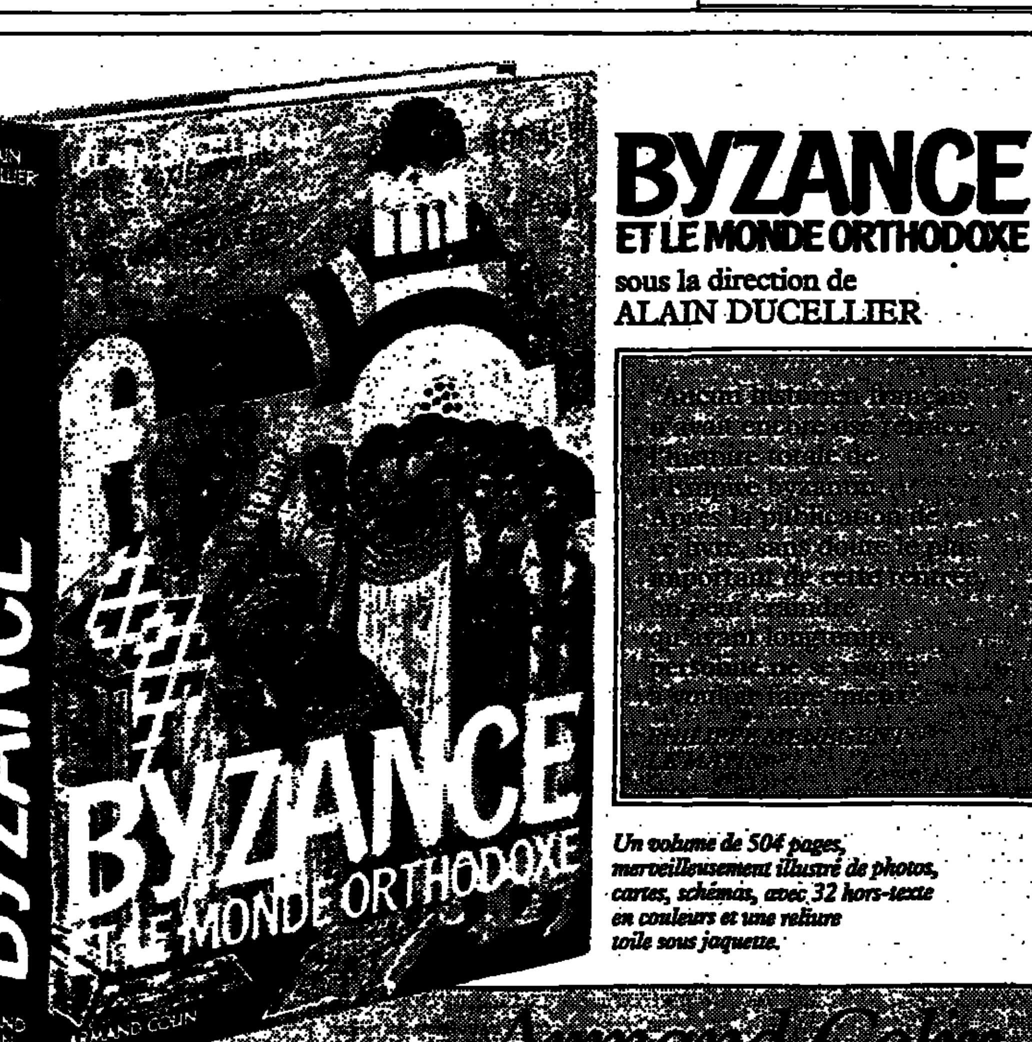
Abonnement France : 140 F
Etranger : 190 F

Abonnement de soutien : à partir de 500 F.

Chèque bancaire ou postal à l'ordre de G.E.S.E.C.O.M.

Nom

Adresse



Deux élections cantonales partielles

HÉRAULT : canton de Sète-II (deuxième tour).

Inscr., 13 506 ; vot., 8 324 ; suffr. expr., 7 986. MM. Gilbert Martelli (PC), 4 698 voix, *ÉLU ;* Gabriel Claverie (RPR), adj. au maire de Sète, 3 288.

[M. Gilbert Martelli retrouve sans difficulté son siège de conseiller général, qu'il avait dû abandonner à la suite de la décision du Conseil d'Etat d'invalider les élections de mars 1985 : le candidat communiste avait alors fait diffuser, la veille du deuxième tour du scrutin, un tract présentant M. Claverie comme un candidat du Front national.

En recueillant 58,82 % des suffrages, dimanche, M. Martelli enregistre un gain de 8 points par rapport au second tour des élections de 1985, qui avait vu la victoire de l'ancien maire de Sète avec 50,82 % des suffrages et 155 voix d'avance sur le candidat du RPR. Le représentant du PCF améliore le score réalisé par les candidats de la gauche au premier tour (57,88 %). La plus forte mobilisation électorale au deuxième tour (38,36 % d'abstentionnistes au lieu de 49,23 % au premier tour) a, en outre, bénéficié à M. Martelli.

M. Claverie, pour sa part, n'a pas réussi à remobiliser ses troupes entre les deux tours, d'autant plus que le candidat du Front national, qui recueillait 10,23 % des voix, n'avait laissé aucune consigne de vote pour le deuxième tour.

Au premier tour, les résultats étaient les suivants : inscr., 13 512 ; vot., 6 860 ; suffr. expr., 6 663. MM. Martelli, 3 268 ; Claverie, 2 124 ; Bernard (FN), 682 ; Mme Zarouati (PS), 589. Au deuxième tour du scrutin de 1985, M. Martelli l'avait emporté avec 4 756 suffrages contre 4 601 à M. Claverie, sur 9 357 suffrages exprimés, 9 731 votants et 13 291 électeurs inscrits.]

LOIRE-ATLANTIQUE : canton de Derval (premier tour).

Inscr., 5 742 ; vot., 4 324 ; suffr. expr., 4 264. MM. Michel Hunault (RPR), 2 355 voix, ÉLU ; Jean-Luc Colin (PS), 1 824 ; Hervé Cadet (CAR, soutien FN), 50 ; Roland Feuvrais (PC), 35.

[M. Michel Hunault a remporté sans difficulté cette élection partielle organisée à la suite de la décision du Conseil d'Etat d'invalider le scrutin de mars 1985 : des irrégularités avaient été constatées dans la procédure de procuration concernant treize bulletins de vote émanant d'une maison de retraite.

M. Hunault, fils de M. Xavier Hunault, maire de Châteaubriant, n'avait remporté les élections de 1985 qu'avec deux voix d'avance au deuxième tour sur le conseiller sortant, M. Colin. Il a, cette fois-ci, creusé l'écart, en recueillant 55,22 % des suffrages, soit un gain de plus de 5 points par rapport au deuxième tour du scrutin de 1985 (50,02 %).

Avec 42,77 % des voix, M. Colin, pour sa part, améliore de plus d'un point son score réalisé au premier tour de 1985 (41,02 %) au détriment du candidat du PCF, qui s'effondre en recueillant 0,82 % des voix (contre 2,15 % en 1985).

Au premier tour des élections de 1985, les résultats étaient les suivants : inscr., 5834 ; vot., 4445 ; suffr. expr., 4312. MM. Colin, 1769 ; Hunault, 1121 ; Gautier (UDF-CDS), 779 ; de Villeblanche (sout. RPR), 451 ; Bonnet (FN), 99 ; Feuvrais, 93. Au deuxième tour, M. Hunault l'avait emporté avec 2176 voix, contre 2174 à M. Colin, sur 4 350 suffrages exprimés, 4466 votants et 5834 électeurs inscrits.]

Selon un sondage IFOP

Le président de la République bat son record de popularité

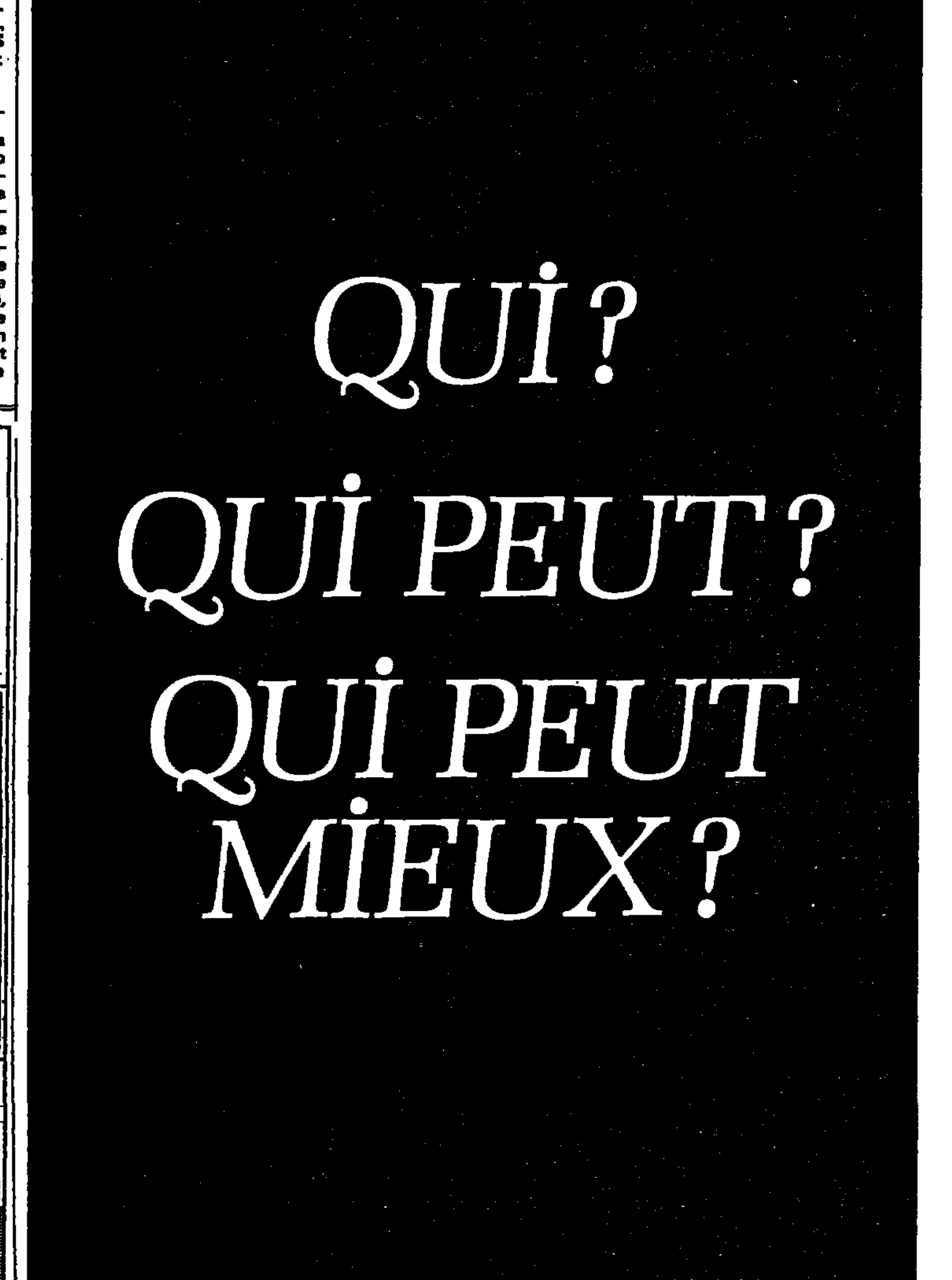
Avec 61 % de satisfaits et un gain de quatre points par rapport au baromètre du mois d'octobre, M. François Mitterrand atteint une popularité record, selon le sondage réalisé par l'IFOP et publié, le 23 novembre, dans le *Journal du Dimanche* (1). De plus, avec 28 % de mécontents (au lieu de 32 % en octobre), le président de la République enregistre son meilleur niveau depuis le mois de juin 1981 où il avait recueilli 16 % d'avis négatifs. M. Jacques Chirac, pour sa part, voit sa cote se dégrader : il perd deux points par rapport au mois dernier, en obtenant 49 % d'opinions favorables, 39 % (au lieu de 37 %) des personnes interrogées émettant un avis contraire.

Parmi les personnalités de la majorité, M. Raymond Barre caracole en tête avec 53 % de bonnes opinions et un gain de quatre points, devant M. François Léotard qui réalise une percée, avec une hausse de six points (48 % d'avis positifs). M. Valéry Giscard d'Estaing recueille 40 % d'opinions favorables (au lieu de 39 %).

Dans l'opposition, M. Michel Rocard reste en tête, avec 52 % de satisfaits (au lieu de 55 %) et devance MM. Laurent Fabius, en baisse d'un point avec 42 % de bonnes opinions, et Jacques Delors qui a la faveur de 43 % des personnes interrogées (au lieu de 41 %).

(1) Sondage effectué du 7 au 17 novembre, auprès d'un échantillon représentatif de 1 803 personnes.

le journal mensuel
de documentation politique
après-demain
Fondé par la Ligue
des droits de l'homme
(non vendu dans les kiosques)
offre un dossier complet sur :
L'EUROPE COMMUNAUTAIRE
Avec notamment des articles de :
● J. DELORS
● C. CHEYSSON
● A. GROSSER, etc.
Envoyer 33 F (timbres à 1 F ou chèque) à APRÈS-DEMAIN, 27, rue Jean-Dolent, 75014 Paris, en spécifiant le dossier demandé ou 130 F pour l'abonnement annuel (60 % d'économie), qui donne droit à l'envoi gratuit de ce numéro.



Société

La manifestation de la FEN

L'école et l'Université ont été, samedi 22 et dimanche 23 novembre, les points de ralliement des militants et sympathisants de la gauche. Tandis que les étudiants réunis à la Sorbonne appelaient à la grève générale des universités et à une manifestation le 27 novembre devant l'Assemblée nationale, les enseignants de la FEN, rejoints par les partis de gauche, PS en tête, organisaient la première vaste protestation depuis le 16 mars.

Les quelque deux cent mille participants à ce défilé ont scandé des slogans hostiles à la politique de MM. René Monory et Alain Devaquet.

Abandonnant presque totalement les revendications corporatives, ils se sont largement mobilisés *« pour l'avenir de la jeunesse »* et contre le gouvernement.

Pour la FEN, comme pour les étudiants, les thèmes de l'égalité de tous devant l'éducation aura servi de catalyseur à un mécontentement qui dépasse largement les thèmes strictement scolaires.

C'est ce qu'avait souligné, samedi à Auxerre, le président de la République, en faisant de l'égalité devant l'école une « priorité absolue ».

« Tonton tiens bon, nous revenons ! »

Manif de profs = manif de gauche. Une fois encore l'équation s'est vérifiée. La première grosse colère contre la droite depuis son retour aux affaires sera venue des enseignants. Les professeurs de la planète FEN au grand complet étaient entourés par de solides escadrons de militants socialistes ragaillardis par les propos mobilisateurs du président Mitterrand. *« Tonton tiens bon, nous revenons ! »,* scandait une foule enjouée, rassemblée derrière la brochette des anciens chefs de gouvernement et ministres socialistes, visiblement ravis.

Pour l'occasion, Pierre Mauroy côtoyait Laurent Fabius, Michel Rocard et Jean-Pierre Chevènement. Pour un peu, les vedettes du PS auraient ravi la direction du cortège aux dirigeants de la FEN, qui ouvraient tout de même le défilé. La présence communiste, annoncée par quelques badges et confirmée par une délégation, tranchait par sa discrétion.

L'omniprésence de la « rose au poing » n'aura pas été du goût de tous les manifestants, notamment les proches du Parti communiste et de l'extrême-gauche qui n'étaient pas venus pour défiler derrière le PS. *« Dis, Tonton, t'aurais pu penser plus tôt à nos revendications »,* rétorquait un isolé. Ce type de susceptibilité ne devait provoquer que quelques algarades militantes, seules ombres au tableau des grandes retrouvailles de la gauche avec la rue.

Deux cent mille personnes sans doute, cinq heures de manifestation ininterrompues en tout cas... Même si ce 23 novembre 1986 n'aura pas vu déferler les foules du 24 juin 1984 de l'école privée, le défilé de la FEN n'aura pas à rougir de l'inévitable comparaison. Dans les deux cas la place de la Bastille, noire de monde, aura servi de point de ralliement à un mécontentement profond,à résonance avant tout politique...

Tous les « Trissotins pédagogues... »

Les parents de l'école privée avaient réussi à mobiliser toute la droite pour défendre une liberté qu'ils pensaient menacée. Cette fois, les militants de la FEN sont parvenus à rassembler une bonne partie du peuple de gauche, convaincu que chaque attaque de M. Monory contre l'empire du syndicalisme enseignant était aussi dirigée contre l'école publique. Le monde enseignant, paralysé depuis 1981 par sa sympathie pour la gauche, resté longtemps sonné par la gifle de 1984 sur l'école privée, vient donc de retrouver sa vigueur.

Ils étaient tous là, les *« Trissotins pédago-pathogènes »,* les *« partisans du moindre effort »* et autres adeptes d'*« attouchements pédagogiques »,* indignés d'avoir pu être traités de la sorte dans l'enceinte de l'Assemblée nationale par un député du Front national (*le Monde* du 1er novembre 1986), sans que ces propos humiliants soient démentis formellement par le ministre de l'éducation nationale.

Les instituteurs, les professeurs des collèges et des lycées, les agents de service, mais aussi les enseignants de l'éducation surveillée, les animateurs sportifs et de loisirs, les moniteurs de colonies de vacances ou de centres aérés, les pédagogues et les bibliothécaires, les dames de cantine et les intendants. Toute l'école avait accouru, souvent de lointaines provinces, avec, à chaque fois, un solide motif de rancœur contre le ministre de l'éducation nationale, contre le gouvernement. Avec deux repoussoirs essentiels : *« l'austérité »* et *« l'autoritarisme ».*

Le premier, symbolisé par les classes surchargées et l'absence de moyens pédagogiques : *« Albertville, déjà un record olympique : 38 élèves par classe en seconde »,* pouvait-on lire sur une pancarte du SNES. La Lozère, elle, se battait pour *« garder son tissu scolaire ».* Et une conseillère d'orientation de l'académie de Créteil résumait : *« Ça coince de partout. »*

L'autoritarisme prêté au ministre nourrissait, lui aussi, banderoles et slogans. Quelques militants du SGEN-CFDT brocardaient le nouveau *« maître-directeur »* cher à M. Monory en distribuant des bons points aux instituteurs les plus méritants. Satire appréciée par les marcheurs du SNI-PEGC qui, en revanche, n'ont pas eu un seul mot pour défendre les PEGC promis à l'extinction par décision du ministre, ni pour réclamer, comme avant 1984 *« l'unification laïque »* du système éducatif. « *On est suffisamment agressé pour laisser ça de côté pour le moment »,* expliquait un manifestant vendéen. C'est que, hormis quelques slogans bien connus sur le thème : *« Augmentez nos salaires, diminuez nos horaires »,* la manifestation s'est presque entièrement libérée des revendications corporatives. Les Eclaireurs de France, les militants des Auberges de jeunesse, de la pédagogie Freinet, de la Ligue de l'enseignement, les parents de la FCPE, ont donc pu s'y sentir à l'aise pour protester contre la suppression des *« mises à disposition »,* mais aussi pour réclamer une *« école ouverte à la vie »* et *« des loisirs pour tous ».*

Parsemée d'orchestres de jazz, de groupes folkloriques et autres fanfares tonitruantes, la manifestation aura rompu avec les République-Bastille traîne-savate. Le stand de l'enseignement public agricole distribuait des sandwiches paysans et des produits horticoles, non loin du trempoline où des professeurs d'éducation physique aidaient les plus jeunes manifestants à s'essayer au saut périlleux. On escaladait aussi en rappel la statue de la République, afin de réclamer *« cinq heures de sport pour tous ».*

« Monory au garage... »

La fête aura été aussi celle de deux ministres : M. Monory d'abord, une règle d'instituteur menaçante entre les doigts, placé au côté de M. Pasqua, matraque à la main, sur une affiche de la FEN. Le ministre encore, sous les traits d'un manifestant masqué, mimant un garagiste s'acharnant sur l'épave d'une vieille guimbarde, avec pour légende cette grande banderole : *« Halte à la casse, Monory au garage. »* M. Monory, toujours, présent dans une version *ad hoc* de *la Mère Michel,* dont chaque couplet s'achevait par un triomphal : *« Mais non, monsieur le inistre, la FEN n'est pas foutue ! »*

Convergeant avec la gauche vers la Bastille, les étudiants en grève contre le projet de loi Devaquet, les deux UNEF mêlées, n'ont pas épargné leur propre ministre, hurlant leur indignation avec une détermination supérieure à la moyenne du cortège et chantant avec entrain : *« Il était un petit ministre qui voulait nous sélectionner. »*

Manifestation *melting pot* contre tout ce qui menace l'égalité devant l'éducation, contre *« les cadeaux au privé »,* contre *« la politique revancharde »* dénoncée par M. Jacques Pommatau, secrétaire général de la FEN, et pour l'élévation générale du niveau de formation.

Les mots d'ordre, centrés sur les familles et non sur les enseignants, ont révélé la mutation du clan laïque, FEN en tête, qui, tirant les leçons de ses échecs récents, a su élargir ses slogans pour cesser d'apparaître comme le défenseur inconditionnel du statut des enseignants et mettre en avant *« l'avenir de la jeunesse »,* un thème bien plus vague, mais autrement mobilisateur. Paradoxalement, la guérilla entretenue par M. Monory semble avoir précipité cette lente évolution. Les piques du ministre ont déjà conduit la FEN à préparer l'élargissement de son recrutement à toutes la fonction publique. Le succès de la mobilisation de dimanche laisse penser qu'elles contribuent plus à remobiliser l'« empire » qu'à l'affaiblir.

PHILIPPE BERNARD.

M. Mitterrand : l'école pour tous est une priorité absolue

M. François Mitterrand s'est rendu dans l'Yonne le samedi 22 novembre. Accompagné, tout au long de cette visite, par M. Henri Nallet, ancien ministre de l'agriculture et député socialiste de ce département, il a prononcé à Auxerre, où il a été accueilli par le maire de la ville, M. Jean-Pierre Soisson (UDF), une allocution à l'occasion du centième anniversaire de la mort de Paul Bert, scientifique, homme politique de la Troisième République, promoteur de l'école laïque.

AUXERRE
de notre envoyé spécial

« Comment voulez-vous que je me sente déphasé par rapport à ce que veulent exprimer les gens qui manifestent demain et dans les universités ? » Au moment de quitter Auxerre, samedi, M. Mitterrand a exprimé clairement sa solidarité avec les manifestants de dimanche et les étudiants qui se mobilisent contre les réformes universitaires du gouvernement.

« Déphasé », M. Mitterrand ne pouvait pas l'être, sur la place de l'hôtel de ville et dans les rues avoisinantes, au milieu de quelques milliers de personnes qui lui ont réservé un accueil sympathique.

Il était clair que le chef de l'Etat ne serait pas « déphasé », tant le maire de la ville, UDF, barriste – anti-cohabitationniste pour tout dire, – avait mis les petits plats du discours dans les grands. M. Soisson a accueilli *« l'homme en charge de l'essentiel »* en rappelant à... M. Chirac la leçon d'équilibre des pouvoirs donnée en son temps par le plus gaullien des gaullistes, M. Debré : *« Un chef de l'Etat et un Parlement séparés, encadrant un gouvernement issu du premier et responsable devant le second ; entre eux, un partage des attributions donnant à chacun une semblable importance dans la marche de l'Etat. »* Autant dire que le barriste M. Jean-Pierre Soisson n'attribue au premier ministre que la portion congrue et s'accorde ainsi avec la conception exposée par M. Mitterrand dans sa récente interview au *Point.*

« Déphasé », M. Mitterrand ? Il était venu là pour célébrer la mémoire de Paul Bert, défenseur de l'école laïque, ancien ministre (1882) de l'instruction publique dans le gouvernement Gambetta. La concordance avec les manifestations d'enseignants, de parents d'élèves et d'étudiants, bien que fortuite, ne pouvait manquer d'être relevée.

Belle occasion de vanter les mérites de *« l'instruction laïque et obligatoire » ;* d'affirmer *« la priorité absolue, pour tout gouvernement conscient de ses devoirs envers les Français, d'une école pour tous, gratuite, de qualité, permettant l'accès au métier, à l'enseignement supérieur, à la responsabilité civique et à celle de la vie » ;* de proclamer qu' *« il n'y aura de République forte et prospère que par une justice sociale exigeante, une défense nationale puissante et un système éducatif de qualité offert à tous ».*

J.-Y. L.

De Chartres à la Bastille

« Tiens bon, tonton, nous revenons ! » : Le slogan « nouveau » apparu au cours de la manifestation de dimanche à la Bastille n'est pas aussi original que ses promoteurs veulent bien le dire. Il a été testé, sous une forme proche, le 17 juin dernier à Chartres, à l'occasion d'une brève visite du chef de l'Etat. Ce jour-là, face à l'hôtel de ville, sur une longue banderole, s'étalait en lettres bleues : *« Tiens bon, tonton, ils repartiront ! »*

Les raisons d'un mécontentement

● **4 400 postes supprimés.** – Pour la première fois depuis la Libération, des postes – 4 437 au total – vont être supprimés en 1987. Les principales coupes ont été opérées parmi les personnels administratifs et de service, ainsi que dans les organismes pédagogiques, les associations d'éducation populaire et les centres de formation d'enseignants. Les crédits consacrés à l'enseignement privé augmentent davantage que ceux du secteur public.

● **La réforme des lycées.** – La réforme qui doit entrer en application à la rentrée 1987 en seconde prévoit un allégement de l'horaire hebdomadaire des élèves et la suppression de nombreux enseignements optionnels. Le nombre des baccalauréats technologiques sera sensiblement réduit.

● **Les maîtres-directeurs.** – En créant le statut de « maître-directeur », M. Monory veut renforcer l'autorité des directeurs d'école en leur donnant une place hiérarchique spécifique. Une mesure critiquée par le SNI, très attaché à l'unité du corps des instituteurs.

● **La suppression du « MAD ».** – M. Monory a supprimé les mille sept cents postes *« mis à disposition »* des associations périscolaires, contrôlées pour la plupart par la FEN, pour replacer un nombre équivalent d'enseignants dans les établissements. Il les a remplacés par des subventions remises en cause chaque année.

● **Assurances scolaires.** – Le ministre a interdit à ses personnels de distribuer les formulaires d'assurances de la mutuelle-assurances élèves (MAE), qui est une émanation historique du SNI.

● **Fin des PEGC.** – En supprimant le recrutement des professeurs de collège, M. Monory a enfoncé un coin entre les deux principales tendances de la FEN (l'une socialiste, l'autre communiste) et tenté d'affaiblir sa principale composante : le SNI-PEGC.

● **Calendrier scolaire.** – En revenant au calendrier scolaire du début des années 80, en réduisant la durée des « petites vacances » mais en retardant la date de la rentrée, le ministre a mécontenté toute les associations de parents d'élèves – dont la FCPE, proche de la FEN, – qui préfèrent une année plus équilibrée.

● **Le rapport de M. Martinez.** – Le rapport sur le budget de l'éducation nationale à l'Assemblée nationale confié par la majorité à un député du Front national, M. Martinez, traitait la nébuleuse FEN d'ensemble de *« tribus corporatives rétrogrades et parfois mercantiles ».* M. Monory ne l'a pas formellement démenti.

● **La sélection.** – Le projet donne aux établissements la possibilité de déterminer les conditions d'accès aux différentes formations, en tenant compte des caractéristiques de celles-ci, des capacités d'accueil et des *« aptitudes requises »* de la part des étudiants. Les universités seront libres de fixer les conditions de passage du premier au second cycle.

● **Augmentation des droit d'inscription.** – Les universités pourront fixer les droits d'inscription à l'intérieur d'une fourchette allant de 1 à 2. Un amendement de la majorité déposé à l'Assemblée nationale prévoit de porter cette fourchette de 1 à 3.

● **Diplômes nationaux.** – Le projet de loi réaffirme le caractère national des diplômes. Mais chaque diplôme portera le nom de l'université.

MÉDECINE

Selon le directeur général de l'OMS

Le SIDA a les caractères d'une pandémie

Le docteur Halfdan Malher, directeur général de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), vient de reconnaître que le SIDA avait tous les caractères d'une pandémie (1). S'exprimant à New-York, au siège de l'Organisation des Nations unies, le docteur Malher a estimé qu'aujourd'hui cent mille personnes environ sont atteintes du SIDA dans le monde, qu'un million présentent un tableau clinique que l'on pourrait qualifier de pré-SIDA, et que dix millions de personnes ont, sans être encore malades, été infectées par le virus HIV. Dans cinq ans, prévoit le docteur Malher, cent millions de personnes auront été infectées par ce virus.

Autre danger particulièrement menaçant selon le directeur de l'OMS : actuellement, *« le virus frappe aux portes de l'Asie ».*

Face à un tel *« désastre »,* l'OMS a décidé de faire de la lutte contre le SIDA l'un de ses objectifs prioritaires. A cette fin, 200 millions de dollars vont être dégagés l'an prochain. A partir de 1990, l'OMS espère pouvoir consacrer chaque année 1,5 milliard de dollars à la lutte contre le SIDA.

D'autre part, le docteur Malher a reconnu publiquement qu'il avait jusqu'à présent sous-estimé la gravité de la maladie.

1) Une pandémie est la propagation d'une maladie infectieuse à presque tous les habitants d'une région, parfois à l'humanité tout entière.

Education et politique

LES relations des responsables politiques avec l'éducation sont, dans notre pays, décidément bien étranges. Certes, la manifestation de dimanche ne fera pas tomber le gouvernement. Mais, par sa politique scolaire et universitaire, celui-ci a fourni à l'opposition l'occasion de son premier grand rassemblement de rue depuis les élections du 16 mars. Et le mouvement devrait prendre encore de l'ampleur, si, comme il est probable, l'agitation s'étend dans les universités à l'approche du débat à l'Assemblée nationale sur la loi Devaquet.

Oubliant sans doute que mai 68 avait été préparé par les réformes Fouchet de l'enseignement supérieur et que le gouvernement Mauroy avait chuté sur l'école, le nouveau pouvoir a réussi à réunir les ingrédients d'une situation explosive : une politique systématique de provocation à l'égard de la FEN (Fédération de l'éducation nationale), qui devait bien finir par la faire réagir ; l'annonce d'une réforme des lycées aux intentions et aux modalités obscures ; une nouvelle réforme des universités, qui déconcerte les enseignants et inquiète les étudiants. Le rapport insensé de M. Martinez, député du Front national, sur le budget de l'éducation, devait être l'étincelle propre à tirer de leur torpeur les plus assoupis des syndiqués de la FEN.

Ainsi, une fois de plus, le débat de fond sur la formation dont notre pays a le plus grand besoin risque fort d'être balayé par les affrontements et les passions suscités par les maladresses des responsables politiques. Situation d'autant plus regrettable que l'évolution des esprits, depuis quelques années, montre que des idées naguère considérées comme impensables peuvent maintenant faire l'objet d'un libre examen – voire d'un consensus.

L'objectif de la prolongation de la scolarité – les *« 80 % de jeunes au niveau du bac »* – lancé par les socialistes a été repris par le gouvernement actuel. Le rapprochement entre l'école et l'entreprise n'est plus mis en question. La décision de M. Monory de mettre fin au recrutement des professeurs de collège pour les remplacer par des certifiés, si elle a déstabilisé la FEN, a été généralement considérée comme positive. Il n'est pas jusqu'au thème – combien difficile – de la sélection qui n'ait lui-même évolué : celle-ci est peu à peu entrée dans les faits – à la satisfaction des étudiants – dans de nombreuses formations et elle a ses partisans au sein même du Parti socialistes, par la voix de M. Chevènement.

L'esprit de revanche

Pourquoi ce gouvernement, au lieu de profiter de ce climat favorable, se retrouve-t-il, comme tant de ses prédécesseurs, affronté à une épreuve de force dont l'issue ne peut être que confuse et dommageable pour l'école ? Tout simplement parce qu'il n'a pas su éviter les deux écueils qui guettent les politiques lorsqu'ils s'occupent de l'éducation : la « réformite » et l'esprit de revanche. Pourquoi se lancer dans une « énième » réforme globale des universités, qui ne peut qu'affaiblir des institutions déjà fragiles, au lieu de s'attaquer, modestement, aux problèmes de fond ? Comment peut-on décider qu'une loi approuvée par le Parlement en 1984 après deux ans de discussions, sur un sujet aussi complexe que l'organisation des universités, est à jeter au panier en 1986, alors qu'elle n'a pas même eu le temps d'être appliquée ? Parce que l'abrogation de la loi Savary était exigée par ceux qui avaient mené campagne contre elle dès le début, pour des raisons corporatives et politiques.

Pourquoi M. Monory annonce-t-il une réforme hâtive et improvisée des lycées et du baccalauréat, comme l'avait fait M. Chevènement avant lui ? Parce que l'un et l'autre, pressés par le temps, pensent d'abord à marquer leur court passage rue de Grenelle d'un changement qui porte leur nom, plutôt que d'amorcer une réflexion de longue haleine qui risquerait de profiter à leur successeur. Pourquoi la principale préoccupation de M. Monory semble-t-elle de s'attaquer à la FEN, alors que toute l'histoire de ce ministère montre que rien ne peut s'y faire durablement contre elle ? Parce que l'affaiblissement de la FEN est un objectif politique et que, pour la nouvelle majorité, ce bastion laïque et socialiste doit être définitivement neutralisé.

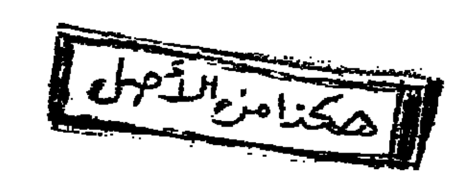
Peu importe que la FEN soit, du fait de sa représentativité, un interlocuteur nécessaire pour qui veut avoir une action en profondeur. Faisant passer l'intérêt partisan avant celui de son ministère, M. Monory risque de voir ses initiatives capoter devant l'opposition générale des organisations enseignantes. Promue maintenant, grâce à lui, à la position de leader de l'opposition syndicale et politique, la FEN ne peut qu'être encouragée à préférer le combat au dialogue.

Quant à M. Devaquet, pressé par ses ultras d'imposer une réforme forcément impopulaire, il n'a pas pris le temps d'avoir avec les enseignants et les étudiants le débat de fond sur l'autonomie et la sélection qui aurait peut-être été possible. Il est bien tard maintenant pour l'entreprendre. L'expérience montre que les mouvements étudiants, lorsqu'ils sont lancés, deviennent rapidement insaisissables.

FRÉDÉRIC GAUSSEN.

SCIENCES

● **Mme Nicole Le Douarin, médaille d'or du CNRS.** – La médaille d'or du Centre national de la recherche scientifique a été décernée pour 1986 à Mme Nicole Le Douarin. Agée de cinquante-trois ans, la lauréate est une biologiste spécialiste d'embryologie. Elle a créé des chimères animales, telles que les « cailles-poulets », travaux qui peuvent avoir des implications pour les greffes d'organes par les informations qu'ils donnent sur les phénomènes de rejet.



et l'agitation à l'Université

La fronde des étudiants

Le mouvement étudiant contre le projet de réforme universitaire n'a pas mis longtemps à trouver son second souffle. Lancé au culot, il y a une semaine, par quelques étudiants de Villetaneuse (Paris-XIII), entraînant rapidement dans la grève Caen, Saint-Denis (Paris-VIII), Censier (Paris-III), Tolbiac (Paris-I), Amiens, Nanterre (Paris-X), Dijon, Jussieu (Paris-VI et VII) et Créteil (Paris-XII), il était encore à la fin de la semaine dernière inégal, parisien et fragile. La proximité du débat à l'Assemblée risquait de prendre de court cette brusque fronde. Les Etats généraux des étudiants que l'UNEF-ID (proche des socialistes) avait décidé, il y a un mois, d'organiser à la Sorbonne le 22 novembre sont donc arrivés à point nommé pour relancer le mouvement.

Le prestigieux amphithéâtre Richelieu en avait vu d'autres. Toute la journée de samedi dernier, pourtant, il a retrouvé l'ambiance surchauffée des grands jours, rythmée, d'une seule voix, par quelques slogans simples : *« Non, non, non à la sélection, oui, oui, oui à la démission »*, *« Grève générale de l'Université »*, ou encore de tonitruants *« Unité, unité »* dès que quelques divergences techniques apparaissent sur la suite à donner au mouvement.

Huit heures durant, les quelques mille cinq cents délégués venus d'une quarantaine d'universités, ont pu évaluer la diversité des situations locales, mesurer leurs forces et construire un plan d'action en quatre étapes pour la semaine qui s'ouvre.

Première étape : appel à la grève générale, dès le 24 novembre, dans toutes les universités françaises. *« La grève ne se décrète pas,* ont répété de nombreux intervenants. *Mais nous devons créer les conditions pour qu'elle se généralise très vite et pour qu'elle soit effective »* avant l'ouverture du débat parlementaire.

Deuxième étape : une journée d'information des lycéens, *« les premiers touchés par la réforme de l'Université »*, le 25 novembre. Les étudiants en grève ont déjà été expliquer dans les lycées, les dangers que comporte à leurs yeux, la loi Devaquet et des lycéens parisiens, présents à la Sorbonne, ont appelé leurs camarades à rejoindre le mouvement.

Troisième temps fort : la manifestation du 27 novembre, lorsque s'ouvrira le débat sur le projet de réforme à l'Assemblée nationale, pour *« exiger le retrait pur et simple du projet Devaquet »*. Les étudiants demandent au ministre de les recevoir à cette occasion afin de lui exposer leurs revendications. Les universités provinciales sont appelées en même temps à manifester devant les rectorats.

Enfin, au soir du 27 novembre, la coordination nationale des étudiants en grève se réunira pour examiner l'éventualité d'une *« manifestation centrale de la communauté universitaire à Paris »*, affirme M. Philippe Darriulat, président de l'UNEF-ID. *« Nous lutterons jusqu'au bout, jusqu'au retrait du projet de loi. Nous avons déjà créé un rapport de force. Le gouvernement sera incontestablement obligé d'en tenir compte. D'autres gouvernements ont déjà reculé devant la pression, pourquoi celui-ci ne reculerait-il pas, lui aussi ? »*

Deux amendements « provocateurs »

Si les enjeux politiques commencent donc à apparaître clairement, les Etats généraux de la Sorbonne sont cependant restés avant tout l'expression d'un mouvement étudiant spontané, acceptant la présence, l'aide et l'organisation d'un syndicat, mais refusant clairement de s'y inféoder. Ainsi l'appui apporté samedi matin par MM. Hubert Coudanne, vice-président de la conférence des présidents d'université et Jean-Jacques Fol, président de Paris-VII, venus exprimer les réserves ou les critiques d'une partie de la communauté universitaire, a été chaleureusement applaudi, alors qu'une contre-proposition d'un intervenant à la tribune : *« L'Elysée avec nous »*, a déclenché des réactions houleuses. C'est précisément parce qu'elle dépasse largement la mouvance des militants syndiqués que la fièvre des étudiants est imprévisible.

La semaine à venir va donc être très délicate pour M. Alain Devaquet. Son objectif, et celui du gouvernement, était de faire passer sa réforme en soulevant le moins de vagues possibles. Il y était parfaitement parvenu au moment de la discussion de son projet au Sénat. Or le voici, quelques semaines plus tard, brusquement pris entre deux feux : d'un côté un mouvement étudiant qui, s'il continue à s'étendre, risque d'entraîner derrière lui une communauté universitaire jusque-là très discrète, et de l'autre une opposition politique sur la défensive. Les centaines d'amendements que les députés socialistes sont en train de préparer sont significatifs de ce changement d'attitude.

De l'autre côté, les « amis » politiques de M. Devaquet accentuent leur pression pour durcir le projet de loi. La commission des affaires culturelles de l'Assemblée nationale a adopté, sur proposition du rapporteur, M. René Couanau, deux amendements qui risquent de mettre le feu aux poudres. Le premier rétablit le principe d'une fourchette de 1 à 3 pour la fixation des droits d'inscription, alors que M. Devaquet avait refusé un tel écart lors de la discussion au Sénat. Le second limite les pouvoirs d'intervention du recteur pour trouver une place aux étudiants qui n'auraient pas été admis dans une université : il établit en effet que *« l'inscription d'office est contraire à l'autonomie des universités »*.

La position de M. Devaquet est d'autant plus inconfortable qu'il a jusqu'à présent écarté toutes les demandes des étudiants l'invitant à venir expliquer son projet — non seulement celle des étudiants en grève de Villetaneuse, à qui il a répondu jeudi dernier sur Europe 1 qu'il était prêt à la discussion *« après le vote de la loi »* — mais également celle de la centaine d'étudiants du CELF (Cercle des étudiants libéraux de France) dépités et furieux, le 22 novembre, d'apprendre que le ministre ne viendrait pas participer à leur conseil national, comme il le leur avait promis. La stratégie du silence adoptée depuis des mois par le ministre de l'enseignement supérieur sera-t-elle encore tenable très longtemps ?

GÉRARD COURTOIS.

IMMIGRATION

La LICRA condamne le projet de réforme du code de la nationalité

Au terme de longs débats entre partisans et adversaires du projet gouvernemental de réforme du code de la nationalité, la LICRA (Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme), a adopté, dimanche 23 novembre, à Paris, lors de son 36e congrès national, une résolution critiquant la suppression de l'acquisition automatique de la nationalité française pour les enfants nés en France de parents étrangers, eux-mêmes nés à l'étranger.

La LICRA, qui *« déplore ne pas avoir été consultée au préalable »*, considère cette réforme *« inopportune et dangereuse dans le climat actuel de montée du racisme et de la xénophobie »*. Elle propose qu'*« une information soit dispensée à l'école sur les droits et devoirs que confère la nationalité française et sur la possibilité pour les jeunes nés de parents étrangers de répudier la nationalité française entre seize et vingt-trois ans »*.



S'inscrire dans les recherches récentes qui témoignent d'un renouvellement des sciences sociales, tel est l'objectif d'« Agalma ». Une collection dirigée par Olivier Pastré qui accueille aussi bien des chercheurs confirmés que le fruit de travaux en cours de maturation.

Michel Aglietta, LA FIN DES DEVISES CLES : tandis qu'un ordre monétaire se désagrège et qu'un autre se recompose progressivement, une question de fond se pose : le SMI peut-il fonctionner sans devise clé ? 69 francs.

Robert Boyer, LA THEORIE DE LA REGULATION : le point sur une approche thématique que l'auteur a contribué à fonder et qui est un des traits distinctifs de l'école française d'économie politique. 75 francs.

Editions La Découverte

QUI PEUT MIEUX QU'UN AGENT DE CHANGE...

...VOUS ASSOCIER A LA DYNAMIQUE DES ENTREPRISES ?

Les entreprises sont le fer de lance de notre économie. Garantes d'un meilleur devenir pour tous, elles se sont engagées dans un processus actif de croissance et de redéploiement qui commence à porter ses fruits.

Parce que vous croyez à la volonté de gagner, aux vertus de la responsabilisation et de l'autonomie, aux forces de l'esprit d'entreprise, à la créativité, vous voulez participer. Dans votre intérêt, comme dans celui du pays tout entier.

Vous êtes prêt, grâce à votre épargne, à prendre le risque calculé de contribuer à accroître les moyens financiers des entreprises pour leur permettre d'aller plus sûrement, plus rapidement vers leurs objectifs de conquête et de pérennité, de performance et de profitabilité. En fait, vous êtes prêt à devenir actionnaire. A vous associer à la dynamique des entreprises, à leurs bénéfices et à leurs plus-values qui sont la rémunération de votre implication, de vos choix, de votre engagement financier.

Actionnaires donc. Mais ces sociétés, saurez-vous les choisir, les juger, les jauger ? Comment apprécier leur avenir ? Qui peut le mieux vous conseiller ? Réfléchissez !

Prévoir l'évolution des marchés, analyser, évaluer les sociétés, anticiper leur futur, leur rentabilité, arbitrer c'est le métier d'un spécialiste, le métier de l'Agent de Change.

Cet homme saura vous conseiller, comme il conseille de plus en plus de chefs d'entreprise, de salariés, de commerçants, de cadres, de retraités... exigeants, comme vous.

Recherche de plus-values, de rendement, de revenus sûrs et réguliers ? Votre Agent de Change saura vous orienter vers les sociétés, vers les produits financiers les mieux adaptés à vos objectifs, à vos ressources, à votre avenir.

Comment faire ? C'est tout simple. Ouvrez un compte chez un Agent de Change, ou renseignez-vous, avant de vous décider, au bureau d'accueil des Agents de Change.



LES AGENTS DE CHANGE.
ILS TAILLENT LA BOURSE A VOS MESURES.

Bureau d'Accueil des Agents de Change : 4, place de la Bourse, Paris 2e. Ouvert du lundi au vendredi de 10 h à 18 h 30. Vous pouvez aussi écrire ou téléphoner : Paris 42.97.55.55 / Bordeaux 56.44.70.91 / Lille 20.55.68.20 / Lyon 78.42.54.71 / Marseille 91.90.70.32 / Nancy 83.36.56.97 / Nantes 40.48.41.96.

Justice

Accusé par Yves Chalier dans l'affaire du Carrefour du développement

M. Jacques Delebois obtient un congé pour « se défendre »

M. Jacques Delebois, chef du Service de coopération technique internationale de police (SCTIP), a demandé dimanche 23 novembre sa mise en congé *« pour pouvoir se défendre »*. S'estimant victime d'une *« longue campagne de calomnie »*, il a annoncé son *« intention de porter plainte en diffamation »*. M. Robert Pandraud, ministre délégué chargé de la sécurité, a précisé le même jour qu'il avait accordé le congé demandé, après consultation avec M. Pasqua, ministre de l'intérieur. D'autre part, plusieurs auditions se dérouleront dans les jours prochains dont celle de M. Guy Penne, sénateur socialiste, ancien conseiller présidentiel pour les affaires africaines. M. Penne sera entendue en tant que responsable de l'association Carrefour du développement.

Le congé de M. Delebois intervient après l'audition, vendredi 24 novembre, d'Yves Chalier par le juge d'instruction chargé du dossier Carrefour du développement, M. Jean-Pierre Michau. A cette occasion M. Yves Chalier a renouvelé ses accusations contre le contrôleur général Delebois.

Peu de révélations de fond mais d'importantes précisions qui permettent d'entrevoir, petit à petit, tous les aspects de scandale aux multiples facettes qu'est devenue l'affaire du Carrefour du développement : tel est le bilan de la longue audition de M. Yves Chalier.

L'audition a commencé par un long interrogatoire d'identité. Yves Chalier a retracé les étapes de sa carrière militaire, reconnaissant qu'il avait servi deux années dans les rangs du SDECE (aujourd'hui DGSE). Bien qu'ayant quitté les services secrets en 1974 (*le Monde* du 14 novembre 1986), M. Chalier a précisé que, même muté au cabinet de M. Charles Hernu, ministre de la défense, ou plus tard à celui de M. Christian Nucci, ministre de la coopération, il était resté en contact avec ses anciens camarades, n'hésitant pas à leur rendre quelques services dont il a donné des exemples.

S'il est revenu en France, a déclaré Yves Chalier, c'est qu'il a eu le sentiement d'avoir été manipulé par le contrôleur générral Jacques Delebois, chef du Service de coopération technique internationale de police (SCTIP). Outre le fameux rapport sur le Carrefour du développement, M. Delebois lui aurait demandé plusieurs rapports sur la gauche lorsqu'elle était au pouvoir, ainsi qu'un rapport sur M. Poher, président de l'Association pour la promotion commerciale internationale (APCI), laquelle avait connu quelques difficultés financières. En échange, on aurait assuré au fuyard que la procédure judiciaire engagée contre lui n'irait pas à son terme. C'est lorsqu'il s'est aperçu qu'il s'agissait d'un marché de dupes qu'Yves Chalier aurait décidé de revenir en France.

Rentré du Paraguay, *via* Genève, au début du mois de novembre, Yves Chalier a résidé chez Philippe Baquian, frère de sa compagne Maggy Baquian, avant de se rendre à la justice. Au moment de son arrestation Yves Chalier avait donné ses « vrais-faux » papiers, établis sous la fausse identité d'Yves Navaro, au juge d'instruction. Vendredi il a répété que ces documents, passeport comme permis de conduire, lui avaient été procurés par M. Delebois lorsqu'il était réfugié au Brésil. Selon Yves Chalier c'est un ami de M. Delebois, le docteur Pierre Chiarelli, de Bonifacio rencontré à Rio, qui en juillet 1986 a rapporté du Brésil les photos nécessaires à la confection du passeport. Le passeport serait revenu au Brésil dans les bagages du secrétaire d'Etat brésilien à la police, qui n'aurait rien eu à refuser au policier. Le ministre brésilien, M. Nilo Batista, avait déjà démenti tout contact avec Yves Chalier.

Yves Chalier a également soutenu qu'il était aidé par le contrôleur général Delebois qui lui faisait parvenir régulièrement de l'argent au Brésil.

Enfin Yves Chalier a déclaré qu'il avait donné à M. Delebois 5 millions de francs en liquide lors du sommet de Bujumbura en décembre 1984. Il s'agissait, a-t-il encore précisé, de louer les services de barbouzes pour la protection du sommet que les Libyens voulaient, paraît-il, perturber. En réalité – mais cela Yves Chalier ne l'a pas dit, – rien n'indique que des barbouzes ont été engagés. Si deux individus répondant à cette définition ont bien été présentées à Yves Chalier par le contrôleur général Delebois, personne n'est pour le moment en mesure d'en dire plus.

GEORGES MARION.

Le VRP en mission

Ni super-espion ni super-escroc : la personnalité d'Yves Chalier est à l'image de ce dossier du Carrefour du développement qui hésite toujours entre la véritable affaire d'Etat et un scandale plus sordide.

S'il avait été un agent patenté des services français, Yves Chalier n'aurait pas été *« lâché »*. S'il avait monté une véritable escroquerie, sans doute aurait-il laissé moins de traces. En fait, l'ancien chef de cabinet, âgé de quarante-cinq ans, apparaît plutôt comme une sorte de VRP en mission et services divers : homme-orchestre du ministère de la coopération, agissant sur ordre pour une part, mais également sujet à de nombreux écarts tant sur le plan comptable que sentimental.

Elève moyen à Saint-Cyr – il sortit 117e sur 246 en 1964, – Yves Chalier, originaire de Nouvelle-Calédonie, a été affecté au régiment d'infanterie de marine du Pacifique de Nouméa en 1968. Spécialiste du Pacifique Sud, il a été affecté entre 1972 et 1974 au 89e bataillon de commandement et des services, autrement dit, le SDECE, prédécesseur de la DGSE. N'y a-t-il pas donné toute satisfaction ? Après cette affectation d'une durée irrégulière, Yves Chalier a rejoint une voie moins glorieuse l'intendance. Il s'est rattrapé en 1981 lorsque, membre du cabinet de M. Charles Hernu, il est devenu administrateur civil.

A Rio-de-Janeiro, M. Chalier était hébergé par un « honorable correspondant de la DGSE. Il aurait également bénéficié de « mensualités » de la part d'un service français. Le ministère de la défense de M. André Giraud a démenti qu'une aide ait été apportée par « un fonctionnaire du renseignement dans le cadre de ses activités, *mais n'a pas exclu* la possibilité de *« relations amicales et privées »*. Yves Chalier aurait été hébergé avant son départ de France par un membre de la DGSE, rencontré lors de son passage au SDECE.

Mais Yves Chalier apparaît parfois beaucoup plus fragile, saisi par une sorte de boulimie lorsqu'il additionne les comptes en banque et les relations féminines ou lorsqu'il demande sa mise en disponibilité au ministère de la défense en avril 1984 pour se lancer dans le privé. Sentimental, enfin, lorsqu'il emmène son amie Maggy Baquian à Bujumbura pour son anniversaire ou lorsqu'il tourne, façon Villon, une « Ballade pour deux châtelaines » – le sous-préfet Marie-Danielle Bahisson et la voyante Lucette Norbert – qui relate l'achat du château d'Ortie en Sologne et qui se termine par ces mots : *« Et les demoiselles, en l'an de grâce 1985, signèrent, et les clés du château emportèrent sans autre forme de procès. Moralité ; chocolat, foie gras, porto, rien ne résiste à l'achat d'un château »*... Signé : *« Le châtelain heureux. »*

CORINE LESNES.

Un livre de Laurent Greilsamer

La jeunesse scandaleuse d'Interpol

On n'enquête jamais assez sur la police. Prenez la célèbre Interpol, institution vénérable au-dessus de tous les souçons qui collent à tant de services secrets, polices officielles ou agences officieuses (au point que l'attentat d'Action directe qui dévasta ses locaux, le 16 mai dernier, apparut d'abord à beaucoup, comme une faute de goût) : qui aurait imaginé à la vieille dame digne de la grande famille policière la jeunesse scandaleuse que nous révèle l'enquête exhaustive et passionnante de Laurent Greilsamer ?

Le livre s'ouvre par un chapitre déroutant sur les Tziganes. Dans les années 30, la question tzigane hante Interpol, toute jeune adolescente. Ses fonctionnaires rédigent d'une plume passionnée des projets visant à *« éliminer progresssivement cette population de nomades »*. Sans doute s'agit-il dans leur esprit d'enraciner et d'assimiler mais il est clair que l'avis des interessés, traités globalement en population criminogène, n'a pas à être sollicité.

Faute d'une commode étoile de couleur, ils seront recensés, photographiés, « dactyloscopiés », soumis à des mesures sanitaires, astreints au port permanent de divers documents et permis. Les fiches d'Interpol faciliteront bien entendu aux nazis la mise en œuvre de leur solution finale du problème tzigane. Et comme l'institution policière a la mémoire infiniment longue, un rapport parlementaire de 1983 regrettera que la police criminelle de RFA continue, en infraction avec la loi, de porter sur ses fiches la mention « Tzigane ».

L'histoire allant son train, c'est tout naturellement qu'en 1934 la police française, membre d'Interpol, transmet à ses correspondants allemands des renseignements sur des individus soupçonnés de préparer un attentat contre *« le Führer et chancelier d'Empire Adolf Hitler »*. Le choc est cependant brutal de tomber sur un chapitre intitulé « Le président Heydrich ». Le célèbre criminel de guerre fut en effet président d'Interpol d'août 1940 jusqu'à son décès prématuré en mai 1942. Son successeur sera le non moins fameux Kaltenbrunner, pendu en 1946 après sa condamnation à Nuremberg. Pendant ces années noires, seize pays continuèrent de collaborer harmonieusement au sein d'Interpol. Le FBI d'Edgar Hoover y avait adhéré en juin 1938, après l'Anschluss, et resta en correspondance avec le président Heydrich jusqu'au 1er décembre 1941.

Interpol ne tourna pas, en 1945, la dernière page du chapitre le plus sombre de son histoire. Un rebondissement de roman policier la secoue en 1973. Elle vient d'enterrer Paul Dickopf, premier président allemand depuis Kaltenbrunner, qui avait été porté à sa tête en 1968. Or une secte pugnace, l'Eglise de scientologie, qui s'estime persécutée par Interpol, révèle que Dickopf était un ancien SS. Le scandale ébranle l'organisation.

Les dérapages de l'après-guerre

Par bonheur, on découvre que Dickopf était un bon SS. Il a déserté à Bruxelles, en 1942, et a été conduit en Suisse par un citoyen helvétique. Mais qui est cet ange gardien ? Le banquier François Genoud, dont les sympathies pronazies étaient connu ! Interrogé, Genoud déclare sobrement avoir aidé le SS déserteur parce que *« l'amitié passe avant l'idéologie »*. On retrouvera, fort heureusement, un témoignage d'un collaborateur d'Allen Dulles, chef des services américains en Suisse, attestant que Dickopf a rendu d'éminents services à la cause alliée.

L'après-guerre eut aussi ses dérapages. Laurent Greilsamer en dresse l'inventaire rigoureux, qui justifie le sous-titre du livre : *le Siège du soupçon*. Mais son travail, admirable d'équité, rend surtout justice à une organisation dont le bilan est – faut-il le dire ? – largement positif. Grâce à lui, au fil de récits plus captivants que l'abondante littérature feuilletonesque suscitée par le mythe Interpol, nous entrons dans les arcanes d'une organisation regroupant, aujourd'hui, près de cent cinquante Etats et accomplissant le miracle de faire cohabiter dans son sein Israël et la Libye, Cuba et le Chili.

Boîte aux lettres de toutes les polices, gisement incomparable de renseignements sur le crime international (trois millions de dossiers en 1986 !), Interpol est au premier rang de la lutte contre la drogue, le trafic d'œuvres d'art volées, l'escroquerie financière à grande échelle. La modeste officine réactivée en 1946 est devenue une entreprise mondiale travaillant sur ordinateurs.

L'apologie justifiée du travail accompli par Interpol n'empêche pas les interrogations sur l'avenir d'une institution que le passé a vu parfois dangereusement dériver. L'article 3 de ses statuts lui interdit rigoureusement toute intervention dans des affaires présentant un caractère politique. C'est pourquoi elle refusa toujours de participer à la traque des criminels de guerre nazis (seule exception à la règle, et sur le tard – trop tard : Mengele).

Or, sous l'impulsion de son nouveau président américain, Interpol vire cap sur cap et s'engage à fond dans la lutte contre « le terrorisme », considéré à présent comme relevant du droit commun. Cela conduit, par exemple, l'organisation à ficher tous les sympathisants américains de la cause républicaine irlandaise, qui ne s'identifient pas forcément à l'IRA, et, plus généralement, à traiter désormais pêle-mêle militants palestiniens et activistes ouest-allemands, extrémistes français et indépendantistes basques.

Sans doute l'exaspération naturelle devant la violence trouve-t-elle apaisement à voir tourner rondement la machine policière. Mais dans ce domaine, la politique expéditive de l'amalgame s'est, plus d'une fois, retournée contre ses auteurs. Interpol, dont un certain nombre d'Etats adhérents ont d'ailleurs à leur tête d'anciens « terroristes », aborde probablement une phase difficile de son histoire.

Après avoir lu d'un traite, l'ouvrage de Laurent Greilsamer, ne pas oublier de relire le premier chapitre sur les Tziganes.

GILLES PERRAULT.

★ *Interpol, le Siège du soupçon*, de Laurent Greilsamer. Ed. Alain Moreau, 366 pages, 99 francs.

Communication

Un entretien avec le président de la SOFIRAD

Se désengager de France pour mieux rayonner à l'étranger

Après Europe 1, la SOFIRAD va vendre ses parts dans Radio-Monte-Carlo, Télé-Monte-Carlo, France Animation et Technisonor. M. Antoine Schwartz, président de Sofirad, redéfinit les missions de cet holding d'Etat autour du rayonnement de la France à l'étranger.

« Etrange position que celle de président d'une société qui a pour mission de gérer les intérêts de l'Etat dans l'audiovisuel au moment même où celui-ci proclame sa volonté de se désengager du secteur...

– J'ai la chance d'être un des acteurs du désengagement de l'Etat pour lequel j'ai milité et qui me satisfait. Encore faut-il le mener à bien. La SOFIRAD avait, en France, des participations dans trois radios : Europe 1, RMC, Sud-Radio. Le cas de la première a été réglé par mes prédécesseurs, peu avant mon arrivée. Restent RMC et Sud-Radio, la vente de nos participations dans la radio monégasque (83 % du capital) étant la priorité. Je lance donc cette semaine la procédure d'évaluation par des experts indépendants. Parallèlement vont être fixées les modalités de la mise en vente avec un appel d'offres et – je m'y engage – la maximum de transparence et de concurrence. Enfin, des négociations diplomatiques entre la France et Monaco vont être conduites par M. Jacques Dupont, ambassadeur nommé par le ministre des affaires étrangères. Cette dois, le processus est bel et bien engagé.

Etait-il nécessaire pour cela de changer le directeur de RMC ?

– Cela correspondait à un usage et allait presque de soi. Une certaine harmonie est nécessaire, à la fois entre le gouvernement et la SOFIRAD, et entre la SOFIRAD et RMC, lesquelles forment une sorte de couple. Mais la vente de RMC coupera définitivement le cordon ombilical entre l'Etat et la station. C'est dans la logique du changement de politique en France et de l'évolution de notre conception du rôle de l'Etat.

– Le choix du directeur de cabinet de M. Léotard au Parti républicain n'était-il pas contradictoire avec les promesses de couper les liens entre le pouvoir et les médias ?

– RMC traverse une période charnière, il lui fallait un directeur de transition. J'assume d'autant plus la nomination de Pierrick Borvo que je l'ai moi-même proposée.

– Les familles politiques convoitent RMC et soutiennent déjà certaines candidatures...

– N'exagérons pas l'influence du politique. les enjeux, aujourd'hui, sont essentiellement économiques. Quant aux candidatures, au sens juridique, il n'y en a pas encore. Il y a des gens intéressés, que je reçois volontiers, mais pas de guichet ouvert. Et cela m'agace d'entendre parler de tours de table déjà figés. Le jeu est bien plus souvent ouvert qu'on ne l'imagine. Et je peux en parler, car la privatisation, c'est vraiment mon affaire. J'en suis le seul responsable, dans le cadre des directives du ministre d'Etat.

– On vous prête l'intention de replier RMC vers le Sud.

– Ne mélangeons pas stratégie d'entreprise et débat rédactionnel. J'ai, dans la première, une attitude de pragmatisme et d'ouverture. Et renforcer les points forts de RMC – son ancrage dans le Midi – n'exclut pas une contre-attaque vigoureuse vis-à-vis des concurrentes qui envahissent notre zone. RMC est une radio d'envergure nationale et je ne vois pas ourquoi on ne l'entendrait pas à Lille. Quant au débat rédactionnel, il n'est pas définitivement tranché. J'ai simplement marqué ma préférence pour que le pouvoir revienne davantage au pôle monégasque de la rédaction plutôt qu'au pôle parisien.

– On ne peut parler de RMC sans évoquer Télé-Monte-Carlo.

– Leurs sorts sont en effet liés. Et je suis persuadé, malgré l'imbroglio actuel – les pertes de la société et la division des actionnaires – que TMC a un bel avenir. A deux conditions : l'extension de sa zone et l'existence d'un accord avec RMC, laquelle non seulement ne vendra pas ses actions dans la télévision mais souhaite même racheter celles d'Europe 1. Je voudrais déposer dans la corbeille des repreneurs de RMC le maximum d'atouts, y compris du côté de la télévision.

– Comment concevez-vous la synergie entre RMC et TMC ?

– A trois niveaux. Sur le plan des programmes : la proximité des métiers facilite le renvoi mutuel entre les deux médias. Sur le plan promotionnel : TMC, comme les autres télévisions commerciales, aura des besoins promotionnels importants, et le soutien de RMC sera décisif. Enfin sur le plan commercial : RMC fait, sur une zone plus large, huit fois plus de chiffre d'affaires que TMC. L'extension de la zone de TMC devrait donc permettre un couplage fructueux.

– Et comment se fera l'extension de la zone ?

– De deux manières qui se complètent. D'abord par l'attribution, par la CNCL, de fréquences situées notamment dans notre cœur de zone, le pourtour de la Méditerranée. La demande lui sera adressée par TMC, et nous avons déjà procédé à de nombreuses études avec TDF. Ensuite par l'intermédiaire d'affiliés. Pourquoi ne pas proposer notre programme dans les grandes villes du sud de la Loire à des télévisions locales solides, motivées ? Ces stations affiliées assureraient un minimum de programmation locale et bénéficieraient de fenêtres publicitaires. Nous ne rechercherons des alliés que dans des zones d'au moins trois cent mille habitants. Au-dessous, l'exploitation d'une télé locale me paraît exclue.

– Y a-t-il également un seuil minimum d'extension pour TMC ?

– Le sud de la Loire. Sans une telle extension il faudrait se contenter d'utiliser nos fréquences actuelles pour relayer nous-mêmes un autre programme, ce qui peut aussi être rentable.

– Reste à connaître l'attitude d'Europe 1.

– Ils sont vendeurs. Nous sommes acheteurs. Notre entente est presque obligatoire, car ils pourraient difficilement vendre leurs parts à d'autres.

– Alors pourquoi la vente n'a-t-elle pas encore eu lieu ? A cause d'une proposition de rachat pour le franc symbolique ?

– Ce n'est pas seulement une question de prix. Il y a une négociation juridique complexe liée à l'histoire commune des actionnaires. Elle aboutira nécessairement.

– Ces opérations vont-elles bouleverser les structures et la vocation de la SOFIRAD ?

– Sans aucun doute. La SOFIRAD va vendre ses actions dans les filiales de RMC : France-Animation, Technisonor, tandis qu'elle reprendra à RMC d'autres participations, notamment dans la SOMERA. Car l'activité audiovisuelle en territoire étranger va devenir notre activité majeure. Il y a la SOMERA dont les studios sont à Paris mais dont l'émetteur, situé à Chypre, permet d'émettre sur tout le Proche-Orient. Il y a Médi 1, la station franco-marocaine située à Tanger qui diffuse en onde longue sur l'ensemble du Maghreb, et dont l'audience dépasse quinze millions d'auditeurs. Il y a enfin Africa n° 1, société gabonaise installée à Libreville et arrosant la quasi-totalité de l'Afrique noire francophone. En tout, quarante millions d'auditeurs. Cela devrait être une source de fierté pour notre pays. Car ce sont des radios performantes, avec un chiffre d'affaire global de 40 millions de francs. A moi maintenant de tout mettre en œuvre pour faire prendre conscience aux annonceurs français de l'intérêt d'une présence sur ces antennes. Leur part aujourd'hui n'est que de 20 %. C'est très insuffisant.

– Continuerez-vous à être présent au Liban ?

– Oui. Si 50 % de Télé-Liban appartient à l'Etat libanais, le Trésor français et des intérêts privés libanais se partagent l'autre moitié. La société connaît des difficultés, mais nous avons bien l'intention d'y rester dès lors que l'Etat libanais montre une volonté politique d'en poursuivre l'exploitation.

» Vous voyez combien l'outil est original et spécifique. Il nous permet des stratégies d'alliance avec les pays avec lesquels la France a des relations particulières. Nous sommes en quelque sorte des partenaires technico-financiers dans les affaires audiovisuelles. Avec une démarche d'entrepreneurs.

– Quelles sont vos autres perspectives ?

– Outre un projet de deuxième chaîne marocaine sur lequel nous jouerons un rôle de conseil technique, j'envisage au nom de la SOFIRAD, de reprendre les missions de diffusion de programmes culturels français à l'étranger. Des missions exercées en relation étroite avec les ministères de la coopération et des affaires étrangères. Nous étudions également la diffusion par satellite, et je participe aux réflexions sur l'avenir de la chaîne francophone TV5. Il se pourrait que nous soyons sollicités pour en devenir actionnaires, dans une perspective de mondialisation d'un service de télévison francophone. Enfin, il m'importe de forger au sein de la SOFIRAD, un outil de prospection commerciale. Nous sommes les mieux placés pour démarcher annonceurs et sponsors et injecter publicité et parrainage dans les programmes de télévision français distribués par cassettes à l'étranger.

– Considérez-vous la présidence de la SOFIRAD comme une fonction politique ?

– Elle ne l'est plus, au sens où elle l'était traditionnellement. D'une part, parce que l'Etat se retire de l'audiovisuel français ; d'autre part, parce que ma mission consiste essentiellement aujourd'hui à contribuer au rayonnement de la France à l'étranger à travers l'outil audiovisuel.

Propos recueillis par
ANNICK COJEAN.

Devant les journalistes de Radio-France

Mme Baudrier précise le calendrier de la CNCL

Le ton était serein et le propos courtois. Autour d'une même table, une dame en rouge et une trentaine de messieurs dialoguaient aimablement et tentaient d'esquisser le profil du prochain paysage audiovisuel français. Ex-présidente de Radio-France, aujourd'hui membre de la CNCL, Mme Jacqueline Baudrier était l'invitée, vendredi 21 novembre, du Syndicat national des journalistes (SNJ) de Radio-France. Une invitée prudente mais que le flot des questions obligea à quelques confidences...

Les partisans des radios publiques locales et thématiques comprirent ainsi qu'ils avaient une alliée fidèle– Mme Baudrier n'avait-elle pas lancé elle-même en 1980 les premières expériences des stations décentralisées ? – même si le rôle de la CNCL se limitera à l'examen du respect des cahiers des charges.

Les artisans de Radio-France internationale apprirent que leur priorité resterait le pluralisme, et leur modèle, la BBC, de préférence à la Voix de l'Amérique. De quoi être réconforté après les propos sulfureux de M. Péricard. Puis l'on apprit en vrac que l'autorisation du câble parisien devrait intervenir dans les jours qui viennent, suivie par les nominations des conseils d'administration et des PDG de chaînes publiques, postes pour lesquels nombre de professionnels font pour la première fois acte de candidature. Pas question de doter TF 1 d'un nouveau président, avant une privatisation qui sera effective *« vraiment au plus tôt »* en avril. Le « mieux disant » culturel apparaît plus que jamais comme un critère majeur dans le choix des entrepreneurs de TF 1 et de la « 5 » ; l'avenir de TV-6 *« pose un problème de fond intéressant »*, qui est loin d'être tranché.

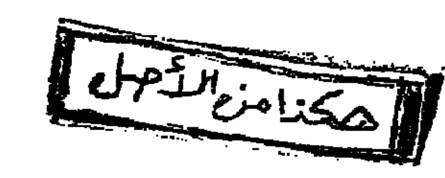
Enfin, revenant sur les problèmes posés par MM. Michel Droit et Roger Bouzinac (*le Monde* du 22 novembre), Mme Baudrier a estimé que les incompatibilités entre la fonction de membre de la CNCL et une autre activité doivent être scrupuleusement respectées. Selon elle, les membres devront s'interdire toute collaboration régulière à un quotidien ou à un hebdomadaire. Elle-même vient de démissionner du conseil de surveillance d'une SOFICA et s'est fait radier de la société de conseil en communication qu'elle avait fondée il y a deux ans.

A. Co.

Le groupe AAA-Soprofilm acheté par un Suisse

AAA-Soprofilm, important groupe indépendant français de distribution et de production cinématographique, va bientôt être racheté par l'homme d'affaires suisse M. Francis Von Buren. Un accord vient en effet d'être conclu entre les vendeurs – notamment Mme Floriana Lebovici, actionnaire majoritaire – et les acheteurs, M. Von Buren et M. Pierre-Alain Bloom, détenteur de la marque d'horlogerie Ebel. Ceux-ci n'attendent plus que le feu vert du Trésor – nécessaire car ils appartiennent à un pays extérieur à la CEE – et du juge de tutelle, certaines parts étant détenues par des mineurs, pour acquérir les différentes sociétés qui composent le groupe AAA : Soprofilms, Selena Audiovisuel et AAA distribution.

La société fondée en 1982 par Gérard Lebovici – assassiné dans des conditions mystérieuses le 5 mars 1984 – et aujourd'hui dirigée par Denis Château, avait distribué plusieurs films français qui n'ont pas obtenu le succès attendu, comme *Sauve-toi Lola*, *Rue du Départ*, *Une femme ou deux*. Mais AAA avait aussi distribué *Tenue de soirée*, *Highlander*, et surtout *Trois hommes et un couffin*, le succès le plus retentissant de ces dernières années dans le cinéma français.



THÉATRE

« L'Amante anglaise » à Metz

Les bouches d'ombre

Chant à trois voix joué dans la tension retenue l'Amante anglaise, *de Marguerite Duras, s'inspire pourtant d'un fait divers particulièrement macabre.*

La passion de Marguerite Duras pour le fait divers ne date pas de l'affaire Gregory. Claire Lannes – cette femme qui, en 1949, tua son mari, le découpa en morceaux, évacuant peu à peu son cadavre au fil des trains croisant le viaduc de Viornes – lui inspira en 1960 un roman : *les Viaducs de la Seine-et-Oise*. Puis un second, paru en 1967, *l'Amante anglaise*, adapté en 1968 au théâtre pour Claude Régy et Madeleine Renaud. Marguerite Duras y tord un peu la réalité : elle fait revivre Pierre, le mari, pour, dit-elle, recueillir son témoignage et accuse Claire du meurtre d'une cousine sourde et muette, bonne à tout faire, cuisinière modèle du couple Lannes. Un couple sans histoire, sans enfants. Vingt ans de mariage.

Charles Tordjman, le directeur du Théâtre populaire de Lorraine, orchestre cette pièce à trois voix (Pierre, Claire et un interrogateur) de façon quasi hiératique. Peu de mouvements, quelques regards. Chaque personnage est replié sur soi. On y sent, et c'est très beau, le désarroi, la haine, l'amour rôder alentour, crever parfois à la surface, pour s'enliser très vite dans les secrets. Ces vrais secrets que ni Pierre ni Claire ne sauraient garder, puisque peut-être, ils n'en connaissent pas le nom. Dans cette salle froide, impersonnelle, avec un banc de bois qui court tout autour (un décor de Yannis Kokkos) percent aussi parfois des rais de lumière sous la porte, la découpe du jour, dehors.

Ni flic, ni vraiment psychiatre, ni chat, ni souris, ambigu à souhait, l'interrogateur (Daniel Martin) pousse la vrille, toujours plus loin, dans la chair des consciences. François Clavier, grand corps maladroit, fébrilité de noceur impuissant, pas méchant, bête, banal surtout, est Pierre, le mari : une vie de petites concessions, d'arrangements confortables. C'est ce corps, trop grand, de Pierre et celui, trop large, trop plein de santé de sa cousine que Claire (Coco Felgeirolles) ne supportait plus. Pas plus que leurs bouches masticantes à table, la viande bouillie, son destin de femme, gris, ordinaire.

Tout cela à la fois, d'autres choses encore. Tapie sur sa chaise, Coco Felgeirolles joue les silences, et les logorrhées subites de Claire, ces morceaux de son âme qui lui remontent à la gorge, en vrac : ce chaos qu'il faudrait jour après jour remettre à sa place, le rythme répétitif du quotidien. Elle veut bien tenter de dire pourquoi elle passait des heures dans le jardin à regarder les herbes folles, tenter de voir un peu dans sa nuit. Mais Claire ne pourra jamais répondre à la question : *« Pourquoi vous avez tué ? »*

Les trois comédiens jouent la haute précision, la haute tension. Les mots, on le sent, ont été amoureusement polis, dépolis, débarrassés de toute gangue psychologique. Ils frôlent les ombres, notre fragilité. Il y a là un théâtre tracé au cordeau dans les consciences. On sent, de plus, autour de Charles Tordjman un appétit de théâtre que dix années de décentralisation, à Thionville, n'ont pas entamé.

ODILE QUIROT.

★ Du 25 novembre au 13 décembre, Théâtre du Saulcy à Metz.

● **Report du Festival international du cirque de Monte-Carlo.** – Le douzième Festival international du cirque de Monte-Carlo, qui devait avoir lieu du 4 au 8 décembre, se déroulera du 29 janvier au 2 février 1987, un ouragan ayant détruit, le 3 novembre, le chapiteau fixe que la principauté était en train de construire.

CINÉMA

Quatre-vingt-dix ans d'histoires

Le signe de la marguerite

Un livre et un film de montage racontent les hommes qui ont fait le cinéma de Gaumont, son histoire, ses histoires.

La mère de Léon Gaumont s'appelait Marguerite Dupanloup. De son prénom, le fondateur et grand patron de la firme cinématographique Gaumont fit la fleur-emblème des films qu'il produisait. La marguerite rivalisa de célébrité avec le coq gaulois de Pathé. Aujourd'hui, le G entouré de pétales qui ne se sont pas effeuillés garde une renommée mondiale. On a parlé (*le Monde* du 22 octobre) de l'hommage rendu, jusqu'au 31 janvier 1987, par la Cinémathèque française à la Gaumont.

Mais voilà un livre, *Gaumont, quatre-vingt-dix ans de cinéma* (1). Du beau par les photos, la mise en pages ; du sérieux, du solide, du passionnant par les textes réunis sous la direction de Philippe d'Hugues et Dominique Muller, responsables eux-mêmes de plusieurs articles. Qu'est-ce qu'on apprend ? Tout.

Le chemin *« de la naissance à la puissance »* (jusqu'en 1924) ; les conceptions qu'avait du cinéma Léon Gaumont, industriel avisé et bourgeois très convenable ; le rôle de cinéastes comme la pionnière Alice Guy, Louis Feuillade, Henri Fescourt, Roméo Bosetti, Léonce Perret, Jean Durand ; les fluctuations dues à la crise du parlant, aux difficultés économiques et à la faillite du milieu des années 30 ; la reconquête de la stabilité ; le nouveau rayonnement après la seconde guerre mondiale. Et puis la fabrication de matériel, les recherches techniques (Gaumont était aussi une usine), l'implantation des studios aux Buttes-Chaumont et jusqu'à Nice, la constitution de circuits de salles et leurs transformations et rénovations successives.



Nina Orlove dans le dernier film de Louis Feuillade

Certaines photographies de ce que furent les grandes salles, des années 20 aux années 60, font rêver : on revoit des temples du spectacle, chauds, confortables, faits non pas pour une poignée de spectateurs, mais pour les foules. On se retrouve aux temps de Gaumont-Actualités (1908-1974), images de journaux cinématographiques pour la mémoire de plus d'un demi-siècle.

A quoi tiennent la pérennité de Gaumont, ses redressements, ses recentrages, sa survie en dépit des crises ? A des hommes. Léon Gaumont, le fondateur, bien sûr. Mais aussi Jean Le Duc, président de la SNEG de 1941 à 1971, Roger Sallard, qui lui succéda de juin 1971 à juin 1975, Nicolas Seydoux, qui vint ensuite ; Alain Poiré, responsable de production et de distribution depuis plus de quarante ans, Daniel Toscan du Plantier, directeur général de 1975 à 1985. Le livre offre leurs portraits, des entretiens, des articles. Au point que, d'une certaine façon, les personnalités contradictoires d'Alain Poiré et de Toscan du Plantier (qui a impressionné Jacques Fieschi, voir *les Années Toscan*) se rejoignent.

Voilà donc éclairé un pan, et non des moindres, de l'histoire du cinéma français à travers une grande société de production-distribution. La filmographie Gaumont (films de fiction 1896-1986) établie par Frédérique Moreau d'après les sources les plus sûres, laisse pantois. Années fastes et années creuses ; tant de films apparaissent – et d'aucuns très importants – qu'on a pas mal de révisions à faire. Ou de découvertes, tout simplement.

Les Mille et une Marguerites, film de montage de Pierre Philippe qui sort cette semaine, rend compte de cette diversité, en racontant par des extraits de fictions très nombreux et quelques document d'actualité l'histoire des films Gaumont. Pierre Philippe n'est pas d'aujourd'hui un explorateur d'archives. Il y a plongé comme un scaphandrier, ramenant au jour des huîtres perlières, des morceaux d'amphores, les pièces d'or de quelque trésor enfoui sous les eaux. Il a toujours eu des faiblesses pour les mélos rescapés, les gags insensés de Jean Durand, Musidora, la reine des *Vampires*. Alors il a téléscopé tout cela, et le reste, comme des visions, muettes ou parlantes, se jouant du temps et de l'espace.

Foin de la célébration pieuse, du discours officiel. Pierre Philippe a privilégié l'anecdotique, a construit avec *les Mille et une Marguerites* son propre spectacle, son feuilleton d'aventures où se croisent, se rencontrent, se répondent des personnages échappés des boîtes de pellicule et partis en goguette.

JACQUES SICLIER.

(1) Editions Ramsay – la Cinémathèque française. 222 pages, relié, illustrations en noir et en couleurs, 390 F.

DISCOGRAPHIE EN VENTE DANS LES 29 FNAC
Peter Gabriel
So
fnac
SUR DISQUES CASSETTES ET COMPACTS
Virgin

Culture

MUSIQUES

De Metz à Nanterre

Les déserts fourmillants de Steve Reich

Conversion lyrique d'un ancien minimaliste, le plus représentatif des répétitifs américains.

Les mélomanes d'avant-garde des Rencontres internationales de Metz ont entendu, samedi, trois jours avant ceux de Nanterre, un festival Steve Reich, superbement interprété par l'Ensemble intercontemporain et dix chanteurs des BBC Singers, sous la direction olympienne et dionysiaque de Peter Eötvös.

Les compositeurs répétitifs ont toujours quelque peine à être pris vraiment au sérieux dans nos milieux où perdure la tradition ascétique boulezienne, la nostalgie d'un « post-webernisme » déjà mythique, conservée comme un bouclier emblématique contre l'hédonisme sonore...

Aussi le succès de Steve Reich à Metz parut-il mitigé, bien moins franc et enthousiaste que celui du Groupe vocal de France, l'après-midi, au Temple neuf, dans un concert d'une austère beauté, auquel ces douze voix très intenses, soutenues par la direction vigoureusement charpentée et fervente de Guy Reibel, donnaient, il est vrai, un rayonnement exceptionnel.

On a particulièrement apprécié trois madrigaux de Girolamo Arrigo, renouant avec la tradition grandiose de la Renaissance, surtout une symphonie vocale, monumentale, sur un poème impressionnant de Michel-Ange (*Je sais trop tard, ô monde, tes bonheurs*), et le *Cantus supplex* du Tchèque Marek Kopelent, ardente paraphrase de l'*Ave Verum* et de différents psaumes. Une œuvre de Michael Levinas, *les Réciproques*, allégeait cet ensemble grave, faisant chanter les douze voix dans des appeaux mirlitonants (parfois accouplés) en un petit divertissement d'une écriture humoristique et assez consonante.

Mais revenons aux pages de Reich qui vont être données à Nanterre (1). Le mérite de ce programme est de montrer l'évolution d'une pensée de plus en plus élaborée et contrôlée, de moins en moins « minimale », à l'opposé de l'exploitation déchaînée de la folie répétitive chez certains de ses camarades.

Le défi presque offensant lancé par les « minimalistes » américains à l'avant-garde européenne était de montrer clairement au public des processus en train de se construire ou de se désagréger sur fond de répétitions obstinées. C'est encore le cas dans la *Musique pour instruments à mailloches, voix et orgue* de 1973, mais le côté démonstratif des progressions ou diminutions primaires s'estompe au profit d'une recherche plus affinée des coloris, opposant le velours des voix associées à l'orgue électrique, aux clapotements lumineux des métallophone, glockenspiel et marimbas. Les variations d'atmosphères créées par ce jeu entre les groupes prennent le pas sur le constat sec des différenciations formelles. Pourtant, l'oreille reste plus agréablement flattée, comme portée confortablement au sommeil, que le cœur et l'esprit ne sont véritablement captivés.

New York Counterpoint (1985), interprété par André Trouttet avec autant de flegme que d'élégance, est un jeu très acrobatique et réjouissant, où la clarinettiste solitaire doit s'insérer dans les figures enregistrées par dix autres clarinettistes, avec des décalages et des contrepoints à faire tourner la tête. Jongleries pleines de saveur, sans sécheresse, soutenues par des pulsations souples, qui doivent beaucoup au jazz.

Avec *The Desert Music*, l'œuvre de Steve Reich prend une nouvelle dimension, s'ouvre à de plus grands desseins, liés à la mise en musique, pour la première fois, de poèmes (de William Carlos Williams) et à une réelle ouverture cosmique : « *Il y avait un certain nombre de choses qui me traversaient l'esprit tandis que je travaillais à la composition et que le titre agissait sur moi. Elles avaient trait à des déserts particuliers (le Sinaï du peuple juif, le désert où Jésus affronte le diable, celui du Nouveau-Mexique où l'on expérimente la bombe atomique). Pourtant, dans ma musique, il n'y a pas d'évocation picturale.* »

La version présentée à Metz et à Nanterre date de 1985 ; elle réunit six voix de femmes, quatre voix d'hommes et trente et un instrumentistes (quatre quatuors à cordes et une contrebasse, les flûtes, des percussions et les nombreux claviers chers à Reich).

A travers cinq mouvements enchaînés en forme d'arche (1 et 5, 2 et 4 se répondent, 3 étant le cœur de l'œuvre, plus développé, et lui-même avec des éléments de symétrie interne), les procédés répétitifs s'élargissent, se diluent, ou du moins perdent de leur caractère mécanique ; les dialogues concertants entre les groupes ou les individus s'assouplissent et se multiplient ; les chœurs développent des périodes lyriques ; de véritables thèmes transcendent le temps « matériel » pour devenir des nervures de la partition entière : et au lieu de contempler tranquillement le déroulement inéluctable des processus, on s'intéresse à mille détails fourmillant de vie dans ces déserts...

Pourtant, ne comprenant rien aux poèmes chantés par les chœurs, superbes et flamboyants, on a quelque mal à saisir le climat de l'œuvre, qui ne semble guère, toutefois, d'essence contemplative. L'obtination rythmique ne cède guère qu'un moment, vers la fin, et l'ensemble garde à nos oreilles un ton vigoureusement optimiste..., très « *jeune Amérique* » ! Mais Reich ne dit-il pas lui-même : « *C'est comme si vous vous trouviez dans le désert, en train de courir le plus vite possible...* » ?

Ne serait-il pas temps d'intégrer des partitions de cette qualité dans des concerts « normaux », au lieu de les confiner dans des programmes ghettos où les musiques répétitives se nuisent les unes aux autres ? Il serait bien intéressant de voir figurer Reich à côté d'un Bartok, d'un Berg ou d'un Xenakis, voire d'un Ives avec qui ce compositeur américain de cinquante ans semble avoir quelques liens de parenté, bien naturels.

JACQUES LONCHAMPT.

(1) Théâtre des Amandiers, les 25 et 26 novembre, à 20 h 30.

La remise des Victoires

Présents et excusés

Les Victoires de la musique ont été distribuées samedi soir au Moulin-Rouge devant les caméras d'Antenne 2. Vue de la salle, une soirée plutôt gaie.

Vous vous appelez Michel Dalberto, vous avez trente-trois ans, une dizaine de disques à votre actif. Vous jouez vraiment bien Schubert, Schumann, Beethoven et Mozart. Les critiques vous l'ont fait savoir. Vous avez un sens développé de la dignité professionnelle. Et vous vous retrouvez dans un brouhaha de salle de classe un matin de rentrée, devant un demi-queue laqué blanc pourri, en train d'essayer de jouer un *Rêve d'amour*, de Liszt. Après, vous comprenez que c'était pour rire, que pour la victoire du meilleur interprète classique vous repasserez, mais merci bien d'avoir joué, à défaut des sœurs Labèque en tournée aux Etats-Unis, qu'on aurait bien voulu voir à votre place, puisqu'elles, précisément, elles ont gagné. Qu'est-ce que vous faites ? Vous tiquez.

Sous les doigts de Ray Charles, qui était venu recevoir ses hommages (mais pas Olivier Messiaen qui les reçut sur clip), le même piano, c'est vrai, n'apparut pas si mauvais. Et la même salle affamée (le dîner ne commençait pour les invités qu'après le palmarès), et donc en principe privée d'oreille, fut réduite à merci par l'apparition du chanteur noir levant vers les étoiles son sourire immaculé.

Tel est d'ailleurs l'enjeu, plutôt exaltant, et culotté, de ces Victoires de la musique, décernées à des professionnels par des professionnels, sur le modèle des Césars du cinéma, que de mettre sur un pied d'égalité les monstres du show biz, les enfileurs de tubes de variétés, tous enfants de la sono, tous virtuoses du micro, et ces rabat-joie du classique, habitués à être écoutés avec recueillement et à n'opérer que dans le silence, comme les perceurs de coffres-forts.

Renaud, Monsieur Loyal de la soirée, avait lui aussi raté la victoire. Cela ne l'empêchera pas de remplir le Zénith. En revanche, le trophée du meilleur disque classique de l'année changera peut-être la vie de François Jouy, éditeur des *Préludes* de Debussy joués par Alain Planès, portefeuille microscopique au service d'un pianiste qui n'a pas encore creusé son trou, courageux franc-tireur tout à coup à l'honneur, devant des millions de téléspectateurs. Dans ce genre compétitions-spectacles (la soirée, malgré tous les deuils de l'année, était beaucoup plus enjouée et, de l'avis général, bien mieux rythmée que l'an dernier), toutes les victoires se ressemblent. Evidemment pas tous les combats. François Léotard s'en souviendra qui, pour avoir été sifflé, leva le siège à 23 heures, et n'opposa qu'une chaise vide aux sarcasmes de Jean-Marie Rivière, ce qui fit un peu débandade.

ANNE REY.

Le palmarès

Meilleure interprète féminine : Catherine Lara. *Masculin :* Jean-Jacques Goldman. *Meilleure chanson :* « Belle-Ile-en-Mer », d'Alain Souchon et Laurent Voulzy. *Révélation variétés :* Gold. *Album chanson :* « Sauver l'amour » (Daniel Balavoine). *Pochette de disque :* « Femmes d'aujourd'hui » (Jeanne Mas). *Meilleur album francophone :* Diane Tell. *Meilleur soliste ou petite formation classique :* Katia et Marielle Labèque. *Vidéoclip :* « la Ballade de Jim » (Alain Souchon). *Album rock :* « Passé le Rio Grande » (Alain Bashung). *Musique de film :* Gabriel Yared (« 37°2 le matin »). *Meilleur album de variétés instrumentales et meilleur spectacle musical :* Jean-Michel Jarre. *Meilleur musicien de jazz :* Didier Lockwood. *Meilleur enregistrement classique :* « Préludes » de Debussy, par Alain Planes (Harmonic Records). *Lyrique :* Barbara Hendricks. *Meilleur musicien de studio :* Jannick Top. *Création contemporaine :* « Concerto pour violon » d'Henri Dutilleux.



Eurythmics à Bercy

Ceux qu'on attendait

Annie Lennox, Dave Stewart au centre de leur groupe Eurythmics, producteurs, maîtres de leur musique, de leur spectacle sauvage et savant.

Comme une troublante indiscrétion de trou de serrure, une gigantesque fermeture éclair ouvre le rideau noir sur la scène d'un ménage ambigu. Ce soir-là, Eurythmics jouait à Rennes. Flash. Lui court vers le front, la guitare braquée en avant. Le groupe attaque (*Sex Crime !* la chanson composée pour la BO de *1984*). Maîtresse passant à l'acte d'un théâtre sado-maso en noir et blanc, elle, enfin, apparaît. Divine. D'entrée, on sait que Eurythmics est le groupe qu'on attendait, celui qui manquait aux années 80. Pourtant, on n'a encore rien vu.

En chemises blanches, ils sont, Annie Lennox et Dave Stewart, pantalons et cache-poussière, de cuir noir vêtus. Queues-de-pie et cols cassés pour les autres.

Voilà, enfin, un groupe qui ose le sexe. Mais attention ! On ne fait pas, ici, de la retape. Lorsque la belle vient en fin de spectacle en soutien-gorge, c'est une décoration. On touche avec les yeux. Tout est dans les nuances, le non-dit, l'équivoque. Annie Lennox n'est pas Tina Turner et Dave Stewart encore moins Mick Jagger.

Elle, négligente et hautaine, trop belle pour être honnête. Lui, négligé et lointain, trop louche pour ne pas être son éminence grise. C'est elle, la vitrine du groupe, qui paye de sa personne tandis qu'il tire les ficelles en retrait. Simple, leur show repose sur eux. Inutile d'en rajouter, ils sont différents. Ils fascinent.

Comment a-t-il fait, sortant de nulle part, derrière sa barbe poivre et sel, ses lunettes noires, sa tignasse blond décoloré, pour devenir en deux ans le producteur qu'on s'arrache (Bob Dylan, Tom Petty, Mick Jagger, Daryl Hall, Bob Geldof), cependant qu'on se bouscule sur ses disques (Stevie Wonder, Elvis Costello, Aretha Franklin) ? Qu'a-t-il de si particulier, Dave Stewart, pour être le nouveau gourou du rock ?

Et où va-t-elle chercher cette voix de princesse noire sous cette peau diaphane ? Qui aurait imaginé que cet être cybernétique était à ce point pétri de chaleur ? Le cheveu blond coupé ras, le regard azur, un physique androgyne parfaitement dessiné, derrière sa fragilité apparente, Annie Lennox est tout en poigne.

Sur scène, c'est l'anti-Sade. Donnant de la voix, cueillant le public, elle a du corps et du cœur. Sensuelle et violente, elle danse admirablement. Le groupe la pousse, les chansons font merveille. Un de ces trop rares concerts qui tranchent du tout-venant, qui ajoutent un plus aux disques, mélange de classe et de sueur, sophistiqué et débraillé. Et l'on se dit que le rock devrait être ça aujourd'hui, ou n'être pas. Eurythmics s'est imposé au top-niveau international — la France est le seul pays encore un peu à la traîne — en l'espace de cinq ans et autant d'albums. Avant, il y a eu un premier groupe pour Dave Stewart au début des années70 : Longdancer qui a enregistré sur Rocket, le label d'Elton John. Puis un second avec Annie Lennox, qui sortait de la Royal Academy of Music : The Tourists. C'est-à-dire pas grand-chose.

Avec le second album, *Sweet Dreams*, dont la chanson-titre sera le premier d'une longue série de tubes internationaux, Eurythmics a trouvé mieux qu'une identité : un mode de fonctionnement. Car c'est sur le principe artisanal, avec les moyens du bord, que Dave Stewart invente. Ayant obtenu le prêt d'une banque, ils investissent dans un petit studio huit pistes et enregistrent chez eux. Manipulateur ingénieux de manettes, le sorcier du son cherche, trafique et trouve. Le succès aidant, Eurythmics rachète l'immeuble de la banque qui les a aidés au départ et montent leur propre maison de production (musique et vidéo). S'il travaille avec les monstres du rock, Stewart signe aussi des débutants. Ces deux dernières années, Annie Lennox a dû reposer sa voix. Le groupe a abandonné les tournées (actuellement la choriste Joniece Jamson assure les parties difficiles qui pourraient être dangereuses sur scène).

Plus le duo va de l'avant, explorant l'électronique, plus il s'appuie sur les racines traditionnelles (rock et rhythm'n blues). Aux sons glacés et rigoureux des synthétiseurs, Dave Stewart répond par une guitare classique et ébouriffée, Annie Lennox par un chant gorgé de feeling. Les arrangements risqués sont balancés par des mélodies pop. Sur scène comme sur disque, ils sont au funk, côté blanc, ce que Prince est au rock, côté noir, les plus proches de la frontière et les plus aguerris à la synthèse. Ils ont surtout le toupet de leur talent et un groupe, on l'a vu à Rennes le mercredi 19 novembre, du tonnerre de Brest.

ALAIN WAIS.

★ Bercy, mardi 25 et mercredi 26 novembre, 20 h, avec Hipsway en première partie. Disques chez RCA.

La semaine du mélomane

Pour bien commencer la semaine, le mélomane ira se rafraîchir les oreilles avec de la musique de chambre : lundi soir, le Beaux-Arts Trio se met en quatre pour interpréter Beethoven et Brahms au Théâtre du Rond-Point, tandis que les Musiciens Amoureux lui proposent une schubertiade avec le quatuor Muir de Philadelphie et divers solistes de la même trempe, dès 20 heures à la Comédie des Champs-Elysées. Mardi, il ira écouter Yvon Chiffoleau (violoncelle) et P. Reach (piano) dans des sonates de Mendelssohn, Alkan et Schumann à Radio-France à 20 h 30 (entrée libre).

Dès le lendemain, le mélomane ragaillardi pourra se lancer à corps perdu dans le cycle Prokofiev : *Chout* et *Alexandre Nevski*, par l'Orchestre de Paris, direction M. Rostropovitch (mercredi et jeudi, salle Pleyel), puis *la Sinfonietta*, les *Visions fugitives* et la *Symphonie classique* avec l'Ensemble orchestral de Paris sous la direction du même (salle Gaveau vendredi), enfin de la musique de chambre : sonates, quatuor et mélodies accompagnées au piano par... Rostropovitch (salle Favart, samedi à 15 heures.

Après cela, le mélomane retrouvera avec joie des musiques plus « civilisées » : l'ouverture du *Corsaire rouge* et la *Symphonie fantastique*, de Berlioz, le *Concerto pour violoncelle*, de Saint-Saëns (soliste Lynn Harrell) par le Nouvel Orchestre Philharmonique, direction J. Nelson (salle Pleyel, samedi à 20 h 30) ou une autre *fantastique* et un concerto de Liszt par F.-J. Thiollier et l'Orchestre Lamoureux (salle Pleyel, dimanche à 17 h 45).

A signaler également les deux concerts de Steve Reich avec l'Ensemble intercontemporain au Théâtre des Amandiers de Nanterre (les 25 et 26 novembre) ainsi que la reprise du *Cyclope*, de Betsy Jolas d'après Euripide au Théâtre de Chaillot, à partir du 27 novembre.

NOTES

« Deux flics à Chicago » de Peter Hyams

Il neige à Chicago, Gregory Hines — le Noir — et Billy Crystal — le Blanc — courent après les trafiquants de drogue, tirent à tort et à travers, vont passer quelques jours en Floride grâce à un héritage, se font tabasser, gaffent et finissent par faire triompher le bon droit tout en délivrant l'ex-femme de Billy Crystal prise en otage. Ils vont se remettre ensemble, jusqu'à la prochaine fois si le film marche.

Gregory Hines (malheureusement il ne danse pas) et Billy Crystal friment comme Eddy Murphy dans le *Flic de Beverley Hill*, ressemblent à Starsky et Hutch, leurs courses poursuites sont rythmées sur du rock comme dans *Miami Vice — les Flics de Miami* sur A 2, dont ils n'ont pas l'élégance désinvolte, ils seraient même plutôt crades. A la suite d'un trafiquant téméraire, ils s'engagent — dans un taxi jaune — à toute allure sur les rails du métro aérien — mieux que le rodéo voiture-métro de *French Connection*. Quand même, le combat final se passe dans l'un de ces formidables gratte-ciel qui font la gloire de Chicago, et c'est impressionnant.

C. G.

« Chambre avec vue » de James Ivory

Cette fin de siècle sera donc très morale. Après le come-back des Alcooliques anonymes, voici le retour à la virginité, à la pudeur, au désir qui sait attendre, à l'interrompu (interruptus ?). Tiré du roman de E. M. Forster *Avec vue sur l'Arno*, le film de James Ivory apparaît comme une leçon de tendresse amusée et de maîtrise professionnelle.

La jeune Lucy (Helena Bonham Carter, exquise et dodue), en voyage à Florence avec son chaperon, Maggie Smith (« cette pauvre Charlotte... »), se plaint à la table d'hôte de sa pension de ne pas avoir une chambre avec vue, comme prévu. Un jeune Anglais, George, et son papa, un drôle de pistolet, leur proposent un échange de chambre, qui se conclura par un baiser sur la bouche, dans les blés, le comble du chavirant en pleine époque victorienne.

Bien sûr, des lèvres à la coupe, il y a loin. Le cher George devra patienter avant d'écarter un fiancé snob de Lucy, un distrait qui s'intéresse plutôt aux garçons. Mais il réussira et tout le monde ou presque aura son dû. Ivory n'a pas toujours eu cette verve, cette grâce, dans ses obsessions de décorateur scrupuleux. Cette fois-ci, il faut reconnaître que le charme opère tout à fait. Le dosage de satire sociale, d'esthétisme florentin et de tendre désillusion sur les délais qui s'imposent à l'amour est parfait.

M. S.

Festival contre le racisme

Les cinquièmes Journées cinématographiques du Val-de-Marne contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples ont lieu, du 25 novembre au 9 décembre, dans quinze salles réparties sur douze villes. Après l'Afrique noire et l'Inde, les organisateurs ont choisi de présenter le cinéma maghrébin avec quatre films algériens, dont *L'homme qui regardait les fenêtres*, de Merzak Allouache, et *les Vacances de l'inspecteur Tahar*, un inédit de Moussa Haddad, présenté en version originale non sous-titrée ; quatre films marocains, dont *la Poupée de roseau*, annoncé comme une découverte, et trois films tunisiens, dont *les Baliseurs du désert*, de Nacer Khemir.

Près de cent projections sont prévues. Les responsables ont voulu montrer la vie au Maghreb (en éliminant tous les films mettant en scène des immigrés) et lutter contre les stéréotypes de la « culture couscous ».

★ Renseignements : 43-77-50-56 et 46-81-67-11.

★ Le Front national, ayant appris que les séances seraient réservées à des enfants ou à des femmes arabes, a demandé à rencontrer le préfet du Val-de-Marne pour obtenir tout renseignement concernant cette décision, qu'il estime être teintée de racisme antifrançais.

« Bonsoir maman » au Petit Montparnasse

Une mère (Françoise Christophe) et sa fille (Catherine Rich). Le gendre a fui, le père est mort, les frères habitent ailleurs. Elles vivent une solitude réglée par le rituel des habitudes. Et puis, ce soir-là, la fille annonce tranquillement à sa mère que dans deux heures elle se tuera. Logiquement, même si elle pense que c'est du bluff, la mère devrait se saisir du revolver et le jeter. Comme elle ne le fait pas, on se dit que c'est un jeu qui fait partie de leurs habitudes, juste un peu plus cruel que le reste.

En fait, c'est le postulat de la pièce de Marsha Norman, adaptée par Mathieu Galley. Un postulat qui en donne les clefs, la situe dans une sorte de no man's land, entre l'humour noir, l'absurde et le naturalisme pointilleux.

Seulement, le metteur en scène, Lars Schmid, n'a retenu que le naturalisme. Pendant deux heures, le spectacle se passe en durée réelle, attestée par une pendule — sans jamais déraper vers la folie ni l'ironie, les deux femmes vont déballer, dévoiler les mensonges cache-misère, les tromperies charitables ou égoïstes qui leur ont permis de survivre.

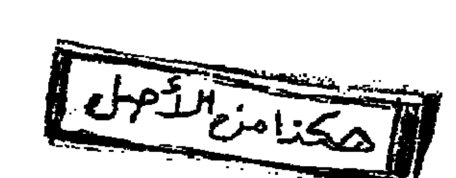
Françoise Christophe, Catherine Rich, surtout, restent dans le ton. Elles donnent de leurs personnages une interprétation terre-à-terre qui ne les rend pas plus crédibles, au contraire.

COLETTE GODARD.

★ Montparnasse, petite salle. 21 heures.

● **Festival pluriel de la guitare.** — Jusqu'au 13 décembre, dans dix villes du Val-de-Marne : l'orchestre Jean-François Paillard, avec Christian Schneider à la mandoline et Narciso Yepes pour le classique ; Roland Dyens et le Quatuor Enesco pour un hommage à Brassens (les 23 et 29 novembre) ; l'Orchestre national de jazz pour une rétrospective Django Reinhardt (les 5 et 12 décembre). Rens. : 43-05-42-82.





Spectacles

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

LE MARIAGE DU PÈRE, Lucernaire (45-44-57-34), 19 h.
SOIRÉE DE CHOCS, Cithéa (43-57-91-26), 20 h 30.
JEUNE COUPLE, Espace Gaîté (43-27-95-94), 20 h 30.
LES TAUPES NIVEAUX, Tristan-Bernard (45-22-08-40), 21 h.
MARCEL SERA CONTENT, Cinq Diamants (45-25-19-96), 21 h.

Les salles subventionnées

COMÉDIE-FRANÇAISE (40-15-00-15), 20 h 30 : le Songe d'une nuit d'été.
BEAUBOURG (42-77-12-33). Cinéma-Vidéo : Vidéo-Information : 16 h, L'art au monde des ténèbres ; 19 h, Rock around the Kremlin ; Vidéo-Musique : 16 h, La country music ; 19 h, Othello ; *Hommage à la Fédération Jean Vigo.* Voir cinémathèque, rubrique cinémas. Concert-Spectacles : 20 h 30 : Les amants, de J. Van den Berg.
THÉÂTRE DE LA VILLE (42-74-22-77), 18 h 30 : Hirondelle de saucisson.

Les autres salles

ARTS-HEBERTOT (43-87-23-23), lun. et jeu. 20 h 30 : la Danse du diable.
CITHEA (43-57-91-26), 20 h 30 : Soirée de chocs.
COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.
ESPACE GAITÉ (43-27-95-94), 20 h 30 : Microb'images ; 20 h 30 : Jeune couple, à partir du 20.
GRAND EDGAR (43-20-90-09), 20 h 15 : la Dragne ; 22 h : la Mariée mise à nu par ses célibataires, même.
HUCHETTE (43-26-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : On ne meurt pas an 34.
ILE SAINT-LOUIS (46-33-48-65), 20 h 30 et 22 h : En vers et contre tout.
LUCERNAIRE (45-44-57-34), I : 19 h : le Mariage du père ; 21 h 15 : Façades II ; II : 19 h 45 : Arlequin serviteur de deux maîtres ; 22 h 15 : Ainsi soit Je.
MARAIS (42-78-03-53), 20 h 30 : la Comédie sans titre.
MOGADOR (42-85-28-80), 20 h 30 : l'Avare ; 20 h 30 : Milva chante B. Brecht.
PALAIS DES GLACES (46-07-49-93), Grande Salle, 20 h 30 : F. Chopel ; 22 h 15 : M. Sergent ; Petite salle, 21 h : Un amour de punk.
RENAISSANCE (42-08-18-50), 21 h : la Maison des Jeunes et de la culture.
ROSEAU-THÉATRE (42-72-23-41), 19 h, les jours impairs : J'ai tout mon temps, où êtes-vous ? ; les jours pairs : En pleine mer, 20 h 45 : Histoire de Maheu, le boucher.
TAI THÉATRE D'ESSAI (42-78-20-79), I : 20 h 30 : Antigone ; 22 h : Piano'acteur.
THÉATRE D'EDGAR (43-22-11-02), 20 h 15 : les Babas cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.
TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40), 21 h : les Taupes niveaux.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (42-96-29-35), 20 h 30 : Devos existe, je l'ai rencontré ; 21 h 45 : J'assure à tes risques ; 23 h : Banc d'essai des jeunes.
BLANCS-MANTEAUX (48-87-15-84), I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 : l'Etoffe des blaireaux. – II. 20 h 15 : les Sacrés Monstres ; 21 h 30 : Sauvez les bébés femmes ; 22 h 30 : Last Lunch - Dernier Service.
CAFÉ D'EDGAR (43-20-85-11), I. 20 h 15 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. – II. 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes. – III. 20 h 15 : Pierre Salvadori.
CONNÉTABLE (42-77-41-40), 22 h 30 : M. Fazon, J. Danno, Djalma, Gil et Artémise.
LE GRENIER (43-80-68-01), 22 h : Non, je n'ai pas disparu.



NAG'AIRS (40-11-64-88), 22 h : Malêne, Macky, Labaya.
PETIT CASINO (42-78-36-50), 21 h : Les oies sont vaches ; 22 h 15 : Nous, on sème.

La danse

ESPACE KIRON (43-73-50-25), 20 h 30 : Cie C. Bastin.

Les concerts

Théâtre du Rond-Point, 20 h 30 : Beaux-Arts Trio (Beethoven, Brahms).
FIAP, 21 h : D. et Ch. Giovanetti, J.-M. Marques (Haydn, Debussy, Poulenc).
Cité internationale universitaire, 20 h 30 : I. Then-Berg, P. Horr, R. Proll (Brahms).
Comédie des Champs-Elysées, 20 h : Les Musiciens amoureux (Schubert).
Athénée, 20 h 30 : Z. Gal, D. Baldwin.
Théâtre 14 J.-M. Serreau, 20 h 45 : Orchestre de chambre B. Calmel (Lanbry, Hindemith, Lemeland).
Théâtre Grévin, 20 h 30 : F. Tillard (Berg, Debussy, Schubert).

Jazz, pop, rock, folk

BAISER SALÉ (42-33-37-71), 23 h : Liquid Gang.
CAVEAU DE LA HUCHETTE (43-26-65-05), 21 h 30 : M. Laferrière.

Le Monde Informations Spectacles
42-81-26-20
Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles (de 11 h à 21 h sauf dimanches et jours fériés)
Réservation et prix préférentiels avec la Carte Club

Lundi 24 novembre

GRANDE HALLE DE LA VILLETTE (42-49-77-22), 20 h : B. Lavilliers.
MAGNETIC TERRACE (42-36-26-44), 22 h : Lee Konitz, S. Lacy.
MONTGOLFIER (45-54-95-00), 21 h : R. Franc.
PETIT JOURNAL ST-MICHEL (43-26-28-59) : High Society Jazz Band.
PETIT JOURNAL MONTPARNASSE (43-21-56-70), 21 h : Little Big Band.
PETIT OPPORTUN (42-36-01-36), 23 h : B. Porcelli, A. Jean-Marie, A. Cullaz, Ch. Bellonzi.
LA PINTE (43-26-26-15), 21 h : Trio J.-Ph. Winter.
SPLENDID (42-08-21-93), 20 h : RAFF.
SUNSET (42-61-46-60), 23 h : Force 7.
ZÉNITH (42-40-60-00) : The Pogues.

FESTIVAL D'AUTOMNE (42-96-12-27)

CENTRE G.-POMPIDOU, 20 h 30 : Les Amants.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

Relâche.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU
Salle Garance
(42-78-37-29)

Hommage à la Fédération Jean-Vigo : 17 h 30, les Passagers, d'Annie Tresgot ; 20 h 30, Deux hommes et une armoire, de Roman Polanski ; la Rose et le Réséda, de André Michel ; Beyrouth ma ville, de Jocelyne Saab ; le Journal de Yin Bogi, de Nagisha Oshima.

BEAUBOURG (42-78-35-57)

17 h, From Hell to Texas, de H. Hathaway (v.o. st français) ; 19 h, le Fils prodigue, de H. Horikawa (v.o. st anglais).

MARDI 25 NOVEMBRE

Relâche.

Les exclusivités

L'AFFAIRE CHELSEA DEARDON (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07).
AFTER HOURS (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).
AJANTRIK (Ind., v.o.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33).
ALIENS, LE RETOUR (A., v.o.) (*) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
ANGEL II, LA VENGEANCE (A., v.f.) : Paris Ciné, 10e (47-70-21-71).
L'AMOUR SORCIER (Esp., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).
L'ANNÉE DU DRAGON (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
AUTOUR DE MINUIT (Fr.-A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-47-49-70) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).
BANCO (*) (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGV Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
LES BALISEURS DU DESERT, (Tun., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
BEAU TEMPS, MAIS ORAGEUX EN FIN DE JOURNÉE (Fr.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
BIRDY (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
BLACK MIC-MAC (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
BRAZIL (Brit., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47).
LA BRULURE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevards, 9e (45-74-95-40).
CAP SUR LES ETOILES (A., v.o.) : Ambassade, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).
LE CHIEN (Fr.) (*) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).
CLINS D'ŒIL SUR UN ADIEU (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; La Boîte à Films, 17e (46-22-44-21).
LE CLOCHARD DE BEVERLY HILLS (A., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).
COBRA (*) (A., v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).
LE COMPLEXE DU KANGOUROU (Fr.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
LA COULEUR POURPRE (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Montparnos, 14e (43-27-53-37).
LE COUREUR (Iran, v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
COURS PRIVÉ (Fr.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
DE L'ARGENTINE (Fr., v.o.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).
DESCENTE AUX ENFERS (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99).
DÉSORDRE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Panthéon, 5e (43-54-15-04) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).
LE DIABLE AU CORPS (*) (It., v.o.) : Cinoches (h. sp.), 6e (46-33-10-82).
LE DIAMANT DU NIL (A., v.f.) : Espace Gaîté (h. sp.), 14e (43-27-95-94).
DOUBLE MESSIEURS (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; St-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; Gaumont Parnasse, 6e (43-35-30-40).
DOWN BY LAW (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; St-André des Arts, 6e (43-26-48-18) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).
EN DIRECT DE L'ESPACE (A., v.f.) : La Géode, 19e (40-05-06-07).
L'ESQUIMAUDE A FROID (Hong., v.o.) : Reflet Médicis (h. sp.), 5e (43-54-42-34) ; St-Lambert, 15e (45-32-91-68).
LA FEMME DE MA VIE (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).
LES FRÈRES PÉTARD (Fr.) : Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).
GENESIS (Ind., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).
HANNAH ET SES SŒURS (A., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94).
HIGHLANDER (Brit., v.f.) : Lumière, 9e (42-46-49-07).
L'HISTOIRE OFFICIELLE (Arg., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).
HOUSE (A., v.f.) : Arcades, 2e (42-33-54-58).
HUIT MILLIONS DE FAÇONS DE MOURIR (*) (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Images, 8e (45-22-47-94).
JEAN DE FLORETTE (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
JE HAIS LES ACTEURS (Fr.) : Capri, 2e (45-08-11-69).
MAX MON AMOUR (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).
MÉLO (Fr.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Cluny Palace, 5e (43-25-19-90) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).
MILLE ET UNE MARGUERITES (Récapitulatif des actualités Gaumont) : Ambassades, 8e (43-59-19-08).
LES MINIPOUSS (Fr.) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).
MISSION (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).
MONA LISA (*) (Brit., v.o.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (43-25-78-37).
MON AMI IVAN LAPCHINE (Sov., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Cosmos, 6e (45-44-38-80).
MY BEAUTIFUL LAUNDRETTE (Brit., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).
NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Triomphe, 8e (45-62-45-76).
OUT OF AFRICA (A., v.o.) : Publicis Matignon, 8e (43-59-31-97).
LE PALTOQUET (Fr.) : Quintette, 5e (46-33-79-38).
PÉKIN CENTRAL (Fr.) : Républic Cinéma, 11e (48-05-51-33).
PERVOLA (Néer., v.o.) Cluny Palace, 5e (43-25-19-90).
PICASSO (Fr.) : Vendôme, 2e (47-42-97-52).
QUAND LA RIVIÈRE DEVIENT NOIRE (A., v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23). – V.f. Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).
LE RAYON VERT (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).
RATBOY, (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; UGC-Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20). – V.f. : UGC-Boulevard, 9e (45-75-79-79).
RECHERCHE SUSAN, DÉSESPÉRÉMENT (A., v.o.) : Studio Galande (h.sp.), 5e (43-54-72-71) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-28).
ROSA LUXEMBURG (All., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).
LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
LE SACRIFICE (Franco-suédois, v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-80-25).
SHANGHAI SURPRISE (A., v.o.) : UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40). – V.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Gaîté Rochechouart, 9e (48-78-81-77).
SOLEIL DE NUIT (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (42-96-62-56).
STOP MAKING SENSE (A., v.o.) : Escurial Panorama (h.sp.), 13e (47-07-28-04).
STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) (h.sp.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
THE ACTRESS (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).
THÉRÈSE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-80-25) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevards, 9e (45-74-95-40) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03).
THE SHOP AROUND THE CORNER (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).
37°2 LE MATIN (Fr.) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; George-V, 8e (45-62-41-46).
TROIS HOMMES ET UN COUFFIN (Fr.) : Capri, 2e (45-08-11-69) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; George-V, 8e (45-62-41-46).
TOP GUN (A. v.o.) : Marignan, 8e (43-59-92-82) ; George-V, 8e (45-62-41-46). – V. f. : Arcades, 2e (42-33-54-58) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).
TWIST AGAIN A MOSCOU (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).
LA VÉRIFICATION (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76).
WELCOME IN VIENNA (Autr., v.o.) : Saint-Germain Studio, (46-33-63-20) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LES FILMS NOUVEAUX

CHAMBRE AVEC VUE, film britannique de James Ivory (v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Maillot, 17e (47-48-06-06). – V.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).
LA DERNIÈRE IMAGE, film franco-algérien de Mohamed Lakhdar Hamina : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; PLM Saint-Jacques, 14e (45-89-68-42) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Wepler Pathé, 18e (45-22-46-01).
DEUX FLICS A CHICAGO, film américain de Peter Hyams (v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Danton, 6e (42-25-10-30) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-77-99) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99).
L'HOMME QUI REGARDAIT LES FENÊTRES, film algérien de Merzak Allouache (v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
MANON DES SOURCES, film français de Claude Berri : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Escurial Panorama, 13e (47-07-28-04) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Mistral, 14e (43-20-12-06) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Wepler Pathé, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).
NOIR ET BLANC, film français de Claire Devers : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).
PRIÈRE POUR UN TUEUR (*), film américain de Gordon Hessler (v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).
SARRAOUNIA, film français de Med Hondo : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Mercury, 8e (45-62-96-82) ; Images, 18e (45-82-47-94).
SID ET NANCY (*), film américain d'Alex Cox (v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan, 8e (43-59-92-82). – V.f. : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
THE VINDICATOR, FRANKENSTEIN 2000, film américain de Jean-Claude Lord (v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76). – V.f. : Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
VISAGE DE CHIEN, film français de Jacek Gasiorowski : Latina, 4e (42-78-47-86).
SEMAINE DES CAHIERS DU CINÉMA, dans le cadre du Festival d'automne, films en avant-première : la Puritaine, de Jacques Doillon ; Mauvais Sang, de Leos Carax ; la Légende de la forteresse de Souram, de Serguei Paradjanov ; She's Gotta Have it, de Spike Lee ; La messa è finita, de Nanni Moretti ; le Sixième Jour, de Youssef Chahine ; Club de l'Etoile, 17e (43-80-42-05).

PARIS EN VISITES

MARDI 25 NOVEMBRE

« L'Opéra », 13 h 30, hall (P.-Y. Jaslet), ou 13 h 45 (D. Bouchard).

« L'Arsenal de Sully », 14 h 30, angle rue de Sully, porte de l'Arsenal sur terre-plein. Inscriptions : 42-60-71-62 (sauf lundi matin), après 18 h, 45-48-26-17 (A. Ferrand).

« Musée Lambinet à Versailles », 14 h 30, 54, rue boulevard de la Reine (M.-A. de Varax).

« La Sorbonne, histoire de l'université et du quartier Latin », 15 heures, 46, rue Saint-Jacques (M. Ragueneau).

« Au quartier Latin de Saint-Julien-le-Pauvre à la Sorbonne », 15 heures, square Viviani (Approche de l'art).

« Un cimetière et ses mystères : une autre vision du Père-Lachaise », 14 h 45, escalator métro Père-Lachaise (V. de Langlade).

« Exposition : les folies du Faubourg-Poissonnière insolite », 15 heures, entrée mairie du 10e, 72, rue du Faubourg-Saint-Martin (Paris et son histoire).

« Saint-Germain-l'Auxerrois et son quartier », 15 heures, sortie métro Louvre (G. Botteau).

« L'histoire de Paris et de la Révolution française », 10 h 30, 23, rue de Sévigné (Paris Passion).

« Hôtels et jardins du Marais, place des Vosges » 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« De la place des Vosges aux hôtels Rohan et Soubise », 14 h 30, métro Pont-Marie (les Flâneries).

« La maison professe des jésuites et sa chapelle, l'église Saint-Paul-Saint-Louis », 14 h 30, marches de l'église Saint-Paul.

« Le musée du parfum Fragonard, l'histoire du parfum », 15 heures, hall de l'Opéra (statue de Lulli), (Caisse nationale des monuments historiques et des sites).

« Expostion Grands décors parisiens, Hôtel de Ville et mairies », 15 heures, hall du Petit-Palais (Caisse nationale des monuments historiques et des sites).

CONFÉRENCES

29, avenue de Choisy, 14 h 30 : « Si je ne peux plus vivre seul(e). De l'appartement individuel à l'appartement collectif, quelles solutions pour le logement de demain ? ».

Salle Chaillot-Galliera, 28, avenue George-V, 15 heures : « Lisbonne et Porto » (M.-P. Gentil).

4, rue de l'Annonciation, 20 h 15 : « Convocations d'automne, début du cycle de la vie juive » (M. le rabbin D. Farhi).

Mairie du 17e, 16, rue des Batignolles, 17 h 30 : « Le chevalier Bayard (1474-1524) : de l'histoire au mythe » (M. J. Jacquard, historien), avec projection, diapositives.

Renseignements Réservation
42.43.17.17
LE TERRIER — RICHARD III "Alone" Mise en scène Yves Gourvil
SALLE J.-M. SERREAU — CYMBELINE DE SHAKESPEARE Mise en scène Gilbert Rouvière
SALLE GERALD ROBARD — HAMLET de William Shakespeare Mise en scène Daniel Mesguich
THÉATRE GÉRARD PHILIPE 59 BOULEVARD JULES GUESDE 93207 SAINT DENIS



Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision, accompagnés d'articles de présentation, de jugements, d'illustrations et de la liste commentée de tous les films, sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Les émissions signalées ci-dessous par un triangle noir sont celles qui ont fait l'objet d'un article dans le dernier supplément. Les carrés placés après le titre des films expriment notre appréciation : □ A éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Lundi 24 novembre

PREMIÈRE CHAINE : TF1

20.35 L'avenir du futur.
Emission de Jean-Pierre Hutin, présentée par Robert Clarke.
Cinéma : la Vallée des rois ■
Film américain de Robert Pirosh (1954), avec Robert Taylor, Eleanor Parker, Carlos Thompson, Durt Kasznar, Victor Jory, Léon Askin.
En 1900, un Américain aide la fille d'un égyptologue à rechercher le tombeau d'un pharaon dans la vallée des rois. Scénario conventionnel et peu crédible. Valeur documentaire des paysages réels, dont le temple d'Abu Simbel qui n'avait pas encore été déplacé à cause du barrage d'Assouan.

22.15 Débat : La puissance des nombres.
Avec Jean-Pierre Adam, chercheur au CNRS, Jean-Louis Boursin, statisticien à l'Institut d'études politiques, Jean-Marc Levy-Leblond, physicien à l'université de Nice.

23.15 Documentaire : Impressions d'Orsay.
De Pierre Dumayet. 5e partie : Les impressionnistes.

23.30 Journal.

23.45 Magazine : Première page.
▶ Médias et communication.

DEUXIÈME CHAINE : A2

20.35 Série : Les cinq dernières minutes.
Un grain de sable. Téléfilm de Louis C. Thomas, réal. Cl. Loursais (rediff.).

21.55 Documentaire : Les sorciers de la vie.
De Marcel Teulade et M.-A. d'Adler. 4e partie : Naître ou ne pas naître.
On peut dépister aujourd'hui, très tôt, sur le fœtus, des anomalies et maladies génétiques. Et intervenir. Jusqu'où peut-on aller sans glisser vers l'eugénisme ?
Pour prolonger cette émission, opération minitel le 24 novembre (de 20.30 à 23.00), le 25 novembre et le 26 novembre (de 10.00 à 13.00 et de 17.00 à 20.00). Composez le 36.15 et tapez AGIR.

23.15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR3

20.35 Cinéma : les Innocents aux mains sales ■■
Film français de Claude Chabrol (1974), avec Romy Schneider, Rod Steiger, Paolo Giusti, Jean Rochefort, François Maistre, Pierre Santini...
A Saint-Tropez, une femme mariée à un homme riche, plus âgé qu'elle et cardiaque, prend un amant. Tous deux se débarrassent du mari par ce qu'ils croient être un « crime parfait ». A partir d'un suspense criminel, le portrait d'une femme complètement isolée dans un univers masculin. Romy Schneider admirable, dans un rôle insolite, dans une tragédie glacée à la manière de Fritz Lang.

22.40 Journal.

23.05 André Malraux : l'imaginaire au pouvoir.

0.00 Prélude à la nuit.
Le jeune pâtre breton, d'Hector Berlioz, par Marie Atger, soprano, Annie d'Arco, piano, et Daniel Bourgue, cor.

CANAL PLUS

20.35 Cinéma : Jackie Chan, le magnifique □ film américain de Chen Chi (1980), avec Jackie Chan, Nora Miao, John Kum, Bud Yin, Kim Chin. **21.55 Flash d'informations. 22.10 Etoiles et buts. 22.40 Les Drives de Canal Plus. 23.40 Football américain. 0.45 Cinéma : Six femmes pour l'assassin ■** film italien de Mario Bava (1964), avec Cameron Mitchell, Eva Bartok, Thomas Reiner, Ariana Gorini, Mary Arden, Claude Dantes. **2.10 Série : Winchester à louer.**

LA « 5 »

20.30 Feuilleton : Dynasty 2. 21.25 Série : L'inspecteur Derrick. 22.20 Feuilleton : Flamingo Road. 23.20 Feuilleton : Dynasty 2. 0.10 Série : L'inspecteur Derrick. 1.15 Série : Star Trek. 2.10 Série : K 2000.

TV 6

20.10 Série : Les envahisseurs. 21.15 Série : Les superminds. 22.00 6 Tonic.

FRANCE-CULTURE

20.30 Scènes littéraires, scènes de ménage. La gémellité réussie : Jean-Paul Sartre et Simone de Beauvoir.

21.30 Musique : Latitudes. Semaine Festival d'Angers. Benat Achiary et le groupe Alma Atta.

22.30 La nuit sur un plateau. Spécial Marguerite Duras.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Renseignements sur Apollon. Concert (en direct du Théâtre Beaulieu, à Lausanne) : Symphonie nº 26 en mi bémol majeur K 184 et Concerto pour piano et orchestre nº 23 en la majeur K 488 de Mozart ; Concerto grosso nº 1 pour deux violons, clavecin et cordes de Schnittke, par l'Orchestre de chambre de Lausanne, dir. Lawrence Foster, sol. Brigitte Engerer ; à 22.35 : La vie passionnée et romantique de Louis Ferdinand Komfeld ; à 22.40 : Les allumés du lyrique : Michel Glotz et Herbert von Karajan répètent et enregistrent Don Giovanni de Mozart ; à 23.08 Les petits génies du clavier.

24.00 Les soirées de France-Musique. Portrait d'un chef d'orchestre : Evgueni Mravinsky.

Mardi 25 novembre

PREMIÈRE CHAINE : TF1

14.40 Ravi de vous voir.

15.45 Feuilleton : Le bonheur conjugal.
D'après l'œuvre d'André Maurois. Dernier épisode : le cap des sept ans (rediff.).

16.15 Variétés : Show bises.
Emission de Jean Chatel avec Dick Rivers, Desireless, le duo Sweet People, Daniel Mesguich.

17.25 Feuilleton : Les chevaux du soleil.
Dernier épisode : Le paradis perdu (rediff.).

18.25 Mini-journal, pour les jeunes.

18.35 La vie des Botes.

19.10 Feuilleton : Santa Barbara.

19.40 Expression directe.
FN ; PS.

20.00 Journal.

20.25 Loto sportif.

20.35 Feuilleton : Le rire de Caïn.
2e épisode.

21.35 Variétés : La nuit des catherinettes.
▶ Emission présentée par Jean-Claude Narcy.
Avec Corynne Charby, Marc Lavoine, Yves Duteil, Julie Pietri, Charlotte Julian, François Valéry, Yves Lecoq, Lio, Mylène Farmer.

23.30 Documentaire : Impressions d'Orsay.
De Pierre Dumayet. 6e volet : Sculpture et propagande.

23.45 Journal.

0.00 C'est à lire.

DEUXIÈME CHAINE : A2

15.00 Série : Best-sellers.
Opération Oméga (1er épisode).

15.55 C'est encore mieux l'après-midi.
Présenté par Christophe Dechavanne.
Invités : Nana Mouskouri, Golden Gate Quartet, Charles de Goal, The Saints.

17.35 Récré A 2.
Lire, lire, lire ; Mimi Cracra ; Bibifoc ; Quick et Flupke.

18.05 Feuilleton : La guerre des femmes.
(dernier épisode).

18.30 Magazine : C'est la vie.
L'école et les mauvaises fréquentations.

18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
D'Armand Jammot, présenté par Patrice Laffont.

19.15 Actualités régionales.

19.40 Le nouveau théâtre de Bouvard.

20.00 Journal.

Nocturne Samaritaine
ce soir comme
tous les mardis et
vendredis jusqu'à 20H30

20.35 Mardi cinéma : La vie est un roman ■■
Film français d'Alain Resnais (1983), scénario Jean Gruault, avec Vittorio Gassman, Ruggero Raimondi, Géraldine Chaplin, Fanny Ardant, Pierre Arditi, André Dussolier.
Histoire fantastique organisée par un mégalomane dans son « château du bonheur » en 1919. Réunion d'un colloque sur le thème « Education de l'imaginaire » dans le même château, en 1982. Un rêve d'enfants traverse et relie ces deux « épisodes » d'un conte sur le temps et sur l'imaginaire, qui ne manque pas d'humour. C'est parfois compliqué, mais si on se laisse porter par la mise en scène et par les acteurs (fabuleux ou très quotidiens), on s'y retrouve, on est content.

22.30 Les jeux de mardi cinéma.
Invitées : Fanny Cottençon, Juliette Binoche.

23.30 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR3

14.30 Feuilleton : La porteuse de pain.
7e épisode (rediff.).

15.00 Prélude bis.

16.00 Documentaire : Les grands fleuves reflets de l'histoire : le Saint-Laurent.

17.00 Les après-midi de Disney Channel.
Dessins animés (Les quintuplés de Pluto ; Les Gummi ; All the cats joinin) ; Les merveilles de la nature.

17.55 Croqu'soleil.

18.57 Juste ciel, petit horoscope.

19.00 Le 19-20 de l'information.

19.15 Actualités régionales.

19.55 Dessin animé : Les entrechats.

20.04 Les jeux à Sainte-Marie-aux-Mines.

20.30 D'accord, pas d'accord.

20.35 Cinéma : Superflics ■
Film américain de Gordon Parks (1973), avec Ron Leibman, David Selby, Sheila Frazier, Pat Hingle, Dan Frazer, David Greenberg, Bob Hantz...
Deux apprentis policiers dans l'Etat de New-York, lassés des cours qu'on leur impose, se lancent dans l'action, à leur manière. Vision sans complaisance – par un cinéaste noir – d'une réalité où brutalités et violences ont force de loi.

22.10 Journal.

CANAL PLUS

15.30 Cinéma : les Hommes de Las Vegas □ film franco-germano-hispano-italien de Antonio Issasi (1969), avec Gary Lockwood, Jean Servais, Elke Sommer, Jack Palance, Roger Hannin, Lee J. Cobb, Armand Mestral. **17.30 Série : Les monstres. 18.00 Flash d'informations. 18.05 Dessins animés. 18.15 Jeu : Les affaires sont les affaires. 18.45 Top 50. 19.15 Zénith. 19.55 Flash d'informations. 20.05 Star-quizz. 20.30 Les triplés. 20.35 Cinéma : le Chasseur ■** film américain de Buzz Kulik (1980), avec Steve Mac Queen, Eli Wallach, Levar Burton, Ben Johnson, Richard Venture. **22.05 Flash d'informations. 22.10 Football.** Coupe de la ligue (demi-finale). **24.00 Cinéma : le Diable boiteux ■■** film français de Sacha Guitry (1948), avec Sacha Guitry, Lana Marconi, Renée Devillers, Jeanne Fusier-Gir, Maurice Escande, Jean Debucourt, Howard Vernon, Jean Piat, Emile Drain. **2.05 Série : Rawhide.**

LA « 5 »

14.40 Feuilleton : Dynasty 2. 16.35 Série : L'homme de l'Atlantide. 17.25 Série : Shérif, fais-moi peur. 18.20 Série : Chips. 19.10 Série : Happy Days. 19.35 Série : Star Trek. 20.30 Série : Mike Hammer. 21.20 Série : Supercopter. 22.15 Feuilleton : Flamingo Road. 23.05 Série : Mike Hammer. 0.00 Série : Supercopter. 0.50 Série : Star Trek. 1.40 Série : Chips.

TV 6

14.00 6 Tonic. 17.00 Système 6. 18.30 NRJ 6. 19.20 Feuilleton : Le temps des copains. 19.35 Série : Max la menace. 20.10 Cinéma : Snobs ■ film de Jean-Pierre Mocky (1961), avec Francis Blanche, Jacques Dufilho, Jean Tissier... *Quatre hommes engagent une lutte sournoise et acharnée, pour obtenir la présidence générale d'une coopérative laitière de Normandie. Jeu de massacre d'un milieu provincial de « snobs ». Tout le monde y passe : la bourgeoisie, les hommes d'affaires, l'armée, l'Eglise, la police, la presse. Une explosion de bouffonnerie démentielle... qui peut déconcerter.* **21.40 6 Tonic.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Le journal du corps.

21.30 Musique : Semaine Festival d'Angers : Orchestre national de jazz, dir. : François Jeanneau, avec Steve Lacy, saxophone soprano.

22.30 Nuits magnétiques. La nuit et le moment ; Profession : témoin.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert. Olivier Messiaen, l'orgue intégral : Le banquet céleste ; Verset pour la Fête de la dédicace ; Les corps glorieux.

22.30 Récital. Adagio et allegro en la bémol majeur pour violoncelle et piano, op. 70, de Schumann ; Sonate de concert pour violoncelle et piano, d'Alkan ; Sonate pour violoncelle et piano nº 2 en ré majeur, op. 58, par Yvan Chiffoleaw, violoncelle et Pierre Reach, piano.

24.00 Les soirées de France-Musique. Poissons d'or, avec Gavin Bryars.

Informations « services »

La politique de la jeunesse

La Fédération nationale Léo-Lagrange organise le 13 décembre à Paris, en collaboration avec *le Monde*, Radio-France, Bayard-Presse et le Crédit coopératif, une table ronde sur le thème : « Peut-on parler d'une politique de la jeunesse ? » La plupart des anciens ministres et secrétaires d'Etat chargés de la jeunesse, des sports et des loisirs sous la Ve République interviendront au cours de ce débat qui sera animé par notre collaborateur Jean-Marie Dupont. Il s'agit de Mme Edwige Avice et de MM. Alain Calmat, Paul Dijoud, André Henry, Maurice Herzog, Pierre Mazeaud, François Missoffe, Roland Nungesser et Jean-Pierre Soisson. Le samedi 13 décembre, à 15 heures, salle Wagram, 39, avenue de Wagram, 75017 Paris.

★ Inscriptions : Fédération nationale Léo-Lagrange, 21, rue de Provence, 75009 Paris.

Chasse

Iffli-Kettner à Paris

Après Metz, Tours, Lyon, Clermont-Ferrand, Nantes et Mulhouse, Iffli-Kettner s'est installé à Paris, où un très moderne magasin d'exposition a ouvert ses portes au 23, boulevard Gouvion-Saint-Cyr, dans le dix-septième arrondissement.

Pour les chasseurs, mais aussi pour les randonneurs et autres coureurs de campagne, Iffli-Kettner, c'est avant tout un catalogue abondamment illustré qui propose depuis plusieurs années vêtements, chaussures, armes et tous accessoires indispensables à la vie et au dressage des chiens. Qualité, prix proposés, accords directs avec les fabricants étrangers sans l'importateur intermédiaire, mettent la firme franco-allemande à une place à part sur ce marché spécialisé : 50 % du chiffre d'affaires sont d'ailleurs concernés par la vente par correspondance.

L'arrivée de Kettner-Allemagne (1 milliard de francs de chiffre d'affaires en 1985) en France est due à la rencontre de deux chasseurs, Bernard Iffli et Klaus Bühring. Le premier est PDG d'une entreprise d'électronique, le second est le patron de la fime d'outre-Rhin. En 1976, Bernard Iffli s'installe dans la nouvelle zone industrielle de Metz-Nord et, après sa rencontre avec Klaus Bühring, fonde le département chasse Iffli-Kettner, qui prend la forme d'une SARL et deviendra SA en 1984. Il en sera l'actionnaire unique.

L'arrivée à Paris d'Iffli-Kettner risque fort de perturber quelque peu dans la capitale le partage d'un marché tenu solidement jusqu'ici par Gastinne-Renette, Callens et Modé, Courty, Fauré-Le Page et autres illustres armuriers. Ils sont trente à Paris. L'arrivée de la FNAC avait déjà ému il y a quelques années.

Au-delà du phénomène local, on observe de la part des centrales d'achat allemandes spécialisées dans ce type de produits un regain d'intérêt pour la France, réputée pays de chasseurs (1 850 000 permis délivrés en 1985 et un poids économique estimé à 7 milliards de francs).

Ainsi, Franconia, autre puissante firme d'outre-Rhin, voire la première, a installé une tête de pont en Alsace et s'apprête aussi à développer dans ce même secteur une chaîne de magasins.

Pourtant, on note que le marché de l'arme de chasse en France est depuis quelques années en baisse sensible. Il a représenté 110 000 fusils en 1985 contre 175 000 trois ans auparavant. Celui du vêtement de chasse, en revanche, qui peut tout aussi bien être porté par des non-chasseurs, est en pleine expansion (+ 25 %).

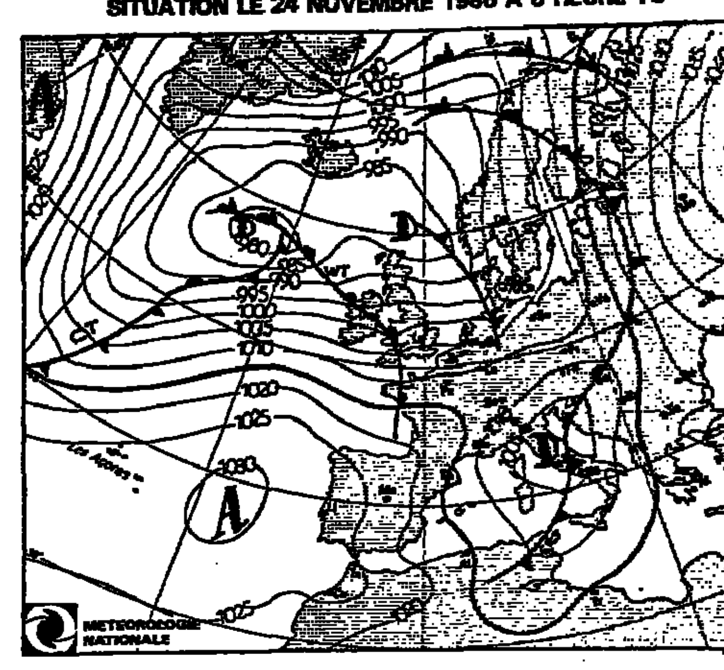
C. L.

● **COLLOQUE : villes et régions en quête d'investisseurs.** – Y a-t-il des régions plus entreprenantes que d'autres pour favoriser la création d'entreprises ? La multiplicité des organismes et des formalités administratives n'est-elle pas de nature à décourager les candidats entrepreneurs ? Dans le cadre du Salon « Entreprendre 86 », qui se tient du 28 novembre au 1er décembre au CNIT Paris-la-Défense, un colloque est organisé le lundi 1er décembre à 15 h 30 sur le thème « Des villes et régions en quête d'investisseurs ». Des élus, chefs d'entreprise financiers et hauts fonctionnaires répondront aux questions du public.

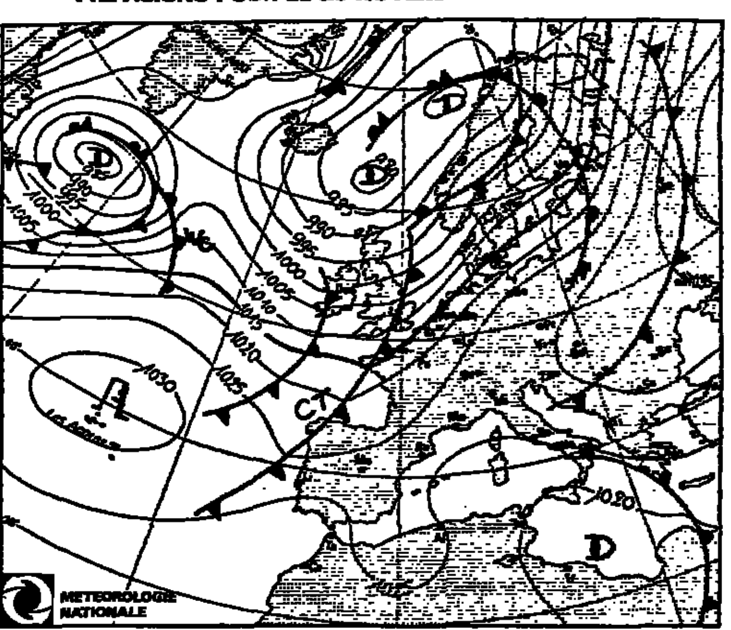
★ Contact : Patricia Salvador. Tél. : 47-81-32-92.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 24 NOVEMBRE 1986 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 26 NOVEMBRE A 0 HEURE TU

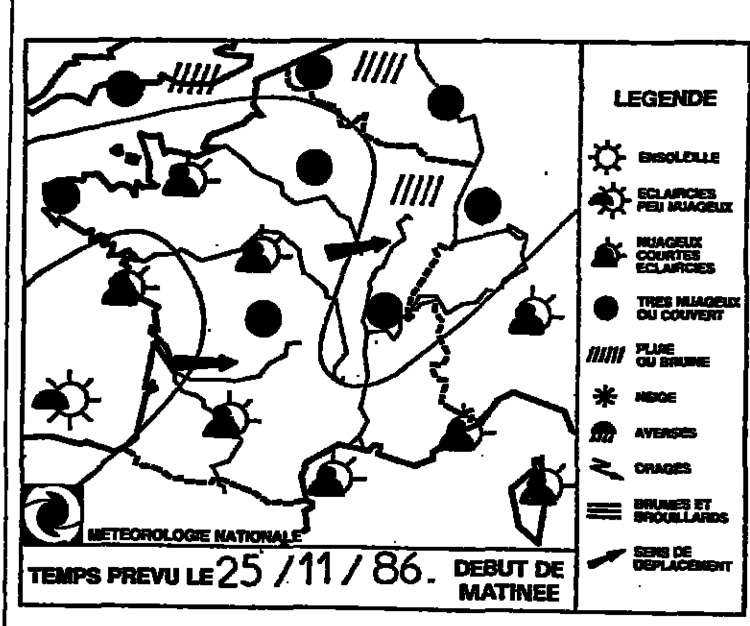


Evolution probable du temps en France entre le lundi 24 novembre à 0 heure et le mardi 25 novembre à 24 heures.

De l'air chaud va progressivement gagner l'ensemble du pays et sera accompagné d'une hausse du champ de pression, d'où un temps doux et humide lundi suivi d'éclaircies mardi. Toutefois, une nouvelle zone pluvieuse abordera le Nord-Ouest mardi soir.

Lundi matin : des pays de Loire au Limousin et à l'Aquitaine, le temps sera assez ensoleillé tandis que sur le reste du pays les nuages seront encore nombreux et accompagnés par endroits de faibles pluies de la Manche orientale au Nord-Est, à la Bourgogne, au Lyonnais et aux Alpes du Nord. Les températures minimales ne descendront pas en dessous de 11 à 13 degrés en général, de 5 à 7 degrés du Nord-Est au Centre-Est.

Dans l'après-midi, des éclaircies se développeront par le sud. Débutant sur le Midi-Pyrénées et le Massif Central, elles gagneront progressivement le Centre, le Bassin parisien, la Champagne, la Lorraine, le Lyonnais et le golfe du Lion. De la Bretagne au Cotentin, les vents de sud-ouest se renforceront et les pluies feront leur réapparition en soirée. Les températures maximales iront de 12 à 15 degrés sur la moitié nord, de 15 à 18 degrés sur la moitié sud.



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé
Valeurs extrêmes relevées entre le 23-11 à 6 h TU et le 24-11-1986 à 6 h TU — le 24-11-1986

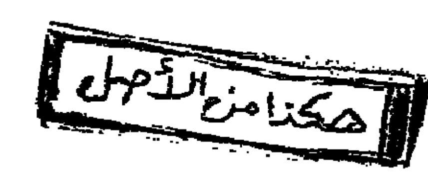
FRANCE			
AJACCIO	14	5	D
BIARRITZ	11	11	A
BORDEAUX	10	5	P
BOURGES	9	3	C
BREST	8	7	P
CAEN	10	5	P
CHERBOURG	9	7	P
CLERMONT-FERR.	8	–1	D
DIJON	8	4	C
GRENOBLE St-M-H	12	1	D
LILLE	9	6	C
LIMOGES	7	2	C
LYON	9	3	N
MARSEILLE-MAR.	13	7	D
NANCY	8	5	P
NANTES	10	5	P
NICE	16	8	D
PARIS-MONTS.	8	5	C
PAU	8	7	C
PERPIGNAN	13	7	A
RENNES	9	3	P
ST-ÉTIENNE	9	2	C
STRASBOURG	9	5	C
TOURS	9	4	P
TOULOUSE	9	6	C
POINTE-A-P.	31	22	A

ÉTRANGER			
ALGER	20	11	P
AMSTERDAM	9	7	A
ATHÈNES	17	13	C
BANGKOK	32	22	N
BARCELONE	17	6	D
BELGRADE	13	7	C
BERLIN	9	4	C
BRUXELLES	7	5	C
LE CAIRE	22	14	D
COPENHAGUE	7	6	P
DAKAR	27	19	D
DELHI	28	13	D
DJERBA	20	13	A
GENÈVE	8	1	N
HONGKONG	24	19	D
ISTANBUL	12	6	D
JÉRUSALEM	17	7	D
LISBONNE	15	10	D
LONDRES	9	6	P
LOS ANGELES	25	15	D
LUXEMBOURG	5	3	A
MADRID	13	1	D
MARRAKECH	21	12	N
MEXICO	24	9	B
MILAN	9	5	B
MONTRÉAL	5	–5	A
MOSCOU	–1	–9	D
NAIROBI	25	16	C
NEW-YORK	12	2	A
OSLO	6	4	P
PALMA-DE-MAJ.	18	11	A
PÉKIN	2	–1	C
RIO-DE-JANEIRO	34	26	N
ROME	18	10	C
SINGAPOUR	31	24	A
STOCKHOLM	7	5	P
SYDNEY	21	17	D
TOKYO	15	8	C
TUNIS	15	12	P
VARSOVIE	8	5	P
VENISE	11	9	C
VIENNE	8	4	P

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	couvert	dégagé	nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)



« Services »

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4363

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II					■				
III						■			
IV					■				■
V						■			
VI		■		■					
VII					■				
VIII			■					■	
IX									■
X							■		
XI					■				

HORIZONTALEMENT

I. On en exerce souvent moins avec de grandes vertus qu'avec de petites qualités. – II. Fut victime du mauvais œil. Tel parfois un ruban obtenu par faveur. – III. Calcul posant des problèmes. Port, dans les Pyrénées-Atlantiques. – IV. Caresse pour maître. Dans un sens comme dans l'autre, il est difficile à déraciner. – V. Lac de Laponie. Accumule les réserves ou les grignote. – VI. Port « rouge » sur la mer Noire. – VII. Ils ont eu leur Prince à l'époque de la royauté. Provoque la paralysie de tous les membres. – VIII. Participe passé. Fait fonction d'accompagnateur. – IX. Espagnole à la mine cuivrée. – X. Fondateur japonais. Personnel. – XI. Un « mûr » ayant bénéficié d'un recrépissage. Le Kremlin pour Buckingham Palace.

VERTICALEMENT

1. Centre de formation des gendarmes. – 2. On lui confie ce qui nous est précieux. Pour capter les bruits, sauf pour les hôtes du monde du silence. – 3. C'est parfois un solitaire que toute femme voudrait avoir pour compagnon. Ville du Nigéria. – 4. Commune de Suisse. Fait mener une vie d'enfer à ses pensionnaires. – 5. Evoque un certain panache. Avance à pas réguliers. – 6. En position. Artère qui devient de plus en plus la voie du « cent ». – 7. Malséant ou malsonnant. – 8. Qui ne peut s'apprécier qu'à vue de nez. Médecins sans frontières. – 9. Estimation peu estimable. Ses donneurs de sang ne sont pas spécialement volontaires. Copulative.

Solution du problème n° 4362

Horizontalement

I. Pâtisserie. Gaur. – II. Enéma. Virulente. – III. Solitaire. Ane. – IV. Emet. Ide. Cri. Or. – V. Pavés. Estomaqué. – VI. Elision. Ol. Ta. – VII. Ris. Pitreries. – VIII. Seiche. Amies. Pi. – IX. Osé. Rio. – X. Non ! Collégien. – XI. Nu. One. Io. Ne. – XII. Evénement. Ta. Re. – XIII. Ep. Antée. Néon. – XIV. Gratuite. Têt. Te. – XV. Etrillé. Vanesse.

Verticalement

1. Pèse-personne. Gâ. – 2. Anomalie. Ouvert. – 3. Télévision. Epar. – 4. Imités. On. Ti. – 5. Sat. Siphonné. Ul. – 6. Aï. Oies. Email. – 7. Evident. Ec. Ente. – 8. Rires. Ra. Ointe. – 9. Ire. Tremblote. – 10. Eu. Co. Ri. Eta. – 11. Larmoiement. En. – 12. Géniales. Géante. – 13. Ane. Ri. – 14. Ut. Out. Pierrots. – 15. Récréation. Enée.

GUY BROUTY.

● **MINITEL : les sorciers de la vie.** – Les nouvelles techniques scientifiques et médicales (insémination artificielle, fécondation *in vitro, etc.*), posent des problèmes juridiques et moraux. L'Institut de l'enfance et de la famille propose aux minitélistes de poser durant trois jours leurs questions à des spécialistes (psychologues, médecins, juristes, sociologues,...), qui leur répondront en direct. Il leur suffit de composer le 36-15 et de taper AGIR (lundi 24 novembre, de 20 h 30 à 23 heures, mardi 25 novembre, de 10 heures à 13 heures et de 17 heures à 20 heures, et mercredi 26 novembre de 10 heures à 13 heures et de 17 heures à 20 heures).

● **COURRIER : le Père Noël.** – Comme chaque année les P. et T répondront aux lettres adressées au Père Noël. Un service est aménagé par les postiers au centre de tri de Libourne, près de Bordeaux, où sera centralisé ce courrier spécial. Les lettres proviennent de France mais aussi de tous les coins du monde. Pour Noël 1986, les P et T recommandent d'adresser les demandes de cadeaux à « Père Noël, Route des nuages. Ciel. »

● **EXPOSITION : l'Arche de Noël.** – Le Musée du Père Noël de Canet (Roussillon), qui présente une collection de jeux et jouets dont certains datent de quarante siècles, expose du 25 novembre 1986 au 9 mars 1987 des milliers de Pères Noël dans tous les matériaux (bois, verre ou papier mâché), en traîneau, en ski, en voiture ou en avion, entourés de leurs ancêtres païens (Gargan, fils du dieu celte Bel, distribuait déjà des cadeaux) ; chrétiens (saint Martin, sainte Barbe, sainte Catherine, et surtout saint Nicolas) ou fantastiques (Befana en Italie).

★ Ouvert tous les jours sauf le mardi de 9 à 12 heures et de 15 à 18 heures, le dimanche de 10 à 12 heures et de 14 h 30 à 18 h 30. Musée du Père Noël, place de la Méditerranée, 66140 Canet-en-Roussillon. Tél. : 68-73-20-29 (entrée adultes 20 F, enfants 10 F).

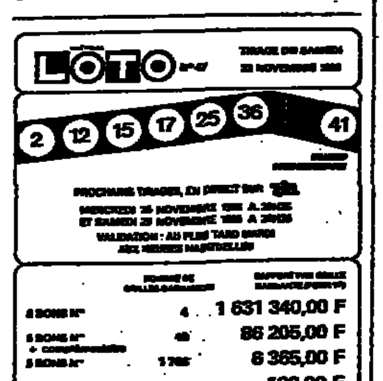
JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du dimanche 23 novembre 1986 :

DES ARRÊTÉS

● Du 22 octobre 1986 relatif à l'organisation de la délégation aux arts plastiques.

● Du 14 octobre 1986 relatif au règlement intérieur type des unités pour malades difficiles.



Religions

Les quarante ans du Secours catholique

Une pédagogie de la solidarité

Le Secours catholique a fêté ses quarante ans le dimanche 23 novembre. A Paris, cinq mille personnes ont participé au Zénith à une journée d'exposition et de spectacles, conclue par une messe célébrée par le cardinal Lustiger (1).

Un numéro de téléphone sur un écran. Pour beaucoup, le Secours catholique, c'est d'abord SOS-catastrophes. Biafra, Agadir, Guatemala, Sahel, Liban : en quarante ans d'existence, il n'y a pas eu un tremblement de terre, pas une inondation, pas un drame lié à la guerre ou à la faim où on n'ait vu aux avants-postes se porter les réseaux de solidarité du Secours catholique : dons, bénévoles, distribution de soins et de vivres.

Mgr Jean Rodhain, qui, en 1946, fonda le Secours catholique, dont il fut jusqu'à sa mort en 1977 le « patron » inspiré et passionné, disait pourtant de son enfant : *« Ce n'est pas une entreprise chargée des catastrophes. C'est une entreprise de pédagogie. »*

Révéler des situations, réveiller les consciences : en 1946, les grandes « misères » avaient le visage des sinistrés, des déportés, des victimes de guerre. Dans sa phase épicière, comme il dit lui-même, le Secours catholique distribuait du lait, des médicaments et des boîtes de conserves. Elles ont nom aujourd'hui chômage, solitude, exclusions de toutes sortes.

Pour y faire face, les grandes campagnes annuelles du Secours catholique ont joué un rôle-clé dans cette « pédagogie » de la solidarité en France : campagne des malades en 1947, campagnes des berceaux en 1948, des vieillards en 1949, de l'enfance malheureuse en 1950, des sans-abri en 1954. Et, en 1958, campagne des kilomètres de soleil, le nom alors donné au développement. Plus proches de nous, les campagnes de 1984 pour le logement et de 1985 contre l'isolement... Le Secours catholique a dressé, au fil des années, le palmarès des « urgences » de la société française.

Cette animation de l'opinion se révèle payante. A l'heure de la grande charité médiatisée – celle des Restos du cœur et de Bob Geldof, – le Secours catholique aligne des états de service qui font de lui plus qu'une PME de la générosité ou une copie du Comité catholique contre la faim et pour le développement (CCFD).

Cinquante-deux mille bénévoles, un million deux cent mille donateurs, dix grandes cités-secours. Plus de six cent mille situations de pauvreté rencontrées dans des permanences d'accueil en 1985. Sept mille familles ont hébergé des enfants en vacances l'été dernier.

Bien plus, le Secours catholique est devenu une multinationale de la charité. Les « micro-réalisations » qu'il a encouragées dans le tiers-monde ont servi de modèle à des formes nouvelles de développement dit autocentré, fondé sur la « conscientisation » des populations. Le Secours catholique entretient des relations avec des organismes analogues – des « Caritas » – dans cent-quinze pays, fédérés au Vatican par Caritas internationalis.

Un colloque a réuni à Paris, le 19 novembre dernier, une centaine de leurs représentants, notamment africains et latino-américains : *« Votre action nous prouve,* a dit M. Michel Fauqueux, secrétaire général du Secours catholique, *que les pauvres ont la capacité de s'auto-organiser. »* Malgré les urgences nouvelles en France, le Secours catholique entend moins que jamais renoncer à sa vocation internationale.

HENRI TINCQ.

(1) 106, rue du Bac, 75341, Paris Cedex 07. Tél. : 43-20-14-14. CCP 737 G Paris.

● **Le Père Guiberteau, nouveau recteur de l'Institut catholique de Paris.** – La congrégation romaine de l'éducation catholique a ratifié, le samedi 22 novembre, la nomination du chanoine Paul Guiberteau comme recteur de l'Institut catholique de Paris (*le Monde* du 29 octobre). Il avait été élu, le 5 novembre dernier, par l'assemblée générale de l'Association des évêques responsables de l'Institut. Remplaçant Mgr Pierre Eyt, devenu archevêque-coadjuteur de Bordeaux, le Père Guiberteau prendra ses fonctions le 8 décembre prochain.

● **RELIGIONS : juifs et chrétiens.** – Le Centre œcuménique Unité chrétienne, dépendant de la faculté de théologie de Lyon, propose une série de cours (trente heures réparties sur six jours les 26, 27, 28 novembre 1986 et 25, 26 et 27 février 1987). Le thème : « Israël et l'Eglise chrétienne ».

★ Renseignement et inscriptions : Unité chrétienne (chaire d'œcuménisme) 2, rue Jean-Carriès, 69005 Lyon.

Faits divers

Sur une route des Bouches-du-Rhône

Une adolescente est tuée d'un coup de fusil de chasse au cours d'une agression

Une adolescente âgée de quinze ans, Stéphanie Jean, a été mortellement blessée par des inconnus, dans la matinée du dimanche 23 novembre, alors qu'elle regagnait, en voiture, Istres, en compagnie de sa mère et de trois amies après avoir passé la soirée dans une discothèque d'Eygalières (Bouches-du-Rhône).

Mme Jean, sa fille Stéphanie et trois de ses amies du même âge circulaient à bord d'une CX entre les communes d'Eygalières et de Mouriès, lorsque, vers 2 heures du matin, leur véhicule fut percuté par une 304 bleue.

Tandis que Mme Jean immobilise son auto, un homme lui demande les clefs de contact. Dans le même temps, un autre individu qui n'est pas descendu de la voiture des agresseurs tire sur l'arrière droit de la CX. La première jeune fille, qui est assise près de la vitre, aperçoit le canon d'un fusil et se baisse. Stéphanie reçoit alors une décharge de fusil de chasse en pleine tête. Transportée à l'hôpital de la Timone à Marseille, elle est morte dans la journée de dimanche. Les agresseurs, au nombre de trois, ont pris la fuite.

A Annemasse

Tir illicite

GRENOBLE
de notre correspondant

Le quartier de Brouaz, à Annemasse (Haute-Savoie), n'est pas réputé pour être très turbulent. Cependant, pour se prémunir contre les « vandales », plusieurs habitants du quartier veillent, depuis leurs appartements, armés de carabines. Des coups de feu retentissent parfois dans la nuit, éloignant les intrus.

Mercredi 19 novembre, à 21 h 30, Pascal Guyard, un jeune homme de vingt-quatre ans qui fréquente régulièrement ce quartier où demeure sa fiancée, a été la cible d'un tireur au moment où il ouvrait la portière de sa BMW. L'ayant pris pour un voleur de voiture, Joseph Gimenez, cinquante-neuf ans, a fait feu sur lui à deux reprises, depuis le quatrième étage de l'immeuble où il habite. Après l'avoir raté une première fois, Joseph Gimenez a atteint le « faux voleur » à la tête alors que celui-ci était monté dans sa voiture.

Pascal Guyard, hospitalisé à Grenoble, risque de perdre l'œil droit. Joseph Gimenez a été inculpé, samedi 22 novembre, de coups et blessures volontaires avec arme, par M. Jacques Ranchin, juge d'instruction, et écroué à la prison de Bonneville.

C. F.

● **Sept morts dans un accident de la route.** – Sept personnes – dont une fillette de deux ans – ont trouvé la mort, samedi 22 novembre, dans un accident de la route sur la nationale 113 près de la Fare-les-Oliviers, à 15 kilomètres de Salon-de-Provence (Bouches-du-Rhône).

Vers 22 h 15, dans un virage, deux véhicules sont entrés en collision de plein fouet. Quatre des cinq occupants de la première voiture, Jacques Gabet, trente et un ans, officier de l'armée de l'air à Salon, sa fillette de deux ans et ses beaux-parents, Baltimore et Emilia Rodriguez, sont morts sur le coup. Sa femme, Francisca, vingt-sept ans, a succombé à ses blessures à l'hôpital quelques heures plus tard.

Les deux passagers de l'autre véhicule, Gérard Mores, vingt-deux ans, et Serge Lacognata, vingt et un ans, demeurant à Berre-l'Etang (Bouches-du-Rhône) ont également été tués.

JEU GAGNANT N° 66

LOTO SPORTIF

	Equipe 1	Equipe 2			
1	NICE	R.C. PARIS	X	N	2
2	NANTES	METZ	X	N	2
3	RENNES	ST-ÉTIENNE	1	X	2
4	BORDEAUX	BREST	1	N	X
5	SOCHAUX	AUXERRE	1	X	2
6	LE HAVRE	LAVAL	X	N	2
7	NANCY	TOULOUSE	X	N	2
8	PARIS-S.G.	MONACO	1	N	X
9	LENS	MARSEILLE	X	N	2
10	TOULON	LILLE	X	N	2
11	ST-DIZIER	ABBEVILLE	1	X	2
12	ANGERS	LA ROCHE/YON	1	N	X
13	AMIENS	MULHOUSE	1	X	2
14	BOURGES	BASTIA	X	N	2
15	MARTIGUES	ALÈS	1	N	X
16	ISTRES	SÈTE	X	N	2

Tirage des " 7 Numéros de la Chance " du Dimanche 23 Nov. 1986 : 1 2 4 7 8 10 12

OU TROUVER UN LIVRE ÉPUISÉ ?

Téléphonez d'abord ou venez à la

LIBRAIRIE

LE TOUR DU MONDE

9, rue de la Pompe, 75116 PARIS
45-20-87-12

– *Si le titre que vous cherchez figure dans notre stock* (100 000 livres dans tous les domaines) : vous l'aurez en 24 heures.

– *S'il n'y figure pas :* nous diffusons gratuitement votre demande auprès d'un réseau de correspondants ; vous recevez une proposition écrite et chiffrée dès que nous trouvons un livre.

AUCUNE OBLIGATION D'ACHAT

Le Carnet du Monde

Naissances

– Nicolas et Véronique HAHN de BYKHOVETZ

ont la joie d'annoncer la naissance de leur fille,

Bérénice,

le 12 novembre 1986.

79, Grande-Rue,
77410 Villevaudé.

Mariages

– Françoise et Jacques BEAUMAIS

sont heureux de faire part du mariage de leur fille,

Sophie
avec François BOUDOUX,

célébré le 22 novembre 1986, au Mesnil-Esnard.

Rocquefort,
76640 Fauville-en-Caux (F).
Herder Strasse,
30-34-5300 Bonn 2 (D).

Décès

– On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Margueritte BADIOU,

survenu à Paris, le 19 novembre 1986.

De la part de :
Raymond Badiou, son mari,
Et de toute sa famille.

– Marianne Castelnau-Lauga,
son épouse,
Olivia, Florence, Jean, Laure, Sarah,
ses enfants,
Eva, Julia, Kevin, Holone,
ses petits-enfants,
Mme Paul Castelnau,
sa mère,
Ses enfants et petits-enfants,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean-Pierre CASTELNAU,

survenu le 22 novembre 1986.
La cérémonie religieuse aura lieu le mercredi 26 novembre, à 14 h 30, au temple de la rue Brueys, à Montpellier.

9, rue Joseph-Bara,
75006 Paris.

– Le professeur et Mme Jacques Monteil,
Le docteur Emmanuel Bonnidan et son épouse, née Annie Monteil, docteur en médecine,
Et leur famille,

ont la douleur de faire part du décès, le 13 novembre 1986, dans sa quatre-vingt-neuvième année, de

M. Jules MONTEIL,
magistrat honoraire,
chevalier de la Légion d'honneur.

La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu à Soulomes (Lot), le 15 novembre.
Priez pour lui.

17, rue d'Orléans, Pau.
46, avenue de Lauragais, Toulouse.

– Mme Ninette Sebag
et ses enfants

ont la douleur d'avoir perdu leur fille et sœur,

Colette O'LEARY,
née Sebag, dite Hélène Mora.

Que tous ceux qui l'ont connue se souviennent.

– M. Claudius Pariat
et toute sa famille

ont la douleur de faire part du décès de

Mme Claudius PARIAT,
née Augustine Regisbourg,
professeur honoraire
de cours complémentaire,
officier dans l'ordre
des Palmes académiques,
titulaire de la médaille d'argent
des instituteurs.

Selon la volonté expresse de la défunte, ses obsèques civiles ont eu lieu dans la plus stricte intimité familiale, le samedi 22 novembre 1986, au cimetière du Bois-Roulot.

33, rue de la Lande,
Montceau-les-Mines.

– Amiens (80).

Mme Michel Portelli-de Lillo,
son épouse,
Ses enfants, ses petits-enfants,
Sa mère, ses beaux-parents,
Et toute la famille,

ont la tristesse de faire part du rappel à Dieu de

M. Michel PORTELLI,
directeur divisionnaire des impôts.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-Honoré d'Amiens, le mardi 25 novembre 1986, à 11 heures.
Ni fleurs ni couronnes.

7, rue Agrippa-d'Aubigné,
80000 Amiens.

– Mme Yvette Steib,
son épouse,
Danielle et Jean-François, Jean-Eric, Yves Noël, Claudette Steib,
ses enfants et petits-enfants,
Les familles Steib, Noël, Guillemant-Bruhais,
Ses amis de « Paul Eluard »,

ont la douleur de faire part du décès de

Eric STEIB,
inspecteur d'Académie honoraire,
agrégé de l'Université,
chevalier de la Légion d'honneur,
chevalier dans l'ordre du Mérite,
commandeur des Palmes académiques,

survenu le lundi 17 novembre 1986.
L'incinération a eu lieu dans l'intimité, le 20 novembre.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

– Mme Alexandre Zermizoglou
et Philippe-Etienne,
M. et Mme Roger Zermizoglou
et Muriel,
Mme Sophie Nakoussiades,
M. et Mme Nicola et Vincent,
Mme Catherine Damon,

ont la très grande douleur de faire part du décès de

M. Alexandre ZERMIZOGLOU,

survenu le 20 novembre 1986, dans sa soixante-deuxième année.
Le service religieux sera célébré en l'église grecque orthodoxe Saint-Etienne, 16, rue Georges-Bizet, à Paris-16e, le mercredi 26 novembre, à 10 h 30.
L'inhumation aura lieu au cimetière de Montrouge, où il reposera auprès de sa fille chérie, Anne-Marie.

Cet avis tient lieu de faire-part.

39, rue Carvès,
92120 Montrouge.

– M. Claude Zuber,
M. et Mme Roger Prévost,
leurs enfants et leur petite-fille,
Mme Christiane Klapisch
et sa fille,
Mme Francine Zuber
et ses enfants,
M. et Mme Jean-Claude Hardy
et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Bernard Zuber
et leurs enfants,

son époux, ses enfants, petits-enfants et arrière-petite-fille,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme Claude ZUBER,
née Denise Sancery,

survenu le 19 novembre 1986, en son domicile, à Rambouillet.

La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu le 24 novembre, dans la plus stricte intimité familiale.

15, rue G.-Lenôtre,
78120 Rambouillet.

Remerciements

– Mina Dely,
très touchée des marques de sympathie qui lui ont été témoignées lors du décès de

Robert DELY,

survenu le 14 novembre, exprime à tous ses sentiments de reconnaissance et de gratitude.

Services religieux

– L'ambassade du Brésil invite la colonie brésilienne en France à assister le jeudi 27 novembre 1986, à 12 heures, à l'office religieux qui sera célébré en l'église Notre-Dame-de-la-Consolation, 23, rue Jean-Goujon, à Paris-8e, à l'occasion de la Journée nationale d'action de grâce.

Communications diverses

– S.E. Ha Van Lau, ambassadeur du Vietnam, fera une communication sur : « La politique de la République socialiste du Vietnam dans le Sud-Est asiatique », le mardi 25 novembre, à 18 heures, à l'Académie diplomatique internationale, 4 *bis*, avenue Hoche, à Paris-8e.

Distinctions

– M. W. Dekker, président du conseil de surveillance de Philips, a été élevé au grade de commandeur de la Légion d'honneur. La décoration lui a été remise au cours d'une cérémonie à l'ambassade de France à La Haye, le vendredi 21 novembre, par M. Jacques de La Ferrière, ambassadeur de France aux Pays-Bas. M. Dekker, qui a fait toute sa carrière chez Philips, a été président du conseil de direction du groupe de 1982 à 1986.

BENNETON
Graveur-Héraldiste
Papier-à-lettre - Cartes de visite - Faire-part de mariage
Chevalières gravées
75, bd Malesherbes - Paris 8 - tél. : (1) 43.87.57.39

JACQUES GAUTIER



Broche cristal sur argent et émail noir : 1 100 F
Bague : 950 F
Boucles d'oreilles : 1 320 F
36, rue Jacob, PARIS-6e
Tél. 42-60-84-33

REPRODUCTION INTERDITE

Le Monde CADRES

Larousse

« Un nouveau souffle dans l'édition »

RESPONSABLES EDITORIAUX HF

Notre département international se développe : son service éditorial recherche les responsables des 3 secteurs suivants :
- édition scolaire pour les pays francophones
- édition en langue arabe
- français langue étrangère.

Responsable au sein des éditions internationales du développement éditorial d'un de ces secteurs, vous participez à l'élaboration des plans éditoriaux à moyen et long terme et élaborez les programmes et budgets annuels. Vous participez à l'évaluation des besoins du marché en relation avec le marketing et la direction commerciale. Recruter les auteurs, veiller à la bonne réalisation des programmes, apporter l'appui nécessaire aux commerciaux pour la vente et la promotion des ouvrages, constituent l'essentiel de votre mission.

EDITION SCOLAIRE POUR LES PAYS FRANCOPHONES — Réf. SPF

Vous êtes titulaire d'une Maîtrise de Lettres et avez l'expérience de l'enseignement du français en France. Une étroite collaboration avec le milieu de l'édition serait appréciée ainsi qu'une bonne maîtrise des langues anglaise et/ou espagnole.

EDITION EN LANGUE ARABE — Réf. LAR

Agé d'environ 35 ans, parfaitement bilingue français-arabe, vous êtes titulaire d'un diplôme supérieur de langue et littérature arabes, obtenu dans une université du Proche-Orient au terme de 3 ou 4 années d'étude.
Votre connaissance de l'anglais sera très appréciée. Nous vous demandons une réelle expérience professionnelle de la communication, dans la presse ou l'édition, ou bien dans l'enseignement, ou en tant que consultant linguistique en entreprise.

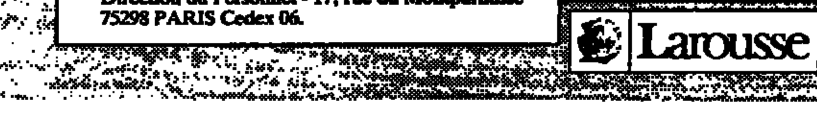
FRANCAIS LANGUE ETRANGERE — Réf FLE

Titulaire d'une Maîtrise de Lettres, vous avez une expérience de l'enseignement du français langue étrangère.
Une expérience du milieu FLE de 3 ans minimum est nécessaire. L'anglais est souhaité, ainsi qu'une connaissance de l'édition.

Ces postes basés à PARIS, nécessitent des qualités d'adaptation, de contact, d'organisation et une grande disponibilité. Des déplacements sont à prévoir à l'étranger.

Merci de nous adresser votre candidature (CV, photo, lettre manuscrite et prétentions) en indiquant la référence du poste choisi à LAROUSSE -
Direction du Personnel - 17, rue du Montparnasse
75298 PARIS Cedex 06.

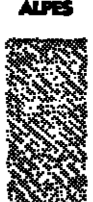
Larousse







RHONE-ALPES



Lyon

Patron du commercial et du marketing

A 35/40 ans, votre formation commerciale supérieure, HEC, ESSEC, ESC et votre expérience réussie dans un poste de Directeur Commercial au sein d'une PME industrielle de 300/500 personnes vous ont conduit à travailler à un niveau politique. Vous êtes un homme de proposition, mais aussi un homme d'action, de réalisation. Votre organisation et votre charisme personnel vous rendent d'emblée crédible.

Notre PME (150 M CA dont 30 % à l'export) fabrique et commercialise des produits finis et des composants industriels.

Membre du Comité de Direction, vous contribuez à l'élaboration de la stratégie de l'entreprise en définissant et proposant une politique marketing et commerciale adaptée. Vous en assurez la mise en oeuvre au travers de plans concertés et garantissez la réalisation des objectifs de volume et de marge fixés. Vous animez une équipe de 20 personnes et veillez à son fonctionnement efficace.

Merci d'adresser votre candidature (CV + photo + rémunération) sous réf. 881 M à notre conseil, Joëlle Khuat Duy

HAY Managers — Le Rhôdanien
5 place de la Gare 69003 Lyon.

DU PUNCH PLEIN LA TETE, DES IDEES EN PLUS!...

HAVAS CONTACT est une filiale d'EUROCOM,Groupe leader de Communication. Pour cette agence, spécialisée dans le recrutement et la communication interne, je recherche des:

CHEFS DE PUBLICITE JUNIORS

Rattaché(e) à une direction commerciale vous prendrez en charge - après formation - la prospection d'une nouvelle clientèle que vous développerez et fidéliserez.
Autonomie, enthousiasme, sens de l'écoute font partie de vos qualités naturelles.
Jeune diplômé(e) de formation supérieure avec ou sans une première expérience, vous avez envie de vous battre et vous êtes ambitieux.
Si vous pensez être le candidat qu'il me faut adressez votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sous référence 100 M à :
HAVAS CONTACT- Xavier de FOUQUIERES
1, Place du Palais-Royal - 75001 PARIS.

PARIS

Groupe BOSCH Leader sur le marché, nous nous donnons les moyens de le rester.

Notre service "recherche et développement", en pleine expansion, recherche son

futur responsable des études mécaniques

Intégré au niveau chef de projet, vous évoluerez à terme vers la prise en charge et la coordination de l'ensemble des activités de votre secteur (gestion des projets, choix des orientations technologiques à prendre).

Vous travaillerez en collaboration avec la section électronique, et utiliserez la CAO. Votre goût pour l'innovation vous permettra d'optimiser la qualité de nos produits.

Ingénieur mécanicien, vous possédez une expérience de trois à cinq ans dans un secteur tel que l'équipement électronique et vous connaissez la Conception Assistée par Ordinateur.

La maîtrise de l'allemand, à défaut celle de l'anglais, est nécessaire.

Pour ce poste basé à Caen, merci d'adresser votre dossier (lettre, CV, photo, prétentions) sous réf. BMM au
Discrétion assurée.

cog hébert conseil — Poissonnière Commercial Building
11, Fg Poissonnière 75009 PARIS
Discrétion assurée

MEMBRE DE SYNTEC

DIRECTEUR INDUSTRIEL

Filiale d'un grand Groupe industriel français de l'aéronautique, cette Entreprise de taille humaine est leader dans son secteur d'activité. Elle conçoit, réalise et distribue, au plan international, des systèmes électroniques et électromécaniques complexes pour les associer à des machines tournantes. Son important développement la conduit à créer une fonction de Directeur Industriel.

Il prend en charge l'organisation globale de la Production. Il dirige les Bureaux des Méthodes Electroniques et Electromécaniques, le Service Approvisionnement. Il gère l'ensemble des fabrications électroniques et électromécaniques, pilotant la sous-traitance et les accords de coopération industrielle.

Pour ce poste nouvellement créé, nous souhaitons rencontrer un Ingénieur de fort potentiel, justifiant d'une expérience significative en Production dans le domaine de l'électromécanique ; outre ses qualités d'animateur d'équipe, il possède une forte capacité d'organisation.

Le poste est basé dans une ville agréable, à une heure à l'Ouest de Paris.
Le secteur, l'Entreprise et le Groupe sont de nature à offrir des perspectives de carrière intéressantes pour des professionnels de valeur.

Merci d'adresser lettre de candidature, C.V. complet, photo et rémunération actuelle, sous la référence M 3/1856 A à :

EGOR S.A.
8, rue de Berri - 75008 PARIS

egor
PARIS BORDEAUX LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE
BELGIQUE DEUTSCHLAND ESPANA GREAT-BRITAIN ITALIA PORTUGAL BRASIL CANADA JAPAN

Groupe français en fort développement, ouvert sur l'international, recherche en région parisienne, son

CHEF D'ETABLISSEMENT

Rattaché au Directeur des Ressources Humaines du Groupe, vous prendrez la responsabilité des fonctions Personnel et Moyens Généraux. Vous assurerez également la présidence du Comité d'Etablissement.

De formation supérieure, vous avez une expérience d'une dizaine d'années dans des fonctions similaires. Vous recherchez une entreprise en évolution qui encourage la créativité, le travail d'équipe et le développement personnel. Bon négociateur, vous êtes à l'aise dans les relations sociales. L'encadrement d'une trentaine de personnes n'est bien sûr plus un problème pour vous. Vous aimez travailler selon des objectifs précis que vous savez faire partager à vos collaborateurs.

La taille de notre Groupe garantit au candidat de valeur que nous recherchons une évolution de carrière à la mesure de ses performances.

Merci d'envoyer votre dossier de candidature sous la référence 91396/LM à HAVAS CONTACT - 1, Place du Palais-Royal - 75001 PARIS qui transmettra.

HAVAS CONTACT

STEPHER

Concevez la stratégie immobilière des grandes entreprises

Nous sommes une petite équipe d'experts de haut niveau. Nous aidons les grandes entreprises à maîtriser leur parc immobilier de bureaux, à améliorer l'utilisation qu'elles en font, à faire évoluer ce parc vers plus d'efficacité, plus de performance. Pour cela, nous avons créé des méthodes originales, des outils informatiques puissants. Nos références sont de premier ordre. Dans le cadre de notre expansion, nous recherchons actuellement un

CHEF DE PROJETS

INGENIEUR GENIE CIVIL, ARCHITECTE...

Il vous appartiendra, pour les projets qui vous seront confiés, d'imaginer et de mettre en oeuvre les meilleures solutions aux problèmes posés par nos Clients. Vos responsabilités comporteront donc : la réalisation d'audits d'utilisation de parcs immobiliers de bureaux - l'élaboration de plans directeurs immobiliers - la réalisation d'études de faisabilité - la programmation d'opérations de réimplantations et de transferts - l'étude détaillée, la planification et le suivi technique de ces opérations - la coordination des études techniques bâtiment (gros et second-oeuvres). Il vous appartiendra également de réfléchir avec nous à l'évolution permanente des méthodes et outils de travail. Vous rencontrerez souvent vos Clients, à haut niveau, pour analyser leurs besoins et les conseiller. Vous utiliserez quotidiennement des outils informatiques très performants (bureautique, bases de données...), pour lesquels vous recevrez une formation spécifique.
Une expérience de quelques années dans ce domaine d'activités, acquise de préférence au sein d'une société de conseil, est indispensable. Lieu de travail : PARIS.
Adresser lettre man. et CV détaillé sous la référence G.1012 à STEPHER SA. 9 rue Ste Lucie 75015 PARIS.

PUBLIVAL

Dans le cadre du développement de son activité commerciale, la Banque HERVET recherche pour ses unités parisiennes

2 Exploitants H/F

Classes V à VII

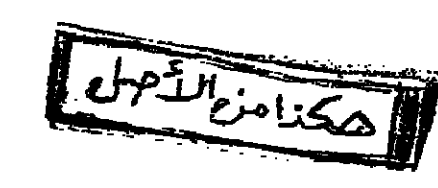
pour leur confier la gestion et le développement d'un portefeuille de clientèle entreprises.

Votre expérience de 2 à 4 années dans la fonction, fortement orientée vers la prospection, s'appuie sur un diplôme d'enseignement supérieur ou bancaire.

Ces postes présentent de réelles possibilités d'évolution pour des candidats souhaitant mettre à profit leur esprit d'initiative, leur sens des responsabilités et leur goût de la négociation commerciale.

Nous vous remercions d'adresser lettre manuscrite, C.V. et photo à la BANQUE HERVET - Direction des Relations Sociales et du Personnel - 127, av. Charles-de-Gaulle - 92201 NEUILLY-SUR-SEINE.

BANQUE HERVET



Le Monde CADRES

Importante Société, Paris XVième, se développant rapidement dans le monde entier sur des marchés de Haute Technologie recherche :

ANALYSTE REPORTING

De formation Supérieure (Ecoles de Commerce ou Maîtrise de Gestion + DECS), débutant ou expérimenté, il possèdera, outre la pratique de l'outil informatique, les qualités de rigueur et d'autonomie indispensables à l'exercice de sa fonction.

Rattaché à la Direction Administrative et Financière, sa mission consistera principalement à consolider et analyser les éléments comptables fournis par les Divisions et Usines, et en faire la synthèse dans les tableaux de bord et Plans présentés à la Direction.

Ce poste permettra à un candidat de qualité d'évoluer à terme, vers des responsabilités de Contrôle de Gestion.

Merci d'envoyer CV + lettre + prétentions sous réf. 1053 à notre conseil IMAGO, 156, bd Haussmann, 75008 PARIS qui transmettra.

EMBALLAGE SOUPLE POUR L'ALIMENTAIRE

Ingénieur chef de production

Une grande société française, leader européen ou mondial pour plusieurs de ses produits, rattachée à un groupe industriel de tout premier plan, recherche le Chef de Production d'une de ses usines à taille humaine (250 personnes) dotée d'équipements sophistiqués.

Collaborateur direct du Directeur d'usine :
- il animera l'ensemble des services de production : planning, méthodes, fabrication, entretien, analyse des coûts,
- il participera à la définition, au choix, au suivi des investissements,
- il travaillera en étroite liaison avec les services commerciaux, les clients, le développement, le service qualité.

La réussite dans ce poste implique :
- une formation d'ingénieur ECP, AM, ENSI,
- au minimum 5 ans d'expérience de production (la connaissance des techniques d'imprimerie et de l'emballage souple, sans être indispensable, serait un atout),
- des qualités marquées de rigueur, d'organisateur et d'animateur.

Connaissance de l'anglais (et d'une autre langue étrangère) appréciée.
Réelles perspectives d'évolution dans la société ou le groupe pour un candidat de valeur.
Poste à Dijon.

Ecrire sous réf. RH 244 AM
Discrétion absolue

Membre de Syntec
71, rue d'Auteuil 75016 Paris



PUBLIPANEL

Un groupe français performant, en expansion, leader européen, pratiquant une politique de décentralisation et de responsabilisation et comprenant plus de 20 filiales autonomes sur tout le territoire, propose à un candidat de valeur, un poste de

Chef de service marketing et commercial

Après une période de formation, il sera directement rattaché au directeur de la filiale. Il sera chargé de concevoir et mettre en œuvre la politique commerciale :
- étude des marchés,
- élaboration et vente des produits,
- relations publiques.

La réussite dans ce poste implique :
- une formation école de commerce,
- environ 5 ans d'expérience commerciale et de bonnes connaissances en marketing,
- de solides qualités de dynamisme, de contact, d'imagination et de réalisme.

Ce groupe attache un soin tout particulier à la qualité de ses responsables et il a la volonté et la possibilité de leur proposer des carrières à la mesure de leurs performances.

Poste : grande ville Normandie.

Ecrire sous réf. OE 242 AM
Discrétion absolue

Membre de Syntec
71, rue d'Auteuil 75016 Paris
etap

PUBLIPANEL

Important Groupe de Presse

recherche

CHEFS de PUBLICITÉ SÉNIOR

Formation :
E.S.C. ou équivalent, bilingue anglais.

Profil :
- âgé d'environ 30 ans ;
- bonnes connaissances de la presse et des agences de publicité ;
- excellent négociateur ;
- expérience revue technique.

Mission :
- suivre les clients existants ;
- à l'aide d'un fichier, trouver de nouveaux prospects, chercher d'autres créneaux ;
- mener des opérations ponctuelles en matière de communication.

Adresser C.V. + photo + lettre manuscrite à :
I.F.R. - 122, rue de Provence, 75008 PARIS
(Référence n° 974/86/MS/BZ).

Contrôleur de gestion usine

3 ans d'expérience

Filiale française performante d'un puissant groupe international, leader dans le domaine de la transmission (automobile, TGV, VAL...) recherche le Contrôleur de gestion de son unité de production principale (plus de 1000 personnes) située près du Mans.

Directement rattaché au Directeur d'usine, il sera chargé, à l'aide d'une petite équipe, d'assurer le suivi économique de l'unité et notamment de :
- déterminer les coûts standards et d'analyser les prix de revient,
- d'élaborer, de suivre et d'analyser les écarts de l'ensemble des budgets,
- de participer aux études, au niveau société, impliquant les coûts de fabrication et les investissements,
- de proposer, concevoir et mettre en place des systèmes permettant une meilleure connaissance des performances de l'usine.

Le candidat retenu, de formation supérieure (ingénieur ou formation économique), possédera une première expérience du contrôle de gestion acquise en milieu industriel de préférence. La connaissance de l'anglais facilitera l'évolution ultérieure du candidat dans cette société qui pratique la gestion des carrières.

Ecrire sous réf. SO 245 CM
Discrétion absolue

Membre de Syntec
71, rue d'Auteuil 75016 Paris
etap

PUBLIPANEL

COTE D'AZUR

Organisme industriel d'état recherche pour l'un de ses centres chargé de la conception, de la réalisation et de la maintenance d'équipements aéronautiques de pointe

Jeune ingénieur informaticien études + exploitation

Il prendra en charge l'animation d'une équipe de trois personnes chargée des études informatiques et de l'exploitation de matériels et assurera personnellement le développement des applications (GPAO, contrôle de gestion...), en relation avec les utilisateurs : définition des besoins et suivi de la réalisation, actions de formation, conseils...
Ce poste s'adresse à un ingénieur ENSI ou équivalent, possédant si possible une première expérience (GPAO appréciée), doté de qualités de réalisme, de bon sens et de capacités relationnelles marquées.

Ecrire sous réf. MC 241 AM
Discrétion absolue

Membre de Syntec
71, rue d'Auteuil 75016 Paris
etap

PUBLIPANEL

TRES HAUTE TECHNOLOGIE... JOUEZ LES RESSOURCES HUMAINES.



De formation supérieure, vous êtes diplômé ESC, 3ème cycle universitaire ou équivalent.
A 30 ans environ, vous avez acquis des compétences dans plusieurs aspects de la fonction personnel (communication, recrutement ou gestion des carrières...). C'est dire que vous vous sentez à l'aise dans la motivation et l'implication d'un personnel cadre de très haut niveau.

Ce «savoir communiquer» sera un atout supplémentaire à côté de votre sens du concret et d'un goût pour l'action et l'autonomie.

Notre entreprise (3000 personnes, dont 800 cadres) est spécialisée dans la très haute technologie. La réussite dans cette mission de communication, gestion et formation des jeunes cadres sont les garants d'une rémunération évolutive et d'un développement de carrière dynamique.

Merci d'adresser votre dossier de candidature, en précisant sur l'enveloppe la réf. 1524, à Média-System, 2 rue de la Tour-des-Dames 75009 Paris, qui transmettra.

média-system

Des opportunités à saisir pour des spécialistes de l'assurance

RÉASSURANCE - COASSURANCE

Vous serez responsable de la fonction administrative : gestion des demandes de couverture de risques et suivi des opérations d'assurance.
Vous pourrez participer, avec le spécialiste actuel, aux actions de souscription de risques et lui succéder à terme en globalisant votre fonction.
réf. 5992 M

CONSTRUCTION

Votre mission principale consistera à réaliser - en étroite relation avec des spécialistes d'autres risques - des études techniques relatives à l'assurance construction et à la responsabilité civile (contrats, tarifs...).
Vous animerez une équipe de techniciens et, avec le concours d'un adjoint, vous pourrez vous consacrer pleinement au développement de ce risque et à son évolution.
réf. 5993 M

INCENDIE

Avec le concours de votre équipe, à qui vous déléguerez des actions de formation et d'assistance technique au réseau, vous prendrez en charge les études nécessaires à l'adaptation et au développement du risque incendie.
réf. 5994 M

Pour ces 3 postes, une formation supérieure adaptée et au moins 10 ans d'expérience (dans une compagnie, en grand cabinet de courtage, en association professionnelle...) sont indispensables, ainsi qu'une compétence reconnue dans votre domaine.

Nous sommes une importante société d'assurance à vocation nationale.
Nous souhaitons enrichir nos services techniques basés à Paris en intégrant de nouveaux collaborateurs, à fort potentiel et capables d'animer des services, pour participer à notre développement.

Si vous pensez avoir le profil de l'une des personnes que nous recherchons, merci d'adresser un dossier complet en précisant la référence à Roland Gardeux, Sérifo, 47 bis, avenue Bosquet, 75007 Paris.

SERIFO
Membre de Syntec

Sélection du Reader's Digest recherche

pour son Service MARKETING

ASSISTANT(E) CHEF DE PRODUIT

Au sein de l'équipe qui gère une ligne de Produit, il (elle) sera chargé(e) :

. de préparer les calculs de rentabilité, les ré-estimations mensuelles et les projections à long terme de la ligne de produit en utilisant et en améliorant les programmes IBM/PC existants.
. d'assister le Responsable dans le suivi des opérations.

Le(a) candidat(e) diplômé(e) d'une école supérieure de commerce ou équivalent, doit être familiarisé(e) avec l'emploi de micro-ordinateur. Anglais parlé.

Adresser C.V., photo, lettre manuscrite à SELECTION DU READER'S DIGEST - Direction des Relations Humaines - 1 à 7, Avenue Louis Pasteur, 92220 BAGNEUX.

HAVAS CONTACT

Saisissez l'opportunité...

Si vous recherchez d'emblée **autonomie** et **responsabilité**, si vous voulez exercer tout de suite vos talents d'**initiative** et de **créativité**, alors, rejoignez notre Groupe comme :

RESPONSABLE DE L'ORGANISATION

Nous vous garantissons, dès le 1er jour, une liberté d'action stimulante pour mettre en place tout projet permettant l'amélioration de notre organisation dans un environnement où vous devrez former et animer votre équipe.
A chaque étape, française ou internationale, de votre carrière nous saurons vous donner tous les moyens d'un réel enrichissement professionnel.
Pour cette création de poste, nous souhaitons intégrer une forte personnalité justifiant d'une expérience de 3 à 5 ans dans le domaine de l'organisation et diplômé d'une Grande Ecole d'Ingénieur ou d'une Ecole de Commerce.
C'est un challenge passionnant que nous proposons au sein d'une société internationale de grande renommée où la qualité, l'efficacité et l'ambiance de travail ne sont plus à démontrer.
Pour ce poste basé à Courbevoie - La Défense -, **saisissez l'opportunité**, adressez très **rapidement votre courrier**, en précisant sur l'enveloppe la réf. 1494, à Média-System, 2 rue de la Tour-des-Dames 75009 Paris, qui transmettra.

média-system

REPRODUCTION INTERDITE

Le Monde CADRES

Responsable des ventes

Dans le cadre de son développement, ce puissant groupe industriel français, premier fabricant de papiers de presse, renforce ses services commerciaux et recherche plusieurs responsables des ventes, négociateurs de haut niveau. Ces postes s'adressent à des candidats ayant acquis une solide expérience technico-commerciale dans un secteur similaire ou dans une entreprise produisant des biens d'équipement industriels. La rémunération, réellement incitative, sera fonction de l'expérience et du potentiel des candidats retenus. Ecrire en précisant la référence S/8136M. (PA Minitel 36.14 code PA)

MEMBRE DE SYNTEC



PA CONSEIL EN RECRUTEMENT N° 1 EN EUROPE

3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 47.47.11.04

Aix - Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

Jeune ingénieur mécanicien

ferembal

FEREMBAL, 1100 personnes, 1 milliard de chiffre d'affaires est, grâce à la technicité et à la puissance de sa structure industrielle, un des leaders de l'emballage métallique en France. Dans le cadre d'un programme d'investissement important, sa direction technique recherche un jeune ingénieur mécanicien. Il participera à des études d'industrialisation et pourra être détaché auprès de l'une ou l'autre des usines de la société afin de mettre en œuvre de nouveaux outils de production. Ce poste est un tremplin, en effet, après cette période de formation et de connaissance de l'entreprise, il lui sera confié des responsabilités dans l'un des domaines suivants : production, études techniques, qualité. Ce poste conviendrait à un jeune ingénieur mécanicien (Arts et Métiers, ENSI...) débutant, désireux de valoriser sa formation par une expérience au sein d'une société industrielle de renom. Une bonne connaissance de la langue anglaise est un atout. Le poste est, au départ, situé près de Nancy; l'évolution future implique d'être mobile. Ecrire à B. COULANGE en précisant la référence A/S 8134M. (PA Minitel 36.14 code PA)

MEMBRE DE SYNTEC



PA CONSEIL EN RECRUTEMENT N° 1 EN EUROPE

3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 47.47.11.04

Aix - Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

Société de produits chimiques filiale d'un grand groupe international recherche un

INGENIEUR CHIMISTE ou PHARMACIEN

pour poste

TECHNICO-COMMERCIAL

Ce poste basé à PARIS concerne la promotion des ventes de spécialités destinées à l'industrie pharmaceutique.

Il nécessite de nombreux déplacements en Province.

A pourvoir rapidement, ce poste s'adresse à des candidats débutants ou ayant quelques années d'expérience.

La maîtrise de l'anglais est indispensable.

Adresser C.V., photo et prétentions s/réf. 9034 à PIERRE LICHAU S.A. - 10, rue de Louvois 75002 PARIS qui transmettra.

AVIS DE RECRUTEMENT

Le conseil général de la Loire

recrute par voie de détachement ou de mutation

UN ATTACHÉ OU UN INSPECTEUR

pour un poste d'encadrement au Service de l'Aide Sociale à l'Enfance de la Direction de la Protection Sociale.

Domaine de compétences :
- tutelle des établissements d'enfants à caractère social ;
- suivi des actions de l'Aide Sociale à l'Enfance.

Les dossiers de candidature devront parvenir, au plus tard, le 15 DÉCEMBRE 1986, à l'adresse suivante :

Hôtel du Département de la Loire
Service du Personnel
2, rue Charles-de-Gaulle
42022 SAINT-ETIENNE Cedex 1

(Tous renseignements complémentaires pourront être obtenus au 77-33-42-45, poste 5245).

Diriger notre labo Développement Circuits Imprimés

Un CA de 3,7 Milliards de Francs, 5300 personnes : dans le domaine des composants, nous nous situons au tout premier plan européen.

Nos clients, les grands de l'électronique, des télécommunications, de l'aéronautique, de l'informatique,... comme de plus petits, créent en permanence de nouvelles applications et exigent des composants toujours plus performants.

Vous, avec l'appui d'une équipe d'ingénieurs et de techniciens de haut niveau que vous animez, vous assurez le développement d'une large gamme de Circuits Imprimés (simple face, double face, multicouches) : *analyse des besoins, définition des procédés, mise en œuvre de nouvelles technologies...*

INGENIEUR CHIMISTE (PC, ENSIC, ENSEEG, ...) vous vous consacrez depuis plusieurs années à l'étude ou à l'industrialisation de ces produits ; vous parlez couramment l'anglais. Diriger notre labo développement constitue l'étape que votre réussite actuelle et votre capacité d'animation justifient. Et puis, votre évolution ne s'arrêtera pas là.

Votre lieu d'activité : notre centre industriel situé à 80 kms à l'Ouest de Paris.

Alors, adressez vite votre dossier à SEFOP, notre conseil, sous la référence CL 1113 M.

SEFOP 11 rue des Pyramides, 75001 Paris.

MEMBRE DE SYNTEC

Le département du Val-de-Marne

recrute par voie de détachement

UN BIBLIOTHÉCAIRE

pour le Service Social du Personnel Départemental (5.000 agents).

Condition :

- être fonctionnaire titulaire du grade de Bibliothécaire.

Le dossier de candidature comprenant :

- un curriculum vitae détaillé ;
- une photocopie du dernier arrêté de promotion ;
- une photographie d'identité ;
- deux enveloppes timbrées portant nom et adresse devront être adressées au plus tard le 15 décembre 1986, le cachet de la poste faisant foi à :

M. le Président du Conseil Général
Hôtel du Département du Val-de-Marne
Direction du Personnel Départemental
Bureau du Recrutement - Pièce 404
Avenue du Général-de-Gaulle - 94000 CRÉTEIL
Téléphone : 48-99-94-00, poste 2404.

Dynamiser l'investissement formation à l'échelle d'une région.



Délégation Régionale du Fond d'Assurance Formation du bâtiment et des travaux publics recherche un

Conseil en formation

Acteur du développement de la Formation Professionnelle Continue, il aura la responsabilité de missions orientées dans trois directions :
- auprès des entreprises : conseil, analyse des besoins, plan de formation,
- auprès des salariés : information et orientation professionnelles,
- en relation avec les formateurs : cahier des charges et suivi des actions de formation.

Le poste implique une initiative de contacts fréquents avec ses différents partenaires.

Doté d'un niveau de formation supérieur et ayant acquis une première expérience en entreprise (BTP ou industrie), le candidat possédera une sensibilité particulière à l'égard de la formation.

Merci d'adresser votre candidature (CV, photo et prétentions) à LG CONSEIL, 18 rue E. Delanglade 13006 Marseille. Réponse et discrétion assurées.

LG conseils

média-system

VOUS ÊTES INTÉRESSÉ

par le fait de participer à l'expansion du

SERVICE EXPORT

d'un important Groupe Industriel (MONTROUGE)

NOUS RECHERCHONS :

UN RESPONSABLE DE ZONE AMÉRIQUE LATINE

VOTRE CANDIDATURE NOUS INTÉRESSE SI :
- VOUS AVEZ une formation d'Ingénieur en Électricité une connaissance des réseaux électriques M.T. ou H.T. une expérience commerciale de l'Amérique Latine
- VOUS PARLEZ l'espagnol si possible, le brésilien et l'anglais.

Envoyer lettre manuscrite + C.V. + photo + prét. sous référence n° 1.575 à

Centre de Psychologie et d'Efficience
17 rue des acacias 75017 Paris

NIMES

Quand l'organisation s'intéresse d'abord aux hommes.

Le Crédit Agricole Mutuel du Gard recherche, dans le cadre d'un projet d'optimisation de son potentiel humain et structurel, un

Ingénieur en organisation

175 000 F +

Chargé de l'analyse des différents services du siège, il devra :
- concevoir les paramètres de mesure de charges de travail,
- formuler, en fonction des résultats, une organisation plus adaptée en même temps que des stratégies de mise en oeuvre,
- concrétiser les projets déterminés dans le cadre d'une politique générale.

Bénéficiant de l'appui du service organisation en place, une large autonomie lui sera laissée quant au choix des méthodes.

Le poste est prévu pour une **durée limitée de 2 ans.**

Le candidat, diplômé d'une école d'ingénieur ou de Commerce de haut niveau, disposera d'une première expérience réussie de 2 à 3 ans dans le domaine de l'organisation.

Merci d'adresser votre lettre de candidature avec CV, photo et prétentions à Crédit Agricole Mutuel du Gard, Service des Relations Humaines, 14 boulevard des Arènes, BP 40, 30007 NIMES CEDEX.

média-system

BANQUE ÉTRANGÈRE

recherche

JEUNE JURISTE DE CONTENTIEUX

- Recouvrements des créances
- Rédaction des contrats
- Règlement des successions
- Conseils aux agences

Les candidats auront une formation juridique supérieure, 2 à 3 ans d'expérience comme **rédacteur juridique de banque,** une bonne connaissance de l'anglais.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et rémunération actuelle sous la référence 174 à : PUBLIFOP 29, rue Bleue 75009 PARIS, qui transmettra.

Important Groupe de Sociétés d'Investissement Immobilier à caractère Industriel et Commercial

recrute

jeune cadre

pour son département gestion

Il assurera le suivi d'une partie du patrimoine (en location simple et crédit bail) sur les plans administratif, financier, juridique et fiscal (assurances, négociations et modifications des contrats, rapports avec les gérants, syndics et divers mandataires).

Le candidat retenu sera diplômé d'enseignement supérieur (Sciences-Po, ESCP, Maîtrise en Droit ou équivalent, etc.).

Une première expérience professionnelle sera appréciée.

Adresser lettre manuscrite avec Curric.-Vitae, photo et prétentions à Mme ROBIN - 37, rue de Surène - 75008 Paris

P.R.B.

SOUS-DIRECTEUR

(Classe IV ou V)

Banque de dépôts privée LIMOUSIN

Une des premières banques privées françaises (240 personnes - 15 agences) recherche UN SOUS-DIRECTEUR pour l'une de ses agences implantée dans une ville moyenne du Limousin. Sous l'autorité du Directeur de l'Agence, il sera chargé de prospecter et suivre une clientèle industrielle et commerciale (PME-PMI) d'une part, et privée d'autre part, pour lesquelles il étudiera et réalisera la mise en place des moyens de financement les mieux adaptés à leurs besoins et dont il gérera les disponibilités. Il interviendra en tant que conseil en matière fiscale ou de commerce international pour la clientèle d'entreprises, et comme conseiller en gestion de patrimoine pour la clientèle privée. Ce poste conviendrait à un candidat âgé d'au moins 28 ans, de formation type ESC, Sciences Eco ou I.T.B., possédant quelques années d'une expérience professionnelle acquise dans une fonction semblable au sein d'une banque de dépôts. Les entretiens auront lieu à Paris ou à Bordeaux.

Écrire sous référence 885/M à :

GRH Conseils

3, avenue de Ségur, 75007 PARIS. Discrétion assurée.

AFCOREM

MARSEILLE

PUBLICITÉ ET COMMUNICATION

Notre société, de dimension nationale, spécialisée dans la communication et vendant du conseil aux entreprises, offre une véritable opportunité et un travail passionnant à un

Jeune directeur d'agence

Vous dirigerez celle-ci comme un véritable centre de profit autonome.

Responsable du CA, vous en assurerez le développement par une démarche commerciale active.

Vous veillerez également à l'aspect qualitatif des relations avec les clients qu'il convient de fidéliser.

En prise directe avec le directeur des régions et secondé par un chef de publicité et une assistante, vous serez un manager doublé d'un consultant externe.

Jeune Sup de Co ou équivalent, fort d'une expérience de 3 ans dans une activité de services aux entreprises (vente ou conseil et notamment comme consultant en cabinet de recrutement), vous vous servirez de vos atouts majeurs : • forte imagination, • sens commercial aigu, • rigueur de gestion.



Si vous avez l'ambition de prouver votre réussite dans un marché évolutif et exigeant, adressez lettre manuscrite, CV, photo et prétentions en mentionnant la référence 321 M et un numéro de téléphone à Guy Postel Conseil, BP 19, 06480 La Colle-sur-Loup. Discrétion assurée.

Guy Postel

média-system

Société financière

SPÉCIALISÉE DANS LE FINANCEMENT IMMOBILIER QUARTIER CHAMPS-ÉLYSÉES

recherche

RÉDACTEUR(TRICE) CONFIRMÉ(E)

Contentieux prêts acquéreurs. Solide expérience requise dans poste similaire au sein du département acquéreurs d'un établissement bancaire.

Envoyer lettre man. avec C.V., photo, vos prét. s/n° 8189
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, PARIS-7e.

Laboratoires FOURNIER DIJON

recrutent

un chef de projet

pour leur Service de Développement et Enregistrement des médicaments Grand Public - France et Export

Ce poste conviendrait à un pharmacien Option "Industrie", justifiant d'une à deux années d'expérience.

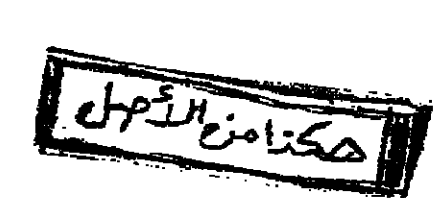
La mission comportera :
- la conception des produits selon les axes marketing,
- l'étude bibliographique des principes actifs,
- la définition et le suivi des phases du développement postérieures à la mise au point galénique : les études analytique et toxico-pharmacologique, l'évaluation thérapeutique et la rédaction du dossier d'A.M.M.

L'anglais doit être lu et si possible parlé; des notions d'allemand sont souhaitées.

Envoyer lettre de candidature, CV détaillé, photo (retournée) et prétentions à :

Laboratoires FOURNIER - Direction du Personnel
42, rue de Longvic - 21300 Chenove

LEVY-TOURNAY/ASSCOM



REPRODUCTION INTERDITE

Le Monde
CADRES

VOUS AVEZ PRATIQUÉ LA VENTE A HAUT NIVEAU

Vous savez établir et entretenir une relation de qualité ;
Votre culture prouve que vous aimez et connaissez l'entreprise.
Votre indépendance nécessite des revenus importants.
Vous résidez dans les régions de NIORT, LIMOGES, BORDEAUX, TOULOUSE, PAU.
Le groupe ALMA vous propose
SA PHILOSOPHIE :
L'amour de l'entreprise, son concept :
L'obligation de résultats, ses moyens :
L'élimination des sur-coûts
l'optimisation des résultats.
Dossier de candidature à Olivier SEIGNABOU
36, rue du Docteur-Bauer, 93400 SAINT-OUEN.

Secteur Associatif
Directeur de Filiale Paris

NOUS réussissons les vacances de milliers d'enfants
VOUS coordonnez l'administration et la gestion.
VOUS développez notre image auprès des collectivités.
VOUS êtes le patron de notre plus importante filiale.
VOUS avez une formation supérieure. Vous connaissez les collectivités (comités d'entreprise, mairies, etc...)
Votre rémunération : env. 160 000 F (pour commencer)

CORT Envoyer CV + photo + rém. à notre Conseil M. Perche, 65 Av. Kléber, 75116 Paris sous référence 3182M

DESSEIN

Journal pour enfants

RECHERCHE

● **UN (E) RÉDACTEUR (TRICE)**

Pigiste expérimenté (e)
– Rubrique courrier - Infos diverses, etc.

● **UN (E) RÉDACTEUR (TRICE)**

Publicitaire - Pigiste expérimenté (e) en communication en direction des enfants.

Ecrire au MONDE PUBLICITÉ
sous n° 8.195
5, rue de Monttessuy, 75007 Paris.

Un Groupe français performant, en expansion, leader européen, pratiquant une politique de décentralisation et de responsabilisation et comprenant plus de 20 centres de profits autonomes sur tout le territoire propose deux postes à des candidats de valeur.

• **Directeur de centre de profits**
TOULOUSE

Il s'agit d'une unité performante (150 personnes) ayant de bons résultats, dont le Directeur actuel formera son successeur avant son départ en retraite.
La réussite dans ce poste implique :
- une formation grande école d'ingénieurs ou de gestion,
- une expérience réussie de 5 ans, impliquant direction de personnes et relations commerciales,
- un profil de manager, avec un sens aigu de la gestion et d'indéniables capacités de négociation et de contact.

référence SC 178 AM

• **Chef de service marketing et commercial**
MONTPELLIER

Au sein d'une unité de 300 personnes, leader au niveau régional, il sera formé par le titulaire actuel du poste qui a une promotion dans le Groupe.
Rattaché au Directeur du centre de profits, il concevra et mettra en œuvre la politique commerciale :
- études des marchés,
- élaboration et vente des produits,
- relations publiques.

La réussite dans ce poste implique :
- une formation Ecole de Commerce,
- 5 ans d'expérience en marketing opérationnel (produits grand public),
- de solides qualités de dynamisme, de contact, d'imagination et de réalisme.

référence TD 179 AM

Ce Groupe attache un soin tout particulier à la qualité de ses responsables et il a la volonté et la possibilité de leur proposer des carrières à la mesure de leurs performances.

Ecrire en précisant la référence.
Discrétion absolue

Membre de Syntec



71, rue d'Auteuil 75016 Paris

PUBLIPANEL

Un tremplin pour une direction de production

Prouver sa capacité à être Directeur de Production dans un délai de 2 ans, c'est l'objectif que propose une société d'emballage, filiale d'un groupe important, à un Ingénieur diplômé qui a déjà fait ses premières armes en production.

Pour l'atteindre, il bénéficiera d'une solide préparation en assumant des responsabilités opérationnelles (entretien, fabrication, logistique,...) au sein d'une unité implantée dans les pays de Loire, particulièrement performante dans ses résultats et en pointe dans le domaine technologique.

Une structure légère, une politique de responsabilisation des hommes à tous les niveaux permettent de valoriser des qualités d'autonomie et d'animateur, de s'impliquer directement dans la vie et le développement de l'entreprise.

Ecrire sous réf. LB 240 AM
Annie SANTAMARIA
11, rue Calvé - 33000 Bordeaux
Discrétion absolue

Membre de Syntec
etap

PUBLIPANEL

Juriste d'entreprise
confirmé et fort potentiel

Un des premiers groupes industriels français recherche un Juriste expérimenté et de valeur pour l'intégrer au sein de sa Direction juridique.

Ce poste conviendrait à un candidat, Docteur en Droit ou équivalent (formation complémentaire aux USA très appréciée), capable d'assumer avec dynamisme, autonomie et esprit d'équipe des responsabilités d'études, de conseil auprès des directions opérationnelles et de négociation avec des partenaires extérieurs, dans le domaine des accords et participations.

La réussite dans ces fonctions nécessite une expérience de 3 à 5 ans acquise dans un cabinet ou une grande entreprise, la parfaite maîtrise de l'anglais ainsi que des qualités personnelles permettant de s'affirmer comme un interlocuteur fiable et déterminé.
Poste à Paris.

Ecrire sous réf. PF 243 AM
Discrétion absolue

Membre de Syntec
etap
71, rue d'Auteuil 75016 Paris

PUBLIPANEL

aerospatiale

Juriste H/F

Pour notre service juridique, nous recherchons un(e) juriste titulaire d'une Maîtrise en Droit des Affaires et d'un DESS ou DEA en Droit français ou/et étranger, bénéficiant de 3 à 4 ans d'expérience minimum.
Des notions en informatique sont souhaitées.
Une bonne connaissance de l'anglais est nécessaire, celle de l'allemand sera appréciée.
Au sein d'une équipe vous serez chargé de :
- l'analyse de contrats et textes juridiques relevant du Droit des Affaires,
- la rédaction de notes juridiques et d'accords,
- la participation à la négociation d'accords,
- du suivi des législations,
- de la traduction de clauses juridiques.

Outre des qualités de contact, d'analyse, ce poste nécessite une certaine disponibilité.
De courts déplacements en France et à l'Etranger sont à prévoir.
Adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions) à M. BRIN - Aérospatiale, B.P. 2, 78133 LES MUREAUX CEDEX.

CONTESSE

C.N.C.C.

LA COMPAGNIE NATIONALE
DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
recrute pour son
DÉPARTEMENT CONTROLE DE QUALITÉ

UN COMMISSAIRE AUX COMPTES

possédant une expérience de plusieurs années dans le commissariat aux comptes de sociétés faisant publiquement appel à l'épargne.
Les candidats devront avoir une parfaite connaissance de l'anglais.
Une formation universitaire ou grande école de commerce est souhaitée.

Envoyer candidatures : C.N.C.C.
8, rue de l'Amiral-de-Coligny, 75001 Paris.

Entreprise à taille humaine en bon développement, nous cherchons pour Paris

2 ingénieurs responsables de travaux publics

L'un pour les canalisations d'eau (réf. 4924 LM)
L'autre pour l'éclairage public (réf. 4925 LM)

Ingénieur, vous avez commencé votre carrière dans les travaux de canalisation (adduction, VRD,...) ou d'électricité (lignes, éclairage public).

Aujourd'hui, après 3 à 5 ans d'expérience, vous vous sentez capable de traiter avec des clients importants, de préparer et d'organiser le travail de vos équipes que vous dirigez sur des chantiers de travaux neufs, de rénovation ou d'entretien.

Notre consultant, J.P. DOURY, vous remercie de lui écrire sous la référence correspondante.



ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - GRENOBLE - LILLE - NANTES

MEMBRE DE SYNTEC

L'UNE DES PREMIÈRES SOCIÉTÉS FRANÇAISES D'ASSURANCES I.A.R.D.

recherche, pour son siège situé en proche banlieue parisienne

un chargé d'études statistiques

Intégré au Service Statistiques et Études Tarifaires, il se verra confier les missions suivantes :
- Adapter les tarifs produits de la société en fonction des résultats des analyses statistiques.
- Concevoir, élaborer les tarifs des nouveaux produits.
- Étudier des adaptations régionales des tarifs en fonction de l'analyse des résultats régionaux.
- Participer à l'évolution du système d'informations statistiques et des tableaux de bord.

Ce poste convient à un candidat de formation supérieure économique et/ou statistiques, justifiant d'une première expérience professionnelle significative de 3 à 5 ans, si possible dans l'assurance.
Les qualités clés requises pour le poste sont : esprit d'analyse et de synthèse, imagination contrôlée, discernement, sens des initiatives, précision, aptitude à changer de rythme, capacités de communication, goût des contacts et sens du service.
Une connaissance ou une pratique informatique et bureautique est nécessaire.
Si ce poste vous intéresse, adressez lettre manuscrite motivant votre candidature, C.V. détaillé, photo et prétentions, sous référence CESM.3, à notre Conseil (discrétion absolue garantie, pour les personnes en poste, aucun dossier ne sera transmis sans accord préalable des candidats).

ceforpe *marc forget et associés*
10, rue de la Victoire, 75009 Paris.

SOCIÉTÉ DE COMISSAIRES AUX COMPTES
Paris 7e recherche pour faire face
au développement de son activité

• ***Chefs de Mission***
• ***Réviseurs Confirmés***

Ces postes conviendraient à des candidats diplômés de l'enseignement supérieur ayant acquis une expérience de l'audit en cabinet.

Les candidats retenus interviendront auprès de sociétés appartenant à des secteurs d'activité variés et auront de réelles possibilités de promotion, de prises de responsabilités.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et prétentions à No 63333 PROJETS 12, rue des Pyramides 75001 PARIS, qui fera suivre.

ADJOINT au CHEF DU SERVICE ACHATS

Constructions électriques

Une Société française exerçant des activités industrielles dans le domaine de la construction électrique, recherche UN ADJOINT au CHEF DU SERVICE ACHATS. Il sera chargé, en liaison avec les services techniques, de procéder aux achats de matières premières chimiques auprès de fournisseurs européens. A partir des spécifications qui lui seront fournies, il lancera des appels d'offres à différents fournisseurs et il négociera les contrats. Il gérera les stocks. Il aura à diversifier certaines sources d'approvisionnement. Le candidat retenu, âgé d'environ 28 ans, de formation Chimie (Maîtrise, DUT ou BTS) complétée par une formation dans le domaine des achats (3e cycle par exemple), possédera quelques années d'expérience acquise dans une fonction semblable au sein d'une entreprise industrielle. Il sera parfaitement bilingue Français/Allemand (Anglais souhaité):

Écrire sous référence 882/M à :

GRH Conseils
3, avenue de Ségur, 75007 PARIS. Discrétion assurée.

AFCOREM



Bernard Julhiet Psycom *PROVENCE*

depuis 3 ans au service des Entreprises de la Région
Provence - Alpes - Côte d'Azur
a le plaisir de vous communiquer
sa nouvelle adresse

23 rue de la Buffa
06000 Nice
Tél.** (inchangé) **93.88.85.25



Gymnase Club

N° 1 en France du sport de loisirs - 500 personnes
recherche

RESPONSABLES COMMERCIAUX

Salaire très attractif : jusqu'à 300.000 F/an

***Profil :** ayant un fort goût du contact et de la négociation, les candidats auront acquis une expérience commerciale réussie d'au moins 5 ans, de préférence dans le domaine de la vente de services. Formation ESC ou équivalent appréciée.*

Merci d'adresser lettre motivée + CV + Photo à G.Boone, 33-35, rue de Chazelles 75017 Paris qui transmettra.

Confidentialité et réponse assurées.

BUREAU FRANCIS LEFEBVRE
Neuilly-Sablons

recherche pour
son département international

UN FISCALISTE CONFIRMÉ

Pour ce poste d'avenir, une formation spécialisée, une expérience de 3 à 5 ans dans un cabinet international, le sens du contact et la pratique courante de l'anglais sont nécessaires.

Adresser lettre manuscrite, photo et c.v. au :
3, villa Emile-Bergerat, 92522 Neuilly-sur-Seine Cedex.

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

REPRODUCTION INTERDITE



Très bien implantée dans le secteur du PAP/MODE, PME 100 personnes, C.A. annuel 200 MF, bonne situation financière, souhaite intégrer pour renforcer sa structure

JEUNE JURISTE HF

- *De formation DROIT + GESTION ou DROIT + ECONOMIE, le candidat aura idéalement 2 à 4 ans d'expérience acquise au sein d'un Cabinet d'Affaires ou d'une entreprise.*
- *Il prendra progressivement en main les différents aspects juridiques (contrats, licences, contentieux) puis sociaux de l'entreprise, auxquels il se devra également de sensibiliser l'encadrement.*

Rattaché directement au PDG, il pourra à terme évoluer vers d'autres fonctions selon ses ambitions et les qualités dont il fera preuve.

Votre CV avec photo et prétentions précisera votre intérêt pour ce poste et sera à adresser sous référence H 1175 à notre cabinet KRENO Consultants - 82, rue de la Victoire 75009 PARIS.

KC KRENO Consultants

B A N Q U E P A R I S

recherche un(e)



Documentaliste Responsable

du Service de Documentation économique et financière

Le Service de documentation, rattaché au Département Financier, assure pour l'ensemble de la Banque la collecte, le traitement, la diffusion de l'ensemble de l'information économique et financière internationale.
Encadrant une équipe de 4 personnes dont 2 documentalistes, le(la) responsable du service doit en organiser l'activité : documentation, gestion des abonnements, acquisitions d'ouvrages pour la Banque.
Si vous avez une formation supérieure en économie, doublée d'une formation de documentaliste, si vous connaissez la langue anglaise, si vous aimez rédiger, si vous savez diriger et organiser le travail d'une équipe, si vous exercez une fonction similaire et possédez une expérience de 5 ans dans un service de documentation économique et financière, votre candidature nous intéresse.
Nous vous remercions d'adresser C.V., photo et prétentions, en précisant sur l'enveloppe la réf. 1563, à Média-System, 2 rue de la Tour-des-Dames 75009 Paris, qui transmettra.

média-system

VOUS AVEZ LA BONNE CHIMIE

Ingénieur chimiste, débutant ou non, vous êtes naturellement ouvert, communicatif, bien dans votre peau. Comme l'on dit, vous avez "la bonne chimie".

*Greffées sur un incontestable professionnalisme, ces qualités humaines vous permettront de devenir progressivement un **INGENIEUR D'AFFAIRES** complet.*

Impliqué dans le développement de notre C.A. et dans notre politique d'EXCELLENCE, vous deviendrez l'interlocuteur privilégié des décideurs de la grande industrie.

Pour vous familiariser avec nos produits, vous passerez une année au laboratoire de SAULTAIN (59). Participant à la formulation de nos peintures industrielles et de nos laques, vous apprécierez le niveau technologique du groupe PPG CORONA.

Conseiller technique digne de ce nom, vous deviendrez alors l'interface permanente entre la recherche et l'industrie.

L'intérêt humain, professionnel et pécuniaire de cette fonction clé représente un tremplin exceptionnel pour un candidat motivé.

Résidence souhaitée dans le Valenciennois.

Adressez C.V. lettre man., photo et prét.
à Jacques DELILLE - PPG CORONA
168, avenue Paul Vaillant-Couturier
93120 La Courneuve.



Organisation et Publicité

CONSULTANT TOUS TERRAINS POUR UNE TECHNOLOGIE D'AVENIR.

ID-SYSTEMES, spécialiste de l'identification automatique, (Code barre, étiquette électronique, saisie de l'image) conseille, commercialise et distribue les meilleures machines existant sur le marché.
Nous recherchons un consultant chargé de réaliser des études de faisabilité et d'établir des cahiers des charges pour nos clients. Il aura à terme pour objectif principal d'élargir notre clientèle. Vos connaissances en informatique, votre expérience du conseil en entreprise ou en cabinet, alliées à un esprit de synthèse, à une aisance dans les contacts ainsi qu'à de bonnes capacités rédactionnelles vous permettront d'accompagner la forte progression de notre structure.

Rejoignez-nous, en adressant votre dossier de candidature, et en précisant votre rémunération actuelle à ID-SYSTEMES, 20 rue de Bellevue, 92100 Boulogne.

ID

Organisme de recherche banlieue Sud-Ouest de Paris

RECHERCHE

UN INGÉNIEUR (H.F.)

d'une grande école de CHIMIE (ENSCI - ENSCP, ECIL, etc.) ayant une grande expérience professionnelle en chimie organique (1 et 5 ans).

- Connaissance en radiochimie appréciée ;
- anglais lu et parlé.

C.V., photographie, lettre manuscrite au MONDE PUBLICITÉ, sous nº 8.190 M, 5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS.

Charge dynamique d'agents de change

Paris-2e recherche

CHEF COMPTABLE

Minimum 30/35 ans, DECS

5 années d'expérience souhaitées, comptabilité ou Bourse. Bonne maîtrise de l'utilisation informatique et de comptabilité analytique.
Vous serez responsable de la direction du service comptable et du contrôle de nos nouvelles activités financières.

Ecrire sous nº 8 187 M LE MONDE PUBLICITÉ, 5, rue de Monttessuy, 75007 Paris.

LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE INTERDÉPARTEMENTALE VAL-D'OISE - YVELINES recherche

LE RESPONSABLE

DE SON CENTRE D'INFORMATION DE RAMBOUILLET (78)

- Formation supérieure.
- Expérience professionnelle dans l'industrie ou les services (10 ans minimum).
- Expérience pédagogique exigée dans la formation professionnelle continue.
- Sens des relations humaines.
- Goût des contacts commerciaux.

Adressez lettre manuscrite, C.V. et photo à C.C.I.I. Service du Personnel - 21, av. de Paris, 78011 VERSAILLES.

Association de Chantiers de Jeunes recherche pour son Secrétariat National un (e) RESPONSABLE DU BUDGET ET DU PERSONNEL

- Exp. en gestion financière et comptabilité (budget 4 millions de francs).
- Gestion administ. du personnel.
- Age minimum 26 ans.
- Salaire proposé : 100 à 110 KF/an.

Env. C.V. à Ass. CONCORDIA B.P. 238 - 75024 Paris Cedex 01.

SAFINEG recherche

INFORMATICIENS

IBM : CICS/IMS/IAMS
VAX : Cobol
IBM : Assembleur CICS
BULL : DPS 7 - DPS 8
Expér. 1 an minim exigée
4, rue Castellane-8e
Téléphone : 42-65-80-80.

Jeune fabricant français, autoradio, grande série recherche

CHEF DE FABRICATION

pour unité Monaco. Formation sup. électron. Expérience production, sens organisation, à anime, planifie, résout, prob. tech. : objectif qualité + productivité
BON NIVEAU ANGLAIS EXIGÉ
Contacter 93-25-12-22.

Ville de GUYANCOURT 15.000 hab., ville nouvelle forte expansion recherche urgence

ATTACHÉ COMMUNAL

(Niveau rémunération 7.700 F) chargé diriger service affaires économiques emploi, niveau maîtrise exigé
DESS collectivités locales apprécié, formation économiste

Envoi C.V. au maire 78280 Guyancourt
Pour rens. : 30-43-33-18, le S.G.

Importante société de publicité quartier Alma, rive gauche recherche secrétaire de direction confirmée, ce poste de haut niveau requiert :

- une sténodactylo impeccable ;
- un sens aigu des responsabilités et de la discrétion ;
- une grande disponibilité.

Contrat à durée déterminée en remplacement d'une collaboratrice partant en congé maternité
Adresser lettre manuscrite, photo, C.V. et prétentions : RÉGIE-PRESSE SERVICE DU PERSONNEL 7, rue de Monttessuy, 875332 PARIS CEDEX 07.

SAFINEG recherche

INFORMATICIENS

IBM : CICS/IMS/IDMS
IBM : Assembleur CICS
VAX : COBOL
BULL : DPS 7 - DPS 8
Expér. 1 an minim. exigée
4, rue Castellane-8e
Téléphone : 42-65-80-80.

Cinéma municipal, ch. GÉRANT (E) Gestion-animation. Disp. W.-E., notions projection si poss. Env. CV + lettre motivat. Mairie Domont (95).

ACML - SIETAM

recherche

INGÉNIEUR D'ÉTUDE

DÉBUTANT - Bac E + diplômes ARTS et MÉTIERS ou équiv. (ECAMENISE)
Connaiss. des structures MECANO - SOUDÉES
Notions Hydraulique. Motivé par réduction des coûts
URGENT
Adresser C.V. + prét. sous réf. 1354 à ACML : 38 - 40, av. du président-Kennedy, 91170 VIRY-CHATILLON.

BANQUE PRIVÉE Filiale d'un important groupe international cherche

AUDITEUR INTERNE

30/40 ans, parfaitement bilingue, français, anglais parlé et écrit, niveau min. DECS, gde expér. audit bancaire international et local, ainsi que audit informatique
Adresser C.V. + prétentions à Francacip, réf. 2746 17, rue de la Banque 75002 PARIS.

SOCIÉTÉ recherche

JURISTE

Formation et expérience NOTARIALES
Poste à responsabilités
Lieu de travail Opéra
Téléphone : 42-61-80-59.

CABINET D'INGÉNIEURS CONSEILS EN BREVETS D'INVENTION A PARIS recherche

UN INGÉNIEUR DIPLOMÉ GRANDE ÉCOLE

Ayant quelques années de pratique
Connaissant la PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE ou motivé par activités de CONSEIL EN BREVETS
Qualités requises :

- Très bonne culture technique (mécanique et électromécanique) ;
- facultés d'analyse et d'exposition ;
- capacités certaines de rédaction ;
- très bon anglais ;
- allemand lu préféré.

Formation spécifique ou complémentaire assurée par employeur.
Salaire selon expérience et qualification
Env. C.V. manuscrit, prét. et références sous nº M 14.331 BLEU 17, rue Lebel, 94307 Vincennes cedex, qui trans.

Le Centre d'Informations Financières (10 ans expér.) organise un stage pour recruter des CONSEILLERS COMMERCIAUX (H.F.)

- Goût des relations publiques.
- Formation adaptée.
- Rémunération intéressante.

Tél. pour Rvs 45-53-20-00.

Nous sommes une Société Française de première importance

Nous recherchons

quelques

PERSONNES DE CARACTÈRE

capables après stages d'atteindre après un an 10.000 à 15.000 F. mensuels

Nous leur offrons :

- une formation complète ;
- une activité permanente ;
- un plan de carrière précis.

Si vous pensez pouvoir faire « PEAU NEUVE »

Ecrire avec C.V. et photo à nº 5.625 Publicités Réunies 112, bd Voltaire, 75011 Paris
La préférence donnée à candidats ayant fait :
- SOIT de bonnes études
- SOIT la preuve de leur personnalité.

Vallée du Rhône

Une Société filiale d'un groupe Français à implantation internationale, recherche un

Ingénieur Electronicien Industrialisation

Au sein d'équipes pluridisciplinaires, il optimisera le processus général de fabrication, il mettra en oeuvre de nouveaux moyens de production et sera garant de l'évolution des méthodes dans le domaine de l'électronique.
Nous accueillerons un ingénieur possédant au moins une première expérience significative des méthodes de fabrication et tests en grande série de cartes électroniques.
Les entretiens auront lieu à **PARIS** ou à **LYON**.
Ecrire au **CABINET GATIER**, 32 rue Barrême - 69006 LYON sous référence 450/ LM

HAVAS CONTACT



JEUNE ESC
NOS PROJETS SE REJOIGNENT DANS UNE PME REGIONALE

Récemment diplômé ESC ou Bac + 4, vous êtes attiré par la PME pour accéder plus vite à des responsabilités. Vous êtes entreprenant, autonome, vous avez le sens de l'animation.

En Bourgogne, nous sommes une Société régionale de négoce de 200 personnes, affiliée à un important réseau national. Nos clients : les professionnels de l'installation électrique, les entreprises, les GMS et les détaillants. Notre développement et nos projets nous amènent à renforcer notre équipe et nous vous offrons d'entrer dans l'une des fonctions suivantes :

- Comptabilité/Gestion auprès de notre Directeur Administratif et financier.
- Négoce/Marketing.

Vous apprendrez notre métier de gestion et/ou de commerce pour devenir à terme :

RESPONSABLE DE CENTRE DE PROFIT AUTONOME

Vous souhaitez en savoir plus, n'hésitez pas à adresser votre candidature à notre Conseil, Edith GIACCHETTI, sous la réf. 26 MT 327, CPA 3, rue de Liège, 75009 Paris.



MEMBRE DE SYNTEC

Dans le cadre de notre stratégie d'expansion, nous offrons des postes d'

ingénieurs informaticiens

Formation : Grandes Ecoles, Doctorat, DEA, Maîtrise...

De 0 à 5 ans d'expérience, désirant exercer leur activité dans les domaines suivants :

- systèmes temps réel,
- informatique industrielle,
- logiciel de base,
- génie logiciel,
- systèmes de gestion,
- systèmes de communication,
- systèmes de gestion de bases de données.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous réf. M24-11 à GROUPE SYSECA, Direction du Personnel, 315, Bureaux de la Colline, 92213 SAINT-CLOUD CEDEX

GROUPE SYSECA

SYSECA (300 MF de C.A., 850 collaborateurs dont 85 % d'ingénieurs) est une Société de services et d'ingénierie informatique, partenaire d'un groupe industriel de taille internationale.

Emplois et Entreprises

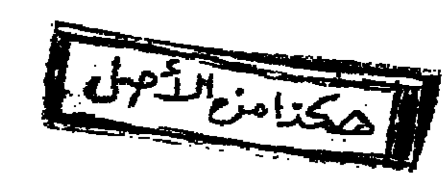
Une Carrière en Audit

Vous avez une expérience minimum de 2 à 3 ans dans un **CABINET D'AUDIT** ou dans un service d'**AUDIT INTERNE** d'une grande entreprise.

Nous sommes membres de **L'UN DES 8 GRANDS DE L'AUDIT ET DU CONSEIL** dans le monde et recherchons pour faire face à notre expansion à Paris des

AUDITEURS CONFIRMES
Chefs de mission

auxquels nous offrons des opportunités de carrière en France et à l'étranger.
Si notre proposition vous intéresse, adressez une lettre manuscrite, un CV et une photo sous réf. 63332 à PROJETS 12, rue des Pyramides 75001 PARIS, qui transmettra.



REPRODUCTION INTERDITE

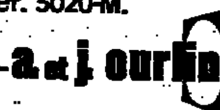
Le Monde CADRES

ORGANISME FINANCIER PARIS
recherche son

Président du Directoire

- Si vous avez au minimum 40 ans,
- si vous êtes diplômé d'une **GRANDE ECOLE**,
- si vous avez assumé des responsabilités à **haut niveau** dans le domaine Bancaire ou Financier,
- si vous êtes un homme de stratégie et de relations,

Nous vous remercions d'écrire en fournissant toutes informations (lettre manuscrite et C.V.) à notre Conseil qui étudiera en toute discrétion votre candidature, sous réf. 3020-M.



CONSEILS DE DIRECTION
47, AV. ALSACE-LORRAINE
92160 ANTONY

IMPORTANTE SOCIETE IMPORT - EXPORT
recherche son

secrétaire général

qui sera responsable, dans le cadre stratégique tracé par la société, de la rentabilité de l'entreprise.

- **de niveau DECS, avec 5 à 10 ans d'expérience,** vous prendrez l'entière direction du service comptable et administratif,
- vous saurez animer le personnel en place,
- vous possédez des connaissances informatiques et juridiques,
- parlant couramment l'anglais, et si possible le portugais ou l'espagnol, vous êtes disponible pour voyager à travers l'Europe et l'Afrique entre autres.



Votre rémunération comporte une forte part d'intéressement aux résultats.
Le poste est basé à ORLEANS.

Adressez votre dossier de candidature à notre Conseil EXPANCENTRE - B.P. 1521 - 45005 ORLEANS Cedex 01, qui vous garantit réponse et confidentialité.

Organisation et Publicité

Sté E.C. recherche

COLLABORATEUR DECS - MSTCF

pour mission de commissariat aux comptes, expérience cabinet indispensable

Env. C.V., photo et prét. à SGSP, 1, rue de Chazelle, 75017 Paris.

URGENT
recherchons

COLLABORATEURS

Ayant une formation scientifique et une bonne connaissance du japonais lu et parlé

Adresser C.V. à : Cellule Japon 26, rue Boyer 75971 Paris Cedex 20.

Dominique AVERLAND Designer recherche

UN OU PLUSIEURS JEUNES DÉSIGNERS ARCHITECTES d'INTÉRIEUR/ CRÉATEURS de MODÈLE
Formation : toute école d'arts appliqués environ 25 ans

UN PROJETEUR
CONSTRUCTION MÉTALLIQUE et CONSTRUCTION BOIS en vue de constituer plusieurs équipes de conception et de production

Étudie toutes propositions Envoyer C.V. + photo à : Dominique AVERLAND 19, rue de la Dhuis, 75020 Paris.

PMI Côte d'Opale spécialisée dans les matériaux performants pour les hautes températures

recherche un

JEUNE DIPLOMÉ EN CHIMIE

pour seconder son Directeur Recherches & Développement animer son laboratoire et participer activement aux actions qualité
La fonction nécessite un grand dynamisme, un esprit créatif et ouvert et une adaptation facile au travail en équipe
Des affinités avec les sciences des matériaux et la pratique de l'anglais seraient des atouts supplémentaires

Ecrire sous le n° 8.194 M LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Montessuy, Paris-7e.

SCIENCES ET TECHNIQUES IMAGE
Ecole des MINES de PARIS CTAMN, 06560 Valbonne offre à

INGÉNIEURS GRANDES ÉCOLES

ou DEA, âgés de — 25 ans BOURSE doctorat 2 ans : Télédétection, cartographie systèmes experts (Envoyer C.V., S.V.P.

Du dialogue à l'action : pour des relations sociales en mouvement

BSN GROUPE
BSN Groupe, 35 Md de francs de CA, plus de 100 sociétés, 43000 personnes dont 3000 cadres, une politique humaine et sociale dynamique qui s'inscrit dans notre projet d'entreprise.

Conforté par une expérience en usine dans vos compétences et votre goût pour les relations sociales, vous êtes un homme de dialogue, novateur et efficace.
Aux côtés de la Direction des Relations Humaines, vous prenez en charge la gestion du personnel et son administration, l'animation des instances représentatives, et les relations avec les représentants des salariés.

Quelle que soit la société du groupe que vous intégrez, vous jouez un rôle moteur dans son évolution. Vous exercez vos talents pour développer le dialogue social ainsi que l'expression et la valorisation des hommes et des femmes de l'entreprise.
Un projet ambitieux qui doit motiver un jeune manager décidé à faire bouger les relations sociales.

BSN GROUPE
Merci d'adresser votre candidature, sous réf. F 10 M, en précisant votre rémunération actuelle, à BSN, Service Recrutement Cadres, 7 rue de Téhéran, 75381 Paris Cédex 08.

LE PREMIER GROUPE ALIMENTAIRE FRANÇAIS

Pour accéder à un emploi de CADRES DANS L'HOTELLERIE, cette formation INFATH vous est destinée TECHNICIEN D'HÉBERGEMENT (management, gestion marketing) durée 8 mois. Niveau bac avec anglais. Possibilités de stage en Grande-Bretagne Frais d'études : 18.000 F. Possibilités de règlement échelonné. Recrutement en cours pour rentrée le 22 décembre 1986 Rens. et dossier de candidature au CFTH « Le Manoir » Chemin-des-Aigles, 60270 Gouvieux-Chantilly Tél. (16) 44-57-57-33.

ACML SIETAM
recherche :

RESPONSABLE S.A.V.
pour organiser un service composé de 5 personnes et de techniciens itinérants connaiss. en électro-mécanique et hydraulique.

URGENT

Adr. c.v. + prét. s/réf. 1355 à ACML 38-40, av. du Président-Kennedy, 91170 Viry-Châtillon.

CENTRE TECHNIQUE industriel de la construction métallique renforce son équipe micro-informatique

INGÉNIEUR BUREAU D'ÉTUDES CONSTRUCTION MÉTALLIQUE

5 ans d'expérience minimum en entreprise de construction métallique.
Connaissant devis et fabrication, bonne pratique de la micro-informatique (IBM-PC et compatibles)

pour développ., mise en place et maintenance de logiciels de calcul de structures DAO-CAO, gestion, fabrication, devis.

P. à pourvoir à ST-RÉMY-LÈS-CHEVREUSE (78) RER ligne B.

Envoyer c.v. + lettre manuscrite CTICM, service du personnel, domaine de Saint-Paul, B.P. 1. 78470 St-Rémy-lès-Chevreuse.

Republic National Bank of New York (France)

Nous sommes une Banque à vocation générale, filiale d'un important groupe américain.
Dans le cadre de notre expansion nous recherchons un

Responsable de l'administration

Vous pouvez faire état d'une expérience réussie de quelques années (minimum 5 ans) à un poste de cette nature dans le secteur bancaire.
Ce poste requiert de la personnalité, des qualités de rigueur, méthode et d'organisation, et une bonne connaissance de la langue anglaise.
Merci d'adresser votre dossier de candidature (CV, photo, prétentions) sous réf. M/24, à Annie Lecercle, Republic National Bank of New-York (France), 20 place Vendôme, 75001 Paris.

UNIVERS DE LA GESTION

CAISSE DE RETRAITE
recherche Paris 11e

RESPONSABLE DE LA COMPTABILITÉ

De formation D.E.C.S. ou équivalent, vous avez une expérience, dans un cadre fortement informatisé, de :
- la comptabilité générale,
- la comptabilité analytique (capacité à mettre en place un outil de contrôle des coûts).

Connaissance plan comptable ARRCO/UNIRS souhaitée.

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous réf. 2046 à PLAIN CHAMPS, 37, rue Froidevaux, 75014 Paris qui transmettra.

Fiduciaire recherche pour Banlieue Ouest CHEF DE MISSION

FUTUR EXPERT COMPTABLE

Outre nos missions traditionnelles de surveillance comptable, nous vous confierons des responsabilités dans les domaines suivants :
- *conseil aux PME,*
- *commissariats aux comptes,*
- *ingénierie financière.*

Ce poste conviendra à un jeune diplômé de grande école de commerce, ayant 3 années d'expérience dans un cabinet de révisions comptables.

Adresser C.V., lettre manuscrite et prétentions à Yves KERVAILLANT - 58, rue Pottier 78150 LE CHESNAY.

Pierre Lichau

Nous sommes une société d'expertise comptable. Nous recherchons dans le cadre de notre développement :

DES COLLABORATEURS CONFIRMES

Formation : école supérieure de commerce, 2 à 3 ans d'expérience en cabinet.

Ces postes conviendraient à des candidats à potentiel, souhaitant évoluer rapidement vers la fonction de CHEF DE MISSION.

Adresser lettre + C.V. s/réf. CC3 à notre conseil en recrutement : DSA 6 bis, avenue Mac Mahon - 75017 PARIS.

Venez participer au développement de notre gestion financière

Un juriste financier de haut niveau

Vous possédez une formation supérieure (DESS, Doctorat...) ainsi qu'une **expérience juridique d'au moins cinq ans** dans le secteur financier, qui vous confère une réelle autorité tant dans le domaine SICAV, FCP, que dans celui des nouveaux instruments financiers.
Cardif, réputée pour la gamme de ses produits et de ses services financiers tournés vers les particuliers et les entreprises, vous propose un rôle de **Conseil juridique** auprès de ses départements opérationnels.
Au sein d'une équipe de spécialistes financiers réputée pour son dynamisme et sa créativité, vous prendrez en charge l'ensemble des aspects juridiques.
De réelles perspectives d'évolution existent pour un candidat à fort potentiel, ayant le sens de l'équipe et pouvant s'adapter au développement rapide de l'entreprise.
Adressez votre dossier de candidature, sous réf. 372 à Marie-Christine Barjolin, Compagnie Bancaire, Service Orientation-Recrutement, 5 avenue Kléber, 75116 Paris.

CARDIF



Filiales du Groupe Pechiney
recherchent

CADRES COMPTABLES
DECS ou équivalent débutants ou expérimentés

Les postes sont à pourvoir à Paris et en province.
CARACTERISTIQUES DES POSTES :
Comptabilité générale – Comptabilité analytique et de gestion – Déclarations fiscales – Traitements comptables informatisés.
Possibilités d'évolution de carrière à l'intérieur du Groupe, en particulier dans le domaine de l'audit.

Merci d'adresser lettre de candidature et CV détaillé sous réf. CG/CB à Pechiney Service Recrutement, cc 83 23, rue Balzac 75008 PARIS.

LES MATERIAUX DU PROGRES

REPRODUCTION INTERDITE

UNIVERS DE LA GESTION



SOCIETE INTERNATIONALE DE BANQUE

Au centre de nos activités de marchés

Structure légère, dynamisme, souplesse, délégation de responsabilités, autant de réalités qui font notre efficacité. Nous sommes actifs sur les métiers traditionnels de la Banque, mais aussi, sur les métiers nouveaux. Notre action commerciale volontariste est rigoureuse. Nous disposons d'un fonds de commerce constitué d'entreprises industrielles de premier plan et d'institutionnels ; notre réseau relationnel est à la hauteur de notre principal actionnaire, le **GROUPE BRUXELLES LAMBERT.**

Au sein de la direction des marchés, vous développez l'activité de l'ensemble des produits de ce secteur... produits de gestion de taux, de gestion de devises et principalement de gestion d'excédents. Pour nous aider à faire face à la forte expansion que nous connaissons, nous vous souhaitons à l'entour de la trentaine avec déjà une bonne connaissance des produits de placements. Pour réussir chez nous, en plus de votre diplôme d'études supérieures, une expérience de 5 ans est impérative, acquise dans le secteur Banque, Agents de Change, Agent des Marchés... ou en tout état de cause dans un environnement significatif. Of course, fluency in english is requested.

Merci de nous adresser lettre, CV, photo sous réf. 7449 M. 24 rue Eugène Flachat - 75017 paris. Nous vous assurons confidentialité et réponse.

Bernard Julhiet Psycom

SOURCES

Membre de Syntec

THOMSON SEMICONDUCTEURS

LE CHEF DU SERVICE COMPTABLE D'EUROTECHNIQUE (AIX EN PROVENCE)

Les composants MOS occupent une place de premier plan dans notre activité semiconducteurs. La qualité de nos produits sans cesse améliorée grace à d'importants investissements est la garantie du développement rapide de cette activité.

Dans ce contexte, le chef du service comptable fournit les éléments nécessaires à une gestion efficace et contribue à de meilleurs résultats par l'optimisation des frais financiers. S'appuyant sur des moyens techniques modernes (informatique temps réel, micro-informatique...), il a pour missions :

- l'animation d'une équipe jeune de 10 personnes,
- la responsabilité globale d'une unité comptable,
- les liaisons avec les différentes structures financières du Groupe Thomson.

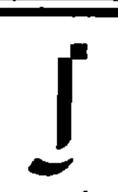
Notre environnement exigeant ainsi que notre univers en pleine croissance requièrent un professionnel de la comptabilité. Notre candidat doit avoir une bonne formation de base (formation supérieure + DECS) et travailler depuis 5 ans environ. Il souhaite désormais élargir ses responsabilités et son autonomie. Une bonne connaissance de l'anglais est nécessaire ainsi que la maîtrise de l'utilisation de l'outil informatique.

Merci d'adresser votre dossier (lettre, C.V., prétentions) sous référence 91397/LM à THOMSON COMPOSANTS - DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES, 101, boulevard Murat, 75016 PARIS.

HAVAS CONTACT



THOMSON SEMICONDUCTEURS



jouveinal

De l'organisation industrielle... au contrôle de gestion...

Après quelques années d'organisation industrielle (en Cabinet, par exemple), qui vous ont permis de développer vos capacités d'analyse et de dialogue, d'acquérir une méthodologie pointue, vous aspirez à une fonction plus opérationnelle, dans un environnement ouvert, dynamique... et « demandeur », qui vous permette de **CREER** et de **REALISER**.

JOUVEINAL, Groupe français de Sociétés pharmaceutiques et chimiques en fort développement, (CA 600 millions de francs ; + 800 personnes), crée le poste de **CONTROLEUR DE GESTION INDUSTRIELLE**.

Interlocuteur direct de nos trois Directeurs d'usine, vous créerez et développerez une **GESTION DE PRODUCTION INFORMATISEE** performante, jouerez un véritable rôle de conseil dans tous les domaines stratégiques qui touchent à votre compétence : organisation, gestion, projets nouveaux, etc.

Si ce poste, basé à Angers, vous intéresse, si vous avez une formation supérieure, un potentiel réel d'évolution... et l'envie de vous impliquer dans une série de projets passionnants,...

Merci d'écrire à notre Conseil, Michèle DUCHER, sous la référence C/OIC/LM, qui vous garantit toute discrétion.

MEDIA PA



Raymond Poulain Consultants 74, rue de la Fédération - 75015 PARIS

Notre contrôleur de gestion : le poisson-pilote de la DG.

Filiale de distribution d'un puissant groupe multinational d'origine anglo-saxonne, nous sommes une société à taille humaine - 500 personnes - aux structures décentralisées : 40 personnes au siège, les autres au sein de directions régionales autonomes. Plan directeur, tableau de bord, simulations, reporting : nos outils de gestion sont évolués et performants. Filiation oblige !

C'est justement dans un contexte professionnel de ce type que vous souhaitez vous insérer après un début de parcours prometteur : des études solides - HEC, ESSEC, ESCP, Dauphine, MBA... - + 4 à 6 années d'expériences qui se sont déroulées en entreprise et/ou cabinet. Vous sentez qu'il est temps pour vous de franchir une nouvelle étape qui vous permettra de faire la synthèse de vos acquis et d'appréhender de façon plus globale la gestion d'une entreprise. Quoi de mieux pour cela que des structures légères et un rattachement direct au DG ?

Pour compléter le tableau, sachez que vous aurez l'occasion d'éprouver la pertinence de vos analyses, la sûreté de vos jugements, d'exercer vos talents dans la pratique de la micro-informatique. Vous serez basé(e) à Paris-La-Défense. C'est aux consultants de SIRCA - 64 rue La Boétie 75008 Paris - que vous pourrez exprimer en toute confidentialité votre intérêt sous référence 618 512 M. Merci de préciser votre niveau actuel de rémunération.



Sirca

SOURCES

Membre de Syntec

GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

JEUNE CADRE — PARIS

La fonction sociale, vous y croyez. Vous désirez y faire carrière (parce que vous êtes un professionnel de la fonction), ou vous pensez que dans votre itinéraire il s'agit d'un point de passage obligé avant de prendre des responsabilités opérationnelles à terme (si vous êtes ingénieur ou commercial).

Nous vous proposons de prendre en charge à notre siège parisien, au sein de la DRH, l'ensemble de nos projets de développement des ressources humaines : gestion participative du personnel, aménagement prévisionnel des postes et des fonctions, gestion des carrières, recrutement, formation, en coordination avec l'ensemble de nos départements techniques et commerciaux.

Nous sommes une entreprise multinationale en très fort développement. Nos résultats économiques sont très performants, et nous avons toujours pratiqué une politique humaine pragmatique, très proche du terrain, mais aussi avancée et innovatrice : nous n'avons pas peur des expériences dans ce domaine.

Diplômé de l'enseignement supérieur (école d'ingénieur ou de commerce), vous avez déjà deux ou trois années de vie professionnelle, dans une fonction similaire, ou dans des fonctions de responsabilités (production, commercial, etc...) incluant le management des hommes.

Le poste est basé à Paris (proche banlieue Ouest), avec de courts déplacements en Province.

Les conditions offertes sont attractives (salaire, etc...) et les possibilités d'évolution nombreuses et variées à moyen terme.

Nous vous remercions de nous motiver votre intérêt pour le poste par une courte lettre, accompagnée de votre C.V. et de la rémunération souhaitée, sous référence 105 M, à notre Conseil, NEMESIS, 21, rue du Bourg Tibourg, 75004 PARIS.

NEMESIS

Affluents

CONTROLEUR DE GESTION

Paris

Importante société de VPC, nous évoluons dans un contexte fortement expansionniste.

Pour notre siège social nous souhaitons intégrer un contrôleur de gestion, de formation supérieure, grande Ecole de Commerce ou équivalent.

Répondant au PDG, il assurera sa mission dans un esprit opérationnel impliquant réalisations et prises de décisions, évolution et amélioration du système en place, dans un environnement informatique performant et décentralisé.

Une expérience réussie de 3 à 5 ans dans la fonction, au sein d'une société commerciale ou de services (VPC, grande distribution...) est nécessaire, ainsi qu'une bonne maîtrise de l'outil informatique.

Un collaborateur motivé et à fort potentiel trouvera dans la société de réelles possibilités d'évolution.

Chantal CARLIN vous remercie de lui adresser votre dossier (lettre, CV, photo et prétentions), sous la réf. 850 M, et vous garantit une totale confidentialité.

KEY MEN - 10 rue de Rome - 75008 PARIS.

SOURCES

KEY MEN

GROUPE DANIEL PORTE CONSULTANTS

MEMBRE DE SYNTEC

SACER

RECHERCHE

CHEF DE SERVICE ADMINISTRATIF REGIONAL

Rattaché directement au Directeur Régional et basé à RENNES, ce poste conviendrait à un candidat :

- de formation E.S.C. ou équivalent, complétée par une solide expérience dans une fonction de gestion administrative dans le domaine des Travaux Publics.
- assisté d'une équipe de collaborateurs, il aura à prendre en charge l'ensemble des problèmes comptables, financiers, juridiques, informatiques ainsi que ceux relevant de la gestion du personnel.
- ce poste exige une personnalité affirmée et ouverte aux contacts humains. (Réf. CSA)

CADRES ADMINISTRATIFS DEBUTANTS

- de formation E.S.C. ou équivalent,
- pour renforcer nos structures de gestion administrative tant en région qu'à Paris,
- ces postes requièrent une disponibilité géographique. (Réf. CAD)

Adresser lettre de candidature, CV, photo et prétentions en rappelant la référence du poste, Direction du Personnel SACER, 1, rue Jules Lefebvre 75009 PARIS.

SEATTLE (Wa/USA)

Administratif et Financier à envergure D.G.

CUSTOMAGIC

PROUVOST S.A.

Notre filiale américaine explose :
CA 85 : 3,5 millions de $,
CA 87 : 18 millions de $.

Vous allez être l'adjoint de son président à vocation fondamentalement commerciale et allez participer activement à l'adaptation de ses structures à sa croissance, à la mise en place d'un contrôle de gestion performant et à la définition d'une politique financière conforme à la stratégie.

Plus généralement, vous allez prendre en charge l'ensemble des problèmes administratifs et financiers, de même la logistique, les achats et la gestion du personnel.

Ce poste de généraliste peut vous donner l'occasion d'être, à terme, le manager d'une de nos filiales à l'étranger ou dans notre groupe en France.

Les responsabilités confiées, le niveau d'autonomie exigent une formation économique supérieure, un anglais fluent et, idéalement, une première expérience acquise dans un cabinet d'audit international, dans un service financier d'une banque d'affaires ou d'une grande entreprise exportatrice.

Robert CHEVILLOTTE étudie confidentiellement votre candidature et vous remercie de lui écrire sous la réf. 1807 LM.

argos

DEPARTEMENT CONSEIL EN RECRUTEMENT
517, avenue de la République - BP 319
59701 MARCQ-EN-BAROEUL CEDEX
Tél. : 20.31.24.80

PARIS - LILLE - LYON - MONTREAL

COMMUNICO

IMPORTANTE SOCIETE DE TRANSPORTS DE VOYAGEURS
[illegible] QUARTIER TRINITE

RESPONSABLE DU SERVICE COMPTABLE ET FINANCIER H/F

Chargé [illegible] opérations comptables et financières de la Société, de l'élaboration du bilan comptable et fiscal, ainsi que [illegible] telles que :

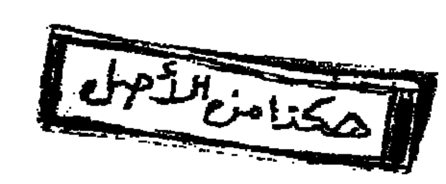
- documents [illegible]
- bilan social
- comptes [illegible]
- prévision de trésorerie.

Ce poste [illegible] vers une Direction [illegible] exception- nelle pour un candidat ayant une formation [illegible] du niveau du certificat [illegible] diplôme de gestion option Finance-Comptabilité [illegible] au moins 5 ans. Une [illegible] serait un atout tout particulièrement apprécié.

Déplacements à prévoir en province [illegible] jours par mois.

FIDAL PARIS

[illegible] CV et prétentions à Madame D'ORNANT
[illegible] rue de Villiers - 92300 LEVALLOIS-PERRET



UNIVERS DE LA GESTION

SOFIRAL

Société Nationale Juridique et Fiscale

recrute

CONSEILS JURIDIQUES ET FISCAUX INSCRITS

CONSEILS EN DROIT DES SOCIETES

CONSEILS EN DROIT SOCIAL

Expérience Groupe Fiduciaire appréciée

Les postes sont à pourvoir dans les grandes métropoles régionales et plus particulièrement à PARIS EST - PARIS OUEST - LILLE - AMIENS NANCY - MULHOUSE - BESANÇON - LYON GRENOBLE - CLERMONT-FERRAND - AIX MARSEILLE - CANNES - MONTPELLIER TOULOUSE - BIARRITZ - BORDEAUX POITIERS - TOURS.

Envoyer photo, C.V. et prétentions à :
SOFIRAL - 20, place de l'Iris
LA DEFENSE - 92411 COURBEVOIE Cedex.

Pierre Lichau

Adjoint du directeur des relations humaines

Banque - 250.000 F +

Province - Une banque française ayant son siège en province, réputée dans son secteur et membre d'un groupe bancaire de premier plan, recherche pour sa fonction gestion des ressources humaines un collaborateur du directeur des relations humaines. Placé sous l'autorité directe de ce dernier, il sera impliqué dans la définition et la mise en œuvre des divers aspects d'un programme de développement et de réallocation quantitative et qualitative des ressources humaines de la banque. Une forte évolution de carrière au sein de la fonction est possible pour un candidat de valeur et en cas de succès. Ce poste ne peut convenir qu'à un cadre de 30 ans minimum, diplômé de l'enseignement supérieur, ayant une expérience réussie de 5 ans minimum dans un poste de responsabilité similaire, acquise dans une entreprise d'au moins 1.000 personnes à forte dominante tertiaire (banque, assurances,...). La rémunération de l'ordre de 250.000 francs + sera adaptée en fonction des potentialités du candidat retenu. Ecrire à H. CELERIER en précisant la référence A/R 9209M. (PA Minitel 36.14 code PA)

PA

PA CONSEIL EN RECRUTEMENT N° 1 EN EUROPE

3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 47.47.11.04

Aix - Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

MEMBRE DE SYNTEC

Responsable clientèle particuliers

Banque - 200/260.000 F

Marseille - Une banque à taille humaine, réputée dans son secteur, et filiale d'un groupe bancaire international, recherche son responsable clientèle particuliers, pour son agence de Marseille. Placé sous l'autorité directe du chef d'agence, et disposant d'une équipe de 6 personnes, il aura pour mission de développer de manière très active un portefeuille de clientèle "haut de gamme" (comptes personnels commerçants, professions libérales...), en proposant des produits à caractère d'investissement (SICAV, FCP...). Ce poste ne peut convenir qu'à un cadre bancaire confirmé, fortement motivé par le commercial, âgé de 33 ans minimum, de préférence diplômé de l'enseignement supérieur et ayant une expérience minimum de 4 ans du processus de vente de produits bancaires à une clientèle privée de haut niveau. La pratique de l'animation d'équipes constituerait un plus. La rémunération de l'ordre de 200/260.000 francs sera fonction de l'expérience acquise. Ecrire à H. CELERIER en précisant la référence A/R 9180M. (PA Minitel 36.14 code PA)

PA

PA CONSEIL EN RECRUTEMENT N° 1 EN EUROPE

3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 47.47.11.04

Aix - Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

MEMBRE DE SYNTEC

Crédit National

Un des grands noms dans le financement des entreprises.
Une gamme de produits et de services souple et variée.
Une recherche permanente d'idées et de ressources nouvelles.
Des équipes jeunes et de haut niveau.

Gérer les risques de taux

Notre Département des Opérations Financières, chargé de la collecte des ressources sur les marchés domestique et étranger, recherche un Jeune Cadre dont la mission sera
- de gérer les risques de taux, notamment par des opérations sur le MATIF ;
- et d'assurer l'informatisation des opérations correspondantes.

Le poste conviendrait à un cadre débutant ou possédant une à deux années d'expérience professionnelle :
- doté d'une formation solide : grandes écoles de commerce ou d'ingénieurs.
- attiré par les activités financières.
- maîtrisant parfaitement l'anglais.

C'est avec le plus grand soin que le Service du Personnel et des Relations Sociales étudiera votre candidature. Merci de la lui adresser : 45, rue Saint-Dominique, 75700 PARIS.

Cadre Financier

Grandes Ecoles de Commerce ou d'Ingénieurs

DESSEIN

Nous sommes l'une des plus importantes SSII. Notre stratégie de développement s'organise autour de cinq métiers principaux : les centres informatiques, les banques de données, les services télématiques, le conseil, l'assistance et le développement des logiciels, l'ingénierie de réseaux et de sytèmes. Présents sur les marchés étrangers du vidéotex et des banques de données, nous bénéficions d'une stature internationale.
Nos différentes activités sont réparties en filiales ou départements. Pour faire face à notre croissance régulière, nous créons deux nouveaux postes:

CONTROLEUR DE GESTION SENIOR

Dépendant directement du Directeur Financier et en liaison étroite avec les Directeurs opérationnels, vous serez chargé de fournir les informations nécessaires, d'établir les rapports et d'effectuer les analyses pour conseiller les opérationnels dans la gestion de leur unité. Vous communiquez à la Direction Financière les données chiffrées et commentées sur les activités et les résultats des unités concernées. Vous veillez enfin à la bonne application des règles et procédures définies par la Direction Financière.

Vous êtes diplômé d'une grande école de gestion (ESSEC, SUP DE CO...) maîtrisez l'anglais et pouvez justifier d'une expérience opérationnelle de contrôle de gestion de 5 à 7 ans, de préférence dans une entreprise anglo-saxonne.
Réf.463MP

FUTUR N°1 D'UNE DIRECTION DE COMPTABILITE (30 PERS.)

Nous souhaitons vous confier à court terme la direction de ce service. Vous aurez à superviser la comptabilité générale et la comptabilité analytique. En collaboration avec le contrôle de gestion, vous harmoniserez les structures et procédures et participerez à l'amélioration des systèmes et au développement de l'informatique.

Vous êtes diplômé d'une grande école de gestion, si possible complétée par le DECS. Vous maîtrisez parfaitement toutes les techniques comptables et l'outil informatique et vous avez une expérience de 5 ans environ dont une partie en Cabinet anglo-saxon si possible.
Réf.456MP

L'activité se situant dans un contexte d'une société en croissance constante dans laquelle les structures évoluent rapidement, de réelles capacités d'adaptation et de relations humaines sont demandées.

Merci d'adresser votre dossier sous référence choisie à notre conseil qui vous garantit une totale confidentialité.

SODERHU,
22, rue Saint Augustin,
75002 PARIS.

Soderhu
MEMBRE DE SYNTEC

DESSEIN

JEUNE FINANCIER INTERNATIONAL

Barry

Leader mondial du cacao et du chocolat, recherche un jeune financier international.

Nos performances sont réalisées dans un environnement international en continuelle mutation, où notre part de marché est en croissance constante (63% du C.A. réalisé à l'étranger).

Nous souhaitons intégrer un jeune collaborateur, de formation grande Ecole de Commerce ou équivalent, justifiant d'une première expérience dans un service financier international ou dans le domaine bancaire.

Il mettra en place les procédures de contrôle clients, participera à la gestion de trésorerie du groupe, établira des tableaux de bord financiers et, à terme, supervisera la gestion financière d'une ou plusieurs filiales à l'étranger.

Les schémas d'organisation, souples et évolutifs, nécessitent des qualités de dialogue et d'adaptation.

Réelles possibilités d'évolution pour un collaborateur motivé et à fort potentiel.

Le poste est basé à Meulan (40 kms Ouest de Paris).

Chantal CARLIN vous remercie de lui adresser votre dossier (lettre + C.V. + photo) sous la réf. 849 M et vous garantit une totale confidentialité. KEY MEN - 10 rue de Rome - 75008 Paris.

KEY MEN

GROUPE DANIEL PORTE CONSULTANTS

MEMBRE DE SYNTEC

Pour prendre le bon départ de votre carrière : la "pépinière", y avez-vous pensé ?

Nous sommes en France parmi les tout premiers groupes d'Assurance et de Réassurance. Pour nous développer au travers des mutations de notre secteur, nous avons décidé d'un repositionnement stratégique ; nous en recherchons aujourd'hui les acteurs que nous voulons capables d'assumer une ambitieuse relève.

Après une période que nous prévoyons totalement consacrée à une formation à nos structures, à nos produits et à notre réseau, vous serez mis en position fonctionnelle comme "conseil" chargé de missions dans notre organisation au niveau national. Dans toutes les opérations et interventions que vous mènerez vous aurez le souci de faire aller de pair réflexion et action, stratégie et terrain. La commercialisation, le marketing, la finance et plus largement l'organisation sont concrètement des domaines dans lesquels vous interviendrez.

La jeune trentaine... de formation supérieure, votre courte mais solide expérience s'est forgée si possible dans les "services". Sens des contacts, souplesse et implication personnelle sont quelques-uns des atouts du généraliste que vous êtes et que nous voulons faire évoluer très vite.

Merci de nous adresser lettre, CV, photo sous réf.7450 M . 24 rue Eugène Flachat 75017 Paris. Nous vous assurons confidentialité et réponse.



Bernard Julhiet Psycom

Membre de Syntec

CHEF DU PERSONNEL

ALLIEZ GESTION ET INNOVATION

Société d'ingénierie de 600 personnes, située dans le Midi, nous souhaitons vous confier la mise en œuvre de notre politique sociale.

Vous participerez à sa réorientation et, animant une équipe d'une dizaine de personnes, prendrez en charge l'administration et la gestion du personnel, conseillerez la hiérarchie, dialoguerez avec le personnel et ses représentants.

Votre expérience de 5 à 10 ans de l'ensemble de la fonction vous rend autonome et opérationnel immédiatement.

Notre Conseil traitera en toute discrétion le dossier (lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions) que vous lui enverrez, sous référence 61101 M.

Daniel Desjardins 5, RUE DE LA SURINTENDANCE - 78100 ST-GERMAIN-EN-LAYE



Educatifs, scientifiques, électroniques, artistiques, les Jeux Nathan, en multipliant par 4 leur CA depuis 1980, ont donné à leurs Jeux Intelligents une position de leader sur le marché. Fabriqués dans 3 unités de production à "taille humaine", ils sont présents -avec 10 millions de boîtes commercialisées par an- dans 35 pays. Dans le souci de gérer leur expansion, les Jeux Nathan recherchent un :

Contrôleur de Gestion

ESC de haut niveau

Pour définir, mettre en place et optimiser les outils de gestion -tableaux de bord, établissement et suivi des budgets, analyse des écarts et des marges, contrôle des procédures, etc.- Cette responsabilité sera confiée à un candidat de formation supérieure, ayant acquis dans l'industrie une expérience de 4 à 5 ans en contrôle de gestion et comptabilité analytique.

Responsable Informatique de Gestion

ESC débutant

Pour mettre en œuvre et développer, en liaison avec les services utilisateurs, le système informatique (IBM 36 + important parc de micro ordinateurs) concernant en particulier la comptabilité et la gestion commerciale. Ce poste s'adresse à un jeune diplômé, débutant ou semi-débutant, ayant acquis quelque compétence en informatique. Une formation préalable au langage GAP II et au système d'exploitation est prévue.

Le développement des Jeux Nathan et leur appartenance au Groupe de presse et d'édition CEP Communication, récemment introduit en Bourse, assure à des candidats de valeur une évolution rapide.

ORION vous garantit une discrétion absolue et vous remercie de lui adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sous référence 611498/M

35, rue du Rocher 75008 Paris



Agence d'ingénierie tourisme-loisirs recherche

Chefs de Projets Tourisme-Loisirs

- Ils seront chargés soit au niveau national, soit dans une grande région touristique, de conduire des études pré-opérationnelles et d'assurer l'ingénierie technique, financière et commerciale des opérations en relation avec les partenaires de la société.
- Ils assureront la prospection des affaires, seront responsables des résultats obtenus et d'un plan de développement sectoriel ou territorial.
- Ces postes conviendraient à des candidats âgés de 30 ans minimum, ayant une expérience confirmée dans les domaines promotion immobilière, montage juridique et financier, négociations industrielles et avec des collectivités locales; une bonne connaissance du champ tourisme-loisirs est souhaitée, mais non indispensable.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions, sous référence 4431 M, (à préciser sur l'enveloppe) à l'Agence AFFLUENTS - 49, avenue Trudaine 75009 PARIS. - qui transmettra.

REPRODUCTION INTERDITE

UNIVERS DE LA GESTION

Concevoir et animer le contrôle interne... dans une structure décentralisée

La Société pratique la décentralisation dans le cadre d'une structure multiple : siège, divisions régionales, filiales... d'où la nécessité d'un contrôle interne renforcé.

Nous recherchons celui ou celle à qui nous confierons cette mission :

Concevoir, mettre en forme et faire vivre un système de contrôle des comptes de l'entreprise. Définir les procédures, les méthodes et veiller à leur application. De plus, il ou elle est l'interlocuteur des commissaires aux comptes. Dans notre esprit, cette fonction est tout autant d'assistance que de contrôle.

Ce poste doit intéresser un ou une jeune diplômé de l'enseignement supérieur (ESC, Sciences Eco...) formation complétée, si possible, par un DECS et bénéficiant d'une première expérience, même brève, en entreprise ou en cabinet.

Cette responsabilité demande une certaine disponibilité et une réelle faculté relationnelle.

La rémunération sera de l'ordre de 160 000 F/an.

Base de travail : au siège, à Paris, mais prévoir des déplacements.

Nous remercions les personnes intéressées de nous adresser leur candidature sous référence BC 1114 M.

SEFOP 11 rue des Pyramides, 75001 Paris.

MEMBRE DE SYNTEC

FOURCES

Nord — 230 000 F +

Titres et bourse : innover, gérer, conseiller... ... pour notre réseau.

Un challenge passionnant pour un établissement financier de grande notoriété en pleine décentralisation.

Votre objectif : développer notre activité en gestion de patrimoine. Comment ?

En proposant aux agences les outils adaptés, en leur apportant un complément de formation, en imaginant et en mettant en place des règles de gestion et suivi des produits. Véritable expert, vous créez un système d'information économique et financier qui doit permettre aux agences de mieux conseiller leurs clients. Au-delà de votre fonction d'homme produit, vous avez à optimiser toute la logistique administrative en établissant le cahier des charges informatiques et les procédures. Vous vous attachez en permanence à la qualité et à la maîtrise des coûts.

Vous aimez faire partager votre passion, et ce poste vous permettra de manager un projet d'envergure en utilisant pleinement vos compétences techniques et votre sens de l'innovation.

Les entretiens auront lieu à LILLE ou à PARIS.

Martine HAUTEKIET traite confidentiellement votre candidature, merci de lui écrire sous la réf. 1811 LM

argos DEPARTEMENT CONSEIL EN RECRUTEMENT
517, avenue de la République - BP 319
59701 MARCQ EN BARŒUL Cedex - Tél. : 20.31.24.80

PARIS - LILLE - LYON - MONTREAL

COMMUNICO

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE PRODUITS CHIMIQUES
Filiale d'un GROUPE INTERNATIONAL

Jeune Technico-commercial

Technicien supérieur en chimie, vous avez, si possible, une **première expérience commerciale** réussie; ou bien, débutant, vous êtes **décidé à faire carrière** dans la vente.

Après une mise au courant des divers aspects de la commercialisation de nos **produits destinés à l'industrie,** vous sera confiée, au sein d'une équipe unie et performante, **la vente de certains d'entre eux.**

Le poste, basé dans la très **proche banlieue ouest** de Paris, implique des **déplacements fréquents,** mais de courte durée, en France et à l'étranger. C'est un **poste évolutif.**

Bonne connaissance de **l'anglais, écrit et parlé,** indispensable.

Adr. dossier candidature, en précisant la rémunération souhaitée, sous réf. 2.038 M à GEM, 142, rue Montmartre - 75002 Paris, qui transmettra.

Nous employons 1 400 personnes et exportons plus de 60% de notre C.A. au travers de nos 12 filiales en Europe, Amérique du Nord, Pacifique.
Nous fabriquons une large gamme de biens de consommation durables, destinés à l'habitat, mettant en œuvre des technologies et des matériaux très évolués.
Nous distribuons nos produits en nous appuyant sur tous les fronts de vente moderne.
Dans la compétition mondiale que nous livrons, nous sommes souvent les premiers.
Notre taux de croissance nous conduit à renforcer l'équipe et les structures de notre direction financière.

ADJOINT AU DIRECTEUR FINANCIER CHARGE DE LA FISCALITE

Rendant compte au Directeur Financier, en liaison étroite avec les directeurs généraux des filiales, les services et les experts juridiques, comptables de l'entreprise, en contact permanent avec les administrations, il sera responsable de l'optimisation, sur un plan national et international, de la fiscalité de l'entreprise.
Au cœur de la vie économique et financière de l'entreprise, ce poste porte en lui de nombreuses ouvertures et perspectives d'évolution.
Il s'adresse à un jeune diplômé de l'enseignement commercial (option finance et fiscale).
Agé de 28 ans, il aura une première expérience professionnelle d'au moins 2 ans sur ces thèmes, acquise au sein d'une entreprise évoluée, de préférence Multinationale ou dans un Cabinet juridique et fiscal.
Ce poste basé en région Rhône-Alpes, nécessite des déplacements dans nos filiales et la pratique de l'anglais.

Ecrire à Hervé ZEBROWSKI
6, rue Victorien Sardou 69007 LYON, qui vous garantit toute sa discrétion.

CONTESSE

Importante société de construction et de gestion de logements sociaux souhaite intégrer à son équipe un

PERIPHERIE MARSEILLE

Directeur d'agence HF

Vos principales fonctions seront :
- l'animation du personnel (30 personnes).
- le suivi et la gestion des relations avec les locataires.
- la gestion d'un patrimoine immobilier difficile, en cours de réhabilitation,
- d'assurer un travail de liaison avec les pouvoirs publics.

Profil : âgé d'au moins 30 ans, vous avez une formation BAC + 4, une expérience professionnelle similaire de 5 ans minimum, notamment HVS ou DSQ souhaitée. Des connaissances techniques BTS sont un atout, ainsi qu'un esprit créatif et novateur.

Rémunération motivante.

Merci d'envoyer votre dossier de candidature, sous référence BM 2.258, à notre Conseil AJCR, 44 la Canebière, 13001 Marseille. Discrétion assurée.

média-system



Jeunes Sup. de Co + DECS

Un important groupe de Travaux Publics vous propose plusieurs postes en Direction Administrative et Financière et Direction Comptable.

Vous y serez formés aux fonctions d'auditeur interne avant d'évoluer rapidement vers des fonctions plus importantes.

Une première expérience réussie en cabinet d'audit ou en entreprise est indispensable.

Postes à pourvoir en proche banlieue Ouest.

Adressez lettre manuscrite, c.v., photo et prétentions s/réf. 3715 à AXIAL Publicité, 27 rue Taitbout, 75009 Paris, qui transmettra.

Très important Groupe du Tertiaire

Nous renforçons nos structures de

Gestion

JEUNE CHARGE D'ETUDES SECRETARIAT GENERAL

Attaché au service des Affaires Générales, vous assistez le Responsable dans les domaines diversifiés :
- les études **quantitatives** (statistiques concurrence...)
- les dossiers **juridiques** relatifs aux instances statutaires du Groupe et de ses filiales...

Jeune diplômé de **l'enseignement supérieur de gestion** (Maîtrise de Gestion, AES, Ecoles de Commerce) des stages pratiques vous ont familiarisé avec l'entreprise.

Une sensibilisation à la micro-informatique serait appréciée pour ce poste basé à PARIS.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et rémunération souhaitée sous réf. 16381 à Contesse Publicité 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

CONTESSE

MEASUREX S.A.R.L.

filiale de Measurex Corporation (U.S.A.), société leader des systèmes de contrôle par ordinateur pour l'industrie du papier, plastique, caoutchouc

Recherche pour son siège de Rungis 94

DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER H.F.

Le candidat retenu aura pour principales missions :
— le contrôle et la supervision de la comptabilité générale et analytique (U.S. et Française) tenue sur IBM jusqu'à l'établissement du bilan
— la gestion de trésorerie, les relations avec les banques
— l'établissement et le suivi des budgets
— l'administration des ventes
— le secrétariat général ainsi que le suivi des problèmes juridiques

Une bonne expérience dans un poste similaire ainsi qu'une solide formation supérieure comptable et juridique sont indispensables.
Anglais écrit et parlé exigé. Recrutement urgent.

Merci de joindre photo et prétentions à votre candidature en adressant lettre manuscrite + CV à :
M. RICHARD - MEASUREX S.A.R.L. - 8, rue des Pyrénées - SILIC 537 - 94633 RUNGIS CEDEX
(réponse et discrétion assurées)

PLURIAL

SUD-OUEST

Développant ses activités dans un secteur de technologie de pointe, ce puissant Groupe industriel recherche :

CHEF DU SERVICE COMPTABILITE

Il anime un service d'environ 90 personnes dont le responsable est promu à de nouvelles fonctions.
Agé de 35 ans minimum il est diplômé d'une Ecole Supérieure de Gestion, type H.E.C., E.S.S.E.C...
Il justifiera d'une expérience en comptabilité élargie à des fonctions de gestion acquises en grande entreprise.

Merci d'adresser CV complet, photo et prétentions, sous référence 567 à MS JONCTION 104, rue Réaumur 75002 PARIS, qui transmettra.

GROUPE BANCAIRE DE PREMIER PLAN

recherche pour

SA DIRECTION DE LA COMPTABILITE GENERALE

TITULAIRE DU D.E.C.S.

ayant 3 à 4 ans d'expérience en cabinet d'audit.

Le candidat devra posséder des qualités d'analyse et de synthèse, un esprit ouvert et imaginatif.

La fonction orientée vers la définition des principes de comptabilisation des nouveaux produits offerts **sur les marchés monétaires et financiers** nécessitera de nombreux contacts avec les opérateurs.

Ce premier poste débouchera sur des perspectives de carrière variées.

Les candidatures sont à adresser, sous référence DCG/ANP 07 avec lettre manuscrite de motivation, C.V., photo et prétentions à :

HAVAS CONTACT, 1, Place du Palais-Royal, 75001 PARIS

HAVAS CONTACT

LYON



OPAC DU RHONE

L'OFFICE PUBLIC D'AMENAGEMENT ET DE CONSTRUCTION DU DEPARTEMENT DU RHONE recherche son

DIRECTEUR FINANCIER ET DU CONTROLE DE GESTION

En relation avec le Directeur Général, il assurera :
- la mise en œuvre de la politique financière ;
- le développement du contrôle de gestion ;
- la responsabilité des services comptable et financier (15 personnes).

Son rôle dans la modernisation de ces fonctions exige une formation supérieure et de solides compétences techniques et humaines.

L'offre s'adresse à un homme jeune, dynamique, motivé par une participation effective au plan de développement d'une entreprise.

Merci d'adresser vos candidatures (C.V. complet et prétentions) à **Guy LAURENT**, Conseil en Ressources Humaines - 23, quai de Bondy 69005 LYON.

Il sera fait réponse à toutes propositions écrites.

MEDIA BA

DAX

RESPONSABLE COMPTABILITE GESTION

Nous sommes une société de transports en plein développement (à l'heure actuelle 5 filiales, 100 personnes). Notre spécialité : la messagerie rapide.

Nous recherchons pour seconder la direction, le responsable de la comptabilité et de la gestion dont le rôle sera de suivre la comptabilité, la trésorerie, de mettre en place les budgets, d'assurer le contrôle de gestion.

26-35 ans, de formation supérieure (ex : maîtrise de gestion), vous avez une expérience significative de la fonction et désirez entrer dans une société avec des perspectives d'avenir.

Adresser lettre + C.V. + photo à :

B.R. - 33, rue Ferrère - 33000 BORDEAUX.

COMMUNICO

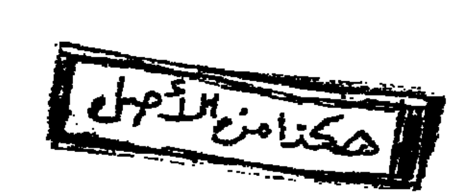
IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE PRODUITS CHIMIQUES
(NEUILLY-Sablons)

JEUNE CADRE ETUDES COMMERCIALES

Fonction proposée :
— Etude et mise en place de procédures d'administration commerciale et d'analyse de résultats en liaison avec les Directions Informatique, Contrôle de Gestion, etc.
participation à l'établissement du budget et des résultats commerciaux de la société.

Formation et expérience souhaitées :
— Diplôme ESC ou équivalent (options : gestion-organisation-comptabilité-informatique),
— Expérience de quelques années dans un domaine similaire appréciée,
— Bonne connaissance de l'anglais.

Adresser dossier de candidature en précisant la rémunération souhaitée sous référence 2031 M à GEM PUBLICITÉ 142, rue Montmartre 75002 Paris, qui transmettra.



SECRÉTAIRES

Holding, filiale d'une grande entreprise multinationale recherche une

SECRETAIRE TRILINGUE

Auprès de sa Direction Administrative Centrale.
20-30 ans, langue maternelle hollandaise.
Français, anglais, parlés et écrits couramment.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et photo, sous réf. 6112, à Média-System, 2 rue de la Tour-des-Dames, 75009 Paris.

Société d'édition
métro République

recherche

BONNE SECRÉTAIRE-DACTYLO MI-TEMPS

Envoyer lettre manuscrite, c.v. avec photo et prétentions sous réf. 704 à Monsieur GAUSSIN, 104, rue de Richelieu, 75002 Paris.

Société d'Édition – Mº République

recherche

SECRÉTAIRE DE DIRECTION DE BON NIVEAU

30 ans environ - bonne culture générale.

Excellente présentation et goût des contacts indispensable.

Outre le secrétariat classique, elle assumera des responsabilités variées.

Envoyer C.V. et lettre manuscrite en joignant une photographie sous réf. 602 à M. GAUSSIN 104, rue de Richelieu, 75002 PARIS.

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

DEMANDES D'EMPLOIS

DIRECTEUR DE LA COMMUNICATION

Cadre de Direction dans une importante Agence de Relations Publiques.

Douze ans d'expérience largement diversifiée.

Connaissance pratique des affaires internationales.

J'ai en charge le développement de la clientèle, la conception et le contrôle de politiques de communication globale (publicité, relations publiques et promotion des ventes pour des firmes industrielles et commerciales).
Je recherche un poste de Directeur de la Communication au sein d'une entreprise soucieuse de sa notoriété et de son image, et désireuse de se doter d'un véritable professionnel, créatif et rigoureux.

Ecrire sous le nº 8.169 - LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS.

J.F. 34 a., exp. secrétaire général secteur presse, connaissant reporting, anglo-saxon, juridique et gestion du personnel, recherche emploi stable dans société dynamique. Tél. 48-82-03-85 ou écrire Mme FROIDEFOND, 1, r. Duperrois, 94500 Champigny.

Femme comptable 44 ans, expérimentée, connaissances IBM 36 et PHILIPS P 410 recherche emploi stable avec responsabil. Libre de suite Mme DUBOST, 37, rue Édouard-Manet, 93220 GAGNY.

Maquettiste H., 39 ans rech. poste à responsabilités dans édition, presse, pub., industrie Ecrire sous le nº 8.193 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

H. 25 ans, Maîtrise socio-éco/gestion DEA Finance, bonnes connais. Informatique, sens contacts ch. situation serv. financier éventuellement à dimension commerciale Ecrire sous le nº 8.192 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

RESPONSABLE DE SHOW-ROOM meubles desig. disponible immédi. Marie-Noëlle ASTRIC Téléphone : 43-57-65-01.

INGÉNIEUR + MBA
10 ans d'expérience anglais, espagnol courants

ch. direction d'un centre de profit ou ingénieur d'affaires Fr. ou étr. Tél. 45-31-97-30.

J.F. maîtrise droit des affaires, expérience conseil juridique dans entreprises : 3 ans. Etudie toute proposition Téléphone : 45-44-77-88.

J.F. 23 ans, maîtrise angl. + exp. théâtrale + dipl. audiovis. ch. emploi de audiovis., animation, relations publiques Téléphone : 78-42-53-47.

J.F. 24 ans, BAC B + 3 A. Allemand. Bonnes connaissances anglais, néerlandais, exp. profession, 2 ans cherche emploi région Paris. MICHEL FLAMENT 8, rue des Mèches 94000 CRETEIL. 48-99-18-57.

J.F. 23 ans, échange maîtrise S. Eco. + stages en entr., contre situation stable étudie toutes propositions Tél. H.B. 43-48-00-22.

F. expérimentée en import-export (produits chimiques, pharm., etc.) ch. carte représentation Côte Ouest U.S.A. auprès d'industriels fr. Mme Durney 2519 Indian Ridge Drive, Tucson Aizona, 85715 U.S.A. Tél. (602) 298-93-56.

JEUNE ECONOMISTE STATISTICIENNE
29 ans, parlant angl., arabe, titulaire d'un DEA : Economie de la Répartition, bonne présentation, souhaiterait mettre compétence au Service d'une Banque, organisme de crédit ou entreprise Téléphone : 47-86-16-95.

J.F. 25 ans, cadre ESCP, angl., all., 2 ans exp. gestion cherche poste contrôleur de gestion ou financier, Paris ou banlieue Ecrire Mme Bouteyre 16, rue d'Alsace, 92300 Levallois.

F. juriste d'Entreprise très exp., Dr. des Stés, contrats nationaux et intern. Propriété industrielle (brevets et licences), Contentieux, Assoc. excel. réf. cherche poste resp. Trav. mi-temps accepté Ecrire sous le nº 8.191 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

ÉVOLUTION MARKETING !
souhaitée par H. 24 ans, imaginatif, entreprenant. Formation IFG. Exp. financière, marketing, vente Téléphone : 48-77-78-58.

FORMATION PROFESSIONNELLE

Marketing et gestion des achats-approvisionnements

Stage à temps plein de 21 semaines (12 janvier - 5 juin 87). Formation permettant d'acquérir les outils de marketing et les techniques commerciales qui revalorisent l'exercice de la fonction achat-approvisionnement et transforme son organisation.
Public concerné :
- salariés en Plan de formation ou Congé Individuel de Formation,
- demandeurs d'emploi (possibilité de rémunération d'État).

Maîtrise de sciences et techniques de gestion et animation des systèmes de formation

Formation en alternance de 28 semaines, échelonnée sur deux années qui vise à fournir aux participants des outils conceptuels de gestion d'un dispositif de formation et des méthodologies indispensables à la conception et à la mise en œuvre de projets éducatifs.
Public concerné :
- formateurs en exercice,
- personnes appelées à exercer des responsabilités dans les Services Formation des Entreprises ou des Organismes Spécialisés.

UNIVERSITE PARIS DAUPHINE département d'éducation permanente

Conditions d'accès : - expérience professionnelle de trois années minimum, Bac + 2 ou équivalent
Informations et inscriptions : Géraldine LENOBLE - tél. (1) 47.27.88.96 - 75775 Paris Cedex 16

Formation au métier de

SECRÉTAIRE DE RÉDACTION

• Ecriture journalistique • Rewriting
• Cotation et calibrage • Maquette • Mise en page sur écran • Planning de fabrication
• Technologies de l'imprimerie

300 heures de formation *(du 2/2/87 au 10/4/87)*
+ STAGE EN ENTREPRISE
Niveau : Bac+2 + Entretien
Cfd : 6, rue du Dahomey – 75011 Paris – 43.56.76.05



ANGLAIS RAPIDE ET EFFICACE

COURS INTENSIFS
Non-stop - Toute l'année
1 à 4 semaines - 9 heures-13 heures
– ANGLAIS COURANT
– ANGLAIS « VIE DES AFFAIRES »

1, rue de la Pépinière, 75008 PARIS.
Face Gare Saint-Lazare. - Tél. : 45-22-51-18.

STAGE DE RECHERCHE ACTIVE D'EMPLOI (RAE)

Ingénieurs et cadres confirmés

Pour devenir performant en face des professionnels.
Pour comprendre et éliminer la cause des réponses négatives.

Investissez dans 15 jours d'entraînement intensif et d'évaluation objective pour acquérir l'organisation, la méthode et le systématisme qui permettent d'être en poste rapidement en sortant du circuit concurrentiel et éliminatoire habituel.

Renseignements à : PERSONNEL ASSISTANCE ET CONSEIL, téléphone (1) 42.70.36.10
10, place des Martyrs 92110 Clichy.

CENTRE D'ÉDUCATION PERMANENTE DE L'UNIVERSITÉ PARIS X - NANTERRE

STAGES 1er SEMESTRE 1987

CADRE EXPORT
Stage intensif du 5.1.87 au 10.4.87.
Possibilité de compléter par 2 autres modules et d'obtenir 1 licence de Technologie.

ASSISTANT(E) DE GESTION BUREAUTIQUE
Stage intensif du 2.3.87 au 10.6.87.

Renseignements et inscriptions :
200, av. de la République -
92001 NANTERRE CEDEX.
Tél. 47.25.92.34 poste 866 ou 47.21.67.79.

SIGMA

Organise un stage de Formation de Formateurs (18 semaines-temps complet) pour Demandeurs d'emploi
– 60 places.
– Stage rémunéré.
– Démarrage le 8 décembre 1986.

Envoi des candid. (lettre + CV) à SIGMA, sous réf. F.F. 65, rue du Général-Galliéni 93100 MONTREUIL.

Cfd 43 56 76 05
Formation au
SECRÉTARIAT DE RÉDACTION
du 2 février au 10 avril 1987
+ stage pratique

Formation de techniciens civils de génie rural
Débouchés :
bureau d'études, entreprises d'équipement rural
Durée :
1 an à compter du 5-01-87
Cours, TD, stages en entreprises
Prérequis Bac C, D, E, F 4
Centre de Formation de Techniciens du Ministère de l'Agriculture - NANCY
Téléphone : 83-35-05-08.

propositions diverses

CUISINIER et PATISSIER en extra samedi et dimanche : lunch, buffet, fêtes de fin d'année, etc. Service à domicile. Pour tous renseignements : Téléphone : 43-83-20-53. Entre 18 heures et 21 heures.

DIRECTEUR DES VENTES indépendant (nouvelles méthodes) recherche diffusion produit intéressant Étudie toutes propositions Ecrire sous le nº 8.926 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

L'Etat offre des emplois stables, bien rémunérés, à tous les Français avec ou sans diplôme. Demandez une documentation sur la revue spécialisée FRANCE CARRIÈRES (D 16) BP 402-09 PARIS CEDEX 09.

travail à domicile

J.H. 27 ans, ayant BACC + 2 degrés de comptabilité plus étude du troisième degré de l'UNION PROFESSIONNELLE aimerait avoir un emploi d'aide-comptable à domicile. tél. 43-05-39-90.

L'IMMOBILIER

appartements ventes

3e arrdt

RUE SAINT-MARTIN
Dernier ét. GD STAND. 100 m²
TERRASSE EXCEPT.
Vue sur tt Paris. 46-24-93-33.

7e arrdt

RIVE GAUCHE
RUE DE BEAUNE, duplex
RUE DE LILLE, 4 pces
PARC MONTSOURIS, 3 pces
BD DE L'HOPITAL, 4 pces
ALAIN BERN 42-67-86-30.

15e arrdt

CAMBRONNE
Immeuble pierre de taille, placement ou récupération. Appartements occupés. 300.000 F à 500.000 F
Bâti Conseil Rénovation
Tél. 42-80-64-74, poste 233.

Mº CONVENTION
Imm. standing, studio tt cft park. sous-sol. 400.000 F
IMMO MARCADET 42-23-73-73.

16e arrdt

EXCEPTIONNEL
49, AV. VICTOR-HUGO
Réception, 3 chbres, 2 bains service, imm. pierre de taille 3.750.000 F
Sur pl., mardi, de 12 h 30 à 15 h
MICHEL BERNARD - 45-02-13-43.

PORTE DAUPHINE
Superbe studio 42 m² gd stand., imm. récent, park. GARBI - 45-67-22-88.

18e arrdt

AVENUE JUNOT
Bel immeuble ancien living dble, 1 chbre, cuis., s. de bns, w.-c. 780.000 F.
IMMO MARCADET 42-52-01-82.

RUE ORDENER
Studio tt cft. 298.000 F.
2 pièces, tt cft. 252.000 F.
3 pièces, tt cft. 550.000 F.
3 pièces, tt cft. stand., balcon 780.000 F
5 pièces, tout confort, 120 m² 1.150.000 F.
IMMO MARCADET 42-52-01-82.

92 Hauts-de-Seine

NEUILLY, près métro, 2e ét., asc., calme, verdure, 2 P., 32 m², tt cft. 498.000 F
Téléphone : 42-22-27-97.

Province

PARTICULIER VEND P 4
PLEIN SUD NIMES + GARAGE
PRIX : 400.000 F
ECR. HAVAS NIMES 586.228.

immeubles

C.E.R.I.I.
Achète comptant imm. occupés L. 48 et baux
C.E.R.I.I. 191, rue St-Honoré, 75001 Paris
Tél. (1) 42-60-30-15, poste 10.

D.D.H. achète comptant pour Groupe Financier et Étranger IMMEUBLES - LOCAUX ENTREPOTS dans Paris uniquement DISCRÉTION TOTALE ASSURÉE. Tél. 47-45-75-08.

pavillons

Part. vend JOINVILLE-LE-PONT 10' RER, pavillon de caractère Séjour, cheminée, terrasse sur jardin paysagé, 4 chambres petite dépendance, sous-sol Tout cft, 410 m², excel. état Prix : 780.000 F
Ecrire sous le nº 6.927 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

appartements achats

GIERI S.A. RECHERCHE appartements même à rénover, spécialiste 11e, 12e, 20e et Est de Paris. Sérieux, efficacité assurés. Tél. R.V. : 43-73-05-81.

AGENCE DE L'ÉTOILE
met à votre disposition ses introductions auprès de Stés Françaises et Multinationales de DIPLOMATES et HOMMES D'AFFAIRE à la rech. d'appts HAUT STAND.
ACHAT ET LOCATION
47-63-13-78.

Recherche 1 à 3 P. PARIS préfère RIVE GAUCHE avec ou sans travaux PAIE CPT chez notaire 48-73-20-67, même le soir.

BORESSAY-BOURDIN
rech. APPTS 4 à 8 PCES dans PARIS. RÉSIDENTIEL 1/3 des appts que nous vendons le sont sans publicité DISCRÉTION TOTALE ASSURÉE. 46-24-93-33.

ACHÈTE COMPTANT
Studio ou 2 pièces, même à rénover. Tél. 42-52-01-82.

locations non meublées demandes

Paris

Pour personnel et dirigeant SOCIÉTÉ EUROPÉENNE INFORMATIQUE rech. ttes catégories. Studios, Villas Paris et environs. Tél. au : 45-04-04-45. de 10 h à 18 h 30.

EMBASSY SERVICE
8, av. de Messine
75008 PARIS recherche en location ou à l'achat APPTS DE GDE CLASSE pour CLIENTÈLE ÉTRANGÈRE corps diplomatique et cadres de Stés Multinationales
45-62-78-99.

locations meublées demandes

Paris

Université U.S. cherche chambres pour étudiants à partir de janvier 87 Téléphone : 42-22-34-68.

SERVICE AMBASSADE Pour cadres mutés Paris rech. du STUDIO au 5 P. LOYERS GARANTIS par Stés ou AMBASSADES. 45-26-18-95.

immobilier information

Pour vendre ou acheter maison - appartement château - propriété terrain - commerce sur toute la France AGENCE LAGRANGE 9, rue Le Châtelier, 75017 Paris Tél. (16-1) 40-54-08-08.

AGENCE MUTUELLE IMMOBILIÈRE
L'ENTREPRISE DU 3e TYPE !!
– Des honoraires moins chers (20 % en moyenne).
– Une garantie de paiement de loyers INTÉGRALE et UNIQUE.
Toutes transactions immobilières : achats, ventes, locations gestions locatives, etc.
L'A.M.I.
OUVRE UNE NOUVELLE AGENCE A PARIS
22, rue d'Aumale, 75009
Téléphone : 40-16-08-08
4280-69-22.

viagers

Libre studio près Gare du Nord 138.000 + 1.988 F. Fme 88 ans. Viagers F. Cruz - 42-66-19-00.

bureaux

Locations

FOCH BUILDING
INTERNATIONAL
Votre bureau équipé à PARIS
Tous services - GD STANDING
Courte ou moyenne durée
DOMICILIATIONS
80, AV. FOCH (17, sq. Foch)
75116 PARIS. 45-00-45-00
Télex 649 489 F.

DOMICILIATION DEPUIS 90 F PAR MOIS
RUE ST-HONORÉ : 43-40-68-50
CONSTIT. SARL 2.000 F/HT.

BUREAUX ÉQUIPÉS
DE 15 à 100 m² STANDING
OUVERT 24 H SUR 24
Location courte ou longue durée. Tous services : Tél., télécopie, télex, restaurant, parkings, secrétariat, tél. personnalisé
ACTE 43-80-90-10.

ÉTOILE
très grand standing
BUREAUX MEUBLÉS
toutes durées, tous services
Téléphone : (1) 47-27-15-59.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL - RC - RM
Constitution de Sociétés
Démarches et tous services
Permanences téléphoniques
43-55-17-50.

Votre adresse commerciale ou
SIÈGE SOCIAL
bureaux, secrétariat, télex
CONSTITUTION STÉS
Prix compétitifs. Délais rapides
ASPAC 42-93-60-50 +

SIÈGE SOCIAL
Secrétariat + bureaux neufs
Démarches R.C. et R.M.
SODEC SERVICES
Champs-Élysées : 47-23-55-47
Nation : 43-41-81-81.

VOTRE SIÈGE SOCIAL A L'ÉTOILE
16e CHAMPS-ÉLYSÉES ou AVENUE VICTOR-HUGO
Loc. burx, secrét., tél., télex
Domiciliation : 170 à 390 F/M
CIDES, 47-20-41-08.

DOMICIL. CCIALE 8e
TÉLEX/PERMAN. TÉLÉPH.
Travaux secrétariat, bureau heure, 1/2 journée et journée
AGECO 42-94-95-28
(STATIONNEMENT AISÉ).

locaux commerciaux

Ventes

SURESNES
bd Henri-Sellier
Pour tous commerces ou bureaux
Murs libres. Bout. 100 m²
Grande vitrine
Téléphone : 42-25-12-03.

Locations

Loue locaux commerciaux, 30 m vitrines sur RN113, sortie Nîmes (30)
Téléphone : 66-84-08-45, H.B.

IMMOBILIER PARTICULIERS

Le Monde

« SPÉCIAL PARTICULIER »

FORFAIT 5 LIGNES

2 mercredis de suite 593 F TTC

Ligne supplémentaire : 59,30 F TTC

Particuliers : vous cherchez à vendre, à acheter ou louer un bien immobilier.
Le Monde propose d'insérer votre annonce pendant 2 mercredis de suite, journaux datés jeudi.

Remplissez cette grille et renvoyez-la, accompagnée de votre règlement : chèque ou CCP libellé à l'ordre du *Monde* Publicité, 5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS, avant le lundi 16 heures précédant la première parution.

La ligne se compose de 28 lettres minuscules, signes de ponctuation ou espaces.
En utilisant des caractères de 2 lignes de hauteur, la ligne se compose de 18 lettres, signes de ponctuation ou espaces.

POUR TOUTE INFORMATION
Téléphoner à notre service 45-55-91-82, postes 4126, 4141 ou 4137.

Sports

RUGBY : le championnat et le RCF

Ovale en capitale

Toulouse ayant été battu à Béziers (15-12), il n'y a plus de club invaincu dans le championnat de France (groupe A) de rugby. Le leader de la poule 1 est désormais Brive qui a dominé Grenoble (33-20). Dans la poule 2, le Racing Club de France, qui a fait match nul avec Biarritz (6-6) sous des trombes d'eau, garde la tête. Belle renaissance pour l'ovale de la capitale.

C'était le Racing du samedi soir. Mais sans la fièvre. Et sans Jean-Baptiste Lafond. Puni, le surdoué de l'équipe parisienne. Condamné au banc de touche l'espace de quatre-vingts minutes en raison d'une escapade avec les universitaires d'Oxford, en compagnie de son camarade Yvon Rousset.

Naguère un entraîneur parisien y aurait sans doute regardé à deux fois avant de se priver d'un animateur de la trempe de ce Jean-Baptiste. Désormais, le rugby «made in» Paris a les reins suffisamment solides pour se passer d'un ténor face au Biarritz de Blanco, Haget, Condom et Ondarts.

L'équipe du Racing s'est d'ailleurs taillé la part du lion de début de saison en noyant ses adversaires sous un flot de vingt-huit essais. Elle fait mieux que le Stade toulousain (22), dont l'attaque crépite pourtant autour des internationaux Codorniou, Charvet, et Bonneval.

Cest une véritable gageure que de bâtir, dans la capitale une formation haut de gamme. Le rugby, est, par tradition, le cri des villages et des sous-préfectures.

Le Racing s'efforce de concentrer ses joueurs de rugby au cœur du triangle formé au nord par le stade Yves-du-Manoir de Colombes, à l'ouest par les proprettes installations de la Croix-Catelan, au cœur du bois de Boulogne, et au sud par le siège de la rue Eblé : *« Cela permet aux équipiers de se voir souvent,* note Robert Paparemborde, *et cela crée l'ambiance. »*

Précaution indispensable pour une équipe renaissante qui a forgé sa nouvelle réputation en acclimatant de très provinciales vedettes comme Jean-Pierre Rives, Gerald Martinez, Claude Atcher, Laurent Cabannes, Pouyau et Robert Paparemborde qui est devenu entraîneur. Ce solide recrutement «à l'extérieur» paraissait indispensable pour recréer l'événement rugby à Paris et jeter rapidement les bases d'une équipe susceptible de rejouer les premiers rôles.

Pourtant, Robert Paparemborde peut aussi montrer avec un brin de fierté de véritables hommes d'Ile-de-France sous le maillot parisien. Le deuxième ligne Serrière, géant barbu de 2 mètres, a déjà goûté à l'équipe de France. Le troisième ligne Alric, dix-huit ans, a été trouvé à Montreuil. Et, surtout, le demi d'ouverture Mesnel a «éclaté» dans le deuxième test de Nantes contre les All Blacks pour sa première sélection.

«Nous ne faisons appel aux éléments du Sud-Ouest que si nous ne trouvons pas sur place les gars dont nous avons besoin, dit « Patou » le Béarnais, *et je dois dire que cette politique régionale semble bien perçue par les clubs d'Ile-de-France. On m'appelle de Paris et des environs pour me signaler un joueur. »*

Il est vrai que le très distingué Racing Club de France a consenti de sérieux efforts pour se rapprocher de ses voisins et essayer de casser ce que l'ex-Palois appelle *« l'image d'un club bourgeois »*.

Avec des bérets basques

Le rugby attractif, animé et inspiré dont la maison de la rue Eblé a su faire son orgueil n'est pas le moindre de ses charmes. Il colle parfaitement à la peau de cette formation *« très étudiante d'esprit »*, selon la formule de Laurent Cabannes, sa nouvelle équipe et son nouveau métier dans une société d'informatique. *« Tout ce que nous recherchons,* conclut Robert Paparemborde, *c'est que les joueurs n'aient aucun souci en dehors du rugby. »* Avec le réseau d'influence d'un club riche en managers de haut vol, le soutien financier de la Fondation olympique et la volonté désormais clairement affichée de devenir une vitrine du championnat, le Racing s'est doté de moyens de ranimer un rugby de grande ville. Sans négliger les clins d'œil complices : en hommage aux grands attaquants basques, le 11 janvier prochain, à Bayonne, les lignes arrières parisiennes joueront en béret.

MICHEL DESFONTAINES.

HOCKEY SUR GLACE : les patinoires sous influence

Le Mont-Blanc au sommet

En battant les Français Volants (6-1), le 21 novembre, au Palais omnisports de Bercy, à Paris, l'équipe du Mont-Blanc a encore accentué son avance au classement du championnat de France de hockey sur glace. Résultat de la fusion au printemps dernier de deux équipes de Haute-Savoie, le nouveau club du Mont-Blanc domine avec insolence ses rivaux. Après seize journées de matches, il devance déjà de 11 points le club parisien, deuxième au championnat et de 14 points Villards-de-Lans.

Choc au sommet entre les deux leaders. Collision violente entre les joueurs. Le bruit mat des hockeyeurs projetés contre les murs transparents de la patinoire résonne dans le palais de Bercy. Les trop nombreux sièges vides facilitent la propagation des sons.

Les corps matelassés, les harnachements colorés, les casques grillagés, la voltige des crosses, tout cet attirail du sport spectacle n'a pas réussi à attirer, vendredi, la foule parisienne. Quelque cinq mille spectateurs sont venus encourager les jeunes, soit moitié moins que l'an dernier pour une rencontre de même niveau. Malgré ses efforts, Thierry Lacarrière, le président des Français Volants éprouve des difficultés à faire du hockey un sport national.

Les résultats du club, en dents de scie depuis le début de la saison, ne favorisent pas non plus l'adhésion du public. Malgré des investissements importants afin d'acquérir des joueurs de haut niveau, le club ne brille pas sur les patinoires françaises.

« Nous devons attaquer très fort d'entrée pour donner tout de suite beaucoup d'intensité à la partie » avait prévenu l'entraîneur Gaétan Clavet. Ses directives ont été respectées au début du premier tiers temps. Comme il l'avait fait mardi 18 novembre lors de la rencontre avec Rouen, le Canadien Larry Skinner réussit quelques descentes rapides vers les buts adverses. Mais des tirs mal contrôlés n'ont pas permis aux Français Volants de profiter de leur légère domination.

A la suite d'un mauvais dégagement près des buts parisiens, le capitaine de l'équipe adverse, André Peloffy, a même ouvert le score. Dépités, les Parisiens ripostaient rapidement, et, pour faire bonne mesure, ils offraient le palet à leur capitaine Christophe Ville, vingt-trois ans, ancien international de Saint-Gervais. Le premier tiers temps se terminait sur un score nul mais les supporters des Bleus croyaient encore aux chances de l'équipe parisienne.

Budget important

Et pourtant, même en multipliant les actions, les Français volants en parvenaient pas à marquer de nouveaux points. Trois buts dès le début de la deuxième période puis enfin deux tirs successifs réussis de Pierre Pousse ont permis aux Savoyards d'asseoir largement leur victoire.

En réunissant leurs moyens financiers pour créer une équipe commune, les villes de Saint-Gervais et de Mégève espéraient, au mois d'avril, obtenir de bons résultats en championnat. Succédant à une équipe classée première (Saint-Gervais) et une autre classée quatrième (Mégève) le Mont-Blanc pouvait avoir de hautes ambitions. Grâce à un budget important, proche de celui des Français volants, le nouveau club savoyard a pu conserver des joueurs de qualité et en attirer de nouveaux. Il a su, en même temps, maintenir un esprit d'équipe, ce qui paraissait *a priori* plus difficile sur les rivalités de clocher sont vives entre les deux cités seulement éloignées d'une dizaine de kilomètres.

Dans le monde du hockey sur glace où les joueurs venus d'outre-Atlantique circulent très vite, le club savoyard semble avoir sélectionné ses recrues ave plus de perspicacité que d'autres. Les prestations du Candien André Côté, que ce soit à Briançon lors du match du mardi 18 novembre ou à Bercy ce vendredi, prouvent que les choix tactiques de Louis Chabot, l'entraîneur, sont payants.

Même s'il reste encore vingt journées de matches avant la fin du championnat, son issue semble maintenant connue. La victoire du Mont-Blanc, encore une fois trop éclatante, risque de nuire, à la suite de la compétition. Cette trop lourde domination n'est pas faite pour attirer plus de spectateurs sur le bord des patinoires.

SERGE BOLLOCH.

BOXE : Mike Tyson champion du monde des lourds

Docteur K.O.



AP

A vingt ans, Mike Tyson est devenu samedi 22 novembre à Las Vegas le plus jeune champion du monde des lourds de toute l'histoire de la boxe. Dès la deuxième reprise d'un match prévu en douze, il a foudroyé le Canadien Trevor Berbick, tenant du titre, d'un uppercut du droit doublé d'un crochet du gauche à la pointe du menton. Point final à un déluge de coups. Point de départ d'une carrière qui s'annonce radieuse.

Passé professionnel en mars 1985, le jeune New-Yorkais a déjà remporté vingt-huit combats dont vingt-six avant la limite. Puissance, vivacité, technique : Tyson possède toutes les qualités pour devenir un champion aussi considérable que Floyd Patterson. Celui-ci avait dix-huit mois de plus que Tyson lorsqu'il devint champion du monde en 1956 mais son règne fut sans partage alors que le nouveau champion WBC doit pour l'instant «cohabiter» avec Tim Witherspoon, tenant du titre WBA, et Michael Spinks, champion IBF. Mais ce jeune prodige, déjà surnommé «Docteur K.O.», pourrait bientôt être le bénéficiaire de la volonté actuelle des instances de la boxe d'unifier à nouveau le titre.

FOOTBALL : Hooligans à l'italienne

Incidents à Florence

La violence s'installe dans le Calcio. Dimanche 23 novembre, à Florence, peu avant le coup d'envoi du match Fiorentina-AS Roma, un jeune supporter romain a été grièvement blessé d'un coup de couteau dans le dos. Plusieurs autres spectateurs et trois policiers ont aussi été blessés au cours des échauffourées qui ont éclaté dans les gradins. D'autres incidents ont été signalés après la rencontre des supporters des deux équipes dans les rues de la cité toscane. De tels débordements n'étant plus exceptionnels dans le championnat italien, la police avait pourtant mis en place un impressionnant dispositif de sécurité tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du stade.

TENNIS : le classement français

Henri Leconte et Nathalie Herreman numéros un

Evénement dans l'histoire du tennis français : Henri Leconte a été désigné, samedi 22 novembre à Paris, numéro un national par la Fédération française, devant Yannick Noah qui occupait la place de leader depuis 1979...

Ce choix subjectif de la commission fédérale de classement correspond logiquement aux résultats enregistrés depuis presque douze mois. Leconte, demi-finaliste à Roland-Garros et à Wimbledon, quart de finaliste à New-York (Flusing-Meadow), vainqueur à Genève (Suisse) et à Hambourg (RFA), et numéro six actuellement à l'ATP, s'est montré, en effet, le meilleur joueur français sur le front mondial. Il a délogé Noah, qui, lui, en 1986, a atteint seulement les huitièmes de finale à Paris et à New-York, et remporté les tournois de Forest-Hills (Etats-Unis) et plus récemment de Londres, à Wembley, exploit qui lui permet d'occuper actuellement la cinquième place de l'ATP. Le numéro un et le numéro deux français disputeront le Masters du 3 au 8 décembre à New-York.

En simple dames, c'est finalement Nathalie Herreman, championne de France en titre, qui a été désignée numéro un en 1986. Même si la meilleure performance française de l'année a été réalisée par Isabelle Demongeot, qui a atteint les huitièmes de finale à Wimbledon.

Route du rhum : la victoire de Philippe Poupon

Entouré d'une flottille d'une cinquantaine de bateaux accompagnateurs, aveuglé par la lumière des projecteurs de la télévision, Philippe Poupon, sur son trimaran à foils *Fleury-Michon VIII*, a franchi en vainqueur la ligne d'arrivée de la troisième Route du rhum, dimanche 23 novembre à Pointe-à-Pitre, une minute avant minuit (lundi à 4 h59).

Malgré les quatre grosses dépressions de la première semaine de course qui ont entraîné la disparition en mer de Loïc Caradec et l'abandon de plus de la moitié des 33 solitaires qui avaient pris le départ de Saint-Malo dimanche 9 novembre, Philippe Poupon a parcouru les 3 592 milles – distance loxodromique – en 14 jours, 15 heures et 58 minutes, soit à la moyenne de 10 nœuds.

Deux ans après avoir franchi en premier la ligne d'arrivée de la Transat anglaise en solitaire, Philippe Poupon succède au palmarès de la Route du rhum à Mike Birch (1978) et à Marc Pajot (1982), dont il améliore le record (18 jours et 1 heure, soit 8,5 nœuds de moyenne) de plus de trois jours. Lundi matin, ses deux poursuivants immédiats, Bruno Peyron (*Ericsson*) et Mike Birch (*Tag-Heuer*) étaient encore à près de 500 milles de l'arrivée.

Un professionnel des océans

(Suite de la première page.)

Curieusement, c'est peut-être le 6 septembre 1985, lorsque son catamaran s'est disloqué sous ses pieds, que Philippe Poupon a eu le plus de chance et a pu préparer son futur triomphe dans la Route du rhum. *« Le bateau avait déjà couvert de 30 000 à 40000 milles et avait beaucoup souffert »*, explique Luc, son frère aîné et fidèle coéquipier. *Depuis le début de la Course de l'Europe, la poutre avant avait cédé deux fois. On savait qu'il ne supporterait pas une nouvelle course au près. Avec l'argent de l'assurance, Fleury-Michon a pu investir dans la construction d'un nouveau multicoque. »*

Cette Course de l'Europe avait vu la révélation du petit trimaran à foils *Apricot* (18,28 mètres), conçu par l'architecte britannique Nigel Irens. La Route du rhum, point d'orgue de la saison 1986, se prêtait à merveille à une nouvelle expérience avec un trimaran beaucoup plus sécurisant qu'un catamaran pour un solitaire. *« Jusqu'à présent, on avait fait des catamarans très légers, mais jamais de trimarans au poids minimum,* explique Philippe Poupon. *Grâce à une construction particulièrement soignée, Nigel Irens m'a fait un trimaran moitié moins lourd (8,5 tonnes tout équipé) que mon ancien catamaran, pour une longueur réduite seulement de 3 mètres. »*

Stakhanoviste des océans, il n'a pas attendu sans rien faire le classement de son trimaran en août 1986. Depuis le début de l'année, il a déjà passé plus de cent jours pour préparer ou disputer, toujours sous les couleurs de Fleury-Michon, le nouveau championnat des formules 40 sur un petit catamaran dessiné par Nigel Irens et pour participer à la course en soliDire du *Figaro* sur un half-tonner.

Une diversification d'activité qui implique une organisation très professionnelle. Pour mener à bon port tous ses projets, Philippe Poupon, devenu conseiller technique du département prototype des Chantiers Jeanneau, qui construisent tous ses bateaux, a créé sa propre société, Ocean Wave qui emploie sept équipiers affectés à la mise au point et à l'entretien du formule 40 ou du trimaran. Nigel Irens a lui-même quitté Bristol depuis huit mois et s'est installé aux Herbiers, à proximité des chantiers, pour travailler et veiller à ses réalisations.

« Avec cette organisation, mon expérience et ce matériel, je n'aurais aucune excuse si je ne gagnais pas », reconnaît Philippe Poupon, qui disposait au départ avec son trimaran de l'un des deux grands multicoques construits en 1986 avec l'autre trimaran, *Poulain*, d'Olivier de Kersauson pour un tour du monde en solitaire. Comme Eric Tabarly, Loïc Caradec, Dominique Marsaudon, Daniel Gilard, il bénéficiait de surcroît des services du petit ordinateur de bord Macsea (*le Monde* du 2 septembre) et du routage depuis Bayonne de Jean-Yves Bernot, patron d'Informatique et mer.

Course de fond menée cette fois comme un sprint, la Route du rhum exigeait en effet une minutie extrême dans sa préparation. *« Un bateau mal préparé n'avait aucune chance de rallier Pointe-à-Pitre en bonne position, compte tenu des conditions très éprouvantes de la première semaine,* estime Luc Poupon... *Ces conditions ont encore accentué les écarts entre les meilleurs navigateurs disposant de bateaux parfaitement au point et les autres. »*

La grande frayeur

Non seulement Philippe Poupon a imposé son rythme à cette course du Rhum, mais il a encore réussi une course tactique presque parfaite. Alors que les avaries se multipliaient pour la majorité des concurrents, le futur vainqueur est sorti en tête du golfe de Gascogne en ayant seulement cassé une basse bastaque et usé sa drisse de grand-voile. Après avoir bien exploité son trimaran au près jusqu'aux Açores, il a surpris ses adversaires en augmentant cet avantage lors des allures portantes malgré la présence à ses trousses des deux grands catamarans de Bruno Peyron et de Mike Birch, poussés par les alizés.

Après avoir porté son avance à plus de 250 milles sur ses rivaux sur une route plus au nord, Philippe Poupon a ensuite décidé de descendre au sud pour les contrôler et profiter des mêmes alizés. C'est au cours de cette option tactique qu'il s'est fait sa plus belle frayeur en navigant sous spi et grand-voile haute par 25 nœuds de vent arrière. *« Il m'était impossible de quitter la barre,* expliquait-il. *Après de longues heures j'ai quand même mis le pilote automatique pour descendre me reposer quelques instants. A peine arrivé dans la cabine, le bateau est parti à fond à l'abattée, a empanné et s'est retrouvé avec le spi contre lui en marche arrière. J'ai déchiré le spi mais, par chance, je n'ai rien cassé d'autre alors que le trimaran commençait à enfourner par l'arrière. »*

Ce devait être le dernier incident de cette marche triomphale sur la Route du rhum au cours de laquelle *Fleury-Michon VIII* a réussi à parcourir 480 milles en vingt-huit heures (17,4 nœuds de moyenne !). Une performance en solitaire à peine inférieure au record de distance en vingt-quatre heures établi en équipage par Mike Birch avec 518 milles (21,58 nœuds) qui marque la réhabilitation des trimarans après une longue période de domination des catamarans vainqueurs de toutes les grandes courses transocéaniques depuis 1982, à l'exception de la Transat anglaise en solitaire de 1984.

GÉRARD ALBOUY.

LES RÉSULTATS

Football

CHAMPIONNAT DE FRANCE
(Dix-huitième journée)

Première division

*Lens b. Marseille	3-0
Brest b. *Bordeaux	2-1
*Nancy b. Toulouse	2-0
Monaco b. Paris-SG	1-0
*Sochaux et Auxerre	2-2
*Nice b. RC Paris	1-0
*Nantes b. Metz	1-0
*Le Havre b. Laval	2-1
*Toulon b. Lille	1-0
*Rennes et Saint-Etienne	0-0

● *Classement.* – 1. Bordeaux et Marseille, 25 pts ; 3. Monaco, 22 ; 4. Toulouse et Nice 21.

Hockey sur glace

CHAMPIONNAT DE FRANCE
(Seizième journée)

*Grenoble et Amiens	8-8
*Rouen b. Gap	7-5
Viry-Essonne et *Villards-de-Lans	5-5
*Briançon b. Chamonix	5-3
Mont-Blanc b. *Français Volants	6-1

● *Classement.* – 1. Mont-Blanc, 32 pts ; 2. Français Volants, 21 ; 3. Villards-de-Lans, 18.

Judo

COUPE D'EUROPE DES CLUBS CHAMPIONS
(A Wolverhampton)

En finale de la Coupe d'Europe des clubs champions, le 22 novembre, l'US Orléans a pris l'avantage sur les Britanniques de Wolverhampton avec deux victoires (Delvingt et Geymon) une défaite (Del Colombo) et quatre nuls (Mery, Alexandre, Canu, Fournier).

Tennis

MASTERS FÉMININ
(A New-York)

Pour la quatrième fois consécutive, l'Américaine Martina Navratilova, âgée de trente ans, a remporté le Masters féminin doté d'un million de dollars. La première mondiale a battu en trois manches (7-6, 6-3, 6-2) sa jeune dauphine, l'Allemande de l'Ouest Steffi Graf, âgée de dix-sept ans.

TOURNOI DE JOHANNESBURG

Finale. – Mansdorf (Isr.) b. Anger (E-U), 6-3, 3-6, 6-2, 7-5.

TOURNOI DE HOUSTON

Finale. – Zivojinovic (You.) b. Davis (E-U), 6-1, 4-6, 6-3.

TOURNOI DE KYOTO

Finale. – Isabelle Crudo (Fra.) b. Angar Kusuma (Ind.), 7-5, 7-6.

Triathlon

LES CIMES DE SAINT-DENIS-DE-LA-RÉUNION

Le Belge Karel Blondeel, spécialiste des triathlons de catégorie « A », s'est imposé, le 23 novembre, dans une épreuve de catégorie « C » particulièrement dure à la Réunion (3 km de natation, 120 km de vélo, 28 km de course à pied), dans le temps de 6 h 44 mn 7 s. Il a devancé de 2 mn 26 s le meilleur Français, Yves Cordier.

Rugby

CHAMPIONNAT DE FRANCE
(Huitièmes de finale)

GROUPE A

Groupe 1

*Béziers b. Toulouse	15-12
*Aurillac b. Narbonne	12- 6
*Graulhet b. Romans	20- 6
*Montferrand b. Nice	12- 6
Brive b. *Grenoble	33-20

● *Classement.* – 1. Brive, 22 pts ; 2. Toulouse et Montferrand, 21.

Poule 2

*Racing et Biarritz	6- 6
*Lourdes b. Agen	12- 6
Toulon b. Nîmes	13- 0
*Bayonne b. Perpignan	10- 6
*Valence b. Pau	16- 9

● *Classement.* – 1. RCF, 21 pts ; 2. Toulon, 20 ; 3. Agen, 19.

Sambo

CHAMPIONNATS DU MONDE
à Lons (P.A.)

Les championnats du monde de Sambo qui ont eu lieu les 22 et 23 novembre ont été dominés chez les hommes par les Soviétiques (six titres sur dix), le Français Duru remportant la catégorie des 82 kilos, et chez les dames, par les Françaises (huit titres sur neuf), avec Sylvie Lambert, Françoise Armengaud, Isabelle Vautier, Isabelle Delclos, Jocelyne Sagon, Marie-Pierre Arthur, Patricia Rossignol et Martine Henri.

Ski alpin

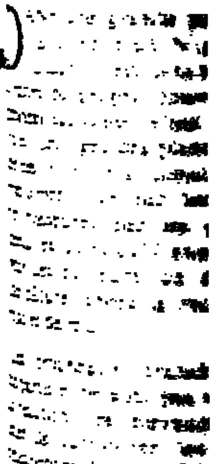
WOLD SERIES
Slalom dames de Sestrières

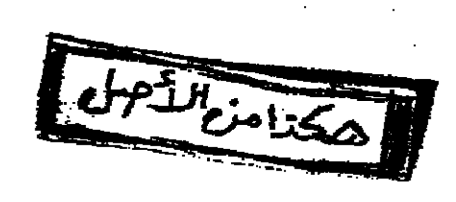
La Suissesse, Brigitte Gadient a remporté, le samedi 22 novembre, à Sestrières (Italie), le slalom féminin des Wold Séries. L'équipe suisse a confirmé sa supériorité dans une épreuve marquée par l'absence des meilleures autrichiennes et américaines. La seule Française à se classer dans les dix premières a été l'ex-Polonaise, Malgorzata Tlalka-Mogore. Pour son retour à la compétition Christelle Guignard a pris la dix-septième place.

Voile

COUPE DE L'AMÉRICA

Dans les séries des défenders australiens de la Coupe de l'América, le syndicat d'Alan Bond a annoncé qu'il allait retirer de la compétition son deuxième bâteau Australia III. *Le vainqueur des championnats du monde des 12 mètres JI en février n'avait pas brillé dans les deux premiers Round Robin.*





Le Monde

ECONOMIE

SAINT-GOBAIN PRIVATISÉ

A la recherche de son identité

NI trop tôt ni trop tard, la privatisation arrive à point nommé pour Saint-Gobain. Il y a bien longtemps que le quatrième groupe industriel français n'avait prévu pareil bénéfice : 1,3 milliard de francs en 1986. Hier encore alourdie par des diversifications hasardeuses et des opérations de restructuration, la compagnie ne dégageait que 400 à 500 millions



M. Jean-Louis Beffa, président-directeur général, et M. Jacques-Henri David, directeur général.

de francs de profits. Aujourd'hui, elle bénéficie à plein de la rationalisation menée ces dernières années.

Qu'en sera-t-il demain lorsque les effets «mécaniques» de cette restructuration seront passés et que Saint-Gobain se retrouvera face à la croissance molle de ses grands marchés : l'automobile et le bâtiment, principaux consommateurs de ses mètres carrés de vitrages ou de ses kilomètres de canalisations ?

Son secteur principal d'activité – près d'un tiers de son chiffre d'affaires, – la branche entreprise (travaux publics), ne compte que pour 7 % dans ses capacités d'autofinancement. En revanche, celles-ci sont issues pour les deux tiers des métiers verriers (vitrage, isolation, conditionnement), dont les perspectives de croissance en volume sont faibles. Les taux prometteurs se cantonnent, eux, à quelques secteurs du groupe qui pèsent encore peu dans son chiffre d'affaires, comme les réfractaires ou les fibres de renforcement.

A moyen terme, l'entreprise se retrouve devant son éternel problème : trouver un pôle de développement «salvateur» qui la fasse échapper partiellement à la pesanteur de ses métiers d'origine, stables, mais sans grande fantaisie ni croissance.

Dossier établi par Bruno Dethomas, Josée Doyère, Eric Fottorino, Christine Mital et François Renard.

Cette entreprise tricentenaire, née sous Colbert, vit encore aujourd'hui, à près de 40 % de son chiffre d'affaires, sur sa «base» historique (vitrage, fibres d'isolation et de renforcement, conditionnement). Et pourtant, il n'y a guère, dans le paysage industriel français, d'entreprises aussi protéiformes que Saint-Gobain, mariant les canalisations en fonte, les plaques en amiante-ciment, les sachets en papier kraft ou les tranchées en Arabie saoudite. Au point que la compagnie a quelque mal à faire percevoir son identité, tout spécialement auprès du grand public, auquel elle cherche à se vendre.

Neuf branches

Le paradoxe, c'est qu'avec toutes ses branches – on en compte neuf – Sain-Gobain n'ait pas encore réussi à trouver la perle qui lui offrirait des perspectives dynamiques de croissance. Quant aux secteurs prometteurs qui se sont présentés – informatique, services urbains, – Saint-Gobain n'a pu y faire, contre son gré, que des allers et retours rapides. Parfois coûteux, lorsque l'Etat, devenu son actionnaire avec la nationalisation de 1982, l'a obligé à sortir de l'informatique. Parfois fort rémunérateurs, quand son entrée dans le capital de la Générale des eaux s'est transformée, devant l'opposition des pouvoirs publics, d'une tentative de prise de contrôle en un placement financier pourvoyeur de dividendes et, aujourd'hui, de plus-values grâce à la cession partielle de cette participation.

A croire que la fatalité s'acharne sur Saint-Gobain pour l'empêcher de trouver sa voie. La privatisation lui en offrira-t-elle l'occasion et les moyens ? Certes, l'entreprise a des atouts. C'est d'abord son internationalisation qui lui permet de compenser le marasme d'un pays par le dynamisme d'un autre. Pendant longtemps, l'étranger a ainsi fourni au groupe des bénéfices que son pays natal n'était plus capable de dégager.

Aujourd'hui, la France ne représente que 37 % du chiffre d'affaires, les Etats-Unis 15 %, la RFA 13 %. Les exportations depuis la France atteignent, elles, 14 %. Et il suffit de quelques pays pour « faire » une bonne partie du bénéfice du groupe. C'est ainsi le cas avec le Brésil, qui représentait, à lui seul, le tiers des profits en 1985.

Il s'agit ensuite des positions dominantes – quand ce n'est pas quasi monopolistiques – que Saint-Gobain occupe dans certains secteurs. En trois siècles, on a le temps de conforter ses positions ! Le groupe se retrouve ainsi numéro deux mondial du verre plat derrière l'anglais Pilkington, avec 14 % du marché mondial. En Europe, Saint-Gobain est, en revanche, numéro un avec 35 % du marché.

Pour le seul vitrage destiné à l'automobile, le français est leader européen avec 50 % du marché. Il faut dire que le secteur verrier est fort concentré : les trois premiers, Pilkington, Saint-Gobain et PPG, trustent ainsi 76 % du marché européen.

Performance

Enfin, Saint-Gobain a amélioré de façon très sensible sa situation financière. Le bilan, fortement détérioré depuis 1981, n'était pas très beau à voir à la fin de 1985, avec 14,75 milliards de francs de dettes à long et à moyen terme, contre 13,3 milliards de fonds propres. Fin 1986, Saint-Gobain retrouve des éléments plus présentables : 16,5 milliards de fonds propres et 12,3 milliards d'endettement. Le groupe a en effet procédé à différentes opérations : émissions de certificats d'investissement (titres assimilables à des actions sans droit de vote), cession partielle de sa participation dans la Générale des eaux.

Surtout, l'année 1986 lui a permis de dégager un autofinancement de 5,4 milliards de francs, supérieur de 1 milliard à ses investissements. Une performance rarement vue dans l'industrie française. Le groupe le doit à ses efforts de restructuration, qui ont enfin fait sortir du rouge, cette année, ses activités en France.

Saint-Gobain bénéficie désormais d'une marge de manœuvre financière pour de possibles acquisitions. M. Jean-Louis Beffa, son PDG, songe en particulier au continent américain, où le chiffre d'affaires du groupe ne lui paraît pas suffisant. Son développement pourrait s'y faire, à partir de la filiale Certain Teed, dans le domaine des matériaux avancés. Un secteur qui peut offrir à Saint-Gobain, à condition de choisir les « bons » matériaux, l'activité porteuse qui lui fait défaut pour tirer la croissance du groupe.

CLAIRE BLANDIN.

LES CONCURRENTS
(chiffres 1985)

	SAINT-GOBAIN (France)	PILKINGTON (G.-B.) verre plat	PPG (E.-U.) verre plat	OWENS ILLINOIS (E.-U.) bouteilles	OWENS CORNING (E.-U.) fibres isolantes
Chiffre d'affaires (en milliards de francs)	67,88	14,53	32,85	27,77	24,98
Résultat brut d'exploitation (en milliards de francs)	8,53	2,08	5,46	3,51	2,49
Frais financiers nets (en milliards de francs)	2,07	0,16	0,39	0,36	0,28
Résultat avant impôt (en milliards de francs)	2,43	0,87	3,96	1,79	1,26
Bénéfice net, part du groupe (en milliards de francs)	0,75	0,35	2,28	1,18	0,81
Effectifs	149 000	44 700	37 500	44 000	30 000

(Source : Charge Cholet-Dupont.)

La marge brute de Saint-Gobain est assez proche de celle de ses concurrents (entre 10 % et 14 % du chiffre d'affaires), exception faite de PPG (16,6 %), qui bénéficie d'une forte position sur le marché nord-américain.

Mais Saint-Gobain est handicapé par de lourdes charges de restructuration et des frais financiers, reflet de son endettement, qui atteignent 3 % de son chiffre d'affaires, contre 1 % en moyenne chez ses concurrents.

SÉCHERESSE AU NIGER

Quand les troupeaux ne reviennent pas

par GEORGES FRÉLASTRE (*)

DANS une grande partie de la zone Sud-Niger, la situation est inhabituelle. De vastes pâturages, couverts de graminées sauvages, n'ont pas été broutés. Les tiges des plantes déjà récoltées n'ont été consommées partiellement que par les seules bêtes possédées par les paysans sédentaires, alors qu'il existait, en faveur des pasteurs, un droit de vaine pâture, après la récolte de sorgho et de mil.

Les troupeaux transhumants sont partis et ne sont pas revenus. La réaction des éleveurs, pour tenter de surmonter les graves conséquences de la terrible sécheresse 1984-1985, met en cause l'avenir de l'élevage au Niger.

Une sécheresse s'était déjà produite en 1972-1973, faisant suite aux très faibles précipitations de 1968-1969. L'ampleur du phénomène avait paru surprendre les éleveurs qui, dans la plupart des cas, n'avaient pas cherché à fuir vers des contrées plus clémentes parce que plus arrosées. A cette époque, le troupeau nigérien était évalué à 4 millions de têtes, et il est plausible que cette calamité ait alors causé la perte de 45 % des bovins (1).

Grâce aux efforts de l'Etat, avec son projet national de reconstitution, et des éleveurs eux-mêmes, on estimait, en 1983, que le cheptel avait été reconstitué à 115 % pour les chameaux, 123 % pour les moutons, 116 % pour les caprins, mais seulement à 79 % pour les bovins. Cette catastrophe de 1972-1973 avait, toutefois, marqué les esprits et inculqué l'idée qu'il était prudent de se tenir prêts à émigrer si de pareils événements se reproduisaient.

En 1984, la nouvelle sécheresse fut plus dramatique encore, en ce sens qu'aucune région ne fut épargnée, alors que, précédemment, des enclaves avaient bénéficié de quelques précipitations et que des distributions de graines de coton avaient été organisées dans certaines zones sinistrées. Il s'est produit un véritable écroulement des effectifs. Avec prudence, on peut estimer que le manque de pluie a réduit le nombre des bovins de 50 % (par rapport à 1983), des petits ruminants, de 30 à 35 %, et des chameaux, de 20 à 25 %.

Mais, contrairement à ce qui s'est passé en 1973-1974, peu d'animaux sont morts au Niger. Les éleveurs ont agi différemment pour éviter que les animaux privés d'eau ne périssent. Pour minimiser leurs pertes, les pasteurs ont procédé à des abattages précoces (ce qui a été une des causes du vieillissement des troupeaux), ont boucané la viande, se sont résolus à vendre, notamment des jeunes veaux de plus d'un an, donc ayant pourtant acquis déjà une meilleure résistance, enfin et surtout ont réalisé une transhumance vers les pays côtiers, en direction du Sud.

An nord des pays côtiers, on voit apparaître une activité d'élevage jusqu'ici absente ou peu implantée. En Côte-d'Ivoire septentrionale, les bovins sont passés, de 1974 à 1984, de 330000 à 690000, amenés principalement par les Peuls du Burkina-Faso. Dans cette région, les ethnies autochtones sont nettement différentes de celles des migrants, et les incidents sont nombreux, mais certains pasteurs parviennent à s'installer, en dépit de cette opposition.

Les éleveurs ont pris les chemins du sud pour sauver leurs animaux privés d'eau.

Une chaîne de marchés

Les choses se passent plus aisément dans le Nord-Bénin, le Nord-Cameroun, en raison de la présence de nombreuses communautés peuls. Au Nord-Nigéria, les arrivants sont rarement considérés comme des étrangers. A côté des Haoussas sédentaires, il existe sur place des Peuls, descendants du lointain empire Sokoto. D'ailleurs, de nombreux Bororos du Niger avaient déjà des correspondants au Nigéria.

Le long des routes reliant les deux pays existait précédemment toute une chaîne de marchés, sur lesquels se négociait le bétail du Niger. De 12000 à 15000 tonnes de bêtes sur pied étaient absorbées par le Nigéria, dont le naïra, monnaie à forte dépréciation, permettait également des spéculations. Pour sa part, le gouvernement de la République centrafricaine mène une politique pour favoriser l'implantation de troupeaux sur son territoire, par le biais, semble-t-il, de facilités fiscales accordées aux transhumances.

Il n'est pas possible d'affirmer que les nouveaux arrivants sont partout bien accueillis. Dans certains cas, la présence des migrants est seulement tolérée, moyennant le paiement d'une somme forfaitaire, s'ajoutant éventuellement à la tarification de chaque service rendu. Mais au total, un phénomène étrange se produit. L'élevage se développe en zone soudano-guinéenne sub-humide.

(Lire la suite page 34.)

(*) Professeur à la Faculté des sciences économiques de Clermont-Ferrand.

(1) Les statistiques sur l'effectif bovin sont fondées sur les campagnes de vaccination annuelles contre les deux grandes épizooties : peste bovine et péripneumonie. Certains spécialistes estiment toutefois que 10 % environ des bêtes peuvent échapper à ce recensement.

ANNUAIRE STATISTIQUE DE LA FRANCE 1986

LA BASE DE TOUTE DOCUMENTATION ÉCONOMIQUE, DÉMOGRAPHIQUE ET SOCIALE

L'Annuaire rassemble un nombre inédit d'informations chiffrées et commentées. C'est un guide unique pour une recherche précise de l'information : Données d'enquête • Références documentaires • Liste d'organismes • Séries longues • Définitions • Comparaisons internationales • Précisions méthologiques • Commentaires.

insee Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques

BON DE COMMANDE à retourner au CNGP – INSEE BP 2718 80027 AMIENS CEDEX

Veuillez m'adresser ______ exemplaire(s) de l'Annuaire Statistique de la France 1986 (900 pages, 460 F)

Nom ou raison sociale ______

Activité ______

Adresse ______

______ Téléphone ______

Ci joint, la somme de ______ F

Le Monde

Saint-Gobain privatisé

« Nous voulons être transparents »

POURQUOI acheter des actions ? La réponse est toute bête : parce que l'on espère faire une belle plus-value ou recevoir de confortables dividendes. Pourtant, la campagne de publicité conçue par Publicis pour inciter le grand public à acquérir les actions de Saint-Gobain ne fait pas une seule fois allusion à ces motivations bassement matérielles, mais, somme toute, bien naturelles.

A la télévision, un médecin, un boulanger et sa boulangère, une femme cadre dynamique et moderne, un agent de maîtrise et ses copains, un jeune marié en tenue de jogging... nous vantent, à longueur de spots la solidité, l'efficacité, le sérieux du groupe. Mais, sur la rentabilité que l'on peut espérer de l'achat d'actions, pas un mot. Silence.

Le message n'était pas compatible avec l'objectif de capitalisme populaire que s'est fixé le gouvernement dans le cadre des privatisations. On ne crée pas un actionnariat de petits porteurs fidèles en s'adressant aux spéculateurs. Mais cette contrainte a rendu difficile l'exercice publicitaire lui-même.

Un contrat de confiance

« C'est comme si on essayait de vendre un vêtement en parlant seulement de la solidité de son tissu et de sa coupe indémodable. On dit au client : ne vous inquiétez pas, dans dix ans, vous l'aurez encore dans votre placard ! », explique un publicitaire qui travaille, lui, sur la campagne de Paribas.

De toute façon, Saint-Gobain et Publicis étaient liés, depuis longtemps, par un contrat de confiance : en 1960, l'agence de M. Marcel Bleustein-Blanchet faisait la première campagne de publicité institutionnelle du groupe. Plus tard, elle prenait en charge la célébration de son tricentenaire. Et surtout, en janvier 1968, elle réussissait à bloquer l'OPA de BSN en faisant appel à la fidélité des actionnaires. Il y a quelques jours, d'ailleurs, M. Arnaud de Vogüé, qui était alors PDG de Saint-Gobain, a pris sa plume pour souhaiter bonne chance à M. Bleustein-Blanchet, et lui dire qu'il n'oublierait jamais ce que son agence avait fait pour le groupe.

Pour choisir son publicitaire, Saint-Gobain n'a donc pas organisé ce que les Anglo-Saxons appellent un *« beauty contest »*. L'année dernière, Intelligence, la filiale études de Publicis, avait déjà mené une enquête d'image sur le groupe. Son diagnostic : une bonne notoriété, mais une méconnaissance totale de ses activités.

Dès septembre, M. Maurice Lévy, président de Publicis-Conseil, proposait donc une stratégie à M. Jean-Louis Beffa, le président du groupe. Il s'agissait de développer une campagne visant trois cibles différentes.

● Les salariés du groupe, d'abord, qui, de par la loi, ont le droit d'acquérir 10 % du capital dans des conditions privilégiées. Avec les services internes de Saint-Gobain, Publicis a élaboré un journal spécialisé et un film vidéo qui passe pratiquement en continu depuis plusieurs semaines dans tous les lieux de rencontre (cantines, salles de repos, etc.) des usines et des bureaux.

● Les réseaux bancaires ensuite, qui sont chargés de placer des actions. Au départ, le Trésor, avec en tête M. Jérôme Jaffré, principal responsable des opérations de privatisation, avait même envisagé d'organiser un concours qui aurait récompensé les meilleurs « vendeurs » ! Mais les banquiers s'y sont opposés : selon eux, la méthode aurait été peu efficace, et, surtout, elle aurait « doublonné » avec les primes de placement que reçoivent déjà les guichetiers.

Publicis s'est donc contenté d'éditer deux millions de « Guides de l'actionnaire Saint-Gobain », plus une affichette « Saint-Gobain, j'achète », que l'on trouve maintenant dans toutes les banques, les bureaux de poste, chez les agents de change, etc., et que l'on peut même commander en appelant un numéro de téléphone vert (et donc gratuit).

● Enfin, le grand public. Lui a droit au grand jeu : des placards publicitaires dans la presse, des messages radio (quatre-vingts en trois jours), des spots télévisés (soixante-six en trois semaines).

Jamais Saint-Gobain (76 milliards de francs de chiffre d'affaires en 1986, mais seulement 20 millions de francs de publicité par an) n'avait dit haut et fort qu'il signait une vitre sur deux des voitures européennes, qu'il était le premier producteur mondial de tuyaux de fonte, le deuxième de produits isolants ou que, pour la pyramide de verre de M. Pei en construction dans la cour du Louvre, les laboratoires du groupe avaient inventé un verre spécial, plus transparent, plus lisse pour satisfaire l'exigence de l'architecte chinois d'Amérique.

« Nous voulons être transparents, souligne d'ailleurs, avec un humour discret, M. Jacques-Henri David, directeur général. *Acheter du Saint-Gobain, c'est être propriétaire de son environnement. »*

Quelques longueurs d'avance

L'épargnant se laissera-t-il séduire ? En tout cas, si Publicis réussit son opération, il aura pris quelques longueurs d'avance sur ses concurrents pour mener les prochaines privatisations. Certes, il est peu probable qu'Havas (son principal concurrent) ou TF1 fassent appel à ses services. Mais M. Edouard Balladur l'a annoncé dès maintenant : un autre groupe industriel sera privatisé en 1987, après Paribas et les AGF. De toute façon, M. Maurice Lévy a proposé à Saint-Gobain de prolonger la campagne par une opération dite de « consolidation » pour éviter le « flow-back », en clair pour retenir les petits actionnaires qui seraient tentés de vendre à la première hausse.

Chez Publicis, comme d'ailleurs à Saint-Gobain, l'on se refuse à avancer des chiffres précis concernant le coût de la campagne : une fois soldés, les comptes dépasseront sans doute 40 millions de francs. Depuis la fin de septembre, environ cinquante personnes de l'agence travaillent treize heures par jour, week-end compris, sur le dossier, et, compte tenu des délais, il a fallu tout payer au prix fort : imprimeur, maquettistes, réalisateurs, etc.

Quels que soient ses résultats, la campagne de Publicis marquera sans doute plus l'histoire de la finance que celle de la publicité. L'exercice était si délicat qu'on ne pouvait espérer une communication aussi pulpeuse que celle dispensée sur les murs et les écrans pour des produits de beauté, des laines ou des bijoux.

Un groupe multimétier à dominante verrière

	Répartition du chiffre d'affaires	Classement du groupe
Entreprises, services, finances	29 %	
Isolation	14 %	N° 2 mondial derrière Owens Corning (E-U). N° 1 européen.
Canalisation – mécanique	13 %	N° 1 mondial pour les canalisations en fonte ductile.
Vitrage	12 %	N° 2 mondial derrière Pilkington (G-B). N° 1 européen.
Papier – bois	11 %	
Conditionnement	9 %	N° 2 mondial pour les bouteilles derrière Owens Illinois (E.-U.). N° 1 européen pour les bouteilles. N° 1 mondial pour les flacons.
Fibres – ciment	7 %	N° 2 mondial derrière Eternit (France).
Fibres de renforcement	3 %	N° 2 mondial derrière Owens Corning (E-U). N° 1 européen.
Produits réfractaires	2 %	N° 1 mondial pour les réfractaires électrofondus.

Le chiffre d'affaires consolidé devrait en 1986 atteindre 76 milliards de francs, dont 53 milliards pour les activités industrielles et 23 milliards pour les activités d'entreprise. Le groupe reste dominé par ses origines verrières avec ses dérivés (isolation, conditionnement, fibres de renforcement).

Loin des 10 %

DIX pour cent, c'est la part de capital que la loi réserve aux salariés, aux retraités, et à tous ceux qui ont passé au moins cinq ans dans les entreprises qui vont être privatisées. Cet objectif peut-il être atteint chez Saint-Gobain ? Calculette en main, on s'aperçoit que l'épreuve est digne de figurer dans les annales du capitalisme. Certes, les intéressés vont bénéficier de conditions privilégiées, d'ailleurs directement proportionnelles à leur fidélité.

Si l'actionnaire veut être libre de revendre ses parts à tout moment, il devra se contenter d'un rabais de 5 % sur le prix de l'OPV (offre publique de vente). S'il les garde un an, il recevra, en plus, une action gratuite pour une acquise, dans la limite actuelle de 4 740 F (soit la moitié des cotisations mensuelles de la Sécurité sociale). Enfin, une souscription ferme pour deux ans sera récompensée par un rabais de 20 % à l'achat.

Toutefois, même noué avec de telles faveurs, le paquet Saint-Gobain sera difficile à placer. 10 % du capital du groupe, cela représente près de 900 millions de francs, soit une mise de fonds d'environ 6 000 francs pour chacun des 140 000 salariés. En réalité, compte tenu de la sociologie de l'entreprise (63 % d'ouvriers, 9 % seulement de cadres et 50 % des effectifs hors de France), *« une souscription par la moitié du personnel serait déjà un succès*, ainsi que l'affirme M. Jacques Guiu, directeur général de Saint-Gobain Développement.

51 % des salariés « tentés »

C'est, en tout cas, l'estimation qui ressortait d'un sondage réalisé par la SOFRES en septembre dernier : 51 % des salariés travaillant en France se déclaraient tentés par l'achat d'actions maison (deux tiers des cadres et près de la moitié des ouvriers), mais un sur quatre seulement était prêt à y consacrer plus de 5 000 F, et un sur trois ne voulait pas dépasser 2 500 F. Pas question d'espérer un meilleur rendement avec les salariés des filiales étrangères, généralement peu attachés à la maison mère et soumis à des régimes fiscaux moins favorables. Au total, on serait loin des 10 %.

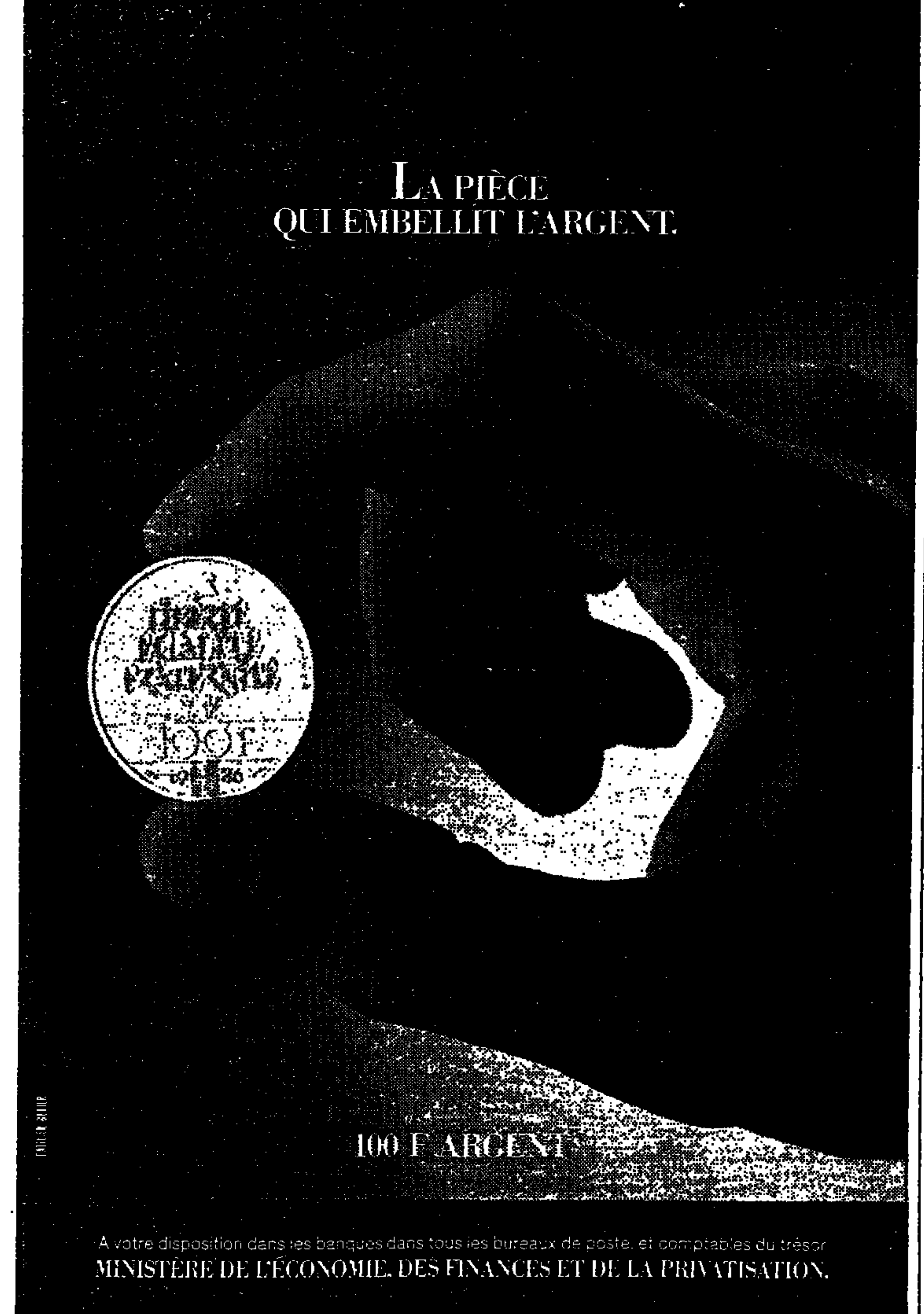
La direction, qui tient fortement à l'idée d'un actionnariat maison, s'est donc engagée à créer un fonds commun de placement qui « portera » la part de capital non souscrite par le personnel. Ce fonds, alimenté par les versements des salariés et par un complément de l'employeur (le tout étant d'ailleurs exonéré d'impôts, selon la nouvelle réglementation des plans d'épargne d'entreprise), pourra continuer à vendre des actions aux salariés au cours du jour moins 20 %, pendant au moins deux ans, quitte à empocher la plus-value..., si plus-value il y a.

Lexique

AUDIT : examen des comptes d'une société et expression d'une opinion motivée sur leur régularité et leur aptitude à donner une image fidèle du résultat, de la situation financière et du patrimoine de l'entreprise. Il peut être contractuel ou légal (commissariat aux comptes).

Commissariat aux comptes : mission légale de révision de comptes annuels de sociétés, de contrôle du respect de la loi du 24 juillet 1966 sur les sociétés commerciales. Le commissaire aux comptes doit alerter les dirigeants d'une société quand il estime que le fonctionnement de celle-ci est menacé. 80 % des commissaires aux comptes sont experts-comptables.

Expertise comptable : au sens strict, surveillance des comptes et établissement de bilans. En fait, la profession se définit comme *« conseiller de l'entreprise »* et considère comme entrant dans ses missions : l'audit, le conseil de gestion, l'assistance et le conseil juridiques, les relations avec les banques... En 1986, il y a 7 450 experts-comptables (titulaires du diplôme national et inscrits à l'Ordre des experts-comptables) pour une profession comptable estimée à 85 000 personnes.



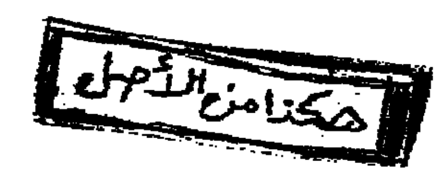
CLIFFORD-TURNER

ANNONCE L'OUVERTURE
D'UN BUREAU A NEW YORK
A
MANHATTAN TOWER
101 EAST 52ND STREET
NEW YORK, N.Y. 10022
TELEPHONE: (212) 750-1440

ASSOCIES RESIDENTS:
SIMON BURGESS · TREVOR BROWN
JOOST VAN DER DOES DE WILLEBOIS

LONDON — PARIS — BRUSSELS — AMSTERDAM
MADRID — RIYADH — TOKYO — HONG KONG — SINGAPORE

24 NOVEMBRE, 1986



Saint-Gobain privatisé

Mode d'emploi

SI les « raiders » ont ces derniers temps rendu familiers les sigles OPA (offre publique d'achat) et OPE (offre publique d'échange), le gouvernement français est en passe de donner à l'OPV (offre publique de vente) la même notoriété. C'est en effet cette procédure qu'il utilisera pour mettre en vente auprès du public les soixante-cinq société privatisables, à commencer par Saint-Gobain.

Les trois coups seront frappés avec la publication d'un avis à la cote officielle de la Chambre syndicale des agents de change, où l'Etat fera connaître aux investisseurs les conditions de son offre : sa durée (environ quinze jours) ; le nombre de titres mis en vente ; le prix de cession, exprimé net de tout frais pour l'acquéreur, fixé par M. Edouard Balladur après avis de la commission de privatisation.

Les ordres devront ensuite être adressés aux intermédiaires *habilités au placement des* titres : les banques et les agents de change, les caisses d'épargne, les PTT, le Trésor. A l'occasion de la convention sur la privatisation, qui s'est tenue le 13 novembre à Paris, M. Hua, de *la Société générale, a précisé que* tous les réseaux seraient sur un pied d'égalité (information, sensibilisation), afin de garantir aux déposeurs d'ordres un même traitement.

En espèces ou en titres

Dans le souci de motiver les petits porteurs, il est prévu que les personnes physiques françaises ou résidentes pourront être servies de façon « *prioritaire* » (sans réduction) jusqu'à dix titres par personne. Pour la partie de la demande comprise entre onze et cinquante titres, des coefficients de réduction privilégiée seront appliqués. Les « prioritaires » pourront de surcroît bénéficier d'une action gratuite pour dix acquises, à condition de les conserver dix-huit mois à compter du jour où elles auront été payées. Le nombre d'actions gratuites est limité à cinq titres par personne.

Pour l'ensemble des acquéreurs (personnes physiques ou morales), le règlement des titres pourra se faire soit intégralement en francs, soit pour partie en espèces et pour partie (50 % maximum du prix d'acquisition) en titres d'Etat et assimilés. Cette modalité recouvre les emprunts de la Caisse nationale des banques, de la Caisse nationale de l'industrie, et quelques vieux emprunts du Crédit national. Le gouvernement espère par ce biais amortir une partie de la dette publique et rééquilibrer le marché financier en faveur des actions, actuellement très minoritaires face aux obligations.

Une fois les ordres transmis dans le délai imparti, il appartiendra à la Chambre syndicale de les centraliser. Dans un nouvel avis seront publiés les résultats de l'OPV et les règles d'exécution des ordres. La Chambre syndicale procédera, le cas échéant, à une réduction proportionnelle, sauf pour les prioritaires ayant demandé dix titres ou moins.

Après exécution des ordres, les règlements et la livraison des titres interviendront dans le mois. Tous les propriétaires d'actions pourront dès lors exercer leurs droits, dont celui de négocier leur acquisition en Bourse (sauf pour les détenteurs d'actions gratuites, qui devront *attendre dix-huit mois).*

Dans son souci, et son obligation d'apposer un visa pour les opérations d'appel public à l'épargne, la COB (Commission des opérations de Bourse) a publié, dès le début de novembre, une première note d'information générale sur Saint-Gobain, où sont consignés les caractéristiques de la société, son activité, ses résultats. Ce document a précédé la campagne de publicité financière du groupe.

Une deuxième note de la COB a été publiée au dernier moment, juste avant le coup d'envoi officiel de la privatisation. Elle présente les modalités complètes de l'opération. Cette intervention de la COB en deux temps, destinée à diffuser rapidement l'information, se renouvellera pour chaque société privatisable.

Le titre Saint-Gobain sera, pour sa part, coté en Bourse vingt-quatre heures à quarante-huit heures après l'annonce des résultats de l'OPV. La date pourrait être le 23 décembre. La quotité de négociation portera sur un minimum de vingt-cinq actions.

Des banquiers prudents

L'AMPLEUR des opérations *de privatisation et des* capitaux mis en jeu – plusieurs dizaines de milliards par an – telle qu'elle est inaugurée avec l'opération Saint-Gobain pourrait théoriquement constituer une véritable manne financière pour les banques, *qui joueront* le rôle de conseillers et surtout effectueront le placement des titres dans le public, avec une garantie d'écoulement. Effectivement, les établissements vont toucher des commissions importantes, perçues au prorata des montants placés.

Toutefois, quand on consulte les banquiers sur l'ampleur de cette manne, les réponses sont prudentes. Tout d'abord, les commissions diminuent régulièrement depuis plusieurs années, du fait de la concurrence et de la déréglementation. Actuellement, elles sont globalement de 3 % pour une grosse opération, soit 0,25 % à 0,30 % pour le chef de file, 1,50 % à 2 % pour la garantie (plutôt 1,40 % à 1,50 %) et 1 % à 1,50 % pour le placement.

L'an dernier, pour l'augmentation de capital de Peugeot – dans un climat boursier moins bon, il est vrai, et pour une entreprise qui commençait seulement à se redresser, – la commission globale atteignait 5 %. Relevons enfin que les tarifs appliqués à l'étranger sont maintenant plus élevés qu'en France.

Un risque plus grand

Cela étant, les banquiers ne nient pas que l'augmentation des volumes de titres placés est en train d'augmenter formidablement : « *C'est un énorme et fantastique changement d'échelle* », relève l'un d'entre eux. L'an dernier encore, des opérations unitaires de 1 milliard de francs étaient exceptionnelles (Peugeot, 800 millions de francs, Michelin, 1 milliard de francs) et constituaient à chaque fois un pari.

Depuis le début de 1986, tout a changé. Les émissions de certificats d'investissements pour les entreprises nationalisées se sont multipliées (Suez, Paribas, Saint-Gobain, BNP, Crédit lyonnais, CIC) : une bonne cinquantaine de milliards de francs, contre 16 milliards en 1985.

Plus significatives sont les restrictions apportées à l'optimisme qui pourrait être nourri à l'énoncé *de tels chiffres. Tout d'abord*, soulignent avec justesse les banquiers, si les pouvoirs publics veulent développer un actionnariat populaire, avec des souscriptions individuelles volontairement limitées, les coûts de placement vont être *plus lourds. Ensuite – et c'est* peut-être l'élément le plus important, – le risque serait plus grand en cas de saturation, temporaire ou non, du marché financier ou en cas de mauvaise conjoncture boursière pour diverses raisons : économiques, politiques, internationales, etc.

Il n'est pas exclu que la garantie des banques, tenues d'absorber le «papier» s'il n'est pas entièrement placé ou s'il «revient» sur le marché, *ait à jouer. Il y a des pré*cédents récents : pour l'opération *Peugeot*, le *syndicat bancaire* avait dû «ravaler» une quantité appréciable de titres, avant de pouvoir les revendre par la suite. En juin dernier, le Crédit lyonnais avait dû également absorber plus de 20 % des certificats qu'il avait émis, et la BNP avait connu une mésaventure analogue, un peu moins douloureuse il est vrai. Dans les mois et les années qui viennent, le choix des dates et de l'opportunité d'une opération de privatisation seront essentiels.

En conclusion, l'ampleur de la «manne», indéniable, peut être discutée. Sans aucun doute, l'activité «titres mobiliers» des banques, traditionnellement déficitaire en raison des coûts de distribution aux guichets, de traitement et de conservation, peut devenir globalement rééquilibrée, *ou bénéficiaire*, en fonction de l'énormité des volumes traités. Mais le coût du placement est encore mal connu et peut réserver des surprises.

De toute façon, bénéficiaires ou non, il est impossible aux banques *de se désintéresser* des *privatisa*tions. Il en va de leur image de marque auprès des entreprises, de leurs clients, du public (les déposants) et de l'étranger, où la compétition est impitoyable : la City de Londres, par exemple, après *son Big Bang, est tout à fait dispo*sée à s'intéresser à ces opérations. De plus, pour l'ensemble du réseau bancaire financier, c'est l'occasion de donner une nouvelle dimension au marché financier, une occasion qui ne peut en *aucune façon être manquée.*

Ubiquistes avocats

ON *ne pense pas forcément* à eux. Les avocats d'affaires ne parlent guère et, à la différence des experts en audit et des banquiers, ils ne doivent pas se soumettre à la procédure des appels d'offres pour décrocher quelques contrats concernant les privatisations. Et pourtant, ils sont partout.

Onctueux, Mᵉ Jean Loyrette, fondateur du plus grand cabinet français, renommé pour l'argent qu'il a fait tomber dans l'escarcelle de ses associés (et dans la sienne), à l'occasion des dénationalisations naguère et des privatisations désormais, le reconnaît : « *Pour Saint-Gobain, nous sommes le conseil des banques ; pour Paribas et les AGF, nous travaillons pour les maisons. En fait, d'un côté ou de l'autre, nous sommes dans toutes les opérations.* »

Que les « sages » de la commission de privatisation s'interrogent sur la nécessité d'un administrateur provisoire chez Saint-Gobain pour la transition entre le statut public et le privé, voilà les avocats *qui s'escriment. Et leur rôle n'est* pas seulement de conseil. Mettra-t-on des titres sur les marchés étrangers qu'ils devront, à l'occasion des émissions internationales, certifier que l'Etat est bien propriétaire de ces actions, que M. Balladur a bien obtenu l'autorisation de vendre, qu'il n'y a pas de passif non révélé et autres « *legal opinions* ».

Des retombées

« *Mais toutes ces opérations ne sont pas très rentables ; Le Trésor est chien* », affirme Mᵉ Loyrette, avec sa vieille habitude des administrations. N'est-il pas pour 2 500 F par an l'avocat du Quai d'Orsay ? « *C'est bien peu pour toutes les reconnaissances en paternité réclamées à nos agents diplomatiques* », dit-il en souriant. Toutefois, comme bien d'autres, il reconnaît que « *ce sont des opérations de prestige, dont on espère des retombées* ».

Seul problème pour les Français : le cabinet Gide-Loyrette est *bien seul pour faire face* aux exigences de tels dossiers, ce qui amène d'ailleurs un certain nombre de conflits d'intérêt (quand plusieurs de ses clients sont en cause). Sur ses quatre-vingts avocats, ce cabinet estime qu'il peut en affecter huit aux dossiers de privatisation. Et derrière lui, c'est le vide : deux ou trois cabinets réunissent une vingtaine d'associés ; un, une quinzaine.

Avec le recul du droit français – *et de la langue française*, – les Français laissent peu à peu la place aux grands cabinets anglo-saxons. « *A Paris, nous avons perdu 50 % du marché international* », affirme un avocat, qui ajoute : « *Pour le tunnel sous la Manche, par exemple, nous sommes bouffés par les « solicitors » londoniens, qui trustent 80 % du travail.* »

Un déséquilibre évident pour un projet franco-britannique. Pour les privatisations, le Trésor risque donc fort d'enrichir une fois encore le cabinet dominant Gide-Loyrette, ou de devoir s'adresser aux étrangers.

Les audits aux écoutes

TOUS les audits choisis pour contrôler la gestion des privatisables, qu'ils travaillent sur *Saint-Gobain* ou sur *TF1*, tiennent le même langage : « *Ce n'est pas un marché porteur* ».

Et pourtant, il n'était pas question d'en être absent. Dans une profession interdite de publicité, la privatisation a, il est vrai, fait l'effet d'un électrochoc.

Ainsi la publication par le ministère des finances d'une liste de dix-huit cabinets d'audits « *sélectionnés* » pour aider aux dénationalisations a secoué les esprits. L'estampille officielle de la Rue de Rivoli – et non de la tutélaire justice – apparaissait comme un label de qualité.

Pour ceux qui n'en étaient pas, cela fit figure de catastrophe : lettre du président des experts-comptables à M. Balladur, question écrite au ministre d'Etat du sénateur Etienne *Dailly. Il fallait savoir qui avait éta*bli cette liste et pourquoi, tenter de l'élargir et d'obtenir pour les petits cabinets de province qu'ils aient les miettes de la privatisation, l'audit de quelques filiales. Cela n'a pas été sans effet, puisque la liste est passée à vingt-deux noms.

Dressée par la Commission des opérations de Bourse (COB) après que quatre cabinets (1) eurent défini un cahier des charges à la demande de la direction du Trésor, cette liste a servi de présélection. Mais le plus dur restait à faire : répondre à l'appel d'offres – un télex envoyé à tous – et obtenir le contrat pour Saint-Gobain, TF1, Paribas ou les AGF.

Frinault Fiduciaire s'est contenté d'un écrit pour emporter « *l'audit de l'audit* » de Saint-Gobain fin septembre. Il est vrai que le gouvernement était pressé, puisque le cabinet a dû terminer ses travaux fin octobre, après avoir mis vingt-trois experts-comptables sur le coup.

Sur le fond du travail des audits, il y a peu de révélations – le silence est la loi du milieu – sinon que, à Saint-Gobain, les discussions entre experts ont été serrées. Sur la rentabilité non plus. « *Vingt-trois experts-comptables ont travaillé pendant quinze jours* », indique-t-on chez Frinault Fiduciaire.

Aussi cher

Selon cette firme, les quatre cabinets qui avaient défini le cahier des charges avaient évalué la mission entre 20 % et 50 % du coût d'un audit annuel pour un grand groupe industriel, « *et il n'était pas question que le Trésor paie aussi cher* ». Tout cela pour ne pas dire ce que l'administration avoue plus volontiers, à savoir que le ministère des finances paiera chaque audit environ un million de francs.

« *Vous n'imaginez pas les retombées sur nos équipes et sur nos clients* », disent en chœur tous les cabinets. « *Les premiers ont le sentiment d'appartenir à un cabinet qui marche, et nombre des seconds nous écrivent pour nous dire que, décidément, ils avaient bien choisi leur conseil.* » Alors que l'audit est loin d'être entré dans les mœurs des entreprises françaises, cet effet d'image peut servir de levier et les cabinets élus espèrent bien en profiter.

(1) Arthur Andersen, BEFEC, Frinault Fiduciaire, Mazars.

Un voyage de 13 jours

MEXICO et le pacifique

FORFAIT "amigo" Vols + hôtels — à partir de 6960 F

Le Mexique Colonial et le Pacifique

- Vol Aeroméxico Paris-Mexico
- 4 nuits à Mexico à l'hôtel Genève ou Presidente*
- Vol Aeroméxico Mexico-Guadalajara
- 3 nuits à Guadalajara à l'hôtel Calinda ou Castel Plaza del Sol*
- Vol Aeroméxico Guadalajara-Loreto
- 4 nuits à Loreto à l'hôtel Presidente*
- Vol Aeroméxico Loreto Mexico - Paris-

* ou hôtel de même catégorie

Vols réalisés par aeroméxico

un voyage Carrefour du Mexique

Renseignements : 12, rue Sainte Anne 75001 Paris. Tél : 16 (1) 42.96.54.17 et dans les agences de voyages

Lic A 1328



- Mise à plat lucide du système étatique français, ce qui en fait mieux apparaître les lacunes et les blocages.
André Passeron – Le Monde
- L'ouvrage sera utile aux hommes politiques... comme aux citoyens.
Christian Radoux – Le Progrès de Lyon
- Les auteurs renouvellent heureusement le thème du "trop d'Etat"...
Le Nouvel Observateur
- Voilà une nouvelle bible que chaque élu du 16 mars, national ou régional, devrait ne plus quitter.
Xavier Larère – Lu
- Darmon et Krief taillent hardiment dans le gras des structures et de l'organisation de notre pouvoir exécutif.
François de Witt – L'Expansion
- Un livre stimulant
Guy Sorman – Le Figaro Magazine

POURQUOI LA MARGE DE MANŒUVRE DE F. MITTERRAND EST-ELLE ETROITE ?

POURQUOI LA FRANCE COUTE-T-ELLE TROP CHER AUX FRANÇAIS ?

COMMENT LE LIBERALISME ARRIVE T'IL -ENFIN- A SE METTRE EN MARCHE ?

PUBLICIS

CONSULTEZ SUR MINITEL
IMPRIMEZ SUR OLIVETTI

Les imprimantes Olivetti vous permettent de conserver toutes vos informations Minitel : cours de Bourse, banque de données, etc.

• TH 40 VIDÉOTEX 1.650 F HT • DM 100 VIDÉOTEX ET PC 3.990 F HT

Pour toutes informations supplémentaires, téléphonez au 42.66.26.51
91, rue du Faubourg-St-Honoré - 75008 Paris.

olivetti

La chronique de Paul Fabra

Henry Kaufman prend ses distances

FAISANT allusion à l'affaire Ivan S. Boesky, qui bouleverse Wall Street, Henry Kaufman, l'économiste et financier bien connu de la firme Salomon Brothers, accélère, ce qui ne lui arrive pratiquement jamais, le débit de ses propos pour dire : *« Peut-être ces derniers événements amèneront-ils à changer d'avis ceux qui étaient enclins à voir l'avenir du marché sous les couleurs romantiques des innovations financières les plus hardies. »*

La secousse produite par la condamnation de Boesky, spéculateur de haut vol et de basse moralité, à une amende apparemment considérable de 100 millions de dollars (mais qui lui laisserait malgré tout une fortune encore énorme, égale à peu près au double de cette somme), apparaît ici, à New-York, comme le début d'une rude épreuve. Combien d'hommes redoutés pour leurs « raids » sur les entreprises, malades ou pas, adulés jusqu'à ce jour par la presse, iront-ils en prison ? Quelles seront les conséquences de l'affaire, aux ramifications, semble-t-il, innombrables, sur le comportement du marché ?

Il n'aura fallu que quelques jours pour que la firme la plus en vue dans le maniement des opérations de fusion et de concentration les plus risquées, mais aussi les plus lucratives, Drexel Burnham Lambert, soit devenue, à tort ou à raison, le suspect numéro un. Quel sera le sort du plus fameux de ses dirigeants, le prestidigitateur Michael Milken qui, depuis son bureau de Beverly Hills, à quelques encâblures de Hollywood, faisait la pluie et le beau temps sur le marché des obligations à haut rendement, mais de valeur discutée, qu'on appelle ici les *junk bonds* (titres de rebut) ?

Le garagiste qui transforme en voiture neuve, ou quasi neuve, une vieille carcasse doit-il être qualifié de bon mécanicien ou de marchand malhonnête ? Milken est un des tout premiers à avoir sur les marchés financiers fait preuve d'une habileté tout aussi admirable et tout aussi diabolique. Un « raider » vient-il à mettre la main, à la suite d'une OPA financée à coups d'emprunts coûteux, sur une entreprise — dont il assure qu'il va la réoganiser de fond en comble — qu'il trouve dans la formule imaginée par Milken les moyens de financer son opération.

Il était traditionnellement admis qu'une entreprise surendettée était en très mauvaise position pour lancer une émission obligataire. Milken a eu cette idée de retourner les termes du problème : pourquoi une société se trouvant dans une pareille situation ne proposerait-elle pas des obligations de seconde ou même de troisième zone, assorties de taux d'intérêt très élevés, conséquence de leur valeur douteuse ? Aux investisseurs de faire alors le pari sur le retour à la santé de la société émettrice fraîchement kidnappée. Près de 27,7 milliards de dollars d'obligations de ce genre ont été émises depuis le début de cette année, dont 47 % par l'intermédiaire de la seule firme Drexel Burnham Lambert.

Il est évidemment une façon moins *« romantique »* de présenter les choses. Au lieu de considérer ces opérations téméraires comme le dernier cri de l'économie de concurrence, la manifestation de l'incessante remise en question des positions capitalistes par d'autres capitalistes, on peut y voir un jeu dangereux où des financiers peu scrupuleux entraînent des millions d'épargnants — par fonds mutuels interposés, — un jeu où l'avidité pure et simple joue peut-être un rôle plus grand que le souci de dynamiser un appareil de gestion parfois languissant.

L'encours des obligations à haut rendement mais jouissant d'un crédit discutable (disons, pour les spécialistes, d'un crédit inférieur à celui qui correspond à la cotation BBB) atteint environ 100 milliards de dollars. Ce chiffre représente, fait remarquer Henry Kaufman, 21 % du volume total actuellement en circulation des obligations émises par les sociétés américaines. En 1976, la proportion était de 9 %, correspondant à un montant de 19 milliards de dollars. Cette statistique illustre à sa manière la dégradation du papier offert aux épargnants. Encore ne fait-elle pas ressortir un autre phénomène sur lequel insiste Henry Kaufman : l'érosion des critères selon lesquels sont jugées les signatures, y compris les meilleures.

IL y a quelques semaines la holding — cotée en Bourse — Salomon Incorporated, qui, entre autres, contrôle la « banque d'investissements » Salomon Brothers, a renouvelé une partie de son état-major, procédant à la promotion d'une nouvelle génération de dirigeants. C'est à cette occasion que Henry Kaufman, âgé de cinquante-huit ans, a fait savoir qu'il renonçait à ses fonctions de vice-président et de membre du directoire de la holding en question.

« Si j'étais vraiment en désaccord, me dit-il, *rien ne m'aurait empêché de me retirer : ma situation matérielle personnelle n'aurait pas eu à en souffrir. Mais je demeure directeur général et membre du comité exécutif de Salomon Brothers, tout en contribuant à diriger son département de recherches. »* Le service d'études de Salomon Brothers n'occupe pas moins de trois cent cinquante-six économistes.

« Il n'est pas douteux, ajoute-t-il toutefois, *qu'au sein de la nouvelle direction de la holding mon influence aurait été moins grande. Je ne voulais pas courir le risque d'avoir à exprimer ma désapprobation. »*

Or Henry Kaufman voit d'un œil critique certains développements qui se font jour dans la grande firme à laquelle il appartient. Celle-ci doit, ne cesse-t-il de répéter, son extraordinaire succès à la ligne de conduite qu'elle a suivie jusqu'à ce jour. Salomon Brothers a continué à consacrer l'essentiel de ses ressources humaines et matérielles aux activités traditionnelles, restées, malgré tout, les plus importantes du marché. Sa mission est avant tout le négoce de titres et ce qu'on appelle en jargon bancaire la syndication *(underwrighting)*, autrement dit le placement des émissions obligataires pour le compte des clients.

Cependant, les jeunes loups de la firme voudraient voir cette dernière *« s'adapter davantage aux nouvelles pratiques du marché »*. Cela pourrait conduire Salomon Brothers à jouer dans l'avenir un rôle plus important de « banque d'affaires ». Elle pourrait être amenée à financer par exemple des opérations de fusion ou de concentration et pourrait consentir à cette occasion des prêts relais que l'entreprise absorbante pourrait rembourser par l'émission de *junk bonds*.

« Cela, dit Henry Kaufman, *est un autre métier, dangereux pour une banque d'investissements dans ce sens où de telles opérations l'amènent à renoncer à la liquidité de son capital, ce qui, à terme, diminue par nature sa capacité de négoce et de syndication. »* Il ne mésestime pas le rôle parfois utile que peuvent jouer les formules modernes de financement tels, par exemple, les *venture capital*, mais il veut que de telles opérations soient analysées pour ce qu'elles sont, c'est-à-dire des transactions à risque élevé. Il est scabreux, selon lui, pour une entreprise financière classique, de mélanger les genres.

Et le célèbre économiste de Wall Street d'élever le débat : *« D'un côté,* dit-il, *l'internationalisation du marché, la déréglementation, l'innovation financière, encouragées par les pouvoirs publics, poussent les établissements financiers à maximiser leurs profits. De l'autre, les mœurs politiques sont telles qu'elles ont pratiquement fait disparaître la discipline qui devrait être l'indispensable contrepartie de l'ouverture toujours plus grande des marchés.*

» Cette discipline n'existe plus à partir du moment où l'on bannit les faillites et où l'on protège tout le monde contre les pertes : un établissement financier vient-il à être incapable de faire face à ses obligations qu'immédiatement un plan de secours est mis en œuvre pour assurer sa survie. Il n'est plus toléré que les déposants, petits ou gros, soient les victimes des mauvaises opérations de la banque à qui ils ont confié leurs fonds. »

LA firme Salomon Brothers, dont les profits ont dépassé l'année dernière 500 millions de dollars, a augmenté de 33 % ses effectifs en l'espace de dix-huit mois. Le danger, qu'ont bien connu, aux Etats-Unis et ailleurs, beaucoup d'entreprises, est qu'une croissance très rapide de l'outil ne conduise à rechercher à tout prix des occasions pour l'utiliser, autrement dit à s'aventurer dans des affaires moins sûres. C'est contre cette tentation que Henry Kaufman entend mettre en garde ses amis.

Il est bien vrai que c'est au moment où ils deviendraient les plus utiles que les principes de prudente gestion risquent d'être écartés. Cette constatation vaut pour bien d'autres domaines : c'est ainsi qu'on installe des tribunaux d'exception dans les périodes troublées pendant lesquelles le respect le plus strict du droit serait particulièrement indispensable pour protéger les honnêtes gens. Mais Henry Kaufman n'est pas un financier ordinaire. Il a installé dans son bureau, pour la contempler, une magnifique et sobre sculpture. Elle représente le patriarche Abraham.

HAUT ENSEIGNEMENT COMMERCIAL

THE FRENCH MASTER IN BUSINESS ADMINISTRATION

FRENCH BUSINESS SCHOOL ICN NANCY-FRANCE

Restons Français. L'ICN est la seule grande école de commerce de France de statut universitaire*. Les Prépa., DEUG, DUT, BTS (Licences, Maîtrises, Ingénieurs - en 2e année) doivent présenter le concours national** de cet Institut réputé.

Une réputation justifiée par FORMACTION : tiers-temps-terrain intégral et l'envergure internationale de l'ICN.

Soyons Internationaux. L'ICN est la seule grande école de commerce de France qui offre ces quatre filières de spécialisation : Commerce-Marketing, Finance-Comptabilité (14 UV/16 à la MSTCF!), Gestion des Systèmes d'Information et Affaires Internationales (avec la possibilité d'obtenir gratuitement un MBA pendant la scolarité ICN).

Don't forget! On entre à l'ICN par un concours spécial. Demandez vite la brochure détaillée par le bon ci-dessous.

THE BUSINESS SCHOOL WITHIN THE UNIVERSITY ICN

POUR MIEUX CONNAITRE L'ICN

Nom

Prénom

Adresse

Tél.

ICN : 4, rue de la Ravinelle - Case off. nº 120. 54037 NANCY CEDEX - Tél. : 83.35.22.52

* donc gratuite. ** dans 30 villes.

Sécheresse au Niger

(Suite de la page 31.)

Là les précipitations atteignent annuellement de 1 000 à 1 500 mm. Au Nigéria, au sud de Kano, il a été estimé que le troupeau avoisinait les 4 millions de têtes.

Comme bouviers

Du point de vue de la technique de l'élevage, cela signifie que les pasteurs eux-mêmes ont appris en quelques années à lutter efficacement contre la trypanosomiase (maladie du sommeil). Ils protègent leurs bêtes en pratiquant sur elles deux injections chimio-préventives par an et les soignent quand elles sont malades. Des écrans protecteurs, enduits de produits gluants, permettent la destruction de nombreuses mouches tsé-tsé. Les éleveurs achètent également des génisses locales, trypano-résistantes, et les font couvrir par leurs taureaux.

Au Niger même, le nombre des pasteurs a nettement baissé. Leurs bêtes mises en vente ont été rachetées soit par des commerçants, soit par des chefs traditionnels, soit par des catégories sociales bénéficiant de revenus réguliers, soit, principalement, par des agriculteurs sédentaires, alléchés par le prix très bas du bétail, considéré comme une forme d'épargne.

Cependant, il arrive fréquemment que les paysans acquéreurs embauchent les anciens propriétaires comme bouviers, en tant que simples salariés, ou en leur octroyant un statut de métayer (situation plus fréquente dans le Nord), avec des clauses sévères excluant qu'ils puissent bénéficier du croît réel du troupeau. Il est clair que ces bouviers, quelle que soit leur condition, sont loin d'avoir le même intérêt à soigner les animaux que du temps où ils en étaient propriétaires. Dans quelques cas, le pasteur salarié ou métayer est en passe de se reconstituer un troupeau personnel, parallèlement à celui de son patron. Mais cette tendance revêt peu d'ampleur à l'heure actuelle.

Une double question se pose. Les agriculteurs acquièreront-ils une mentalité d'éleveur, avec tout le savoir-faire que ce rôle comporte ? Il faudra beaucoup de temps, vraisemblablement, avant que les paysans aient, pour la gestion de leur cheptel, pour son alimentation, sa reproduction, la même compétence et le même doigté que les pasteurs peuls ou touaregs.

Les éleveurs qui ont émigré reviendront-ils un jour, lorsqu'ils auront entendu dire que, dans le Nord, à la suite de pluies suffisamment abondantes, les pâturages sont redevenus bons, c'est-à-dire lorsqu'ils seront à nouveau composés d'une grande diversité de graminées, car la sécheresse et le surpâturage ont diminué à l'heure actuelle le nombre d'espèces disponibles ? La réponse est difficile à donner. Quelques retours peuvent être notés, mais il s'agit de l'éleveur seul, revenu parce qu'il avait laissé une femme, des parents au Niger, ou parce qu'il voulait quêter quelques nouvelles.

Si les pasteurs installés au Sud décidaient de gagner à nouveau le Nord avec leurs bêtes, il est vraisemblable que les obstacles ne manqueraient pas lorsqu'il leur faudrait retraverser des territoires occupés par d'autres ethnies, qui leur réclameraient un droit de passage, menaceraient, pourraient aller jusqu'à voler ou tuer. Il faudra donc de fortes motivations pour revenir au Niger. Cependant, pour le cheptel qui est resté au Niger ou qui est revenu, le taux de reproduction est, cette année, nettement plus élevé que le taux habituel.

Des puits privés

Le gouvernement nigérien ne ménage pas ses efforts pour offrir les meilleures conditions possibles aux pasteurs. A la suite de la faillite du Crédit agricole, il entend, dans le droit fil de la Société de développement définie par le président Sevni Kountché, pratiquer la décentralisation, s'appuyer sur des cellules de base, les « groupements mutualistes pastoraux », simplifier le système d'emprunt des éleveurs et, surtout, assurer une meilleure gestion des puits.

Le séminaire de Niamey, en février 1986, a été l'occasion de réfléchir sur l'important problème des points d'eau. Depuis l'indépendance, les puits étaient devenus publics, donc accessibles à tout le monde. Cette « socialisation » avait occasionné beaucoup d'abus, et déclenché une anarchie, des incidents, un surpâturage, une sur-utilisation de l'eau, même la nuit. Les responsabilités de chacun n'étaient plus définies avec suffisamment de précision.

Il a été recommandé de revenir à un usage privé de ces puits en instaurant une série de règlements détaillés sur la transhumance, le droit de passage, le droit de pâturage, la fourniture d'eau. En la matière, les groupements mutualistes pastoraux, qui jusqu'alors n'avaient guère réussi, pourraient jouer un rôle, afin de restaurer une discipline.

Quels que soient les efforts du gouvernement, les incertitudes concernant le troupeau nigérien restent grandes. Le sort du Sahel est dramatiquement lié à un facteur dominant : la pluie.

GEORGES FRÉLASTRE.

Controverse sur la banque et la monnaie

140 pages 58 Francs

par Jacques RIBOUD

auteur de "MÉCANIQUE DES MONNAIES"

L'impuissance à corriger le désordre monétaire a pour origine des conceptions erronées sur la monnaie : sa création (à 90 % par les banques), son fonctionnement.

Jacques RIBOUD entreprend de le montrer. Un travail de démolition nécessaire pour ouvrir la voie à des idées neuves.

Collection de la R.P.P. REVUE POLITIQUE ET PARLEMENTAIRE puf

LES CONFÉRENCES DE SUP DE CO TOURS

MARDI 2 DÉCEMBRE 1986 - 18 H 30
PALAIS DES CONGRÈS - SALLE 63 AB - PARIS

"LANGAGE ET CULTURE"

PAR NORBERT HUGEDE
CHARGÉ DE CONFÉRENCE A LA SORBONNE

SUP DE CO TOURS. Tél. 47.27.42.43

OPTIONS - FUTURES - CONNEXION REUTER

LOGICIELS FINANCIERS SPÉCIALISÉS POUR IBM PC ET COMPATIBLES

SYBEL-OPTIONS : Cotations, Simulations, Gestion et suivi de portefeuille (devises, intérêts, actions).

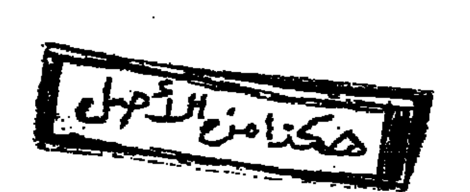
SYBEL-FUTURES : Arbitrage, Graphique, Gestion de positions, Suivi administratif (devises, intérêts).

SYBEL-COMPTABILISATION : Comptabilisation automatique des transactions, Etats comptables, Reporting.

SYBEL-CONNEXION : Connexion Reuter, Valorisation immédiate des positions, Alimentation temps réel : Lotus, base de données.

DOCUMENTATION
CHRISTOPHE CREMER LAURENT MARTY
SYBEL-INFORMATIQUE
36, rue de Vivienne 75002 PARIS
(1) 45.08.90.08

SYBEL INFORMATIQUE



Epargne et placements

Si tout se passe bien, si les opérations de privatisation s'effectuent de manière satisfaisante, c'est-à-dire en fonction de l'humeur du marché financier et de ses capacités d'absorption, l'année 1987 (et sans doute les suivantes) devrait être l'année des actions. Un tel processus sera favorisé par l'élargissement de ce marché, encore étroit si on le compare aux grandes places internationales, et qui va se gonfler par l'apport, ou plutôt le retour, d'un certain nombre de grandes valeurs qui avaient disparu de la cote au moment des nationalisations. Toute l'action des pouvoirs publics s'oriente dans cette direction, avec, notamment, la mise en route, l'an prochain, d'un plan d'épargne-retraite aux vastes ambitions et le relèvement sensible de l'abattement à la base sur les revenus de valeurs mobilières, destiné à compenser les suppressions, fin 1985, du compte d'épargne en actions (CEA).

Reste à savoir si la tenue de la Bourse correspondra aux espoirs qui sont placés en elle. Comme le soulignent les spécialistes, une hausse des cours de 110 % en deux ans a anticipé, pour une bonne part, l'amélioration des résultats des sociétés non seulement pour 1986, mais aussi pour 1987, et dans certains cas pour 1988. Dans la plupart des cas, les marges de hausse supplémentaire se sont amenuisées, pour ne pas dire plus, ce qui risque de ralentir sensiblement la progression de la cote, voire de la stopper dans certains secteurs. Mais une bonne partie des facteurs, qui ont contribué à cette progression depuis deux ans, sont toujours agissants.

L'épargne financière des ménages va rester importante, d'autant que le retour à l'immobilier, timidement amorcé, ne s'effectuera pas avec la vigueur d'autrefois : la désinflation est passée par là, retirant sa valeur magique au vieux concept de refuge contre l'inflation. Par ailleurs, du fait de l'arrêt de la baisse des taux d'intérêt, le placement en obligations ne sera plus le « produit-miracle » des cinq dernières années, pendant lesquelles cette baisse avait provoqué une montée continue des cours, phénomène tout à fait inhabituel en France.

Enfin, les pouvoirs publics ont clairement indiqué que les émissions d'obligations devront être réduites pour faire de la place aux émissions d'actions de sociétés privatisables. Il est donc très probable que la Bourse de Paris restera très active dans les années qui viennent, tout en connaissant d'amples variations qu'une gestion vigilante et avisée, le plus souvent collective, saura exploiter. Au-delà des aléas conjoncturels, c'est toute l'activité économique française qui sera jaugée, évaluée et pesée : de beaux jours pour les analystes et quelques émotions pour les gestionnaires.

FRANÇOIS RENARD.

L'épargnant nouveau est arrivé

Plusieurs études récentes le confirment : le comportement financier des Français est en pleine mutation. S'ils épargnent moins aujourd'hui qu'il y a dix ans, les ménages français ont surtout une « stratégie patrimoniale » bien différente, plus « rationnelle ». Ce changement d'attitude à l'égard de l'argent trouve son reflet dans la composition de leur patrimoine.

FOURMIS il y a encore dix ans, les Français sont-ils devenus de véritables cigales ? Ils n'auront mis cette année de côté que 12,3 % de leur revenu disponible brut, le taux d'épargne le plus faible depuis que des statistiques permettent de le mesurer, c'est-à-dire depuis 1949. Et la situation ne devrait guère changer l'an prochain. Le ministère de l'économie prévoit une nouvelle baisse du taux d'épargne à 12 %. M. Thierry Chauveau, dans la revue de l'Ipecode (1) d'octobre, retient également un effort d'épargne très faible des ménages l'an prochain.

Constante depuis 1975, la chute du taux d'épargne des Français n'est-elle qu'un effet passager de la crise — et du chômage qu'elle engendre — ou traduit-elle plus fondamentalement des changements de comportement ? En fait, tous les experts se rejoignent sur un point : l'évolution du revenu réel joue un rôle déterminant. Le ralentissement dans la progression du pouvoir d'achat du revenu disponible des ménages — il a même baissé en 1983 et en 1984 — expliquerait en partie la chute du taux d'épargne. Pour maintenir leur consommation, les Français auraient tiré sur leur épargne.

Le retour, depuis 1985, à des gains de pouvoir d'achat, ne semble pas encore les avoir incités à mettre plus d'argent de côté. Difficile donc d'expliquer la baisse du taux d'épargne par le seul ralentissement dans la progression des revenus. L'influence des autres variables économiques et sociales est plus incertaine.

Des effets de génération

Comme celle du chômage, *« l'influence des prix est difficile à apprécier »*, note M. Thierry Chauveau. L'inflation peut ainsi avoir sur le comportement de chacun des conséquences contradictoires. A peine a-t-il encaissé son revenu, le particulier se précipite pour le dépenser afin de profiter du niveau actuel des prix. Il consomme au plus vite et épargne peu — c'est « la fuite devant la monnaie ». Mais dans le même temps, il sait que l'inflation ronge son patrimoine. Pour maintenir le pouvoir d'achat de ses économies accumulées, il est ainsi incité à accroître son effort d'épargne. C'est ce que les économistes appellent *« l'effet d'encaisse réelle »*. L'inflation alimente ainsi simultanément des pressions à la hausse du taux d'épargne, et d'autres à la baisse, sans qu'il soit possible de déterminer lesquelles l'emportent précisément.

La démographie aide-t-elle à expliquer cette baisse du taux d'épargne — phénomène relevé dans la plupart des pays industriels ? C'est l'opinion de M. Denis Kessler, directeur de la FREF (Fondation pour la recherche économique et financière) : *« La baisse du taux d'épargne est liée à des effets de génération »*, explique cet expert. Les générations issues du baby-boom (les personnes nées entre 1944 et 1964) arrivent aujourd'hui, dans leur cycle de vie, à des âges où l'on épargne peu. Or ces générations sont nombreuses, ce qui pèse sur le taux d'épargne global des ménages. De même, le vieillissement de la population française se traduit par un gonflement des générations de plus de soixante ans, là encore des individus qui s'engagent dans une période de la vie où l'on commence à consommer son patrimoine, à désépargner. Ces effets démographiques amènent M. Kessler à estimer que le taux d'épargne des ménages ne devrait pas augmenter au cours des prochaines années. L'épargne des ménages sera-t-elle alors suffisante pour assurer le financement des besoins de l'économie dans son ensemble ?

En fait, on assiste, en France notamment, à un rééquilibrage entre entreprises et ménages. Les capacités de financement des sociétés s'améliorent, l'effort d'épargne des ménages diminue. Au total, et d'après le ministère de l'économie, l'épargne nationale brute, après un creux en 1985 (18 % du PIB) devrait sensiblement augmenter pour retrouver en 1987 son niveau de 1981 (19,7 % du PIB).

Plus que le niveau de l'épargne des ménages, sa composition actuelle est significative de changements profonds de comportement. La baisse du taux d'épargne au cours des onze dernières années traduit d'abord celle de l'épargne non financière, pour l'essentiel celle destinée à l'acquisition d'un logement. Certes, le goût des Français pour l'immobilier n'a pas disparu. Mais, comme cela ressort de la dernière enquête de l'INSEE sur les actifs patrimoniaux des ménages en 1986, plus d'un ménage sur deux (52 %) est dorénavant propriétaire de sa résidence principale. Près d'un sur cinq (18 %) possède un autre titre de logement, une résidence secondaire et de l'immobilier de rapport.

Convergences européennes

Le nombre d'acquéreurs potentiels nouveaux est donc aujourd'hui bien moins élevé qu'il y a encore dix ans. Beaucoup aussi, parmi les jeunes ménages, comptent sur un héritage ou une donation pour acquérir leur logement. Dans ces conditions, on comprend que malgré le plan Méhaignerie en faveur de l'accession à la propriété, le ministère de l'économie ne prévoit pour l'an prochain qu'une très légère reprise de l'épargne immobilière

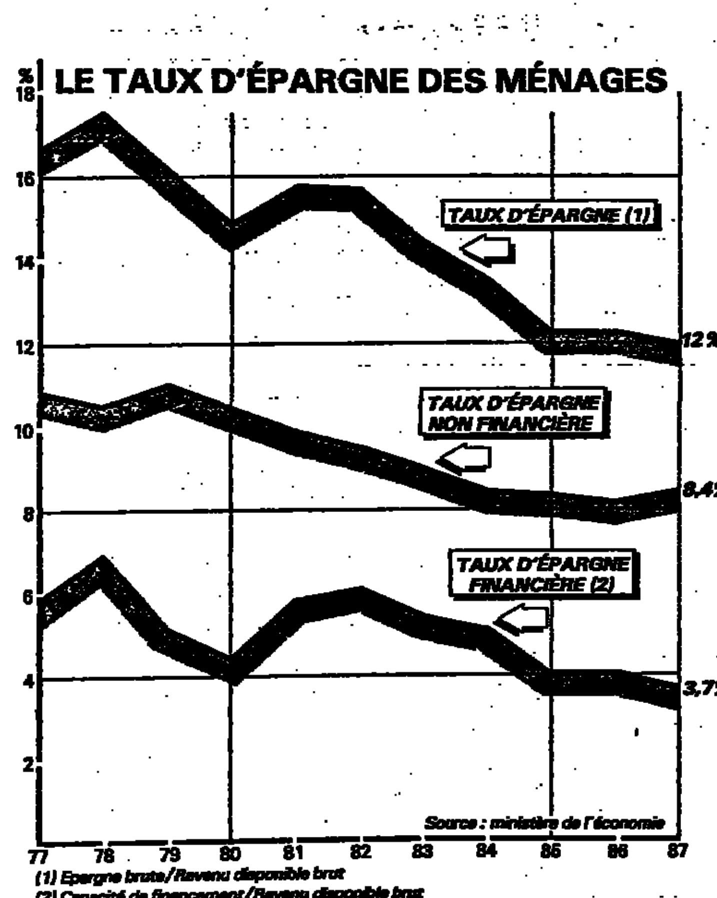
Les transformations sont plus rapides et plus sensibles au sein de l'épargne dite financière (les liquidités, les valeurs mobilières...). Elles traduisent un comportement plus sensible aux rendements, mais également plus ouvert à la prise de risque. Ce n'est d'ailleurs pas une spécificité française. On relève à cet égard *« depuis une dizaine d'années un certain nombre de convergences dans les comportements des ménages »* au sein des pays européens, devait souligner M. André Babeau, professeur à Paris-Dauphine, lors du colloque de Bruxelles sur l'Europe et l'avenir des services financiers.

Ainsi, partout, mais à des rythmes différents, la part du patrimoine financier dans le patrimoine total progresse, notamment en France et en RFA. Au sein des actifs financiers, celle des actifs monétaires peu ou mal rémunérés diminue. A l'inverse, les portefeuilles de valeurs mobilières (actions et obligations) se font plus riches, l'épargne contractuelle (type logement ou assurance-vie) plus importante.

ÉRIK IZRAELEWICZ.

(Lire la suite page 39.)

(1) Institut de prévisions économiques et financières pour le développement des entreprises.



(1) Epargne brute/Revenu disponible brut
(2) Capacité de financement/Revenu disponible brut

Taux de détention d'actifs financiers
En pourcentage

	COMPTE-CHÈQUES		LIVRET (ensemble)		EPARGNE LOGEMENT (ensemble)		VALEURS MOBILIÈRES (ensemble)	
	1976	1986	1976	1986	1976	1986	1976	1986
Niveau social								
Agriculteurs	82	93	69	81	7	31	8	17
Petits indépendants	89	94	67	80	10	33	10	26
Gros indépendants	95	100	67	79	8	30	22	55
Professions libérales	98	99	58	75	12	51	35	49
Cadres	99	100	88	86	20	46	28	52
Professions intermédiaires	96	99	80	87	17	39	14	28
Employés	84	94	75	81	12	22	7	11
Ouvriers qualifiés	79	94	68	80	7	23	5	8
Ouvriers non qualifiés	65	84	63	73	5	14	3	6
Revenu (en francs 1986)								
Moins de 30 000 F	57	80	59	69	2	8	6	5
de 30 000 à moins de 50 000 F	64	87	66	76	3	12	6	7
de 50 000 à moins de 75 000 F	75	92	68	79	5	20	6	11
de 75 000 à moins de 100 000 F	87	96	71	83	7	27	8	13
de 100 000 à moins de 130 000 F	92	99	72	86	12	34	6	19
de 130 000 à moins de 200 000 F	96	100	78	87	17	42	11	30
de 200 000 à moins de 300 000 F	99	100	78	88	21	51	22	49
300 000 F et plus	100	100	77	84	23	57	36	68
Ensemble	83	94	71	82	11	29	10	20

Sources : Enquête « Epargne » 1976 INSEE ; Enquête sur les actifs financiers 1986 INSEE.

Sommaire

LE POUVOIR DE DIRE OUI SIMPLIFIE L'AVENIR

LE CRÉDIT LYONNAIS A MIS AU POINT POUR VOUS UN PLACEMENT RETRAITE SOUPLE ET ADAPTABLE. VOUS POUVEZ INTERROMPRE, DIMINUER, AUGMENTER VOS VERSEMENTS EN TOUTE LIBERTÉ ET CHOISIR VOTRE FORMULE DE RETRAITE A LA CARTE LE MOMENT VENU. LION RETRAITE EST ASSORTI D'UN REVENU MINIMUM GARANTI ET D'AVANTAGES FISCAUX.

CRÉDIT LYONNAIS. LE POUVOIR DE DIRE OUI.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT 16 (1) 42.86.95.50

CREDIT LYONNAIS
LE POUVOIR DE DIRE OUI

PUBLICIS

OPINION

PLACES FINANCIÈRES

Paris à un tournant

LA Bourse de Paris paraît de nouveau confrontée à un tournant dans sa longue histoire : à court terme, et après une longue période de hausse, comment vont évoluer les cours des titres cotés ? A moyen terme, quel sera l'impact du programme de privatisation du gouvernement Chirac ? Ou encore du nouveau plan d'épargne retraite proposé par M. Balladur pour prolonger les efforts antérieurs de réorientation vers la Bourse de l'épargne des Français ? Sur le plan des structures, la modernisation du marché parisien est-elle suffisante face à la concurrence croissante des opérateurs internationaux, favorisée par le big-bang londonien ?

Si l'on en croit la presse étrangère, favorablement impressionnée par notre situation économique et politique, la France présente toujours les conditions requises pour un investissement en actions.

Pourtant, la Bourse de Paris paraît hésitante depuis quelques mois, comme toutes les grandes places boursières d'ailleurs. Les indices restent proches de leurs plus hauts niveaux historiques, mais ne réussissent pas à décoller vers une nouvelle étape de hausse. Parmi les inquiétudes partagées par nombre d'investisseurs, on relèvera les interrogations sur la poursuite de la baisse des taux d'intérêt, la demi-réussite — ou le demi-échec — de la reprise économique américaine, l'impact négatif du recul du dollar sur les exportations européennes, la remontée récente des prix pétroliers et d'éventuelles conséquences inflationnistes, etc.

Le principal soutien de l'investissement en actions, qui justifie une attitude toujours confiante de notre part, demeure son caractère attractif (si l'on confond le rendement et la valorisation du capital) par rapport aux placements alternatifs.

La réconciliation récente de l'épargnant français avec la Bourse s'est d'abord traduite dans les placements obligataires, dont l'encours coté est passé de 500 milliards de francs à fin 1980 à 1 800 milliards (estimés) à fin 1986. Ce boom, qui a permis un financement non monétaire de l'essentiel des déficits publics, et qui a contribué largement aux besoins du secteur privé (notamment financier), a été incontestablement favorisé par la perspective de détente des taux et les plus-values correspondantes, mais aussi par un environnement réglementaire et fiscal bénéficiant aux organismes de placement collectif (SICAV et Fonds communs de placement). Aujourd'hui un rééquilibrage se profile au bénéfice des actions : leur part dans les émissions nouvelles, qui était tombée à 5 % en 1984, pourrait remonter à 20 % dès 1986. Près de 70 milliards de francs d'actions nouvelles et de certificats d'investissement auront été émis cette année (autant que les dix années précédentes et cumulées), renforçant ainsi considérablement la structure financière des entreprises.

Confiance

L'ambitieux programme de privatisation du gouvernement Chirac va dans la même direction : son montant actuel estimé représente près de 30 % de la capitalisation boursière des actions françaises. Une des clefs de sa réussite demeure toutefois que les épargnants faisant confiance à l'Etat ne soient pas déçus ; il convient en particulier que les prix de cession permettent un potentiel de hausse réelle et que les organismes de gestion collective comme les SICAV ne soient pas défavorisés dans les attributions de titres. Enfin, s'il paraît souhaitable que le contrôle des sociétés françaises demeure entre des mains nationales, il faut également que les titres des entreprises les plus importantes soient largement diffusés auprès des investisseurs internationaux. Dans ce contexte, un programme de privatisations annuelles portant sur 30 à 40 milliards de francs ne devrait pas trop perturber le marché boursier français, qui aura absorbé environ 350 milliards de francs d'émissions nouvelles en 1986 (260 milliards de francs d'obligations nettes de remboursement, 70 milliards d'actions et 15 milliards de cessions d'actifs par l'Etat).

Il y sera incontestablement aidé par le nouveau plan d'épargne-retraite, annoncé par M. Balladur, s'inscrivant dans le prolongement des lois Monory et CEA, qui avaient déjà contribué à l'acclimatation aux placements-actions des petits épargnants. Il s'agit cette fois d'un effort à plus long terme, dans la perspective d'une meilleure retraite pour les Français, dont toutefois certains aspects fiscaux, déterminants pour assurer l'efficacité du produit, mériteraient d'être améliorés dans le cours de la discussion parlementaire : en particulier, les sommes à épargner pour obtenir à terme une rente décente se révèlent, pour la moyenne des futurs retraités, plus importantes que les plafonds aujourd'hui proposés.

Tous ces bouleversements, qui constituent pour une part des défis, s'inscrivent dans un contexte de révolution mondiale des structures des bourses et des intermédiaires financiers, dont l'illustration la plus récente est apportée par le big-bang londonien. Grâce à ce dernier, Mme Thatcher réussira peut-être à ce que Londres devienne l'égale de Tokyo ou de New-York, mais à quel prix ! Dès lors que les investisseurs sur un marché représentent, à une forte majorité, d'importantes institutions, la possibilité de trouver sans contrainte et à un prix net les grandes quantités de titres nécessaires à leurs portefeuilles conduit leurs gérants à se diriger vers les places où les contrepartistes internationaux les leur proposent. Ainsi New-York détrônait peu à peu Londres.

Mais le remède était-il de vendre très cher les quinze ou vingt plus importantes firmes de brokers anglais à des groupes financiers multinationaux pour mettre peu à peu sous la coupe de ceux-ci la quasi-totalité du marché ? Vu l'importance de leurs moyens financiers pour assurer les contreparties et les équipes des meilleurs traders et analystes recrutées à prix d'or, ne restera-t-il aux autres brokers anglais que la gérance de portefeuilles et le hors-cote ? Il est probable que la libération du marché londonien donnera lieu pendant quelque temps à de pénibles réalités, avant d'aboutir à une nouvelle réglementation tacite. C'est ce qui est arrivé pour la dérégulation du courtage aux Etats-Unis.

Quelles conséquences peut-on prévoir pour les marchés européens et en particulier pour Paris ? Si l'organisation londonienne permet aux grands investisseurs d'approcher plus facilement les titres français présentés par les nouveaux contrepartistes, le volume des activités du marché de Paris devrait continuer d'augmenter du fait de l'obligation pour ces derniers de s'y approvisionner en titres. Dans le même temps, il risque effectivement de se créer un véritable marché de valeurs françaises, tout à fait indépendant de Paris, et donc un appauvrissement de notre place sur nos principaux titres. Il semble donc nécessaire que les charges d'agents de change prennent des dimensions plus importantes pour apparaître elles aussi sur le marché international. A cette fin, et pour ne pas être colonisés, il serait bon que les pouvoirs publics contribuent à faire disparaître la rivalité traditionnelle banque-agents de change, et à faciliter le financement des nouveaux marchés.

JEAN DE CHOLET,
agent de change.

VALEURS MOBILIÈRES ET IMMOBILIÈRES

Une fiscalité en évolution

La fiscalité mobilière et immobilière aura été largement modifiée durant l'année 1986. En trois occasions. D'abord dans la loi de finances rectificative du 11 juillet 1986 : les avantages accordés aux revenus des actions et des obligations ont été accrus. Ensuite dans le projet de loi de finances pour 1987 actuellement discuté au Parlement et qui sera voté avant la fin de l'année : la fiscalité du logement applicable aux emprunteurs, aux investisseurs et aux constructeurs a été rendue nettement plus avantageuse, ces nouvelles faveurs s'ajoutant à celles qu'avait accordées en 1985 M. Paul Quilès.

Enfin, le 27 octobre, un projet de loi sur l'épargne a été publié. Outre les avantages supplémentaires qui sont accordés à partir de 1988 aux détenteurs d'actions et d'obligations, ce projet crée un régime nouveau d'encouragement à la constitution de retraites par capitalisation. Le même projet de loi élargit les avantages accordés aux options d'achat d'actions de leur entreprise par les salariés et aux RES (reprise d'une entreprise par ses salariés).

● **LES VALEURS MOBILIERES**

La fiscalité de l'épargne a été sensiblement modifiée par la loi du 11 juillet 1986 sur trois points importants : régime applicable aux organismes de placement (SICAV et fonds commun de placement) ; régime applicable aux épargnants ; unification et relèvement des avantages fiscaux accordés aux détenteurs d'actions et d'obligations.

1. — Les recettes taxables des organismes de placements collectifs sont calculées depuis le début de juillet dernier sur les intérêts courus et non plus sur les intérêts échus. Ce qui a pour résultat de taxer les plus-values latentes comme des revenus. Cette disposition empêchera à l'avenir SICAV et FCP de bénéficier du taux de 16 % (15 + 1) applicable aux plus-values en vendant des titres avant détachement du coupon.

2. — Le régime fiscal applicable aux porteurs de titres est lui aussi modifié. Pour empêcher les épargnants de vendre leurs titres peu de temps avant le détachement du coupon et de bénéficier ainsi d'une imposition réduite (les 16 % applicables aux plus-values) ou même d'une exonération totale, la loi du 11 juillet a créé une sorte de taxe censée représenter un montant minimum de frais et prélevée par l'organisme de placement. Cette taxe non fiscale est calculée de telle sorte qu'elle annule l'avantage représenté par une imposition sur la plus-value par rapport à une imposition sur le revenu. Un décret — non encore publié — doit préciser la date d'entrée en vigueur de cette modification importante.

3. — Les revenus des actions et des obligations bénéficient des mêmes abattements alors que jusqu'à présent les secondes (5 000 F par an) étaient avantagées par rapport aux premières (3 000 F par an). La loi de finances rectificative du 11 juillet fait passer à 5 000 F l'abattement des revenus mobiliers pour les personnes seules (célibataires, veuves, divorcées) ; à 8 000 F pour les personnes seules de plus de soixante-cinq ans ; à 10 000 F pour les couples mariés. Cette mesure s'applique aux revenus de 1986 et concerne donc les impôts payés en 1987.

Un projet de loi sur l'épargne a été annoncé le 27 octobre par M. Balladur et approuvé par le conseil des ministres du 12 novembre.

Ce projet prévoit tout d'abord d'augmenter, à partir de 1988 (impôts de 1989), les avantages fiscaux accordés aux revenus des actions et des obligations, avantages déjà élargis pour 1986 et 1987 par la loi de finances rectificative du 11 juillet 1986 *(voir plus haut)*. Ainsi, dans deux ans, l'abattement sur les revenus d'actions et d'obligations devenu identique passera de 5 000 F à 8 000 F pour les personnes seules et de 10 000 F à 16 000 F pour les couples mariés.

Ce projet, qui ne sera pas voté par le Parlement avant le début de 1987, contient une nouveauté importante puisqu'il accorde des avantages fiscaux aux plans d'épargne en actions et obligations constitués pour la retraite. Ce système, qui, contrairement à celui de la Sécurité sociale, est bâti sur la capitalisation, prévoit la possibilité de déduire chaque année du revenu imposable les sommes versées sur les plans d'épargne dans la limite de 6 000 francs pour une personne seule et de 12 000 francs pour un couple. Naturellement, les sommes ainsi capitalisées seront imposées « à la sortie » comme des pensions. L'avantage maximum du système est obtenu si la sortie se fait après soixante-cinq ans.

Le même projet de loi étend les avantages accordés au système d'options d'achat d'actions de leur entreprise par les salariés. D'autre part, le régime fiscal privilégié prévu pour les salariés qui reprennent leur entreprise est amélioré.

● **L'IMMOBILIER**

La fiscalité applicable à l'immobilier bénéficie de nouveaux avantages importants dans le projet de loi de finances pour 1987. Les mesures annoncées dès le début de juin 1986 par M. Méhaignerie renforcent les mesures déjà généreuses prises par M. Quilès en 1985. Ces mesures, qui s'appliqueront en 1987 — ou qui sont, pour certaines d'entre elles, déjà en vigueur depuis juin 1986 — sont de quatre ordres.

1. — Les personnes achetant un logement neuf pour leur résidence principale et ayant contracté un emprunt après le 1er juin bénéficieront d'une réduction de leur impôt sur le revenu représentant 25 % du montant des intérêts versés, cela pendant les cinq premières annuités du remboursement. Le montant des intérêts sur lequel sont calculées ces réductions est plafonné à 30 000 F pour un couple marié (au lieu de 15 000 F précédemment) et à 15 000 F pour les personnes seules (sans changement). Ce plafond est majoré de 2 000 F par personne à charge, de 2 500 F pour le deuxième enfant, de 3 000 F à partir du troisième enfant.

2. — Les personnes qui achèteront ou feront construire un logement neuf pour le louer pourront l'année de l'acquisition réduire leur impôt sur le revenu d'une somme égale à 10 % de l'investissement. Cette réduction sera calculée sur un investissement plafonné à 400 000 F pour un couple marié et à 200 000 F pour une personne seule (la réduction d'impôt sera donc au maximum de 40 000 F ou de 20 000 F). Cet avantage ne sera accordé que si le logement est loué pendant six ans au moins. La mesure s'appliquera pour les logements acquis ou construits entre le 1er juin 1986 et le 31 décembre 1989.

3. — Les revenus fonciers tirés de la location seront réduits forfaitairement de 35 % — contre 15 % jusqu'à présent — pour le calcul de l'impôt. Cette réduction (qui s'ajoute à celle des frais réels) n'avait auparavant jamais dépassé 25 %. Elle jouera pendant dix ans mais ne sera autorisée que si le logement est loué pendant au moins six ans comme résidence principale.

4. — Les entreprises de construction de logements (ECL) bénéficiaient jusqu'à présent d'un abattement sur leurs profits de construction si ceux-ci étaient réinvestis dans l'immobilier (l'impôt sur les sociétés était alors ramené de 50 à 40 %). Dans l'attente d'un réinvestissement, ces profits pouvaient être inscrits à un compte spécial en suspension d'impôt. La loi de finances pour 1987 donne aux ECL la possibilité de « sortir » ces bénéfices et de les utiliser en dehors de la construction contre paiement d'une taxe forfaitaire de 6,5 % libératoire de l'impôt sur les sociétés, et cela sur l'ensemble des profits accumulés.

ALAIN VERNHOLES.

LE PLAN ÉPARGNE-RETRAITE

Un accueil très mitigé

UN accueil méfiant a été réservé au plan d'épargne retraite (PER) présenté à la presse le 27 octobre dernier. Ce projet, directement inspiré du système américain IRA (Individual Retirement Act), dont l'ampleur a impressionné, semble dans l'immédiat avoir peu séduit. Il est vrai que bien des modalités sont encore à préciser, et que la discussion au Parlement risque d'en modifier certaines. On connaît la disposition du PER : versement annuel déductible de l'impôt sur le revenu, avec un plafond annuel de 6 000 F par personne et de 12 000 F pour un ménage, imposition des sommes ainsi recueillies à l'impôt sur le revenu au moment du départ en retraite ; pénalisation importante en cas de retraite avant dix ans et avant soixante ans, prime de 5 % et 10 % sous forme de crédit d'impôt en cas de retraite à 63 et 65 ans.

De telles dispositions, copiées en grande partie sur le modèle américain, ont un peu déçu. Sans doute bien des gens espéraient-ils ne pas être imposés « à la sortie » : c'est beaucoup demander à un Etat à qui les dégrèvements à l'entrée coûteront 5 milliards de francs par an. Mais le PER de M. Balladur souffre surtout de la comparaison avec le régime fiscal actuel de l'assurance-vie, qui procure un crédit d'impôt de 25 % du versement annuel, dans un plafond de 4 000 F plus 1 000 F par enfant à charge, avec, au bout de six ans, possibilité de retraite sans imposition aucune, notamment sur les plus-values, ce qui n'est pas le cas dans le cas du PER. Dans ce dernier système par exemple, l'économie d'impôt serait de 3 600 F par an pour un couple marié avec deux enfants, gagnant 20 000 F par mois et versant 1 000 F par mois (12 000 F par an).

La comparaison des deux systèmes, en fait, n'est guère favorable aux titulaires de revenus moyennement élevés. Dans le cas du PER, les souscripteurs risquent de se voir assez lourdement taxés si leurs revenus se situent dans les tranches supérieures ; même si, en cas de retrait total, l'impôt doit être étalé, comme celui sur les plus-values. Il est vrai que l'économie du projet des services de MM. Balladur et Juppé repose sur le fait qu'après le départ en retraite le revenu diminuera et se trouvera ainsi taxé sur des tranches à taux moins élevé. Pour les plus de cinquante ans, il serait plus avantageux de souscrire un contrat d'assurance-vie, tout au moins si le régime fiscal actuel en est maintenu. Autre préoccupation, celle de la protection contre l'inflation. Si une *« visibilité relativement satisfaisante »* peut être obtenue actuellement à l'horizon des six ans fatidiques (pour l'assurance-vie), ou même à dix ans, qu'en est-il à l'horizon de trente ans ? En France, il faut remonter à la période d'avant 1914 pour retrouver une telle visibilité, avec la garantie que l'épargne ainsi collectée ne soit pas réduite à rien par l'inflation et les dévaluations cumulées. Le gouvernement prend donc un pari audacieux en incitant fiscalement les souscripteurs à repousser au moment de leur départ à la retraite la récupération de leurs versements cumulés.

En outre, il prend pour ses successeurs l'engagement solennel de maintenir, pour trente ans au moins, les conditions d'une rémunération positive de l'épargne, c'est-à-dire supérieure au taux d'inflation. Sans doute, depuis 1979, l'attitude des pouvoirs publics a-t-elle changé à cet égard, ce qui a permis aux épargnants d'obtenir des rémunérations historiquement élevées, en compensation sans doute du mauvais traitement qu'ils ont subi depuis la Libération (en fait depuis 1936).

Incontestablement, le projet de MM. Balladur et Juppé est ambitieux, et favorable au développement de l'épargne mobilière, surtout avec l'élévation de 10 000 F à 16 000 F de l'abattement à la base sur les revenus des actions et obligations, ce qui correspond à l'heure actuelle à un capital de 600 000 F à 700 000 F en actions. Mais il est probable que ses dispositions devront être précisées, et surtout harmonisées avec celles relatives à l'assurance-vie, dont le régime fiscal demeure, pour l'instant, nettement plus avantageux.

F. R.

SICAV/FCP

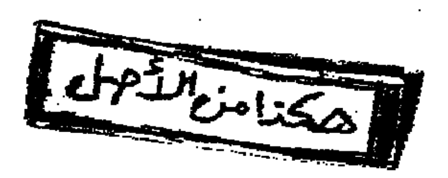
Quelle que soit la somme dont vous disposez, la Caisse d'Épargne Écureuil peut vous proposer des placements performants. Demandez à l'Ami Financier de vous parler des SICAV et des Fonds Communs de Placement.
Ces portefeuilles collectifs vous permettent de multiplier vos chances de plus-values en bénéficiant de la gestion des spécialistes de la Caisse des Dépôts.
Selon vos objectifs, l'Ami Financier peut orienter votre choix dans chacune de ses gammes de placements. Certains sont assortis d'avantages fiscaux. Pour être prêts à saisir toute opportunité, pensez à constituer une réserve sur votre livret A. Elle vous rapportera des intérêts sans impôt et sa disponibilité vous permettra d'investir par exemple en SICAV ou en Fonds Communs de Placement quand vous le désirerez.

L'AMI FINANCIER
Caisse d'Epargne Ecureuil

J'AI MES ENTRÉES A LA BOURSE







La retraite : choc financier ou motivation pour vos cadres ?

RESPONSABLES d'entreprises, vous veillez à ce que vos cadres aient des appointements motivants ; qu'en sera-t-il lors de leur retraite ? Dans tous les cas, une baisse importante ou très importante de leur pouvoir d'achat. Pour la compenser, Cardif Entreprises a mis au point une série de mesures originales et motivantes pour vos cadres, vos cadres supérieurs, et qui peuvent être gérées au plus faible coût.

PRÉVOIR ET GÉRER LES CHARGES

Charges obligatoires provenant de conventions collectives, charges facultatives provenant des avantages consentis par l'entreprise : toutes ont une incidence financière. Par leur importance, elles concernent autant la direction financière que la direction du personnel de l'entreprise. Comment les réintégrer dans une bonne gestion générale ? Et les « lisser » dans le temps ? En optimiser le financement ?

LA RIGUEUR D'ANALYSE

Problèmes de retraites complémentaires, d'indemnités de départ, etc., demandent une grande rigueur d'analyse. Juridiquement, fiscalement, les conseils donnés par Cardif vous seront précieux, car ils orienteront votre entreprise vers les solutions les plus intéressantes.

LA RAPIDITÉ DU DIAGNOSTIC

Incertitude sur le nombre des cadres qui prendront leur retraite dans l'entreprise, choix des catégories bénéficiant de tel ou tel type d'avantages, choix des meilleurs supports financiers : l'étude complète, avec les simulations informatiques nécessaires en fonction des diverses hypothèses qui vous intéressent, ne prend pas plus de quinze jours avec Cardif Entreprises...

LA QUALITÉ DE LA GESTION FINANCIÈRE

Cardif Entreprises met à votre disposition des outils de gestion financière originaux par les choix qu'ils offrent et reconnus pour leurs performances. Ces performances constitueront un allègement des charges de votre entreprise.

Voulez-vous qu'on en parle ?

Cardif Entreprises - 192, avenue Charles de Gaulle, 92522 Neuilly-sur-Seine, Cedex - Téléphone : (1) 47.38.87.47



GROUPE COMPAGNIE BANCAIRE

PUBLICIS

SOCIÉTÉS IMMOBILIÈRES ET FINANCIÈRES

L'effet Méhaignerie

LIBÉRATION des loyers, réduction d'impôts supplémentaire pour l'achat de logements neufs : la loi Méhaignerie a apporté son lot de bonnes nouvelles aux entreprises dont la vocation est d'acheter des immeubles pour les louer. Mais, à la Bourse de Paris, sociétés d'investissement immobilier (SII), Sicomi et foncières classiques avaient déjà largement anticipé le retour de conditions plus libérales et plus rentables pour l'investissement immobilier locatif. Déjà, au début de l'année, la loi Quilliot *« façon Quilès »* avait mis un bémol aux rigidités des augmentations de loyers et permis un sensible relèvement en cas de départ du locataire.

C'est donc avec une certaine discrétion que les sociétés immobilières et foncières ont salué les dispositions de la nouvelle loi, qui n'a fait, en réalité, que confirmer une pratique déjà existante.

Depuis le début de l'année, SII et Sicomi ont nettement moins progressé que l'indice CAC : Simco est en hausse de 39,7 %, Sefimeg de 27,8 % et Cofimeg de 11,5 %. Pour les Sicomi, Prétabail gagne 22 %, Locabail 29,3 %, Interbail 22 % et Bail Investissement 21,8 %.

En réalité, l'impact des nouvelles mesures ne sera pas immédiat. Pour l'exercice en cours, les résultats des sociétés immobilières ne devraient pas connaître de progressions spectaculaires. Loin de là. La hausse des cours en Bourse ne s'accompagnant pas d'une progression parallèle des résultats, ce sont donc les taux de capitalisation des bénéfices qui ont atteint des niveaux records. *« Trop cher »*, estiment bon nombre de professionnels, et notamment M. de Chabannes, gestionnaire du FCP La Hénin Immobilier.

Le centre de Paris

Des différents types de sociétés à vocation immobilière, ce sont les SII qui sont les plus sensibles aux relèvements progressifs des loyers. Pour une raison simple : leur statut particulier les contraint d'investir 75 % de leurs actifs en immeubles d'habitation. En échange de quoi, elles disposaient au départ d'avantages fiscaux, qui se sont fortement dégradés au cours des dernières années. Après la suppression de l'exonération des droits de succession, puis de l'abattement de 20 % sur les dividendes nets distribués aux personnes physiques, ne subsiste plus aujourd'hui qu'une simple réduction d'impôts pour les souscripteurs d'actions émises lors d'augmentations de capital et à la condition qu'elles soient bloquées neuf ans...

Valeurs de rapport par excellence, les SII sont relativement bridées dans leur croissance par une autre obligation : celle de distribuer au moins 85 % de leur résultat net. Le bénéfice mis en réserve ne peut excéder 15 %. Si l'on y ajoute les amortissements autorisés (la quasi-totalité des sociétés d'investissement amortissent leurs immeubles sur cent ans selon des principes linéaires), l'autofinancement dégagé chaque année ne permet pas de financer d'importants programmes.

Ce n'est pourtant pas là le principal problème des SII aujourd'hui. L'argent est abondant sur le marché, et l'engouement des investisseurs pour la pierre permet de lever sans difficulté plusieurs centaines de millions de francs.

Le centre de Paris reste la localisation la plus recherchée, la plus sûre et la plus rentable à long terme. La banlieue parisienne est diversement appréciée, alors que la province, en dehors des grandes villes, fait l'objet d'une nette désaffection. Les exemples de Cofimeg et Sefimeg sont significatifs : ces deux sociétés se sont engagées, depuis deux ans, dans une politique d'arbitrage de leur patrimoine, qui pèse un peu sur leur rentabilité immédiate.

Deux différences essentielles distinguent les SII des Sicomi. Les premières achètent des immeubles d'habitation et les louent. Les secondes n'investissent que dans les surfaces commerciales, sièges sociaux, entrepôts et locaux divers. De plus, elles ont plusieurs cordes à leur arc : en sus de la location simple, elles sont autorisées à faire du crédit-bail. Ces dernières opérations sont à double tranchant ; elles permettent d'accélérer la croissance de sociétés qui, par définition, connaissent des progressions d'activité peu spectaculaires, mais elles augmentent la sensibilité aux évolutions de taux d'intérêt.

Le crédit-bail

Le crédit-bail permet aux Sicomi de se substituer à des sociétés commerciales ou industrielles pour l'achat d'immeubles. Il consiste à financer l'achat ou la construction d'un immeuble qu'une entreprise ne peut ou ne souhaite acquérir elle-même. De le donner en location avec la faculté à l'issue du bail d'en céder la pleine propriété. De nombreuses entreprises recourent à la technique du crédit-bail. Notamment dans le secteur de l'hôtellerie ou l'intensité capitalistique est particulièrement forte.

Dans un contrat de crédit-bail, une Sicomi réalise avant tout une opération de financement et non une opération immobilière, puisque les locataires exercent assez fréquemment leur option d'achat.

Aujourd'hui, beaucoup de Sicomi ont freiné leurs opérations de crédit-bail pour favoriser le développement de la location simple (achat en pleine propriété). D'abord parce que le niveau des taux a fortement baissé et que toute remontée entraînerait des surcoûts de refinancement. Ensuite parce que les marges des opérations de crédit-bail ne sont plus attrayantes sous l'effet d'une concurrence accrue. On a pu noter, au cours des derniers mois, une vague de créations de nouvelles Sicomi.

Enfin, les Sicomi ne sont pas toutes égales en terme de concurrence. Celles qui appartiennent à des groupes bancaires (Natio crédit-bail par exemple) obtiennent des taux de financement privilégiés. De plus, leur actionnaire unique (la banque) est beaucoup moins exigeant en termes de dividendes. Ce qui leur permet de réaliser un plus grand nombre d'opérations de crédit-bail et des amortissements plus importants, puisqu'il n'y a plus d'obligation de bénéfice. Les foncières classiques n'ont pas voulu s'enfermer dans les contraintes de distribution de dividendes ou de quotas d'investissements. Elles ont mieux traversé la période « Quilliot » que les SII. Elles risquent de mieux traverser une période de turbulences sur les taux que les Sicomi. La Bourse, en tout cas, a beaucoup mieux perçu la liberté de gestion et le libre choix des investissements : en témoignent des progressions des cours nettement supérieures.

PHILIPPE ÉTRILLARD.

LES SICAV COURT TERME

La fin du miracle

CRÉÉES au début de 1982 pour remédier à la sévère limitation de la rémunération des dépôts à terme inférieurs à 6 mois et à 500 000 francs, les SICAV court terme, dites de trésorerie, ont connu une expansion foudroyante. A la fin du mois d'octobre, leurs actifs frôlaient les 325 milliards de francs, auxquels il faut ajouter 125 milliards de francs environ au titre des fonds communs de placement, soit, au total, 450 milliards de francs, et leur nombre s'élevait à 153. A l'origine de cette véritable explosion, on trouve le processus de baisse des taux engagé à la fin de 1981, après le record absolu d'altitude (16,75 % pour les emprunts d'Etat, 18 % pour les emprunts privés) établi à l'automne 1981.

Aujourd'hui, c'est la fin du miracle, le ressort est cassé, et tout le monde s'interroge ou s'inquiète. Motif : le processus de baisse des taux à long terme dû à la désinflation semble avoir pris fin, et certains redoutent même qu'il ne s'inverse. C'est ce qui est en train de se passer depuis le début du mois de septembre, le rendement des fonds d'Etat, par exemple, ayant augmenté de plus de 1 point, passant de 7,50 % à 8,60 %.

Cette fois, c'est sérieux : les « cinq années glorieuses » ont pris fin.

C'est pourquoi, au sein de la famille des SICAV court terme, on voit les encours des SICAV « sensibles », investies essentiellement en obligations, surtout à taux fixe, commencer à diminuer, revenant de 125 milliards de francs en août à 117 milliards fin octobre, au profit des SICAV « monétaires », dont les actifs sont placés en valeurs du marché monétaire, bons du Trésor...

Certes, les rendements sont un peu moins élevés, et il n'y a aucune possibilité de gain en capital, mais le risque de perte est également exclu. On a donc vu l'encours de ces SICAV monétaires passer, en un an, de 28 milliards de francs à 92,6 milliards de francs, avec un bond de 12,7 milliards de francs en octobre. Sur un marché obligataire actuellement très perturbé et dont la marche sera cahotique l'an prochain, cette évolution marque le retour à la sagesse, après cinq années folles.

F. R.

RÉGULIÈRES

Class. 1986	Noms	Établissements Fondateurs	Variations en % Jan.-oct. 1986
1	Phenix Placement	AGF	+ 18,58
2	Ageplus	AGP	+ 16,41
3	Oblig Henin	La Henin	+ 16,35
4	Midland Placement	Midland Bank	+ 14,74
5	Publicourt	Paribas	+ 14,52
6	Franterme	Paribas	+ 14,34
7	Epargne Associations	Paribas	+ 13,98
8	Provence Lorraine	Hottinguer	+ 13,63
9	Placement CT	Marseillaise de Crédit	+ 13,51
10	Ageplacement	AGP	+ 13,08
11	Midland CT	Midland Bank	+ 13,03
12	Clairval	Cardif - Cie Bancaire	+ 12,60
13	Paribas Epargne	Paribas	+ 11,65
14	St Honoré Rendement	Cie Financière	+ 10,68
15	Monecic	CIC	+ 10,67
16	Fructivar	CCBP	+ 10,65
17	Sesterces	BGP	+ 10,53
18	Uni Cash	Vernes	+ 9,84
19	Barclays Invest	Barclays Bank	+ 9,22
20	Natio Placements	BNP	+ 8,90
21	Univar	CNCA	+ 8,19
22	Industrie FCSE CT	BIF	+ 7,67
23	Valorindex	Crédit chimique	+ 7,55
24	Valorg	CCBP	+ 7,38
25	Fructi Associations	CCBP	+ 7,05
26	Morgan Valorisation	Morgan	+ 6,73
27	Uni Associations	CNCA	+ 6,67
28	Natio Sécurité	BNP	+ 6,47
29	Placements Sécurité	NSM	+ 6,35
30	Eficoop Sicav	BFCC	+ 5,97

MONÉTAIRES

Class. 1986	Noms	Établissements Fondateurs	Variations en % Jan.-oct. 1986
1	Cortal CT	Cortal	+ 7,61
2	Priv'associations	BIMP	+ 7,16
3	Monegestion	Ch. Fauchier Magnan	+ 6,60
4	Monevalor	Société générale	+ 6,59
5	Morgan CT	Morgan	+ 6,57
6	Septentrion CT	CCBP Bq. pop. du Nord	+ 6,41
7	Lion CT	Crédit lyonnais	+ 6,40
8	Finord Sécurité	Crédit du Nord	+ 6,37
9	Valunion	BUE	+ 6,37
10	Sécuricic	CIC	+ 6,33
11	Investissement CT	BAFIP	+ 6,32
12	Pyramides Court	BICM	+ 6,32
13	Mobival	Indosuez CGM-Indosuez	+ 6,26
14	Gestion 365	BFCM	+ 6,23
15	Laffitte Placements	Européenne de Banque	+ 6,21
16	Valréal	Paribas, CCBP, CDC	+ 6,19
17	Haussmann CT	UAP-Worms	+ 6,17
18	Multival	BFACM	+ 6,10
19	Saint Honoré Réal	Cie Financière	+ 6,08
20	Marché Intérêt PLCT	BIP	+ 6,05
21	Acti Valorisation	Dreyfus	+ 6,04
22	Securita	Demachy et Associés	+ 6,01
23	Obli Sud	Lyonnaise de Banque	+ 6,01
24	BFT Sécurité 2	BFT	+ 6,00
25	Sicav Association	CCBP, CDC	+ 5,95
26	Demeter	CCBP BRED	+ 5,94
27	Francourt	CCF	+ 5,92
28	Oblicourt	Indosuez	+ 5,91

SENSIBLES

Class. 1986	Noms	Établissements Fondateurs	Variations en % Jan.-oct. 1986
1	Midland Première	Midland Bank	+ 18,05
2	Pyramides	BICM	+ 17,67
3	Eparcic	CIC	+ 17,28
4	BAII Gestion	BAII	+ 17,20
5	Novépargne	Ch. de Cholet Dupont	+ 17,16
6	Haussmann Oblicroissance	UAP-Worms	+ 16,50
7	BTP Associations	BTP	+ 16,33
8	BFT Valor Une	BFT	+ 16,17
9	Entrinvest Sicav	Bq. de l'Entreprise	+ 16,06
10	Associa Première	Société générale	+ 15,94
11	Ofima Liquid	Ofivalmo	+ 15,56
12	Mobiplus	Indosuez CGM	+ 15,47
13	Investissement Net	BAFIP	+ 15,20
14	Mobiprime	Indosuez CGM	+ 15,03
15	Eparoblig	BAFIP	+ 14,98
16	Finance Première	Ch. Nouailhetas	+ 14,98
17	Uni MT	Vernes	+ 14,83
18	Investissement Oblig	BAFIP	+ 14,73
19	Monceau Index	Crédit chimique	+ 14,49
20	Sogevalor	Société générale	+ 14,32
21	Haussmann Associations	UAP-Worms	+ 13,94
22	Associc	CIC	+ 13,48
23	Gestunion	BUE	+ 13,22
24	Pri CT	BIMP	+ 13,18
25	Unipremière CT	Vernes	+ 13,06
26	Natio Associations	BNP	+ 12,91
27	Eparcourt Sicav	CDC	+ 12,85
28	Rivoli Obligation	Demachy et associés	+ 12,58
29	Placements Valorisation	NSM	+ 12,45
30	Sécurival	Indosuez	+ 12,38
31	Natio Epargne	BNP	+ 12,19
32	Gestilion	Crédit lyonnais	+ 12,15
33	Sud Gestion	Lyonnaise de Banque	+ 12,11
34	Finord Placement	Crédit du Nord	+ 12,08
35	Associations St-Honoré	Cie financière	+ 11,92
36	Lion Associations	Crédit lyonnais	+ 11,60
37	Acti CT	Dreyfus	+ 11,58
38	Foncier Rendement	CFF	+ 11,53
39	Ofima CT	Ofivalmo	+ 11,51
40	Sélection CT	CCF	+ 11,29
41	France Valorisation	Stern	+ 11,25
42	Placement Rendement	NSM	+ 11,15
43	Multi Associations	BFACM	+ 11,07
44	Capital Plus	Groupe Palmel-Marmont	+ 10,95
45	Finunion	BUE	+ 10,87
46	Bred Associations	CCBP - BRED	+ 10,74
47	Sélection L Prime	CCF	+ 10,63
48	Capital Rendement 84	Indosuez	+ 10,50
49	Vauban	CCBP - BRED	+ 10,46
50	Richelieu Sécurité	Ch. Fauchier Magnan	+ 10,19
51	Sélection J	CCF	+ 9,60
52	Laffitte CT	Européenne de Banque	+ 9,48

Source : Paribas-TGF.

LES SICAV OBLIGATAIRES

Toujours prospères...

L'ANNÉE 1986 couronne en beauté quatre années de baisse des taux d'intérêt sur l'ensemble des marchés internationaux. Malgré un léger tassement constaté au cours de ces derniers mois, les SICAV obligataires ont toutes profité de conditions exceptionnellement favorables. Avec des progressions moyennes de 18 à 19 %, le « cru » 1986 s'annonce presque aussi bon que celui de 1982, la première année de retournement de tendance des taux d'intérêt. Autre fait exceptionnel, les SICAV obligataires talonnent cette année, par leurs performances, leurs consœurs investies en actions.

les SICAV uniquement orientées sur le marché français n'ont dans l'ensemble pas démérité. Drouot Sélection arrive en tête avec plus de 26 % de hausse. A Paris, les gestionnaires ont profité d'une baisse de près de 2 % des taux de rendement sur le marché obligataire. L'effet de levier à la hausse a joué à plein.

Du côté des SICAV obligataires internationales ou diversifiées (c'est-à-dire investies au moins à 50 % en valeurs françaises), les performances réalisées ne sont guère différentes des SICAV purement nationales. Souvent les gains enregistrés sur les titres étrangers ont été neutralisés par des effets monétaires contraires. C'est précisément ce qui s'est passé sur le marché américain. Aux Etats-Unis, les taux des obligations de première catégorie (AAA) sont tombés de 11,30 % en début d'année à 7,85 % aujourd'hui. Mais, dans le même temps, le dollar a reculé de environ 1 franc.

Après une aussi longue période de prospérité, les spécialistes obligataires ont de plus en plus l'impression que les taux d'intérêt ont désormais atteint un plancher en dessous duquel la marge de baisse est devenue très étroite. La plupart d'entre eux ont déjà pris leurs précautions en « travaillant » leur portefeuille beaucoup plus finement que par le passé. Les obligations classiques, à taux fixe, font progressivement place à des titres à la fois plus défensifs et plus sophistiqués, leur permettant de mieux coller à l'évolution du marché. Le MATIF est également utilisé comme moyen de couverture. Les différentes stratégies adoptées par les gestionnaires risqueront dans les mois à venir de produire des résultats d'autant plus différents d'une SICAV à l'autre que le marché se montrera beaucoup plus capricieux.

G. H.

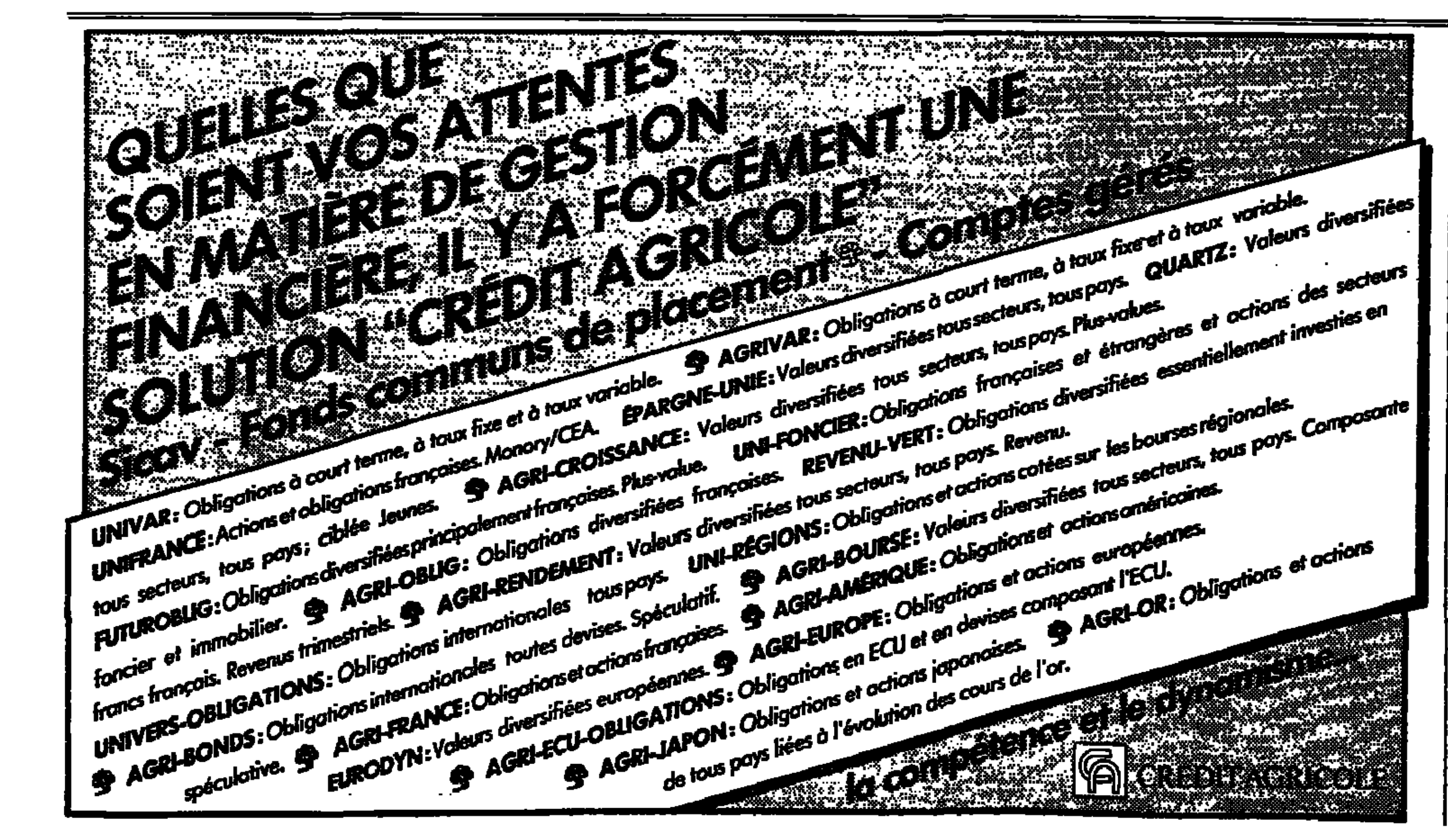
OBLIGATIONS FRANÇAISES

Noms	Etablissements	Performance 1985 en %	Performance 1986 en % (au 7-11)
Drouot sélection	Groupe Drouot	+ 16,80	+ 26,11
Ofima	Ofivalmo, Bue	+ 19,52	+ 24,92
Reval	Cardif	+ 23,15	+ 23,70
Fructidor	Banques populaires	+ 11,21	+ 20,28
Invest. long terme	Banque finan. parisienne	–	+ 20,14
Sogépargne	Société générale	+ 16,56	+ 20,14
George V obligation	Banq. d'arbitrage et crédit	–	+ 19,57
Pact plus	Cie générale de banque etc.	–	+ 19,05
Lysidice	Michel Paget	–	+ 18,90
Cava obligation	CCF	+ 13,81	+ 18,66
Expansion obligation	Midland Bank	+ 14,37	+ 18,63
Industrie française	Banque pour l'ind. française	+ 13,51	+ 18,04
Revenu vert	Crédit agricole	–	+ 17,83
Sicasden	Casden	+ 14,36	+ 16,99
Inogestion	Charge Fauchier-Magnan	–	+ 16,52
Oblipar	Paribas	+ 14,44	+ 16,37
Lyon institutionnels	Crédit lyonnais	+ 14,25	+ 15,94
Haussmann épargne	Banque Worms	+ 12,50	+ 15,58
Cérès	Banque de gestion privée	+ 14,35	+ 15,51
Haussmann oblicroissance	Banque Worms	+ 12,58	+ 15,17
Sélec obligation valorisée	CCF	–	+ 15,01
Saint-Honoré valor.	Compagnie financière	–	+ 15
Finord valorisation	Crédit du Nord	+ 13,51	+ 14,50
Lion plus	Crédit lyonnais	+ 14,38	+ 14,22
AGF obligations	AGF	–	+ 12,52
Capital croissance 84	Indosuez	+ 12,95	+ 11,40

OBLIGATIONS INTERNATIONALES

Noms	Etablissements	Performance 1985 en %	Performance 1986 en % (au 7-11)
Univers obligation	Crédit agricole	+ 16,56	+ 28,21
Mutuelles unies	Mutuelles unies etc	+ 22,91	+ 27,71
Lombard obligation	Groupe Victoire	+ 15,21	+ 25,77
Jade	Banque de gestion privée	+ 4,86	+ 24,10
Privoblig	Providence, Bimp	+ 11,54	+ 23,82
Lombard sécurité	Groupe Victoire	+ 14,15	+ 22,31
Drouot sécurité	Groupe Drouot	+ 19,29	+ 21,69
Natio	BNP	+ 6,03	+ 21,62
Optirente	Crédit du Nord	+ 13,46	+ 20,55
Sélect. obligation	CCF	+ 3,88	+ 19,74
Interoblig	Société générale	+ 14,25	+ 17,90
Transplus	AGP	+ 13,91	+ 17,51
Laffitte rendement	Européenne de banque	+ 9,96	+ 16,80
Nord-Sud dev	Caisse des dépôts	–	+ 15,39
Epargne obligation	BNP	+ 13,21	+ 15,01
Multi investissement	Banque financière de Paris	+ 6,60	+ 14,41
Ecupar	Crédit parisien	–	+ 13,75
Oblilion	Crédit lyonnais	+ 6,13	+ 13,69
Multi obligation	Indosuez	+ 6,55	+ 10,73
Euromonnaies	Paribas, Al Saudi	–	+ 8,12

Source : Paribas



LES SICAV-ACTIONS

« Monory-CEA » : sans surprise

LE millésime 1986 s'annonce tout à fait exceptionnel. Bien que les turbulences que traverse actuellement la Bourse de Paris aient causé quelques dégâts dans les portefeuilles des gestionnaires, les « Monory-CEA » ont déjà pris une sérieuse avance avec des *hausses comprises* entre 27 % pour les... plus mauvaises et 48 % pour les meilleures.

Au total, les porteurs de SICAV enregistreront pour la quatrième année consécutive des performances moyennes de plus de 35 %. Certains esprits particulièrement mal intentionnés pourront toujours rétorquer que, dans le lot, une seule SICAV a finalement fait mieux que l'indice général de la Bourse de Paris : + 45 % depuis le début de l'année.

Pour épater leur clientèle, les gestionnaires des 23 SICAV « Monory » n'ont, il est vrai, pas eu à faire preuve de beaucoup d'imagination. Le législateur leur impose de détenir un quota de 60 % de valeurs françaises au minimum. La plupart d'entre eux se sont donc contentés de suivre le marché parisien. Ils pouvaient, dans ces conditions, difficilement ne pas profiter des 150 % de hausse qu'a connus la Bourse de Paris au cours de ces trois dernières années.

Les différences de performances constatées d'une SICAV à l'autre s'expliquent essentiellement par la *plus ou moins grande* souplesse dont ont disposé les gestionnaires. Les SICAV placées en tête du classement sont, une fois de plus, les plus petites. Leurs actifs nets se situent aux alentours de 1 milliard de francs, comme AGF 5000, Cardival de la Cardif ou Province Investissement de Paribas. Par rapport aux mastodontes gérés par les principaux réseaux collecteurs d'épargne, ces SICAV disposent d'une capacité de réaction à l'achat et à la vente beaucoup plus importantes que les autres. Elles ont également pu se permettre de prendre de plus en plus de risques.

Livret Bourse Investissement, qui se trouve en queue du classement, n'a pas à rougir de ses 26,86 % de hausse depuis le début de l'année. Sa *contre-performance relative* par rapport à ses concurrents s'explique par le fait que cette SICAV, gérée par la Caisse des dépôts, représente à elle seule 17 % du marché français des SICAV Monory-CEA.

L'avantage fiscal accordé dans le cadre du CEA (une déduction d'impôt de 25 % des achats d'actions françaises, dans la limite de 7 000 francs *pour* un célibataire et 14 000 francs pour un couple) qui a longtemps été à la base du succès de ces SICAV est aujourd'hui battu en brèche par l'attrait des performances exceptionnelles qu'ont connues ces produits au cours de ces quatre dernières années. De nombreux gestionnaires, qui voient déjà poindre à l'horizon un inévitable retournement de tendance, redoutent de plus en plus une réaction inverse de la clientèle en cas de difficulté. Leurs craintes sont d'autant plus fondées que leur capacité de réaction contre une baisse durable du marché est jugée tout à fait insuffisante. La plupart d'entre eux plaident pour la mise en place rapide de la cotation d'un indice représentant *les principales valeurs cotées à* Paris, comme cela se fait sur les autres grandes places financières internationales. En prenant selon le cas des positions d'acheteurs ou de vendeurs de cet indice, les gestionnaires auraient ainsi la possibilité de se protéger contre une baisse brutale de leur portefeuille, même si, pendant les périodes fastes, leurs performances s'en trouvaient un peu moins brillantes.

G. H.

Noms	Etablissements	Performances 1985 en %	Performances 1986 en % (au 7-11)
AGF 5000	AGF	+ 59,90	+ 48,86
Cardival	Cardif	+ 40,84	+ 43,76
Province Investissement	Paribas	+ 37	+ 41,85
Epargne Industrie	Crédit mutuel	+ 29,15	+ 40,80
Gestion sélection France	Indosuez	+ 41,52	+ 39,49
Sélection valeurs françaises	CCF	+ 34,12	+ 39,49
France Entreprises	NSM	+ 33,19	+ 38,84
Fructi-France	Banque populaire	+ 35,32	+ 37,31
Actions France	Worms	+ 40,99	+ 35,99
Drouot France	Groupe Drouot	+ 43,24	+ 35,87
Uni France	Crédit agricole	+ 29,79	+ 35,61
Mariane	BGP	+ 36,36	+ 35,12
Uni Hoche	Banque Vernes	+ 43,47	+ 34,75
Francic	CIC	+ 27,56	+ 34,40
Sicav 5000	Crédit lyonnais	+ 26,55	+ 34,39
Optima Valor	Crédit du Nord	+ 28,72	+ 34,32
Intersélection France	Société générale	+ 24,27	+ 32,57
Actigest	Banque Dreyfus	+ 35,76	+ 32,41
Agepargne	AGP	+ 52,77	+ 32,01
Inter valeurs industrie	Banque Indosuez	+ 24,06	+ 30,04
Laffite France	Européenne de Banque	+ 30,07	+ 30,01
Natio Valeurs	BNP	+ 22,76	+ 29,17
Livret Bourse Invest.	Caisse des dépôts	+ 28,47	+ 26,86

Source : Paribas

Diversifiées : excès de prudence

LES SICAV diversifiées arrivent en ordre beaucoup plus dispersé que leurs concurrents « Monory-CEA ». La première bat tous les records avec une hausse de près de 50 % depuis le début de l'année. La lanterne rouge ferme la marche avec un peu plus de 11 % de hausse.

La grande disparité des performances constatée dans cette longue liste de cinquante-neuf SICAV s'explique par le manque d'homogénéité des différents produits en compétition. Certains ont orienté leurs investissements sur plusieurs places financières à la fois, d'autres ont préféré se concentrer sur tel ou tel secteur industriel. Toutes ont cependant la caractéristique commune de détenir au moins 50 % de valeurs françaises dans leur portefeuille. C'est justement ce qui les a sauvées.

Malgré les efforts d'imagination dont ont su faire preuve leur gestionnaire pour répartir les risques, l'essentiel de leurs plus-values est, cette année encore, venu de leurs investissements réalisés sur le marché parisien. Ces SICAV, qui connaissent depuis quelques années un important succès, ont été créées pour offrir aux investisseurs un produit d'épargne *leur permettant de ne pas* mettre leurs œufs dans le même panier. De toute évidence, cet excès de prudence n'a pas été suffisamment récompensé.

La forte hausse que vient de connaître le marché parisien risque toutefois de ne pas durer indéfiniment. Les SICAV dont la moitié des actifs sont actuellement investis sur d'autres places financières pourraient bien retrouver tout leur intérêt dans les mois à venir.

A noter que la SICAV du CCF, sélection Rhône-Alpes, qui est en tête, s'est distinguée de ses concurrentes en jouant avec succès la carte des introductions sur le second marché de Lyon.

Noms	Etablissements	Performances 1985 en %	Performances 1986 en % (au 7-11)
Sélection Rhône-Alpes	CCF	–	+ 49,42
Stratégie internationale	Préserv. fonc. et B. Demachy	+ 26,55	+ 46,87
AGF valeurs	AGF	+ 52,34	+ 43,78
Via investissement	Via-Banque	+ 23,96	+ 43,02
Saint-Honoré PME	Compagnie financière	+ 15,32	+ 38,96
Victoire valeurs	Groupe Victoire	+ 24,75	+ 38,22
Victoire	Groupe Victoire	+ 22,94	+ 35,63
Orbival	Cardif	+ 26,44	+ 35,02
Provence international	Axa Banque, Hottinguer, etc.	–	+ 32,87
Argonautes	Banque privée de gestion fin.	–	+ 31,91
AGF Actions	AGF	+ 52,34	+ 30,81
Actions sélectionnées	UAP	+ 36,96	+ 28,42
Privinter	Banque indus. et mob. privée	+ 13,98	+ 27,26
Drouot Investissement	Groupe Drouot	+ 26,88	+ 27,22
Horizon	Caisse des dépôts	+ 31,55	+ 26,85
Croissance Prestige	Compagnie financière	–	+ 26,36
SFI françaises et étrangères	Caisse des dépôts	+ 13,39	+ 25,74
Epargne unie	Crédit agricole	+ 15,83	+ 25,52
Actions investissement	CIS, BNP, Société générale	+ 14,83	+ 24,99
Conservateur Saint-Honoré	Compagnie financière	–	+ 24,96
Financière privée	BUE	+ 17,02	+ 24,87
Obligations convertibles	Paribas, Worms, C. du Nord	+ 13,68	+ 24,87
Indosuez valeurs	Indosuez	+ 12,91	+ 24,68
Finarval	Charge Courcoux Bouvet	+ 22,22	+ 23,89
Slivam	Crédit lyonnais	+ 15,71	+ 23,80
Valorem	Banques populaires	+ 16,63	+ 23,59
Euro-croissance	BUE	+ 16,27	+ 23,04
Uni Gestion	Banque Vernes	+ 15,48	+ 22,84
Sélection mobilière diver.	CCF	+ 23,36	+ 22,77
Nation-Patrimoine	BNP	–	+ 22,36
Crédinter	CIC	+ 7,52	+ 21,97
Fructi-valor	Banques populaires	+ 14,08	+ 21,87
Livret portefeuille	Caisse des dépôts	+ 14,80	+ 21,41
Sélection croissance	CCF	+ 20,26	+ 21,12
Placements institutionnels	UAP, Banque NSM	+ 6,72	+ 21,09
Epargne valeur	BNP	+ 10,54	+ 20,92
Slivinter	Crédit lyonnais	+ 14,25	+ 20,23
BTP valeurs	Banque BTP	+ 14,15	+ 20,12
Ofima valeurs	BUE	+ 13,47	+ 19,77
Gestion financière	Banque NSM	+ 12,99	+ 19,74
Laffite expansion	Européenne de banque	+ 12,10	+ 19,29
Gestion associations	Banque Paribas	+ 11,71	+ 19,25
Essor	Banque Paribas, Mut. alsa.	+ 17,29	+ 19,15
Mondiales investissement	La Mondiale	+ 18,34	+ 18,23
Planinter	Banques populaires	+ 23,95	+ 17,18
SNI	CIC	+ 14,63	+ 16,03
Soginter	Société générale	+ 9,51	+ 15,74
Epargne inter	BNP	– 2,63	+ 15,55
Convertis	Banque de gestion privée	+ 14,76	+ 15,41
Sofiinvest	Banque Paribas	+ 8,48	+ 15,35
Sogevar	Société générale	+ 15,35	+ 14,77
UAP investissement	UAP	+ 10,13	+ 14,59
Eagle investissement	Eagle Star	–	+ 14,36
SIG	Pallud Marmont	+ 9,72	+ 14,55
Epargne croissance	BNP	+ 8,18	+ 14,36
Si est	AGP	+ 17,25	+ 13,98
France investissement	Pallud Marmont	+ 16,89	+ 12,40
Soleil investissement	GAN	+ 6,72	+ 12,28
Paribas gestion	Paribas	+ 5,49	+ 11,30

Source : Paribas

Spécialisées : Tokyo en fête

LA palme des SICAV spécialisées revient aux japonaises, qui ont enregistré les performances les plus brillantes du classement. Orient Gestion caracole en tête avec près de 42 % de hausse. Cette SICAV d'Indosuez, dite 50/50, c'est-à-dire investie pour moitié en France *et pour moitié au* Japon, a réussi le meilleur cocktail de l'année financière.

Les Bourses de Paris et de Tokyo ont toutes les deux enregistré les performances les plus brillantes de 1986. En plus d'une hausse de 45 % de l'indice général de la Bourse de Tokyo, toutes les SICAV « Pacifique » ont profité de la forte réévaluation du yen par rapport à l'ensemble des autres devises internationales. Leur gestionnaire s'est également réservé la possibilité de réaliser quelques coquettes plus-values à Hongkong et à Singapour.

A l'*opposé*, les deux SICAV spécialisées sur le marché américain ont cumulé tous les handicaps : la chute du dollar par rapport au franc et la *morosité persistante* de Wall *Street, qui a récemment enregistré* les quatre plus fortes chutes de ces dernières années. Amérique Gestion arrive en queue du classement de l'ensemble des SICAV françaises. Elle détient même le triste record d'être la seule SICAV à avoir obtenu un résultat négatif. Leur gestionnaire (Indosuez), qui estime que le plus gros de la chute du *dollar* est désormais passé, ne désespère pas de prendre sa revanche avec une reprise prochaine de Wall Street.

Les SICAV technologiques réalisent des résultats très différents selon le choix de leur responsable. Uni Régions du Crédit agricole, exclusivement investie en province, donne de son côté, avec 38 % de *hausse, une leçon de décentralisation* financière exemplaire !

Les européennes ont enfin préféré jouer sur la fibre communautaire de leur clientèle et, quelque peu sournoisement, sur la tenue exemplaire de la monnaie de notre voisin d'outre-Rhin. Les performances enregistrées n'ont également pas démenti le flair de leurs *gestionnaires.*

L'épargnant nouveau est arrivé

(Suite de la page 35.)

Les premiers résultats de l'enquête de l'INSEE sur les actifs financiers des ménages, réalisée en mai et juin derniers, confirment ces évolutions pour la France. Certes, *« aucun bouleversement ne s'est produit dans la structure des actifs patrimoniaux »*, notent les experts de l'Institut. On relève cependant une diffusion importante de certains produits. Alors que, en 1976, 83 % des ménages avaient un compte-chèque, ils sont 94 % en 1986. La diffusion des livrets d'épargne s'est également étendue à de nouveaux ménages, le taux de possession étant passé de 71 % à 82 %. L'épargne logement a connu un rapide essor (11 % des ménages alimentaient un tel plan en 1976, 29 % en 1986).

L'intérêt pour les placements en valeurs mobilières y trouve également son reflet. Un dixième des ménages seulement possédaient *des titres négociables en 1976, un* cinquième en 1986. Cette plus large diffusion provient surtout du succès des formules de gestion collective de l'épargne : les SICAV par exemple. 3 % des ménages en possédaient en 1976, 13 % en 1986. En revanche, la détention directe d'actions reste le fait d'un nombre limité de Français : 6 % des ménages en possédaient directement en 1976, 7 % en 1986. La possession de valeurs mobilières continue cependant à être un privilège des titulaires de revenus élevés. 6 % des foyers ayant gagné moins de 30 000 F en 1985 en possèdent, alors que c'est le cas pour 68 % de ceux qui ont gagné plus de 300 000 F. De la même manière, malgré la forte augmentation des créances des ménages sur les sociétés d'assurance-vie, le taux de possession *reste limité. Il n'a pas* augmenté depuis 1976 et se stabilise à 31 % des ménages.

Cette orientation de l'épargne des particuliers vers les valeurs mobilières explique naturellement l'animation qui règne depuis 1982 sur le marché financier français.

Depuis 1983, les placements nouveaux se réorientent régulièrement vers les titres négociables (actions, obligations, titres courts...). Ainsi, *au cours des huit premiers mois de* cette année, les placements nouveaux en titres se sont élevés à 352 milliards de francs (en augmentation de 62 % par rapport à l'année précédente), alors que les placements non négociables (livrets, épargne contractuelle, placements à terme...) n'ont enregistré une progression de leurs encours que de 50 milliards de francs.

Ces chiffres, communiqués par la direction du Trésor dans son tableau de bord mensuel des placements financiers, recouvrent certes non seulement l'épargne des particuliers mais également une partie des placements des entreprises. Ils sont cependant significatifs de l'intérêt croissant porté par les épargnants sur les valeurs mobilières.

De telles évolutions ne peuvent que satisfaire le gouvernement, très préoccupé aujourd'hui à trouver des acheteurs individuels pour les titres des sociétés en cours de privatisation, les Saint-Gobain, Paribas et autres grandes entreprises. S'ils réduisent globalement leur effort d'épargne, les Français semblent d'accord pour consacrer une part plus importante de leurs économies *à des placements en Bourse. Reste* une interrogation, et elle est de taille. L'attrait actuel des particuliers pour les marchés traduit-il un réel changement de comportement ou bien est-il simplement la conséquence d'une conjoncture boursière favorable ?

Autrement dit, les Français sont-ils venus autour de la corbeille parce qu'ils sont devenus *« risquophiles » ou bien parce qu'ils y ont vu une* loterie dans laquelle, depuis 1982, à tous les coups on gagne ? Les soubresauts – qui ne manqueront pas d'intervenir un jour ou l'autre sur les marchés – permettront seuls de répondre.

ÉRIK IZRAELEWICZ.

AMPLITUDE
S I C A V

La nouvelle SICAV de la Poste

★ Amplitude, une SICAV vraiment différente, qui vient enrichir la gamme de la Poste.

★ Amplitude est la première SICAV de destination à miser sur un secteur en pleine expansion : la *communication.*

★ Amplitude bénéficie d'un système d'information sophistiqué et performant :
– Téléphone : 47-66-01-25 ;
– Minitel : 36.14/LA POSTE pour un suivi journalier de la vie de la SICAV (valeur liquidative et informations de tous ordres) ;
– Un journal : Amplitude adressé au domicile de chaque actionnaire ;
– Un numéro vert pour son lancement : 05-05-11-22.

★ Amplitude : la performance pour un risque mesuré.
La diversification du portefeuille investi en France et à l'étranger, tout en privilégiant les valeurs françaises, permet de limiter les risques.

★ Amplitude, une SICAV abordable :
– Valeur d'émission : 500 F.
– Frais réduits :
● Gestion gratuite ;
● Droits d'entrée limités à 3 % de la valeur liquidative ;
● pas de droits de sortie.
– Versement annuel d'un dividende qui peut être réinvesti automatiquement sans frais (dans les trois mois).

★ Amplitude, une exclusivité de la Poste.
– 1 500 conseillers de la Poste et 12 000 receveurs assurent un contact facile et personnalisé.
– Gérée par les spécialistes de la Caisse des Dépôts, Amplitude est commercialisée exclusivement par la Poste.

LA POSTE
BOUGEZ AVEC LA POSTE

L'ARGENT QUI DORT, C'EST SANS INTÉRÊT.

Vous souhaitez investir, nous sommes très bien placés. Placez votre argent chez nous, voici ce qu'il vous rapporte. Progression depuis un an des Fonds Communs de Placement Legrand-Legrand.

		Valeur au 3.10.86
Fonds d'actions		
● France Epargne (Date et valeur d'origine 02.12.83 150 F.)	+ 66,16 %	286,73 F
● Inter croissance (Date et valeur d'origine 04.03.83 100 F.)	+ 58,73 %	192,70 F
Fonds d'obligations		
● Moyen terme sécurité (Date et valeur d'origine 01.07.83 100 F)	+ 21,66 %	168,53 F

Dans votre intérêt, prenez rendez-vous avec nous au 47.70.72.90. Legrand Legrand, 36, rue Laffitte 75009 Paris.

LEGRAND
LEGRAND
AGENTS DE CHANGE



MULTIPLIEZ VOTRE CAPITAL

grâce à
PYRAMIDE INVESTISSEMENT
Fonds Commun de Placement Diversifié.

+ 142,40 %
DEPUIS LE 1/01/85

dépositaire :
Hamant, Carmignac SA
19, rue Le Peletier 75009 Paris
Tél. (1) 48.24.58.00.

Sans engagement de ma part, je désire recevoir une note d'information détaillée sur ce fonds.
Nom :
Adresse :
Tél. :
M 116

BIENS « DIVERS »

La « loi Delors » et la COB ont assaini le marché

Diamants, conteneurs, wagons, forêts, rentes viagères, immobilier, multi-locations, cheptels de vaches, pénichettes, bateaux de plaisance, anneaux de port, micro-centrales..., tels sont les principaux produits de placement « divers » qui ont pu (ou peuvent encore) être proposés aux Français. Dans ce « secteur » se côtoyaient, au début de cette décennie, quelques rares honnêtes commerçants et quantité d'aigrefins. La « loi Delors » du 3 janvier 1983, puis celle du 14 décembre 1985, en confiant à la Commission des opérations de Bourse (COB) un contrôle a priori sur les documents publicitaires des promoteurs, ont permis de limiter considérablement les abus.

ON sonne à la porte. Vous ouvrez. Un charmant démarcheur vous vante avec talent et psychologie les mérites d'un placement pour que votre épargne ne dorme pas. *« Il faut faire fructifier ! Le rendement est garanti à un taux fabuleux ! »* Puis, une fois votre magot investi, vos espoirs de rémunération miraculeuse fondent comme neige au soleil. Un seul — et maigre — recours possible : porter plainte pour publicité mensongère.

Depuis le 3 juillet 1983 (date d'entrée en vigueur de la loi du 3 janvier 1983, dite *« loi Delors »*), le marché des *« placements miracles »*, appelés produits *« divers »*, a été nettement assaini. A ces placements, qui nageaient dans un vide juridique, la loi a donné une définition. Les produits « divers » sont proposés par publicité ou démarchage à des investisseurs dans le but de souscrire des rentes viagères ou d'acquérir des droits sur des biens mobiliers ou immobiliers dont la gestion est assurée par un tiers.

Le législateur pensait ainsi que ce qui est présenté comme placement nécessite une gestion. Cette règle a été habilement transgressée par de nombreuses officines, essentiellement avec des diamants. Lorsque le démarcheur vous dit : *« Achetez-moi cette pierre ; dans cinq ans je vous la rachète le double ! »*, il n'y a pas de gestion par un tiers ; c'est un placement qui ne donne pas lieu à un versement de « loyers », comme pour les parts de forêts, et autres cheptels de vaches laitières ou rentes viagères.

La définition des produits de placement « divers » a dû être complétée à l'aide d'une seconde loi, près de trois ans plus tard, celle du 14 décembre 1985. Désormais sont également concernés les placements dont le contrat offre une faculté de reprise ou d'échange et de revalorisation du capital investi.

Le contrôle de la COB

Si certaines officines attrape-épargne tenaient tant à échapper au domaine de cette définition, c'est que la « loi Delors » les obligeait à subir l'aval de la Commission des opérations de bourse (COB) pour obtenir l'autorisation de commercialisation. Devait lui être soumis, notamment, le document d'information qui décrit les caractéristiques de l'opération proposée. Le promoteur du produit « divers » doit obtenir un numéro d'enregistrement à la COB avant toute commercialisation. Au 31 mars 1986, la COB avait reçu quatre-vingt-dix demandes et délivré quarante-sept autorisations.

Il ne s'agissait pas pour la COB de savoir si le placement s'avérerait rentable pour l'épargnant, mais seulement de s'assurer que l'ensemble des informations présentées au souscripteur lui permettraient de se décider en toute connaissance de cause.

Là encore, il fallu renforcer la loi... et ainsi la protection de l'épargnant. Avec la nouvelle loi (14 décembre 1985), les placements en biens « divers » sont qualifiés de « placements de fonds » et présumés être des opérations d'épargne : le monopole du démarchage est ainsi confié aux établissements bancaires et aux auxiliaires de la profession bancaire.

Ce fut presque le coup de grâce pour les promoteurs de placements en biens « divers » : ils ont le plus grand mal à trouver des banques pour effectuer le démarchage, dit-on à la COB, qui, depuis l'entrée en vigueur de la seconde loi, n'a accordé que deux numéros d'enregistrement, à cause d'une chute du nombre de demandes (à comparer aux vingt numéros délivrés en 1983, vingt-sept en 1984, et huit en 1985). Les promoteurs de produits « divers » en apportant à la COB les documents d'information destinés aux épargnants doivent également montrer les contrats qui leur seront proposés, leur numéro d'enregistrement au régistre du commerce, mais aussi leur curriculum vitæ et un extrait de casier judiciaire.

De surcroît, la COB peut accorder son visa à une opération en interdisant le démarchage (n'autorisant que la publicité), et elle peut à tout moment retirer son visa, dès qu'elle considère que les garanties souhaitables ne sont plus réunies ; c'est ce qu'elle a fait dix mois après avoir accordé (sous réserve) un numéro d'enregistrement au « Plan gemmes » de la Compagnie diamantaire d'Anvers.

La COB avait remarqué que la plupart des sociétés s'étaient dotées d'un capital ridiculement faible comparé à l'importance des opérations lancées : des SARL proches du minimum légal (20 000 F à l'époque). La loi de 1985 impose un capital minimum de 1 500 000 F. Toutes les sociétés liées à des opérations de placements en biens « divers » (y compris celles qui ont commencé à commercialiser avant le 14 décembre 1985) doivent se mettre en conformité avec cette mesure avant la fin de l'année 1986. A défaut, les détenteurs de biens « divers » ou la COB pourront faire désigner un séquestre.

La loi a prévu des sanctions pénales, notamment pour ceux qui font appel à l'épargne sans documents d'information visés par la COB, ou ceux qui n'envoient pas aux investisseurs et à la COB de rapport d'activités et comptes annuels : 6 000 à 120 000 F d'amende, et un à cinq ans d'emprisonnement.

Beaucoup de plaintes

A la COB, on reconnaît qu'il n'y a pas assez de personnel pour surveiller tout ce qui se passe : *« Nous devrions éplucher tous les journaux pour vérifier chaque publicité. »* Actuellement, seules trente-cinq sociétés envoient leurs comptes à la COB. Comment peut-elle être informée de l'existence de sociétés gestionnaires de biens « divers » si elles ont commencé à commercialiser leurs produits avant le 3 juillet 1983 (ou avant le 15 décembre 1985 pour celles qui ont détourné la loi de 1983) ? Essentiellement grâce aux plaintes déposées par le public.

En 1983, où la loi était peu connue, 158 plaintes ont été déposées, puis 488 en 1984, année où les épargnants apprenaient peu à peu que la COB était compétente, en 1985 enfin 159 plaintes, signe du partiel assainissement du marché. En 1986 les plaintes concernent encore et surtout des « placements » sur des diamants.

Le bilan de la mission confiée par la loi à la COB est globalement positif. C'est le sentiment du Conseil économique et social exprimé dans son avis du 11 juin 1986 (*JO* du 24 juillet 1986).

Concernant le monopole du démarchage accordé aux banques et caisses d'épargne, le Conseil trouve que ces dernières *« ne sont pas nécessairement les mieux placées pour assurer la diffusion de produits non traditionnels »*. Il recommande *« l'organisation d'une profession de démarcheurs »* munis d'une carte accordée par une ou plusieurs organisations professionnelles sous la surveillance de la COB. Justement, au siège de la COB, on accueille mal cette proposition. *« Les sociétés sérieuses doivent pouvoir trouver un banquier »*, dit-on à la COB.

Autre proposition peu appréciée à la COB : constatant *« l'absence ou l'insuffisance de liquidité du marché des biens « divers »*, le Conseil économique et social envisage à terme une formule de sociétés de gestion collective en biens « divers », afin que les épargnants soient propriétaires de titres représentatifs de biens négociables.

Peut-être trouverait-on là le moyen d'augmenter le volume de ces placements ; ils ne correspondent pas tous réellement à la notion d'investissement : c'est le cas pour les forêts et wagons, contrairement aux œuvres d'art et diamants.

Fin 1985, les sociétés munies d'un numéro d'enregistrement de la COB et qui lui envoient leurs comptes ont collecté moins de 250 millions de francs (provenant de moins de trois mille investisseurs) ; cela représente un millième du montant des encours en SICAV, et 0,02 % de l'épargne réalisée par les particuliers. Les groupements forestiers constitués sous le contrôle de la COB ne pèsent que 0,01 % de la surface des forêts détenue par les particuliers ; de même seules 1 022 vaches laitières ont été vendues dans le cadre de la « loi Delors » sur un cheptel de 7 millions.

Sur le plan macro-économique tout cela est infiniment petit, comparé au patrimoine des Français... même si les chiffres de la COB sont largement sous-évalués, du fait des fraudeurs.

L'attention qu'il convient d'apporter à ces placements en biens « divers » n'est pourtant pas démesurée si l'on garde bien présent à l'esprit les risques énormes qu'ils font courir à des milliers d'épargnants sous-informés qui engagent une grosse partie de leur propre patrimoine.

FRANÇOIS KOCH.

★ Commission des opérations de Bourse, 39-43, quai André-Citroën, 75015 Paris. Téléphone : (1) 45-78-33-33.

★ « L'épargne investie en biens divers », rapport présenté au nom du Conseil économique et social par M. Claude Rosins, 36 pages. *JO* daté 24 juillet 1986.

Germanium : attention danger

Attention aux annonces publicitaires tendant à promouvoir l'achat de germanium (métal rare utilisé dans certaines industries). Pour la Commission des opérations de Bourse, il ne s'agit pas d'un placement car il n'existe aucun marché ouvert au public où les acquéreurs pourraient revendre le métal qu'ils ont acheté. Si le vendeur vous fait une promesse de rachat, il est dans l'obligation légale de vous fournir une note d'information sur laquelle figure un numéro d'enregistrement de la COB (lois des 3 janvier 1983 et 14 décembre 1985).

La Bourse évolue, nous aussi



Jean de Cholet
Gilles Dupont
AGENTS DE CHANGE

- 100 spécialistes à votre service
- des professionnels à votre écoute
- des techniciens pour prévoir l'évolution des marchés
- une expérience qui a su traverser les fluctuations boursières
- des placements à vos mesures
- des plans de retraite adaptés à vos besoins

•

Adressez-vous à Madame Bourdon
Jean de Cholet - Gilles Dupont
3, rue de Gramont, 75002 Paris
Tél. : (1) 42.61.83.22

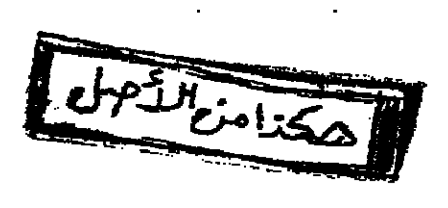
EZIL

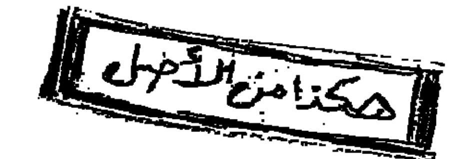
MAINTENANT, C'EST CHAQUE MOIS QUE NOUS PAYONS LES RETRAITES

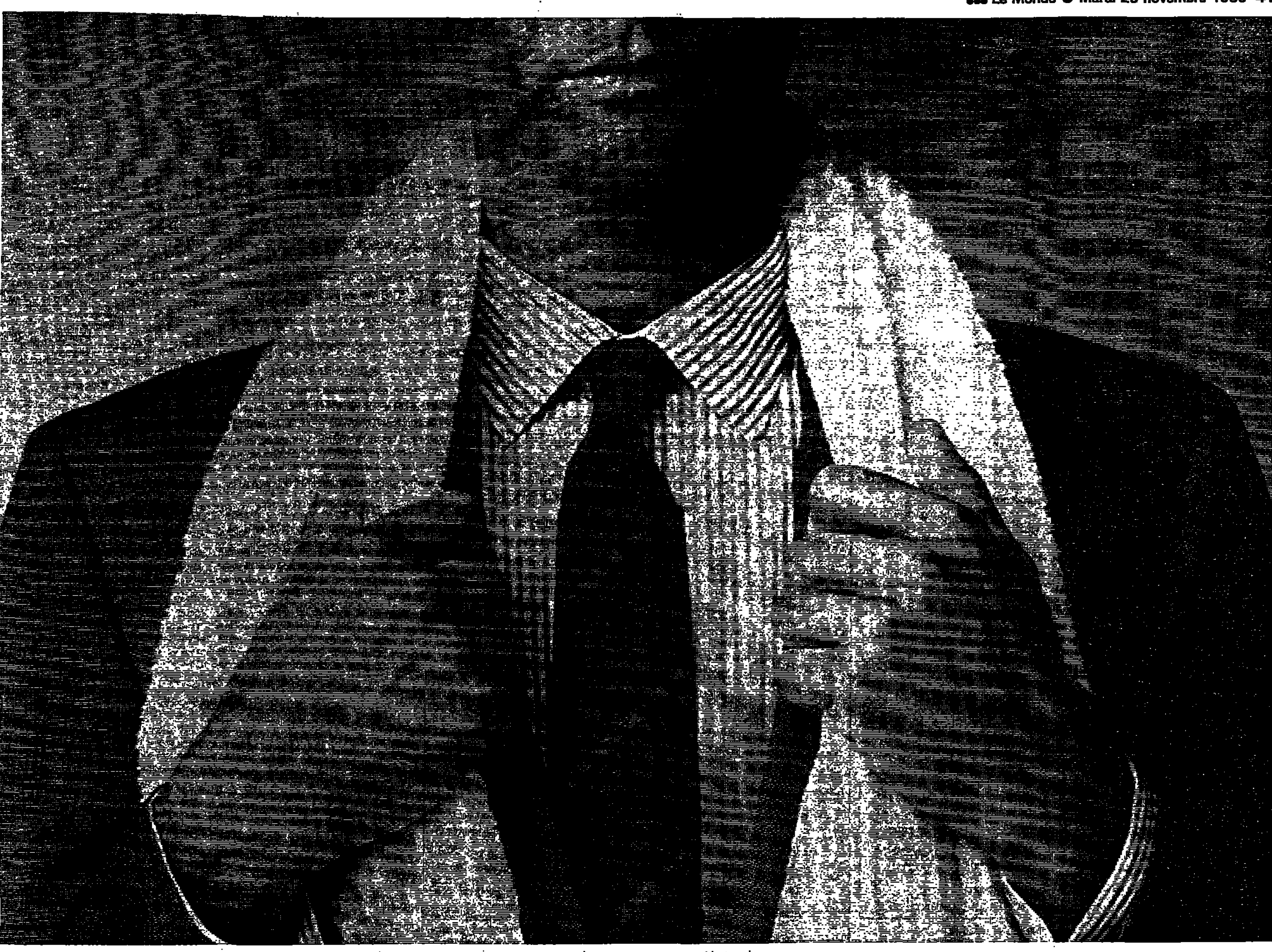
Quand le régime général mensualise le paiement des retraites, ce sont six millions d'assurés qui en bénéficient. Six millions d'assurés pour lesquels ses agents ont mobilisé leurs compétences.

LA RETRAITE DU REGIME GENERAL DE LA SECURITE SOCIALE









ECONOCOM
— LE COACH —
INFORMATIQUE
DE L'ENTREPRISE



© PUBLICIS

Economie

REPÈRES

Croissance

Tassement en RFA...

La croissance atteindra 2,2 % l'an prochain et non 3 % comme l'escomptait le gouvernement, annoncent les « cinq sages » qui jugent régulièrement la situation économique en RFA. Ces estimations risquent de donner une nouvelle ampleur aux critiques des Etats-Unis qui souhaitent une politique expansionniste en Allemagne. Une demande extérieure peu dynamique — l'effet appréciation du mark commencera à se faire nettement sentir à l'exportation — limitera en outre la baisse du chômage, évaluée entre 70 000 et 80 000 l'an prochain sur un total de 2,23 millions de sans-emploi.

... Accélération en Grande-Bretagne

Selon les prévisions de l'organisation patronale le CBI (Confédération de l'industrie britannique) la pause de l'économie cette année, illustrée par une expansion de 2,1 %, devrait faire place à une accélération de la croissance à 2,7 % l'an prochain en Grande-Bretagne. Une expansion alimentée par la consommation et dont les retombées inflationnistes sont estimées à 4,7 % par le CBI alors que le gouvernement table sur 3,75 %. L'organisation patronale prévoit également une augmentation du déficit commercial supérieure à celle envisagée par le gouvernement.

Dette

Le renflouement du Nigéria se met en place

La Banque mondiale a ouvert au Nigéria une première tranche de 250 millions de dollars sur un programme de prêts d'un total de 452 millions de dollars. Cette décision intervient peu après celle des banques privées d'accorder à Lagos 350 millions d'argent frais, la semaine dernière. Outre ces nouvelles lignes de crédit, les banques ont accordé au Nigéria un rééchelonnement de 1,5 milliard de dollars sur les échéances dues d'ici à la fin de 1987, l'étalement dans le temps du paiement de 2 milliards de dollars d'arriérés sur les crédits commerciaux à court terme d'ici à la fin de 1990. Dans cet effort international de soutien au Nigéria, la Banque mondiale apporte désormais une contribution qui est la plus importante jamais accordée par la BIRD à un pays d'Afrique de l'Ouest. Rappelons que la dette nigériane est estimée à plus de 20 milliards, un montant très lourd pour un pays confronté à la chute des cours du pétrole, dont 90 % de ses recettes à l'exportation dépendent.

(Publicité)

TOUS SERVICES DE DESSIN ET D'ÉTUDE EN BATIMENT POUR ENTREPRISES PROMOTEURS IMMOBILIERS - PARTICULIERS

RÉNOVATION - RÉHABILITATION RÉSIDENCES PAVILLONS - VÉRANDAS - AGENCEMENT

Coordination - Recherche d'entreprises
Détection incendie - Gestion technique centralisée

DEB - DESSIN ET ÉTUDE EN BATIMENT
44, boulevard d'Alsace-Lorraine,
94170 LE PERREUX-SUR-MARNE
Tél. 48-72-55-06

La réforme de l'ANPE

Une évolution en douceur

Accusée de tous les maux, l'ANPE (Agence nationale pour l'emploi) était promise à la réforme dès la campagne électorale. Bouc émissaire commode, elle devait être sacrifiée pour conjurer la montée du chômage. La plate-forme de gouvernement RPR-UDF ne s'embarrassait pas de précautions, et les représentants de la future majorité encore moins. Sept mois ont passé et, si la réforme demeure à l'ordre du jour, son ampleur sera infiniment plus modeste que prévu.

Le poids des réalités, le souci de ne pas provoquer une crise au sein d'un instrument de la politique de l'emploi, certes discutable mais trop stratégique, ont annihilé les velléités extrêmes. *« Il faut en finir avec les programmes rédigés dans une arrière-salle de café du commerce »*, déclare M. Jean Arthuis, secrétaire d'Etat chargé de l'emploi.

Le texte de l'ordonnance devrait être examiné en conseil des ministres au début du mois de décembre. Des consultations avec les partenaires sociaux se dérouleront dans les prochains jours et le conseil d'administration de l'ANPE (où siègent, outre les représentants de l'Etat, ceux des syndicats et des organisations patronales) sera tenu informé. A quelques nuances près, le projet ne devrait pas être fondamentalement modifié à l'occasion d'un ultime arbitrage.

« Nous avons préféré des aménagements juridiques », résume M. Arthuis, qui, de longue date, suit ce dossier et entend bien mener l'évolution en douceur. Pragmatique, il escompte que ces changements entraîneront des comportements nouveaux. *« Il y aura des effets de concurrence* — entre l'ANPE et d'autres organismes de placement — *qui viendront progressivement »*, assure-t-il.

Quatre objectifs ont été recherchés : la « démultiplication » maîtrisée du monopole du placement, la recherche de complémentarités entre l'ANPE et l'UNEDIC, la déconcentration du service public de l'emploi et l'allégement des contraintes administratives.

● *La « démultiplication » maîtrisée du monopole du placement.* — Conformément aux dispositions internationales en la matière, définies par la résolution 88 de l'OIT (Organisation internationale du travail), la France possède un service de placement gratuit, accessible à tous les demandeurs d'emploi, qui est assuré du monopole. Sans revenir sur cette réglementation, il pourrait être fait appel à d'autres organismes ou associations qui rempliraient les mêmes conditions. C'est déjà le cas pour l'APEC (Association pour l'emploi des cadres) ou l'APECITA (Association pour l'emploi des cadres des industries et des techniques agricoles) et, par dérogation, des associations d'anciens élèves des grandes écoles.

Dès lors qu'une convention serait signée avec l'ANPE, des établissements publics (aussi bien des chambres de métiers, des chambres de commerce et d'industrie, des communes ou des collectivités locales) pourraient faire de même pour répondre aux besoins d'un bassin d'emploi spécifique. Ainsi, on assisterait à une « délégation du monopole » qui permettrait à l'ANPE d'étendre son intervention indirectement, et d'améliorer son efficacité.

● *Le rapprochement avec l'UNEDIC.* — Dans l'immédiat, il ne serait pas question de fusion, jugée prématurée et techniquement difficile à réaliser. Outre les obstacles juridiques, nombreux, entre un organisme à gestion paritaire de l'assurance-chômage (l'UNEDIC) et un établissement public administré paritairement (l'ANPE), la différence de statut entre les personnels pose d'autant plus de problèmes que les salaires, à l'ANPE, sont en moyenne inférieurs de 30 % à ceux pratiqués par l'UNEDIC.

En revanche, des complémentarités peuvent être recherchées, comme c'est déjà le cas pour les moyens informatiques. L'UNEDIC et l'ANPE s'adressant à la même population, des « chevauchements » pourraient être supprimés. Systématiquement, on va donc rechercher ce qui peut être coordonné et l'on pourrait même aboutir à la création de « guichets communs ». A l'avenir, le partage pourrait se faire entre les tâches administratives, dévolues à l'UNEDIC, et le placement ainsi que *« le conditionnement psychologique et professionnel »* du demandeur d'emploi, assurés par l'ANPE.

● *La déconcentration du service public de l'emploi.* — Après avoir envisagé une régionalisation, voire une autonomie des agences locales, la solution *« déconcentrée »* a été retenue *« pour ramener l'ANPE au plus près du terrain »*. Au niveau départemental ou au régional, des comités de concertation seront mis en place où l'on retrouvera les représentants des pouvoirs publics, les partenaires sociaux et les élus.

Un point n'est cependant pas tranché. Il concerne le rôle attribué aux maires dont on imagine qu'ils puissent exercer un contrôle sur les listes de demandeurs d'emploi inscrits dans leur commune. Si la commune a signé une convention avec l'ANPE, et donc participe à l'activité de placement, pas de problème.

En l'absence d'une convention, ce droit de regard est plus discutable et d'ailleurs la Commission nationale informatique et liberté (CNIL) s'y était opposée. Si l'ordonnance admettait ce contrôle, la CNIL ne pourrait, dit-on, l'empêcher à nouveau. Le maire recevrait un agrément et pourrait avoir communication des listes *« transmises en propre et sous sa responsabilité personnelle »*. Cela serait justifié par le fait que le maire deviendrait *« un relais pour le plan d'emploi pour les jeunes »*, ou encore que *« sa reconnaissance comme partenaire serait un atout »* pour le placement local.

Avec les TUC (travaux d'utilité collective), le maire participe déjà à l'effort contre le chômage et il lui faudrait des contreparties pour appuyer sa politique. Il interviendrait comme un tuteur.

● *L'allègement des contraintes.* — Il s'agit de supprimer des contraintes formelles qui ne correspondaient plus à rien. L'obligation de déposer toute offre d'emploi à l'ANPE n'était plus respectée par la plupart des employeurs. Les sanctions étaient devenues inefficaces. Il faut faciliter l'embauche et mettre sa pratique *« en harmonie avec la réalité »*, notamment avec le développement des petites annonces dans les organes de presse, parfois contestable en droit. Les règles administratives et juridiques seront revues.

Au-delà de leur caractère technique, ces mesures ont toutes pour cible la *« professionnalisation accrue de l'ANPE, qui devra renforcer son réseau de relations avec les entreprises »*. Libérée de ce qui pouvait nuire à son action, l'ANPE devrait pouvoir réaffirmer *« sa vocation de placement »* et s'en donner les moyens. M. Arthuis voudrait l'inciter à revoir les conditions d'inscription dans les agences et l'amener à pratiquer, d'entrée, des opérations d'évaluation des demandeurs d'emploi. Il souhaite qu'il y ait présélection et formation pour répondre valablement aux offres déposées par les employeurs. *« Les gens sont enregistrés par métier et sous des désignations trop étroites, alors qu'ils devraient l'être par qualification »*, observe-t-il, l'objectif étant de *« rapprocher la demande de l'offre en jouant sur l'aptitude »*. Soucieux de développer la fonction de recrutement et de placement de l'ANPE, le secrétaire d'Etat espère que la mutation de ce service mal aimé se fera sans traumatisme. *« Il faut offrir une porte de sortie »*, reconnaît-il. *« Nous ne sommes pas là pour régler des comptes et, d'ailleurs, l'opinion ne le supporterait pas. »*

ALAIN LEBAUBE.

Le plan social de Renault : Billancourt encore touché

Au cours du comité central d'entreprise de la régie Renault, réuni le 21 novembre pour examiner les objectifs de la firme pour 1987 et leurs conséquences sur le plan social, les 21 élus syndicaux (12 CGT, 4 CFDT, 3 CGC et 2 FO) ont voté contre le principe de licenciements, mais seuls les élus CGT se sont opposés à des départs en préretraite et à des retours d'immigrés dans leur pays d'origine sur une base volontaire.

La direction prévoit une quasi-reconduction des mesures prises en 1985 et 1986 pour réduire les effectifs.

Toutefois, elle a pratiquement exclu le réseau commercial de ces mesures, en tout cas des préretraites et de l'aide aux départs volontaires, en raison des départs enregistrés déjà en 1985 et 1986. En tout, 2 356 personnes sont susceptibles de partir en préretraite, le potentiel le plus important se trouvant à Billancourt (773), au Mans (347), au siège social (254) et à Cléon (207), en y incluant le « résidu » de 1986. La Régie compte aussi sur 2 300 départs volontaires, bien qu'elle ait exclu les cadres de l'aide de 50 000 F, en raison des départs antérieurs.

Le recours éventuel à des congés de conversion dépendra de l'évolution des ventes, les usines étant actuellement spécialisées sur un ou deux modèles. Mais les sites menacés restent, comme en 1986, les usines de Billancourt — la fin de la production de la R4, plusieurs fois annoncée, doit intervenir en 1987, et l'on s'attend à une baisse importante de l'Express l'an prochain, — le siège social et accessoirement Cléon. La direction veut aussi encourager la mobilité entre les établissements situés dans une même zone géographique, comme la Seine-Maritime (Sandouville, Cléon, Grand-Couronne).

G. H.

Le Monde

CADEAUX

la meilleure façon de séduire



PLAISIR D'OFFRIR
Rare, précieux, utile, original, élégant, tentant, beau. Le cadeau.

PLAISIR DE SURPRENDRE
Pour vous, *le Monde* a cherché et déniché 400 idées, les dernières tendances de la mode, les plus récentes nouveautés technologiques.

PLAISIR D'ACHETER
Bijoux, jeux, vidéo, parfums, chocolats, hi-fi, fleurs, accessoires de la maison, boutiques à idées, voyages de rêves. Des adresses. Des cadeaux pour tous les budgets.

Et un dessert de choix :
Le menu de fête de La Reynière pour un réveillon-tendresse et... le plaisir de séduire.

Un supplément magazine en couleurs - 80 pages

Gratuit avec

Le Monde

jeudi 27 novembre daté vendredi 28 novembre 1986

ÉTRANGER

Le président de la Banque asiatique de développement aurait commis de graves irrégularités

MANILLE
de notre correspondant

Le vingtième anniversaire de la Banque asiatique de développement (BAD), installée à Manille, a été terni par un scandale.

Conséquence du malaise qui grandit depuis quelques années dans l'enceinte de cette banque (1), des employés de la BAD ont *« craqué »*, et une pile de documents confidentiels ont trouvé le chemin des locaux de nos confrères de la *Far Eastern Economic Review* de Hongkong. Dans son numéro de novembre la revue se fait l'écho de ce mécontentement. Elle publie une liste des fautes commises : gestion à l'emporte-pièce, falsification de documents, décisions arbitraires, influences *« politiques »*... Selon la trentaine de *« sources »* consultées par les journalistes-enquêteurs de la revue, ces fautes résultent des *« contradictions avec les principes affichés »* du président en titre, M. Masao Fujioka.

Selon la revue, la BAD vient de connaître une série de démissions plus ou moins volontaires. Ainsi, l'Américain Robert N. Bakley, anciennement directeur du *contry department*, a récemment claqué la porte. Dans la même veine, un autre ex-responsable, M. Peter Nelson, poursuit actuellement M. Fujioka devant la justice américaine pour *« diffamation »* et *« infraction à la charte de la banque »*, suite à de graves irrégularités commises lors de l'octroi d'un prêt de 35 millions de dollars à la Birmanie pour la construction d'une fabrique d'huile comestible où des *« considérations politiques »* (protection des intérêts personnels d'un ministre birman) auraient été prépondérantes dans la décision finale. Selon M. Nelson, qui s'opposait à ce projet *« économiquement absurde »*, une commission d'enquête interne de la banque aurait confirmé ses objections, mais la *« voie de la raison »* aurait été oubliée.

En fait, selon la revue, le mal qui frappe la BAD est le résultat d'une situation de crise. En 1985, les banques multinationales de développement (BMD) ont souffert d'une sévère contraction des opérations. La BAD, qui dispose de liquidités considérables (4,5 milliards de dollars), est établie sur des fondations financières solides, mais le nombre de projets approuvés en 1985 a baissé de 15 %. Pour 1986, les perspectives ne sont guère meilleures... La Banque mondiale est elle aussi touchée par ce marasme, dû selon certains experts à l'arrivée en masse de capitaux privés plus attrayants.

Remise en cause

La raison d'être des BMD, surtout lorsqu'elles n'ont pas l'envergure de la Banque mondiale, est ainsi remise en cause. Pour tenter d'enrayer la crise, M. Fujioka — qui selon le *Washington Post* briguerait le poste de directeur général du Fonds monétaire international, — aurait imposé un système de « quotas » à la japonaise à ses responsables de secteurs. Selon les *« sources internes »* rencontrées par la revue, cette pratique, qui a été démentie par l'intéressé, vise à *« redresser le bilan de fin d'année »*. Elle conduit à *« prêter à n'importe quel prix »* et affectée le sérieux de l'organisme. Après quinze ans d'exercice honorable — huit cents projets réalisés, un investissement total de 18 milliards de dollars, — la réputation de la BAD est donc aujourd'hui en cause. Certains projets approuvés de fraîche date (port de pêche en Corée du Sud, usine de pièces d'automobiles au Pakistan, crédit à la banque Bapindo en Indonésie...) sont extrêmement contestables.

Parallèlement à ces « quotas » informels, la BAD de M. Fujioka va parfois à l'encontre des principes établis. Après de longues années, la BAD avait réussi à faire accepter par la Banque mondiale une politique « anti-subventions » dans le domaine énergétique et dans celui des engrais agricoles. Le 18 novembre, la banque a approuvé son deuxième prêt à l'Inde : 150 millions de dollars pour une centrale électrique dans un Etat (Tamil-Nadu) où l'électricité est subventionnée par le gouvernement régional. Dans les milieux bancaires, on reproche à M. Fujioka un certain « double-langage »...

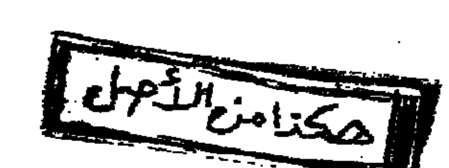
Au bout du compte, c'est la fonction même d'une banque de développement qui est ainsi mise en question. Les projets financés par les BMD donnent lieu à de lucratifs contrats pour les pays industrialisés. En général le critère de qualité d'un projet est fonction de sa rentabilité à terme. Si celle-ci paraît douteuse, le projet est jugé non viable. Dans le cas précis, les « membres européens » de la BAD (2) — seule BMD traditionnellement dirigée par un président japonais — se sont élevés contre le traitement de faveur dont bénéficient, d'après eux, les entreprises nippones. Selon les documents internes dépouillés par la *Review*, en 1983, la moitié des contrats garantis par la banque a été distribuée à des sociétés japonaises. Officiellement, cette forte proportion serait tombée à 26,2 %, mais ce pourcentage est contesté.

On cite ainsi le cas d'un projet en Birmanie d'abord échu à une firme ouest-allemande, puis subitement passé à des Japonais.

K. G.-B.

(1) La troisième banque multinationale de développement après la Banque mondiale et la Banque interaméricaine de développement.

(2) Il y a seize « non régionaux » (France incluse) sur quarante-sept membres.





ECONOCOM
—LE COACH—
INFORMATIQUE
DE L'ENTREPRISE

ECONOCOM

ECONOCOM invente un nouveau métier : la distribution informatique professionnelle.
ECONOCOM étudie l'offre informatique mondiale.
ECONOCOM sélectionne, teste les matériels et les logiciels et conseille les utilisateurs dans leurs choix.
ECONOCOM qualifie les produits en délivrant le label "distribué par ECONOCOM" qui garantit le suivi et la maintenance de chaque ligne.
ECONOCOM propose aux utilisateurs les matériels et les logiciels performants et adaptés au marché en assurant l'ensemble des services d'accompagnement.
ECONOCOM offre un interlocuteur unique à l'ensemble des besoins informatiques de l'entreprise.

PUBLICIS

M24



☐ Je désire être contacté par un ingénieur commercial d'Econocom France — Nom/Prénom - Fonction : ____________

☐ Je désire recevoir la brochure d'Econocom France — Société/Adresse - Tél. : ____________

COUPON A RETOURNER A JACQUES LE GENDRE – ECONOCOM FRANCE – 14/20, RUE PERGOLÈSE – 75116 PARIS – TÉL. : 45.02.16.17

Affaires

Un entretien avec le ministre des transports

« Le comportement des artisans bateliers est suicidaire »

nous déclare M. Jacques Douffiagues

La Compagnie nationale du Rhône (CNR) pourrait financer la construction du canal Rhin-Rhône si elle était autorisée à maintenir au niveau actuel le prix de l'électricité qu'elle produit et vend à EDF. M. Paul Granet, président de la CNR, a estimé récemment que, s'il existait une volonté politique pour construire ce grand ouvrage européen, on trouverait les financements nécessaires. Dans l'entretien ci-dessous, M. Douffiagues, ministre délégué chargé des transports, reste très prudent à l'égard d'un transport fluvial en crise. Il préfère entretenir les canaux existants plutôt que d'en construire de nouveaux et juge suicidaire le comportement malthusien des bateliers.

« Le budget 1987 des voies navigables excluant pratiquement les investissements, on s'attendait que le libéral que vous êtes s'attaque aux règles extraordinairement corporatistes de la batellerie. Il n'en a rien été. Pourquoi ?

– Le problème n'est pas de savoir si je suis libéral ou pas, mais si cette profession est en train de couler ou non.

» Je fais quatre constats : le réseau navigable est dans un état de dégradation inquiétant qui contraste avec les ambitions affichées, par exemple celles du schéma directeur des voies navigables dans lequel les choix n'ont pas été faits ; ensuite, le trafic baisse de façon régulière à cause de la concurrence aiguë des autres modes de transport et à cause de la chute des transports de matières pondéreuses ; au cours des dernières années, les effectifs ont fortement décru chez les artisans bateliers et encore plus dans les compagnies de navigation ; enfin, la voie d'eau est une profession très divisée, où l'on voit les artisans et les compagnies s'opposer – et récemment encore – dans des incidents violents.

» Avec une voie d'eau dans cet état, il n'est plus possible de tenir des discours sur l'excellence du transport fluvial et sur sa compétitivité et de formuler de grandes exigences sur les investissements nécessaires.

– Vous avez donc supprimé de votre budget 1987 tous crédits d'extension du réseau de voies navigables ?

– Face à une situation aussi inquiétante et au milieu d'un concert de recommandations aussi péremptoires que discordantes, j'ai choisi de mettre l'accent sur la sauvegarde de la voie d'eau. J'accorde la priorité absolue à son entretien et à sa restauration. J'ai réorienté le budget 1986 en renonçant à toutes les opérations d'investissement qui n'auraient pas fait l'objet d'un contrat de plan, comme c'est le cas avec les régions Nord-Pas-de-Calais et Languedoc-Roussillon. Pour préparer l'avenir, j'ai demandé un rapport sur la rentabilité des deux grands investissements que sont la mise à grand gabarit de la Seine entre Bray et Nogent et le contournement du pont de Mâcon.

Le rôle de la Compagnie nationale du Rhône

– Trois grandes liaisons sont nécessaires pour raccorder convenablement le réseau fluvial français à celui de l'Europe du Nord : Seine-Est, Seine-Nord et Rhône-Rhin. Elles coûtent une quarantaine de milliards de francs. Sont-elles définitivement abandonnées pour cause de pénurie budgétaire ?

– Il ne servirait pas à grand-chose d'améliorer le raccordement de notre réseau avec les voies d'eau à grand gabarit belges, néerlandaises ou allemandes puisque, sur le réseau existant, les bateliers ont choisi de ne charger qu'à 500 tonnes des péniches de 800 tonnes, pour ne pas nuire aux petits artisans. Avant de songer à des grands travaux, utilisons convenablement nos canaux.

» Reste le financement. La voie budgétaire est bouchée. Les capitaux privés ne se précipitent pas, car le temps de retour de l'investissement n'est pas aussi attractif que les thuriféraires du canal le prétendent. La troisième solution consisterait dans une redéfinition du rôle de la Compagnie nationale du Rhône, de façon à lui permettre de dégager les fonds nécessaires à la poursuite de la mise à grand gabarit. Je dirai mon mot sur cette question lorsqu'il en sera temps.

– L'organisation de la batellerie vous donne-t-elle satisfaction ?

– Face à une situation extrêmement difficile des artisans bateliers, j'ai confirmé le plan économique et social préparé par mon prédécesseur, et surtout j'en ai assuré le financement, ce qui n'était pas prévu à mon arrivée. A ce jour, nous avons traité cent cinquante dossiers d'artisans souhaitant partir en retraite. Nous instruirons avant la fin de l'année le rachat de deux cents bateaux représentant 85 000 tonnes, que leur vétusté voue au « déchirage ». Nous avons réglé une quarantaine de demandes de jeunes artisans désirant obtenir une prime d'installation. L'enveloppe budgétaire prévue s'élève à 40 millions de francs. Ces mesures seront reconduites en 1987 pour réduire la surcapacité.

» Quant à l'organisation de la profession, j'ai trouvé à mon arrivée deux organismes nouveaux financés par des taxes fiscales et parafiscales : la Chambre nationale de la batellerie artisanale (CNBA), qui est l'équivalent d'une chambre des métiers, et l'Entreprise artisanale de transports par eau (EATE), chargée d'assurer la promotion commerciale de l'artisanat batelier. *A priori*, ce n'est pas ce genre d'organisation qui a ma préférence, mais je souhaite leur laisser leurs chances, et j'attends de voir si elles s'éloignent des anomalies de fonctionnement dénoncées par la Cour des comptes à propos de l'EATE.

– Que pensez-vous des survivances malthusiennes que sont, par exemple, la pratique du tour de rôle ou le monopole des artisans sur le transport des céréales ?

– A terme, mon objectif est de restituer à la voie d'eau les conditions de sa compétitivité. De ce point de vue, beaucoup reste à faire : les contrats sont attribués au tour de rôle, c'est-à-dire que le chargeur ne peut choisir son transporteur et qu'il doit traiter avec le batelier qui attend depuis le plus longtemps un affrètement ; les tarifs sont obligatoires, pratiquement sans discussion possible ; les progrès de productivité des grosses unités sont rendus vains par l'opposition des artisans qui, ici, interdisent *de facto* aux compagnies de navigation de transporter des céréales et, là, empêchent d'autres artisans d'utiliser à pleine capacité des bateaux modernes. Ce comportement est suicidaire. Il ne protège pas la profession. Il empêche seulement les meilleurs de réussir.

» Il faut que les professionnels surmontent la tentation de l'immobilisme. Les compagnies, comme les artisans, doivent, sans affrontement, s'adapter en fonction de leurs atouts propres. S'ils parviennent à se mettre d'accord, je n'interviendrai pas, mais si la situation restait bloquée, le gouvernement se saisirait du dossier et prendrait ses responsabilités.

– Pourquoi avez-vous été si rapide pour contraindre Air France ou la SNCF à libéraliser leur comportement, alors que vous faites preuve d'une grande prudence pour moderniser un microcosme batelier d'à peine deux mille cinq cents personnes ?

– Oui, je suis prudent. D'abord, parce que c'est dans mon tempérament ; ensuite, parce qu'on ne traite pas de la même façon un organisme sain qui a seulement peur de se mouvoir et un organisme anémié qui en est incapable. Air France devait consentir des efforts d'adaptation en acceptant une plus grande concurrence. Elle l'a fait. La SNCF devra revenir à des comportements économiques et sociaux plus conformes aux souhaits de l'usager et du contribuable. Elle peut y parvenir.

» En revanche, le transport fluvial est sinistré et, par ailleurs, ce n'est pas seulement un mode de transport, mais bien un mode de vie, car la péniche est aussi une maison. Je considère donc que les artisans bateliers doivent être traités avec beaucoup de sollicitude, même s'ils ne sont pas nombreux.

Propos recueillis par
ALAIN FAUJAS.

Droit de la concurrence

Le gouvernement suivra l'avis du Conseil d'Etat

Le Conseil d'Etat qui avait été saisi pour avis du projet d'ordonnance relative au nouveau droit de la concurrence qui doit être présenté au prochain conseil des ministres, a souhaité une modification importante de ce texte. Le Conseil d'Etat recommande que les recours, dont peuvent faire l'objet les décisions du futur conseil de la concurrence, soient introduits devant lui-même et non pas devant la cour d'appel de Paris comme le prévoyait le texte du gouvernement.

Le choix initial du ministère des finances était dicté par un double souci : en préférant le « judiciaire » au tribunal administratif, il soulignait le désengagement de l'administration qui reste la ligne générale de cette législation nouvelle ; en outre, il optait pour l'efficacité car le Conseil d'Etat, du fait de son engorgement, n'est pas connu pour sa rapidité de décision.

Dans son avis toutefois, le Conseil d'Etat fait valoir que le conseil de la concurrence n'est pas un nouvel organe juridictionnel, mais qu'il relève bien de l'ordre administratif.

ÉQUIPEMENT

Plaidoyer pour les grandes infrastructures européennes

A l'occasion du Symposium européen de la construction organisé par *le Moniteur* les 20 et 21 novembre à Lyon, M. Abel Matutes, membre de la commission des Communautés européennes, s'est prononcé en faveur de la réalisation de grands projets d'infrastructures d'intérêt européen (autoroutes, tunnels, équipements de télécommunications, ouvrages pour produire de l'énergie ou protéger l'environnement). *« L'achèvement en 1992 d'un vaste marché intérieur dans les douze pays de la CEE entraînera de lui-même une relance économique mais il ne faut pas qu'elle profite exclusivement aux régions déjà développées situées dans le triangle Amsterdam-Paris-Cologne. Les zones et pays périphériques d'Europe doivent être bénéficiaires d'un effort particulier d'équipement qui sera pour eux un puissant facteur d'intégration »*, a-t-il déclaré (1).

Etant donné les contraintes budgétaires de chaque Etat et de la Communauté elle-même il faut, selon M. Matutes, imaginer des *« méthodes d'ingénierie financière nouvelles »* pour inciter les capitaux privés – relativement abondants – à s'intéresser aux grands travaux, jugés prioritaires pour la cohésion de l'Europe.

M. Matutes suggère que la Communauté prononce, pour chaque grand projet sélectionné, une *« déclaration d'utilité européenne »* afin de lui conférer un poids politique. La CEE participerait au démarrage financier du projet pour *« amorcer la pompe »* par des concours en fonds propres. Le rôle de la Communauté consiste aussi à créer un environnement financier incitatif pour les capitaux qui s'investiraient dans les grands projets : régime fiscal favorable, libre circulation à l'intérieur de la CEE des titres émis pour financer le projet. Enfin la Communauté devrait s'impliquer elle-même – par exemple en donnant sa garantie aux emprunts émis pour financer les ouvrages.

M. Matutes a conclu son intervention en proposant la création d'une Agence européenne des infrastructures qui serait chargée de sélectionner les ouvrages les plus nécessaires, de mener les études de faisabilité et de financement, de concéder leur construction à des entreprises et de contrôler leur exploitation.

Le conseil des ministres des Douze aura à se prononcer sur ces propositions au début de 1987.

F. Gr.

(1) Par exemple le TGV Paris-Cologne, la liaison ferrée Milan-Ulm, les liaisons ferrées et routières avec la Scandinavie, l'autoroute Madrid-Lisbonne, l'assainissement de la mer du Nord, le barrage sur la Severn en Grande-Bretagne.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

310F
Saint-Gobain
j'achète

Pour les 10 premières actions, vos demandes seront servies en priorité. De plus, vous recevrez 1 action gratuite pour 10 actions achetées dans la limite de 50 actions acquises si vous les conservez au moins 18 mois.

Vous pouvez obtenir toutes les informations nécessaires en vous adressant directement à votre banque, votre agent de change, votre caisse d'épargne, votre bureau de poste ou votre comptable du Trésor.

Une note d'information (Visa COB n° 86-372 du 30.10.86 et Visa COB n° 86-405 du 21.11.86) est disponible sans frais dans tous les établissements chargés de la souscription. BALO du 24.11.86.

Cette annonce est faite dans le cadre de la loi n° 86-912 du 6 août 1986. Elle ne constitue pas une offre d'achat à toute personne pour laquelle une telle offre serait illégale.



Nom
Prénom
Adresse
Code postal
Ville
NUMÉRO VERT 05.40.40.40
APPEL GRATUIT

Comment devenir actionnaire de Saint-Gobain ?

Affaires

A TRAVERS LES ENTREPRISES

L'Inde réclame à Union Carbide 3 milliards de dollars pour la catastrophe de Bhopal

Le gouvernement indien a présenté, samedi 22 novembre, une demande de 3 milliards de dollars de compensation à la compagnie américaine Union Carbide en dédommagement de la catastrophe de Bhopal, en décembre 1984, qui a fait 2 347 victimes.

C'est la première fois que le gouvernement indien avance un chiffre pour les dédommagements qu'il réclame à la compagnie américaine, propriétaire de l'usine d'insecticides accidentée.

Selon le document officiel présenté devant un tribunal indien, plus de 520 000 personnes touchées par la catastrophe ont demandé réparation. Le gouvernement indien avait refusé une proposition d'Union Carbide pour un règlement à l'amiable lui offrant 350 millions de dollars de compensation.

Delco Electronics (General Motors) : fin de la grève

Les 7 700 salariés de l'usine Delco Electronics (filiale pièces détachées de General Motors), basée à Kokomo (Indiana) ont approuvé massivement le 22 novembre un nouveau contrat avec la maison mère, mettant fin à une grève qui menaçait l'ensemble du groupe (*le Monde* du 22 novembre). Quelque 36 000 employés de General Motors se trouvaient déjà en chômage technique à travers les Etats-Unis, du fait de la rupture d'approvisionnement en équipements électroniques (récepteurs radio, air conditionné...) provoquée par la grève des salariés de l'usine Delco, qui protestaient contre le transfert d'une ligne de production au Mexique. Le nouveau contrat prévoit le maintien à Kokomo de la production de radios. En échange, les employés affectés à une nouvelle ligne d'équipements radio s'engagent à ne pas changer de secteur pendant un an, afin d'éviter à l'entreprise des frais de formation.

Agro-alimentaire : Potel et Chabot (re) change de mains

M. Xavier Gardinier, qui avait racheté, le 1er juillet 1985, 65,3 % du célèbre traiteur Potel et Chabot, vient d'en céder le contrôle à M. Jean-Noël Bongrain. L'opération s'est effectuée au prix de 650 F par action, nettement supérieur à celui de juillet 1985 (327,11 F), mais très inférieur au dernier cours de Bourse (2 030 F, le 20 novembre). La société Potel et Chabot, numéro un de sa profession, emploie près de 300 personnes de façon permanente et devrait réaliser en 1986 un chiffre d'affaires de 150 millions de francs. Le prestigieux traiteur exploite en outre deux pavillons célèbres, (le pavillon Gabriel et celui d'Armenonville), ainsi que les salons Kléber.

ÉNERGIE

Les pétroliers sont entrés dans Paris

Chaque nuit ils sondent le sol

Chaque nuit, depuis le 17 novembre, un étrange convoi traverse Paris à petite vitesse. En tête une Jeep jaune fait tourner son girophare, derrière viennent, à la queue leu leu, quatre mastodontes de couleur crème montés sur des pneus tout terrain. Tous les 10 mètres le convoi s'arrête, les camions posent sur le macadam des plaques métalliques et envoient dans le sol, durant quelques secondes, une rafale de vibrations. Sur les trottoirs, reliés par des fils, des microphones enregistrent les échos des vibrations qui, quelque part à 2 000 mètres sous le pavé, sondent les couches géologiques puis remontent raconter, à leur manière, ce qu'elles ont trouvé. Peut-être un piège à pétrole.

En effet, ces prospections sont menées par la Compagnie générale de géophysique pour le compte d'Elf-Aquitaine, qui a obtenu un permis de recherche sur l'Ile-de-France. Ce permis couvre Paris *intra muros*, et il n'était pas question de laisser le sous-sol de la capitale à l'abri de la curiosité des pétroliers (*le Monde* du 23 août).

Ceux-ci passeront une dizaine de nuits dans les rues de la capitale, cheminant sur une cinquantaine de kilomètres au long de trois itinéraires : les boulevards des Maréchaux, un tracé sud-nord et un autre ouest-est. Leur campagne a débuté sur le parcours allant de la porte d'Orléans à la porte de Clignancourt par les boulevards Saint-Michel, de Sébastopol et de Strasbourg, se poursuivant sur l'axe ouest-est par l'avenue de la Grande-Armée et les Champs-Elysées, puis les quais de la Seine jusqu'à l'Hôtel de Ville.

Les pétroliers travaillent de 21 heures à 6 heures du matin, mais les quatre moteurs de leurs machines font chacun 200 CV et, malgré toutes les précautions, dégagent 75 décibels. Plusieurs dizaines de milliers de Parisiens, prévenus par courrier, ont été dérangés par ce tintamarre et troublés par les vibrations. Celles-ci sont en effet perçues dans les appartements et font trembler les plantes vertes et les lustres.

Il faudra un an pour que les millions de données recueillies soient analysées et traduites. Alors on saura si les Parisiens ont sous les pieds un gisement exploitable. Si c'était le cas, un coin de chantier de 3 000 mètres carrés suffirait, paraît-il, pour dresser un derrick de 30 mètres. Ce petit frère de la tour Eiffel ne mettrait que quelques semaines à forer. C'est ensuite que les vrais problèmes se présenteraient. Car, si les ingénieurs découvraient du pétrole, il leur faudrait un bon hectare de terrain dans Paris pour installer les pompes de la plate-forme d'exploitation.

M.A.-R.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



RÉSULTATS CONSOLIDÉS AU 30-9-1986
(en milliers de francs)

	30-9-1986	30-9-1985
• Total chiffre d'affaires	179 754	103 906
dont ventes de matériels	46,2 %	41,8 %
Prestations de service	53,8 %	58,2 %
• Autofinancement	15 510	9 884
• Bénéfice après impôts	8 601	4 440

Les réalisations du troisième trimestre 1986 ont permis de se rapprocher des objectifs fixés : le CA consolidé atteint 179,7 M.F., soit 58 % de l'objectif annuel avec un résultat net de 8,6 M.F., soit 52 % de l'objectif.

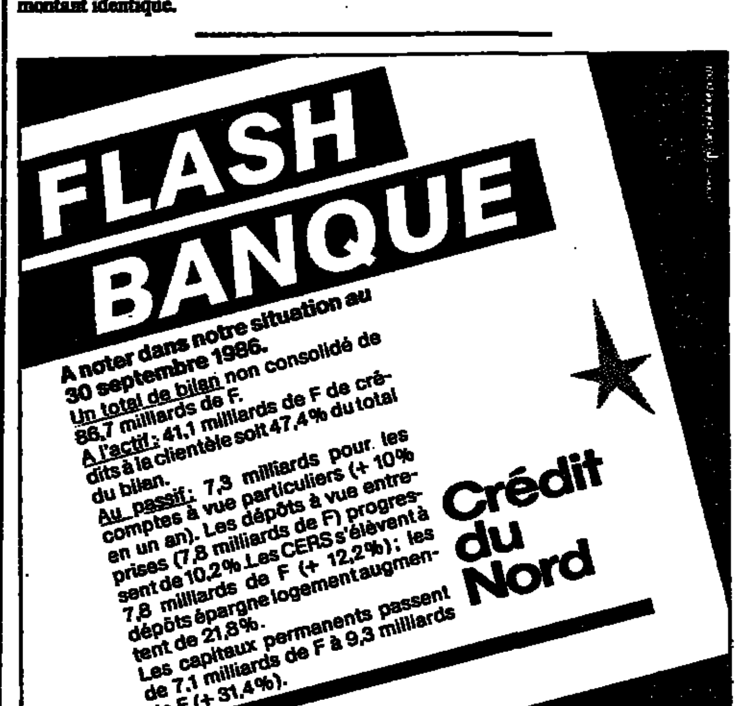
Par ailleurs, Asystel poursuit le développement de nouvelles activités et renforce sa présence internationale :

- *Signature de l'accord de licence avec le groupe Cap Gemini Sogeti pour la distribution des MAS* (module d'application standard) ;
- Création d'IBIS (International Brokerage Information System), bourse d'achat et de vente de matériel de seconde main IBM à vocation européenne.

Par ailleurs, alors que les structures de la filiale Asystel Belgium SA NV achèvent de se mettre en place, la cotation sur le second marché de la Bourse de Bruxelles des actions de la société mère est assurée depuis le 7-10-1986.

Le principe de la création d'Asystel United Kingdom p.l.c. est acquis, et cette société mère étendra l'offre de service Asystel à la Grande-Bretagne.

Enfin, Asystel a décidé de se donner les moyens de poursuivre sa croissance en ayant recours au marché financier, avec en particulier une augmentation de capital d'un montant de 50 M.F. par l'émission de 166 166 actions nouvelles en octobre et, début décembre, une émission d'obligations à bons de souscription d'actions d'un montant identique.



IMÉTAL

IMÉTAL – PENARROYA

Les moyens financiers dont dispose la Société Imétal grâce aux cessions d'actifs réalisées depuis le début de l'année (Richardménil, Cookson, Cie Fse de Mokta) lui permettent de mettre en œuvre la politique tracée en juin dernier à l'assemblée générale des actionnaires.

Dans cette ligne, le conseil d'IMÉTAL a récemment décidé de réduire significativement l'endettement de la société en procédant au remboursement, par anticipation, des prêts participatifs qui lui avaient été accordés, en 1983, par ses principaux actionnaires (*Cogema, ERAP, Compagnie de Suez*).

IMÉTAL poursuit par ailleurs sa politique de recentrage d'activités propre à lui assurer, dans le futur, des revenus plus stables de ses participations.

La Société Penarroya se trouve, pour sa part, dans la nécessité d'opérer un redressement de sa situation financière dégradée par la faiblesse des cours des métaux et l'effritement du dollar alors que son programme de restructuration n'est pas achevé.

Eu égard à cette situation, la poursuite de la politique visant à renforcer le pôle métallurgique de Penarroya appelle des ressources financières nouvelles qui doivent, par priorité, être obtenues par la cession des actifs de cette société non directement nécessaires à son activité de base.

Pour faciliter cette politique, le conseil d'IMÉTAL a décidé de consentir à Penarroya, en vue de reconstituer ses fonds propres, un abandon de créances d'un montant global de 435 millions de francs et de lui accorder un prêt de 250 millions de francs pour lui permettre de disposer des délais nécessaires à la réalisation de son programme de cession d'actifs.

La moins-value découlant de l'abandon de créances sera couverte par les profits exceptionnels réalisés par IMÉTAL au cours de l'exercice.

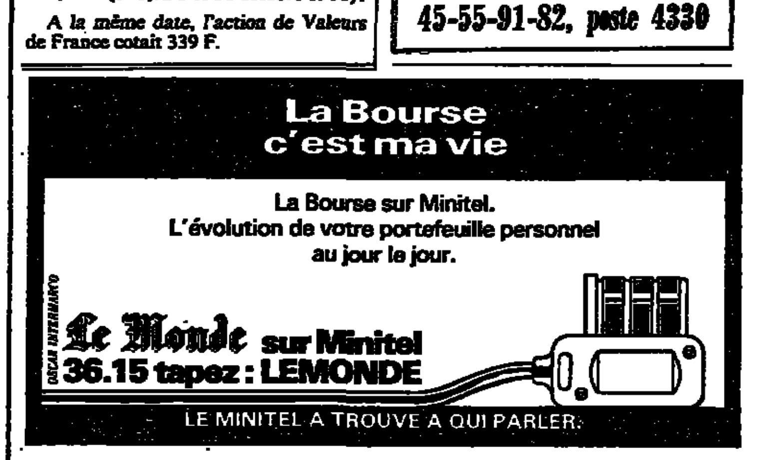
Par l'ampleur de ces concours, IMÉTAL marque le soutien apporté à la politique engagée par Penarroya en se plaçant d'emblée par cette mesure globale à la limite de son engagement.



Le 15 novembre 1986, la valeur liquidative de la SICAF « Valeurs de France » ; Société d'investissement à capital fixe gérée par la BRED, était de 337,89 F (341,62 F le 31 octobre 1986).

A la même date, l'action de Valeurs de France cotait 339 F.

Le Monde
PUBLICITÉ FINANCIÈRE
Renseignements :
45-55-91-82, poste 4330



A Cannes le shopping est international au tax free world exhibition.

3.500 participants venus de plus de trente pays conjuguent à Cannes luxe et affaires.

Cannes (de notre correspondant)

Une manifestation exceptionnelle pour un marché en pleine expansion : le shopping. Tabacs, alcool, parfums, haute couture, bijoux seront exposés par 400 marques aux acheteurs de duty free et d'aéroports du monde entier.

Imaginez au Palais des Festivals et des Congrès, sur plus de 14.000 m² le Faubourg Saint-Honoré, la Via Veneto, la 5e avenue réunis pour offrir le plus prestigieux lèche-vitrine.

Deuxième Palais des Congrès de France, 60.000 m² de business, 8 niveaux d'activités, deux auditoria de 2.400 à 1.000 places, 11 salles de 40 à 300 places, 14.000 m² d'exposition, 121 techniciens, 18 corps de métiers, les Ambassadeurs pour réceptions. 121 hôtels, 4.700 chambres (dont 1.800 à moins de 900 mètres du Palais). 282 restaurants, 2 casinos, 20 pianos bars ou night-clubs et 3.000 heures de soleil.

Direction Générale du Tourisme et des Congrès, Esplanade Président Georges Pompidou – La Croisette 06400 Cannes. Tél. : 93.39.01.01.



C'EST ÉTONNANT, C'EST CANNES.



AU CNIT PARIS-LA-DEFENSE

SALON DE LA CRÉATION DE L'INNOVATION ET DU DÉVELOPPEMENT DE L'ENTREPRISE

Vous cherchez une idée,
un partenaire, un financement,
un emplacement géographique,
vous cherchez à racheter une
entreprise, à vous associer,
à compléter votre formation...
A ENTREPRENDRE 86 VOUS
TROUVEREZ LA RÉPONSE A
TOUTES CES QUESTIONS.

COMPAGNIE GÉNÉRALE DES EAUX

"Nous forgeons nos métiers de demain à partir de nos métiers d'aujourd'hui"

AUGMENTATION DE CAPITAL

Emission de 1124138 actions nouvelles de 100 Francs nominal

Prix d'émission: 850 Francs

Jouissance: 1er janvier 1986

Droit préférentiel de souscription: 1 action nouvelle pour 10 anciennes.

Période de souscription: du 10 novembre au 1er décembre 1986 inclus.

ATTRIBUTION GRATUITE D'ACTIONS

1 action nouvelle pour 10 anciennes.

La note d'information de la COB qui a reçu le visa n° 86-356, en date du 28 octobre, peut être obtenue sans frais au Siège Social de la Société-Service des Titres, 52, rue d'Anjou 75008 Paris et auprès des établissements chargés de recueillir les souscriptions.-BALO du 3 novembre 1986.

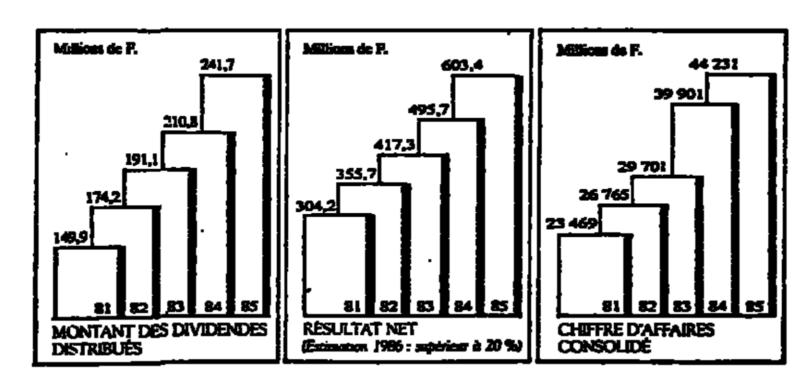
EAU: distribution d'eau potable, assainissement et travaux d'hydraulique.
Première entreprise mondiale de distribution d'eau potable.

ÉNERGIE: gestion thermique, énergies nouvelles, entreprises de travaux d'hydraulique.
Première entreprise européenne dans le domaine des services thermiques.

PROPRETÉ: collecte de déchets, nettoyage, traitement et valorisation, services à l'agriculture.
Une large gamme d'activités pour la protection du cadre de vie.

TRAVAUX PUBLICS, BÂTIMENT ET IMMOBILIER: entreprise de travaux publics, travaux routiers, construction, habitat et promotion immobilière.
L'efficacité des métiers du génie urbain.

COMMUNICATION ET LOISIRS: transports en commun, circulation et stationnement, communication audiovisuelle, réseaux câblés et hertziens de vidéocommunication, gestion de parcs de loisirs.
Des réponses aux besoins nouveaux des collectivités.



LE PREMIER GROUPE FRANÇAIS DE SERVICES

Affaires

La reprise des entreprises par leurs salariés

Les investisseurs en capital risque critiquent le projet du gouvernement

Les dispositions en faveur de la reprise des entreprises par leurs salariés (le RES) proposées par le gouvernement dans son projet de loi sur l'épargne et adopté par le conseil des ministres le 12 novembre (voir *le Monde* du 25 octobre) ont soulevé une vive contestation parmi les professionnels. « *Nous craignons qu'il ne s'agisse d'une régression par rapport au dispositif introduit par la loi de 1984* », a expliqué M. Hervé Hamon, le président de l'Association française des investisseurs en capital risque (l'AFIC).

Principale source d'inquiétude des responsables de cette association : l'agrément. M. Edouard Balladur a annoncé que, l'avantage fiscal ayant été fortement réduit, l'agrément du ministère de l'économie ne se justifiait plus. Il sera donc supprimé. Mais, à la place, la rue de Rivoli a décidé qu'une déclaration préalable auprès du ministère serait néanmoins nécessaire. Si, dans les trois mois suivant le dépôt de cette déclaration, l'administration n'a pas réagi, les avantages fiscaux liés au RES pourront être considérés comme acquis par les repreneurs. « *C'est un marché de dupes* », estiment les investisseurs en capital risque, partenaires financiers privilégiés des salariés qui veulent reprendre leur entreprise.

Regrettant en outre que l'intégration fiscale, même restreinte aux seules opérations de reprise d'entreprise par leurs salariés, n'ait pas été acceptée par le gouvernement – malgré le succès de la formule dans les pays anglo-saxons, – les dirigeants de l'AFIC souhaitent que des mesures particulières soient prises pour s'en rapprocher. Ils préconisent en particulier que soient ouvertes la possibilité de reporter sur les années suivantes les crédits d'impôts non utilisés et celle de cumuler les crédits d'impôt d'un groupe de sociétés rachetées. Ils demandent également que les crédits d'impôt dus à la holding soient versés directement à la société rachetée, plutôt que de transiter par les caisses du Trésor public.

Les investisseurs en capital risque souhaitent également que soient levés les obstacles à une participation plus importante de leur part aux capitaux propres de la holding qui rachète la société reprise, de manière à permettre des opérations de RES sur des affaires importantes.

Dépôt de bilan de la société de réparation navale ARNO

Les dirigeants de la société de réparation navale ARNO (Ateliers réunis du Nord et de l'Ouest) ont déclaré le 21 novembre devant le tribunal de commerce de Paris la cessation de paiement de l'entreprise. Le tribunal devrait nommer le 27 novembre un administrateur provisoire (*le Monde* du 8 novembre). Employant quelque mille neuf cents salariés dans six sites sur le littoral, les ARNO, à qui l'Etat a indiqué qu'il n'accorderait plus d'aides conjoncturelles, proposeront parallèlement un plan de continuation de l'entreprise par le biais de quatre sociétés régionales, mais celles-ci, qui travailleront beaucoup plus que par le passé avec un réseau de sous-traitants locaux, ne reprendront que moins de la moitié des effectifs actuels. Un audit est en cours. D'autre part, des aides seront sollicitées auprès des collectivités locales, des chambres de commerce ou des ports concernés.

● **Prêt important du Crédit lyonnais à l'URSS.** – Le Crédit lyonnais, deuxième banque française, va accorder un prêt de 100 millions de dollars (660 millions de francs) sur huit ans à la Banque soviétique pour le commerce extérieur (Vniechtorgbank), a annoncé son président, M. Jean-Maxime Levêque, qui s'était rendu à Moscou. « *Il s'agit de l'un des plus importants – et peut-être du plus gros – prêts directs* » jamais accordés à l'URSS par une banque occidentale sur une base bilatérale, a-t-il précisé, ajoutant que ce prêt avait été accordé « *aux conditions les meilleures sur le marché international des capitaux* » sans toutefois révéler son taux. Le Crédit lyonnais, qui dirige déjà 70 % des opérations de crédit à l'exportation sur l'URSS, a signé un protocole d'accord prévoyant des consultations pour le lancement de nouveaux emprunts en 1987 et l'examen des conditions de création à Moscou d'une organisation commune pour l'étude de projets réalisés en commun par des entreprises françaises et l'URSS.

Marchés financiers

BILAN HEBDOMADAIRE DE LA BANQUE DE FRANCE

Principaux postes sujets à variation (en millions de francs)

ACTIF	Au 13 nov.
1) OR et CRÉANCES SUR L'ÉTRANGER	425 677
dont :	
Or	200 046
Disponibilités à vue à l'étranger	131 440
ECU	75 044
Avances au Fonds de stabilisation des changes	19 145
2) CRÉANCES SUR LE TRÉSOR	33 415
dont :	
Concours au Trésor public	25 280
3) CRÉANCES PROVENANT D'OPÉRATIONS DE REFINANCEMENT	124 146
dont :	
Effets escomptés	71 627
4) OR ET AUTRES ACTIFS DE RÉSERVE A RECEVOIR DU FECOM	70 901
5) DIVERS	10 179
Total	664 319

PASSIF	
1) BILLETS EN CIRCULATION	211 238
2) COMPTES CRÉDITEURS EXTÉRIEURS	12 557
3) COMPTE COURANT DU TRÉSOR PUBLIC	45 157
4) COMPTES CRÉDITEURS DES AGENTS ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS	80 890
dont :	
Comptes courants des établissements astreints à la constitution de réserves	29 712
5) ECU A LIVRER AU FECOM	70 680
6) RÉSERVE DE RÉÉVALUATION DES AVOIRS PUBLICS EN OR	230 215
7) CAPITAL ET FONDS DE RÉSERVE	3 129
8) DIVERS	10 453
Total	664 319

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

(INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES)

Indices génér. de base 100 : 28 décembre 1985

	14 nov.	21 nov.
Valeurs franç. à rev. variable	142,4	144,3
Valeurs industrielles	139,2	142,5
Valeurs étrangères	108,8	110,5
Pétroles-Energie	141,6	140,2
Chimie	128,4	128,9
Métallurgie, mécanique	131,9	137,3
Electricité, électronique	131,1	136,1
Bâtiment et matériaux	161,6	165,9
Ind. de consommat. non alim.	148,2	149,4
Agro-alimentaire	139,7	142,7
Distribution	162,4	151,2
Transports, loisirs, services	145,6	149
Assurances	160,5	164,2
Crédit banque	143,9	148,8
Sicomi	121,9	121,4
Immobilier et foncier	133,4	139
Investissement et portefeuille	151,6	158,7
Base 100 : 28 décembre 1985		
Valeurs franç. à revenu fixe	108,5	108,4
Emprunts d'Etat	103,8	103,7
Emprunts garantis et assimilés	107,4	107,2
Sociétés	107,3	107,2
Base 100 en 1949		
Valeurs franç. à revenu var.	3 225,3	3 268,3
Valeurs étrangères	3 498,8	3 551,4
Base 100 en 1972		
Valeurs franç. à revenu var.	465,3	471,5
Valeurs étrangères	473	480,4
Base 100 : 31 décembre 1980		
Indice des val. franç. à rev. fixe	122,4	122,3
Emprunt d'Etat	118,4	118,5
Emprunts garantis et assimilés	123,6	123,3
Sociétés	124,6	124,5
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE		
Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice général	378,6	388,2
Produits de base	248,8	248,3
Construction	372,8	380,1
Biens d'équipement	321,4	330,8
Biens de consom. durables	446,1	468,7
Biens de consom. non durables	438,3	454,9
Biens de consom. alimentaires	403,6	413,3
Services	358,4	367,3
Sociétés financières	573,9	589
Sociétés de la zone franc exploitant principalement à l'étranger	338,9	346,8
Valeurs industrielles	343,1	361,8
BOURSES REGIONALES		
Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice général	282,8	284,5

CHANGES

PARIS

Dollar : 6,63 F ↑

Le dollar a enregistré, le 24 novembre, une hausse sensible à Paris, à 6,63 F, contre 6,60 F le 21 novembre en clôture. Cette reprise a suivi celle enregistrée en fin de semaine à New-York. Le billet vert se raffermissait aussi à Francfort (2,027 DM). Estimant qu'il ne pouvait passer sous la barre des 2 DM, les opérateurs ont procédé à des achats de couverture.

FRANCFORT	21 nov.	22 nov.
Dollar (en DM)	2,017	2,027
TOKYO	**21 nov.**	**24 nov.**
Dollar (en yens)	Clos	–

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (24 nov.)	7 1/16 %
New-York (21 nov.)	5 15/16 %

INDICES BOURSIERS

PARIS

(INSEE, base 100 : 31 déc. 1985)

	20 nov.	21 nov.
Valeurs françaises	146,2	
Valeurs étrangères	107,8	
Cie des agents de change (Base 100 : 31 déc. 1981)		
Indice général	381,70	388,20

NEW-YORK

(Indice Dow Jones)

	20 nov.	21 nov.
Industrielles	1 868,66	1 893,56

LONDRES

(Indice « Financial Times »)

	20 nov.	21 nov.
Industrielles	1 259,8	1 274,2
Mines d'or	309,1	311,5
Fonds d'Etat	80,48	81

TOKYO

	22 nov.	23 nov.
Nikkei	17 468,23	Clos
Indice général	1 448,87	–

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 21 novembre
Nombre de contrats : 10 690

COURS	ÉCHÉANCES				
	–	Déc. 86	Mars 87	Juin 87	Sept. 87
Dernier	–	106,90	106,75	106,45	106,40
Précédent	–	106,45	106,80	106,50	106,40

AUTOUR DE LA CORBEILLE

CHIFFRE D'AFFAIRES INCHANGÉ POUR GTM ENTREPOSE. – Pour les trois premiers trimestres de 1986, le chiffre d'affaires consolidé du groupe GTM Entrepose s'élève à 11,6 milliards de francs, sans changement par rapport à la même période de 1985.

SPIE-BATIGNOLLES : SCHNEIDER MAINTIENT SES POSITIONS. – Après l'annonce suivant laquelle la participation de Bouygues dans le capital de Spie-Batignolles atteint 33,9 %, le groupe Schneider a aussitôt publié un communiqué confirmant qu'il entend conserver la majorité absolue dans le capital de Spie et continuer à exercer tous les droits et prérogatives que lui donne cette majorité.

RÉSULTATS SEMESTRIELS DE SOGEBAIL. – Sogebail, principale société de crédit-bail immobilier du groupe Société générale, a réalisé, au premier semestre, un bénéfice de 142,4 millions de francs. Les recettes locatives ont atteint 442,9 millions de francs.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. + ou dép. –		DEUX MOIS Rep. + ou dép. –		SIX MOIS Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	6,6280	6,6310	+ 72	+ 84	+ 135	+ 160	+ 480	+ 560
$ can.	4,7581	4,7636	– 54	– 39	– 94	– 66	– 237	– 164
Yen (100)	4,0316	4,0359	+ 93	+ 105	+ 178	+ 199	+ 22	+ 625
DM	3,2715	3,2746	+ 71	+ 85	+ 136	+ 157	+ 438	+ 495
Florin	2,8955	2,8977	+ 40	+ 49	+ 79	+ 93	+ 277	+ 319
F.B. (100)	15,7323	15,7469	– 53	+ 31	– 127	+ 43	– 203	+ 169
F.S.	3,9069	3,9109	+ 146	+ 163	+ 216	+ 241	+ 658	+ 730
L (1 000)	4,7242	4,7280	– 142	– 108	– 264	– 213	– 700	– 591
£	9,3852	9,3961	– 309	– 273	– 593	– 524	– 1717	– 1547

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	5 7/8	6 1/8	6	6 1/8	6 1/16	6 3/16	5 15/16	6 1/16
DM	4 3/8	4 5/8	4 1/2	4 5/8	4 5/8	4 3/4	4 5/8	4 3/4
Florin	5 3/4	6	5 5/8	5 3/4	5 5/8	5 3/4	5 1/2	5 5/8
F.B. (100)	6 7/8	7 3/8	7 1/4	7 5/8	7 1/2	7 7/8	7 5/8	8
F.S.	0 3/8	0 3/4	2 7/8	3	3 15/16	4 1/16	3 15/16	4 1/16
L (1 000)	9	10	9 7/8	10 3/8	10 1/8	10 5/8	10 1/4	10 5/8
£	10 5/8	10 7/8	10 13/16	10 15/16	11 1/8	11 1/4	11 5/16	11 7/16
F. franç.	7	7 1/2	7 3/8	7 5/8	7 3/4	8	8	8 1/4

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

Marchés financiers

BOURSE DE PARIS — 21 NOVEMBRE

Cours relevés à 17 h 39

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
1548	4,5 % 1973	1540 10	1580	1575	+ 2 26
4490	C.N.E. 3%	4489	4450	4450	− 0 84
1187	B.N.P. T.P.	1189	1190	1190	+ 0 08
1245	C.C.F. T.P.	1260	1250	1250	− 0 79
1146	Créd. Lyon. T.P.	1146	1142	1142	− 0 26
2570	Electricité T.P.	2575	2575	2575	....
2165	Renault T.P.	2179	2200	2215	+ 1 65
2080	Rhone-Poul. T.P.	2090	2092	2092	+ 0 09
1400	St-Gobain T.P.	1400	1420	1438	+ 2 71
1385	Thomson T.P.	1385	1388	1388	+ 0 21
470	Accor	471	487 50	483	+ 2 54
2080	Agence Havas	2070	2150	2080	+ 0 48
1920	Ag. Havas C. I.	1930	2040	2030	+ 5 18
680	Air Liquide	681	686	686	+ 0 75
2190	Alcatel	2190	2190	2190	....
1950	Als. Superm.	1949	1949	1949	....
360	A.L.S.P.I.	359 90	370	373	+ 3 63
315	Alsthom ★	314 50	312	313	− 0 47
2050	Arjom. Prioux	2066	2118	2118	+ 2 51
370	Aussedat-Rey	371	373	378	+ 1 88
1400	Av. Entrepr.	1396	1420	1423	+ 1 93
1150	Avions Dassault	1171	1195	1195	+ 2 04
450	Bail-Equipem.	451	473	475	+ 5 32
1040	Bail-Investiss.	1043	1045	1045	+ 0 19
1080	Cie Bancaire	1080	1122	1118	+ 3 51
520	Bazar H.-V.	520	540	540	+ 3 84
520	Béghin-Say	511	520	520	+ 1 76
545	Berger (Ste)	545	550	550	+ 0 91
655	Bic	657	690	692	+ 5 32
1460	B.I.S.	1448	1410	1425	− 1 58
2400	Biscuit (Génl.)	2400	2400	2400	....
2300	Bongrain S.A.	2300	2350	2350	+ 2 17
1240	Bouygues	1260	1295	1285	+ 1 98
4300	B.S.N.	4290	4295	4275	− 0 34
1100	Carnaud	1111	1120	1115	+ 0 36
3670	Carrefour	3692	3740	3675	+ 2 31
2600	Casino	2600	2580	2610	+ 0 38
1750	Casino A.D.P.	1770	1810	1815	+ 2 54
785	C.C.M.C.	780	780	780	....
1240	Cetelem	1243	1186	1297	+ 4 34
1940	C.F.A.O.	2007	2000	2005	− 0 09
460	C.F.D.E.	463	470	474	+ 2 37
1230	C.G.I.P.	1245	1238	1242	− 0 24
1360	Chargeurs S.A.	1367	1395	1393	+ 2 65
58	Chiers-Châtill.	57 95	58 30	58 25	+ 0 51
700	Ciments franç.	706	712	715	+ 1 27
630	Club Méditer.	633	650	657	+ 3 79
235	Codetel	234	236	235	+ 0 42
405	Cofimeg	404	405	408 70	+ 1 16
1310	Colas	1310	1355	1355	+ 3 43
220	Compt. Entrepr.	217	222	222	+ 2 30
680	Compt. Mod.	683	700	705	+ 3 22
1140	Créd. Foncier	1161	1175	1175	+ 1 20
520	Crédit F. Imm.	519	520	521	+ 0 38
1420	Crédit Nat.	1440	1481	1481	+ 2 84
270	Crouzet ★	265	270	275	+ 3 77

Règlement mensuel

[illegible]

Comptant (sélection)

Obligations

[illegible]

Actions

[illegible]

Étrangères

[illegible]

Hors-cote

[illegible]

Second marché (sélection)

[illegible]

SICAV (sélection) 21/11

[illegible]

c : coupon détaché
o : offert
d : demandé
★ : marché continu

Droits et bons

Attribution

[illegible]

Souscription

[illegible]

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 21/11	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
[illegible]				

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 21/11
[illegible]		

Le Monde

AFGHANISTAN

M. Gorbatchev estime qu'un règlement politique peut intervenir prochainement

Radio-Kaboul a annoncé, le dimanche 23 novembre, la nomination de M. Mohammed Tsamkani à la présidence du Conseil révolutionnaire, la plus haute instance de l'Etat afghan, en remplacement de M. Babrak Karmal (*le Monde* du 22 novembre). M. Tsamkani, qui n'est pas membre du PDPA (PC afghan), est nommé à titre provisoire, le poste de chef de l'Etat demeurant vacant. Agé d'une cinquantaine d'années, ancien député et sénateur sous les régimes ayant précédé la « révolution » prosoviétique d'avril 1978, M. Tsamkani est le chef d'une tribu de la province de Paktia. Il était entré, au début de l'année, au présidium du Conseil révolutionnaire dans le cadre de la politique d'*« élargissement de la base sociale »* du régime et fait figure de *« compagnon de route »* des communistes au pouvoir.

Cette nomination – annoncée sous la forme d'un message de félicitations adressé à l'intéressé par l'ambassadeur soviétique à Kaboul – est intervenue au moment où le médiateur de l'ONU, M. Cordovez, arrivé dimanche matin dans la capitale afghane, s'entretenait avec M. Najibullah, secrétaire général du PDPA, d'une reprise des négociations de paix indirectes avec le Pakistan. Ces négociations buttent toujours sur le calendrier du retrait des troupes soviétiques.

A ce propos, M. Gorbatchev, dans l'entretien qu'il a accordé à la télévision indienne avant sa visite officielle à New-Delhi, a estimé que *« le jour est proche où sera résolue la question d'un règlement politique »* de la situation *« autour de l'Afghanistan »*. *« Cela signifiera*, a-t-il ajouté, *en même temps la résolution de la question du retrait des troupes soviétiques. Ce qui est fait sous l'égide de l'ONU – je pense à la mission Cordovez – est un processus réel. Il peut se conclure avec succès et mener à un règlement politique si, bien entendu, le Pakistan et les Etats-Unis sont pour un règlement politique. »*

Simultanément, le numéro un afghan, M. Najibullah, dans un rapport diffusé samedi, s'est félicité des *« efforts constants »*, en 1986, en vue d'*« améliorer l'aptitude au combat des forces armées »* et de *« renforcer l'encadrement politique »* du pays. Il a souligné le *« travail accompli »* dans le but de *« transformer l'armée en une force capable de défendre l'Afghanistan d'une façon indépendante »*.

Cela n'a pas empêché la résistance de faire exploser une bombe, samedi, dans le centre de Kaboul, à proximité de l'endroit où M. Najibullah devait tenir une conférence de presse. Le nombre des victimes est indéterminé. La télévision afghane a présenté des images montrant notamment un enfant blessé.

Entre-temps, des sources proches de la résistance au Pakistan ont annoncé que des commandos d'élite soviétiques s'étaient emparés, la semaine dernière, d'une importante base de la guérilla dans l'est du pays. Les résistants, après avoir fait face durant une semaine aux bombardements de l'aviation et de l'artillerie, auraient décidé d'évacuer cette base (celle de Maro, dans la province de Ningrahar) peu avant l'assaut des commandos.

Enfin, l'ambassade soviétique au Canada a adressé, ce lundi, une mise en garde à Ottawa à la suite de la remise aux autorités canadiennes de cinq déserteurs soviétiques aux mains de la résistance afghane depuis trois ans. Ces cinq Soviétiques ont été remis à des hauts fonctionnaires canadiens, jeudi, sur la frontière entre l'Afghanistan et le Pakistan. – *(AFP, AP, UPI.)*

BOURSE DE PARIS

Matinée du 24 novembre

La hausse se poursuit

Pour la troisième journée consécutive, la hausse a été au rendez-vous de la séance matinale. Le mouvement s'est accentué au fil des cotations, avec un départ à + 0,67 % et une clôture à + 0,96 %, trois heures avant l'ouverture de la séance officielle. Avance de Casino ADP (+ 3,6 %), de Club Méditerranée (+ 2 %), de Thomson-CSF (+ 2 %) et de Source Perrier (+ 1,8 %). Recul de Simco (– 2 %), Cetelem (– 1 %) et de Dumez (– 0,3 %).

Valeurs françaises

	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours
Accor	483	483	488
Agence Havas	2080	2100	2120
Air Liquide (L')	666	670	675
Bancaire (Cie)	1118	1122	1130
Bongrain	2350	2365	2375
Bouygues	1285	1295	1290
B.S.N.	4276	4280	4270
Carrefour	3675	3710	3725
Chargeurs S.A.	1393	1410	1405
Club Méditerranée	657	680	670
Crédit National	1481	1475	1475
Eaux (Gén.)	1200	1205	1205
ELF-Aquitaine	309 70	309 50	308 40
Essilor	3645	3645	3650
Lafarge-Coppée	1367	1376	1390
Michelin	2440	2485	2479
Midi (Cie)	1652	1680	1665
Moët-Hennessy	2425	2449	2458
Navig. Mixtes	1090	1090	1080
Oréal (L')	3801	3845	3845
Pechelbronn	1195	1225	1235
Pernod-Ricard	1050	1049	1049
Peugeot S.A.	1139	1150	1158
Sanofi	704	703	703
Source Perrier	840	855	855
Télémécanique	3180	3210	3220
Thomson-C.S.F.	1580	1601	1610
Total-C.F.P.	428	425	425 50
T.R.T.	2300	2311	2320
Valéo	522	529	530

ALGÉRIE

Artisan de la modernisation de l'armée

Le général Benloucif est déchargé de ses fonctions de chef d'état-major

ALGER
De notre correspondant

Le général Mostefa Benloucif, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a été déchargé de ses fonctions *« pour raison de santé »* par le président Chadli Bendjedid, a annoncé, samedi 22 novembre, un communiqué officiel. Il sera remplacé à ce poste par le général Abdallah Belhouchet, déjà vice-ministre de la défense auprès du chef de l'Etat, qui détient le portefeuille.

Ce changement à la tête de l'armée revêt une importance particulière dans la conjoncture actuelle. Le général Benloucif est considéré par les spécialistes comme un excellent technocrate. En deux ans, il avait mis en place les nouvelles structures de l'ANP, transformant l'appareil militaire qu'elle était en véritable armée.

Le trentième anniversaire de l'insurrection algérienne, le 1er novembre 1984, est la date charnière. Jusqu'alors l'ANP était dirigée par le secrétaire général du ministère de la défense qui coiffait plusieurs directions. Le poste était occupé par M. Benloucif, qui devint à cette occasion chef d'état-major, alors que plusieurs colonels étaient promus au grade nouvellement créé de général.

L'année suivante, M. Benloucif met en place deux commandements autonomes, celui des forces aériennes et celui des forces navales. Le commandement des forces terrestres est créé l'été dernier. Le président Chadli Bendjedid vient de mettre à sa tête, selon le même communiqué, le général Khaled Nezzar, qui cumule pour l'instant ce poste avec celui de sous-chef d'état-major principalement chargé de la logistique.

Investi de la confiance du président pour mener à bien la restructuration de l'armée, le général Benloucif, aujourd'hui âgé de quarante-sept ans, a mené la modernisation tambour battant. Il a cru à l'ouverture vers l'Occident en matière militaire, souhaitant diversifier les fournisseurs de l'ANP, comme il a cru pouvoir remplacer de vieux officiers supérieurs par de jeunes technocrates. C'était compter sans l'Union soviétique, toujours influente en Algérie et qui équipe l'armée à 90 %, et mésestimer le poids des militaires qui tirent leur légitimité des maquis de la guerre de libération. Se sentant menacés, ceux-ci ont saisi le général Belhouchet, recours suprême, très proche du président, qui a joué les modérateurs et les sages (1).

L'éviction de M. Benloucif doit être observée à la lumière de la réunion des responsables militaires présidée par M. Chadli Bendjedid le 28 octobre dernier au ministère de la défense. Le chef de l'Etat aurait obtenu des assurances quant au soutien de l'armée à la politique d'ouverture et de libéralisation qu'il mène depuis son arrivée au pouvoir. Le ton du discours qu'il a prononcé au début du mois, en clôture de la réunion des walis (préfets), montre clairement qu'il se sent maintenant les mains libres. L'assentiment des militaires a sans doute été obtenu après de franches discussions. Le général Benloucif a-t-il été sacrifié sur l'autel de l'efficacité politique ?

FREDERIC FRITSCHER.

(1) Né en 1924, le général Belhouchet fut sous-officier dans l'armée française avant de rejoindre le FLN en 1958. Il dirigea les opérations à la frontière algéro-tunisienne pendant la guerre, puis commanda plusieurs régions militaires après l'indépendance. Il fut membre du Conseil de la révolution formé par Boumediène après son accession au pouvoir en 1965.

● **Patrice Chairoff inculpé d'escroquerie et écroué.** – Patrice Chairoff vient d'être inculpé d'escroquerie par Mme Marie-Christine Devidal, juge d'instruction au tribunal de Paris, et écroué. La justice lui reproche d'avoir tenté de louer à plusieurs personnes un appartement dont il n'était pas propriétaire.

De son vrai nom Dominique Calzi, Patrice Chairoff, âgé de quarante-deux ans, est l'auteur de plusieurs ouvrages comme *Faux chevaliers et vrais gogos*, consacré au trafic des décorations et des faux titres de noblesse, ou *B... comme barbouzes*. Ce livre, paru en novembre 1975 aux éditions Moreau, lui a valu plusieurs procès en diffamation ou demandes de saisie.

Le numéro du « Monde » daté 23-24 novembre 1986 a été tiré à 447 624 exemplaires

ROUMANIE

Un « référendum » sur mesure pour M. Ceausescu

Le « référendum » auquel le président Ceausescu avait convié ses administrés a répondu aux attentes de son initiateur : 99,9 % des Roumains ont, selon l'agence officielle Agerpres, participé dimanche 23 novembre au vote portant sur une réduction de 5 % des dépenses militaires. Les « résultats » proprement dits ne devraient être publiés que lundi matin, mais aucune surprise n'est à attendre. Les participants au référendum devaient signer de leur nom leur bulletin de vote, y compris les jeunes de quatorze à dix-huit ans qui, eux aussi, pour cette circonstance exceptionnelle, avaient été priés de s'initier de cette manière à la pratique de la démocratie.

Le scrutin s'est déroulé, comme il est naturel en Roumanie, au milieu d'un vaste déploiement de portraits de M. Ceausescu, qui ne manquera pas de transformer ce vote en plébiscite personnel. Mais le plus étonnant est que celui-ci ait jugé utile de s'entourer de pareilles précautions, en posant une question à laquelle on imaginerait mal de répondre par la négative, surtout s'il faut signer de son nom cette incartade.

En d'autres temps, l'initiative de M. Ceausescu aurait pu paraître habile. Faire approuver par le peuple une mesure forcément populaire et qui surtout – c'est tout l'intérêt de l'opération – est supposée déplaire aux Soviétique, voilà qui devrait être du meilleur effet pour conforter la réputation d'indépendance de Bucarest, qui depuis des années milite pour un allègement des dépenses militaires imposées par l'URSS à ses alliés du pacte de Varsovie.

Mais, vu les circonstances, cette habileté est précisément un peu trop « énorme ». D'abord parce que personne ne saura sans doute jamais si l'opération aboutira réellement à une réduction de 5 % des effectifs de l'armée et des armements, soit, selon M. Ceausescu, 10 000 hommes, 250 chars, 130 pièces d'artillerie et 26 avions. Et surtout parce que les Roumains, soumis à toujours plus de contraintes et de privations diverses, mais priés d'applaudir des deux mains à toutes les initiatives de leur « guide », risquent cette fois de ne pas être dupes. L'époque est passée où M. Ceausescu pouvait les payer de mots, et c'est pourquoi ce référendum a toutes les allures d'une plaisanterie aussi mauvaise qu'inutile.

JAN KRAUZE.

LIBAN

Les combats s'intensifient entre Palestiniens et miliciens chiites

Beyrouth *(AFP)*. – Toutes les médiations engagées pour arrêter la « guerre des camps » ont échoué, et Palestiniens et miliciens chiites ont continué à se battre avec violence sur tous les fronts, durant le week-end, à Beyrouth et au Liban sud.

Les combats les plus acharnés se sont déroulés à l'est de Saïda (43 kilomètres au sud de Beyrouth), et ce lundi 24 novembre des combattants palestiniens se sont emparés du village de Magdouché, place forte du mouvement chiite Amal. Au cours de leur progression sur deux axes en direction de Magdouché, ils avaient investi deux villages, Deghdreyias et Tambourit, au sud-est de Saïda, précédemment contrôlés par Amal.

Cette importante prise pour les Palestiniens pourrait remettre en cause la signature d'un nouvel accord de cessez-le-feu à Damas. Dimanche soir, M. Abdel Najid, porte-parole du Front de salut national palestinien (FSNP, coalition prosyrienne hostile à M. Arafat), avait indiqué qu'un tel accord pourrait être signé ce lundi sous l'égide du vice-président syrien, M. Khaddam, au cours d'une réunion regroupant *« toutes les parties concernées »*.

Le chef druze, M. Walid Joumblatt, le dirigeant du mouvement chiite Amal, M. Nabih Berri, et un notable, M. Moustapha Saad, ont rencontré d'autre part, dimanche soir, M. Khaddam.

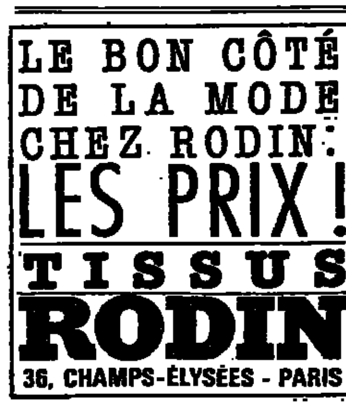
Depuis le 30 septembre, les combats qui ont lieu autour du camp de Bourj-Barajneh, au sud de Beyrouth, dans la région de Saïda et à Rachidiyeh, à l'entrée de Tyr (Liban sud), ont fait 170 morts et 718 blessés, selon un bilan partiel.

L'accord de cessez-le-feu signé le 5 octobre à Damas entre belligérants pour mettre fin aux combats dans la région de Tyr n'a jamais été appliqué.

Où trouver le Glenturret ?
Pure single Highland Malt
12 years old scotch whisky
Jusqu'ici on ne pouvait se le procurer qu'à la distillerie (la plus ancienne d'Ecosse, fondée en 1775). Aujourd'hui on peut le découvrir chez quelques rares spécialistes, passionnés de vieux whiskies, par exemple La Maison du Whisky, 48, avenue de Saxe, Paris 7e.

CRÉATEURS D'ENTREPRISES
VOTRE SIÈGE SOCIAL A PARIS A PARTIR DE 180 F HT PAR MOIS
Réception et réexpédition du courrier
Permanence téléphonique/permanence télex
Rédaction d'actes et constitution de sociétés.
GEICA/42-96-41-12 56bis, rue du Louvre, 75002 Paris

VOUS AUSSI, MONSIEUR, VOUS DIREZ :
E-TON-NANT
JE VOUS LE GARANTIS
Quand vous verrez les prix de
STEPHANE MEN'S DISCOUNT DE LUXE
SUR LE PRÊT-A-PORTER MASCULIN
signé des grands couturiers
(qu'on nous interdit de citer)
et de notre propre fabrication de luxe (française)
NOUVEAU RAYON POUR LES GRANDS ET LES FORTS
RAYON MESURE DE 1950 F à 2650 F le costume (en Dormeuil)
NOS MAGASINS SONT OUVERTS DU LUNDI AU SAMEDI, de 12 h à 19 h 30 ET SITUÉS DANS LA COUR DU
5, rue WASHINGTON (Mo George-V) et 130, bd ST-GERMAIN (Mo Odéon)



Le Monde Infos-Spectacles sur Minitel 36-15 + ISLM





LES HOMMES PETITS ONT ENFIN LEUR PRET-A-PORTER
Roland Eveline a créé, pour les hommes dont la taille est courte, une collection complète de prêt-à-porter. (Costumes, vestes, impers, pardessus, etc.). En sélection dans la Collection Hiver : le costume Prince de Galles (2.726 F), le loden tyrolien (1.992 F).
167, RUE SAINT-HONORE 75001 PARIS TÉL. (1) 42.60.47.26 (PLACE DU THEATRE FRANÇAIS)
ROLAND EVELINE



A B C D E F G

